

mini-loto
48722
8722
722

TIRAGE: VENDREDI
 19 MAI 1972
 21 gagnants de \$5,000.
 168 gagnants de \$500.
 1701 gagnants de \$100.

■ la météo

Ensoleillé et chaud.
 Maximum, samedi et
 dimanche, 75 à 80.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Bernardin de Sienne

VOL. LXIII - NO 116

Montréal, samedi 20 mai 1972

15 CENTS

Les trois leaders devront passer le long week-end à Orsainville

par Michel Roy

QUEBEC — MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, ainsi que les 33 cadres syndicaux qui ont librement choisi l'incarcération par solidarité, passeront le long week-end de la fête de la reine en prison, les hommes à Orsainville, les femmes à la maison Gomin du boulevard Saint-Cyrille. Le ministre de la justice a fait savoir à l'Assemblée nationale que les demandes de congés temporaires des détenus sont encore à l'étude et qu'il annoncera les décisions du gouvernement à la reprise des travaux parlementaires mardi.

La nouvelle a été reçue avec consternation dans le milieu du Front commun intersyndical où l'on s'abstenait toutefois, hier soir encore, de faire le moindre commentaire. Les multiples démarches officielles et parallèles, accomplies au cours de la journée de vendredi en vue d'accélérer les procédures et de hâter la libération provisoire et conditionnelle des prisonniers syndicaux, ont toutes abouti à l'échec.

L'insistance que mettent les trois leaders à lier leur sort à celui des 33 autres détenus suscite des difficultés que les spécialistes de la Direction générale des établissements de détention et du ministère de la justice n'ont pas réussi à surmonter jusqu'ici. On indique que les autorités étaient disposées à octroyer un régime de congé temporaire à MM. Pepin, Laberge et Charbonneau pour leur permettre de se présenter à la table de négociations où les a conviés avec insistance M. Jean Cournoyer, ministre du travail et de la fonction privée. Mais le ministère n'a pas voulu, semble-t-il, étendre indistinctement aux autres prisonniers les conditions qu'il proposait aux trois présidents. Ces derniers auraient refusé un élargissement qui ne s'appliquerait pas à tous les détenus syndicaux.

C'est en vertu de la Loi de la probation, rappelons-le, que les prisonniers ont sollicité, dans des formules dûment remplies, l'autorisation de se prévaloir de congés temporaires.

On sait que les trois présidents, condamnés à un an d'emprisonnement par le juge Pierre Côté pour outrage au tribunal, ont refusé à ce jour de se pourvoir en appel, estimant qu'on ne "s'approche pas de la justice à mesure qu'on s'éloigne de la Cour supérieure". Mais, dans une lettre adressée hier au directeur du DEVOIR, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau indiquent pour la première fois que l'hypothèse d'un appel n'est pas exclue.

Seules, écrivent-ils, des raisons touchant l'intérêt supérieur du mouvement syndical pourraient nous amener

Voir page 6: Les trois leaders

Claude Morin annoncerait son adhésion au PQ

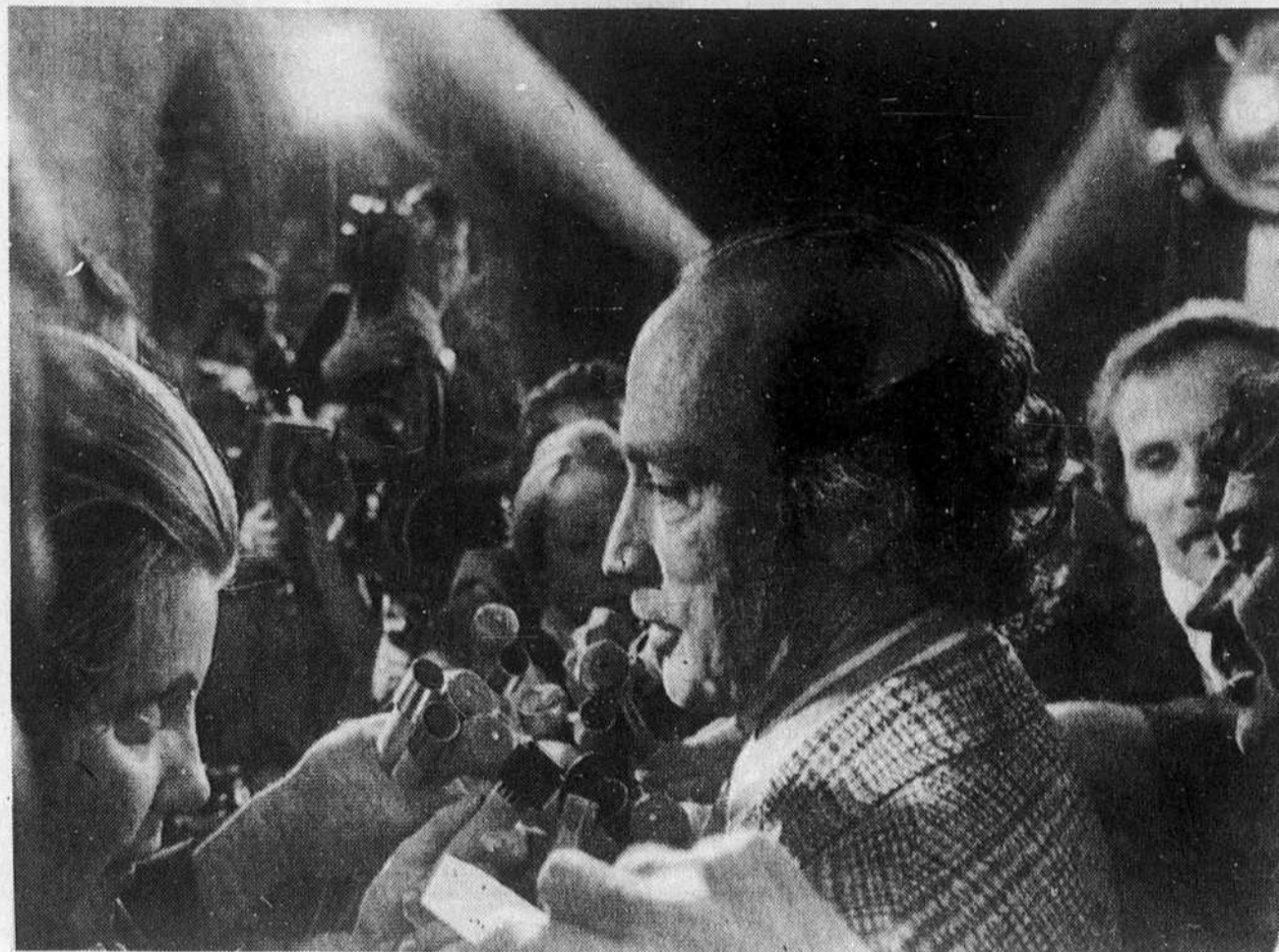
par Gilles Lesage

QUEBEC — M. Claude Morin ex-sous ministre des affaires intergouvernementales, se joindrait demain au Parti québécois et en deviendrait le porte-parole à brève échéance dans la capitale.

C'est du moins, selon ce que LE DEVOIR a appris hier, l'importante nouvelle dont le chef du parti, M. René Lévesque, doit faire part à la presse demain, au terme du congrès régional du PQ, au Centre Mgr-Marcoux.

L'adhésion éventuelle de M. Morin au PQ ne faisait plus de doute à qui-conque, mais on ne croyait pas qu'elle serait annoncée aussitôt. C'est vraisemblablement le désir d'avoir à Québec même un porte-parole connu qui a poussé les autorités du parti à hâter une annonce qui, à l'origine, ne devait se faire qu'à l'automne. En effet, les principaux ténors du parti, MM. Lévesque, Parizeau, Laurin, Marois, Burns, et autres, sont tous de la région métropolitaine de Montréal. Et le parti ressentait depuis un bon moment le

Voir page 12: Claude Morin



"Passez un été prospère, ensoleillé et sans élection!" Tel est le souhait qu'a formulé hier M. Trudeau à l'adresse des Canadiens au cours d'une rencontre avec les journalistes, rencontre dont l'aménité contrastait avec le climat de tension qui avait marqué la veille les rapports du premier ministre avec la presse parlementaire. (Téléphoto CP)

M. Trudeau met fin au suspense

Il n'y aura pas d'élections cet été

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a fait taire hier toutes les rumeurs en annonçant que les élections générales n'auront pas lieu cet été, comme plusieurs le prévoyaient ces derniers jours.

M. Trudeau a communiqué sa décision à 13h dans son bureau du Parlement où il avait convoqué les journalistes.

Au cours d'un échange dont l'aménité contrastait fort avec l'atmosphère tendue qui a marqué une conférence de presse tenue la veille sur l'état des relations entre Ottawa et Québec, M. Trudeau a annoncé qu'il donnait sur le champ aux Canadiens l'occasion de "passer un été prospère, ensoleillé et sans élections".

En réponse à un journaliste qui lui demandait pourquoi il avait ainsi décidé d'attendre, M. Trudeau a souligné avoir fait part de son intention de ne pas déclencher d'élections hâtives à plusieurs reprises et qu'il avait également conseillé à ses partisans de patienter.

Le premier ministre a dit que, quant à lui: il n'avait jamais envisagé l'hypothèse d'élections estivales, "aussi sérieusement que certains de nos députés."

En réalité, le premier ministre s'est rangé mercredi à l'opinion majoritaire des députés libéraux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. C'est jeudi que le caucus des députés libéraux a étudié la question des élections au cours d'une réunion qui a duré sept heures. Les députés n'ont pu faire l'unanimité à cette occasion.

Les députés du Canada anglais ont principalement fait valoir que les sondages d'opinion ne favorisent pas suffisamment les libéraux actuellement pour qu'ils forment un gouvernement majoritaire.

Les députés québécois, quant à eux,

n'ont jamais cessé d'exercer des pressions pour la tenue d'élections hâtives. Ils se sentent actuellement certains de remporter la plupart de leurs sièges et le temps qui passe ne peut que favoriser les créditistes qui pourront soulever des questions délicates, notamment celle du rétablissement de la peine de mort.

"Il y a des gens qui auraient préféré avoir des élections au mois de juin: quelques-uns les voulaient également en juillet, mais en moins grand nombre: c'était impossible en juin parce que nous n'avions pas encore eu la discussion sur le budget, mais pour l'été c'était divisé...", a expliqué M. Trudeau.

Le premier ministre a d'autre part souligné que le Parlement a été saisi de plusieurs projets de loi importants qui devront être étudiés: les lois sur la crise de contrôle des entreprises canadiennes, sur les dépenses électorales et sur le droit à la vie privée. Il dit également que certaines mesures

Voir page 6: Pas d'élections

47.2 millions de plus

Bell Canada est autorisée à relever certains tarifs

par Claude Lemelin

OTTAWA — Dans une décision rendue publique hier, le comité des télécommunications de la Commission canadienne des transports a autorisé plusieurs relevements des tarifs de Bell Canada. S'ils avaient été en vigueur pendant toute l'année 1972, ces relevements auraient ajouté quelque 47.2 millions aux revenus de Bell Canada et porté le taux de rendement sur le capital moyen total de la société à 7.8%.

Voici le détail des relevements autorisés par la commission:

- augmentation de 5% des tarifs mensuels de base s'appliquant aux téléphones d'affaires et de résidence, ainsi qu'aux postes supplémentaires d'affaires, de résidence et d'hôtel. Cette augmentation représente 20 à 30 cents de plus par mois pour l'utilisateur d'une ligne de résidence, et de 35 à 85 cents de plus pour l'utilisateur d'une ligne d'affaires, sur base annuelle. Elle vaudra 17.8 millions de revenu supplémentaires à Bell Canada. La Société avait réclamé une augmentation tarifaire de 9.5% d'une valeur annuelle de 33.9 millions.

- augmentation de 6% sur les contrats auxiliaires de service, ceux s'appliquant, par exemple aux téléphones "princesse" et "contempra", aux téléphones à haut-parleur et à cadran, aux standards d'affaires etc. En outre, il en coûtera un dollar plutôt que 50 cents par mois aux abonnés qui ne voudront pas inscrire leur nom dans l'annuaire. Sur base annuelle, ce relevement vaudra 9.7 millions de revenus supplémentaires à Bell Canada, qui avait toutefois réclamé un relevement tarifaire de 13.5% sur ces services, qui lui aurait valu quelque 21.8 millions par année.

- Augmentation des tarifs d'appel interurbain de un cent pour la première minute des appels automatiques, de un cent pour chaque minute supplémentaire de toutes catégories d'appel, de 5 cents pour les trois premières minutes des communications établies par l'intermé-

Voir page 6: Bell Canada

Nixon précise les objectifs de son voyage

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a déclaré hier soir en lever de rideau à son voyage en URSS que tant le secrétaire général du parti communiste de l'URSS, M. Leonid Brejnev, que lui-même abordaient ce sommet américano-soviétique dans un "esprit positif".

Le chef de la Maison-Blanche, qui parlait aux journalistes appelés à l'accompagner dans sa tournée en Autriche, en URSS, en

Voir page 12: Nixon précise

La CSN déchirée

Un "complot" pour saboter le congrès de juin (Parent)

par Gisèle Tremblay

Devant la scission qui menace la centrale, le secrétaire général de la CSN, M. Raymond Parent, ainsi que sept fédérations et quatre conseils centraux attilés ont violemment dénoncé hier l'action du groupe dissident et particulièrement les trois membres de l'exécutif qui y participent, et ils ont prié instamment tous les affiliés de la CSN de demeurer unis à l'intérieur des structures "régulières et démocratiques" du mouvement.

Ces fédérations et conseils centraux préviennent leurs membres contre l'action des "comploteurs" et des "saboteurs": réclament tout à tour une nouvelle convocation du conseil confédéral, assemblée souveraine de la CSN entre les congrès, ainsi que la tenue du congrès biennal de juin, comme prévu; et plusieurs convoquent leurs membres à des assemblées spéciales, cette semaine, afin de faire face à la situation.

La CEQ, pour sa part, demande à M. Jacques Dion, trésorier de la CSN et l'un des trois membres dissidents de l'exécutif, de démissionner de son poste au conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec parce qu'il y est complice, dit-elle, des "manoeuvres répressives" de la partie patronale contre les enseignants. La CEQ réaffirme d'autre part sa solidarité avec les éléments "progressifs et dynamiques" de la CSN, notamment ceux du Front commun du secteur public.

M. Raymond Parent souligne dans un communiqué que la réunion "secrète"

des dissidents le 15 mai dernier précéda de deux jours le conseil confédéral de mercredi dernier, "saboté par des fiers-à-bras". "Il m'apparaît évident, poursuit M. Parent, que le complot, c'est de saboter les instances régulières du mouvement, y compris le congrès de juin, pour justifier les instances régulières d'agir en dehors des instances."

M. Parent croit par ailleurs que "le complot est téléguidé de l'extérieur du mouvement par les ennemis de la CSN et plus particulièrement par le parti libéral" qui donnait il y a quelques jours à ses organisateurs, indique-t-il, la directive de mettre sur pied dans chaque région des "commandos provocateurs" pour briser la

Voir page 6: Un complot

La dissidence dénonce un pouvoir parallèle qui 'manoeuvre' la CSN

Un certain nombre d'éléments dont certains sont étrangers et d'autres intéressés à la CSN exercent au sein de la centrale un "pouvoir parallèle" et manoeuvrent le mouvement à leur guise sans que les travailleurs affiliés ne puissent intervenir efficacement.

Telle est, en substance, la thèse que défend le groupe des 150 responsables syndicaux de la CSN (dont trois membres de l'exécutif) qui ont convoqué leurs sympathisants pour lundi prochain au centre Mgr-Marcoux à Québec, à une assemblée où seront étudiées deux "hypothèses": nettoyer la CSN ou bâtir une autre centrale.

C'est ainsi du moins, que trois membres du groupe ont consenti à l'expliquer hier au téléphone: MM. Jacques Dion, trésorier de la CSN; Ronald Carey, président de la Fédération du bâtiment et du bois; et Arthur Dorval conseiller technique la Fédération du bâtiment et du bois comme il a été écrit erronément hier.

M. Dion a même révélé que lui et ses deux autres confrères de l'exécutif, MM. Paul-Emile Dalpé (vice-président) et Amédée Daigle (directeur des services) avaient décidé il y a quelque temps, devant "l'écoeurement général" qu'ils ressentent, de présenter collectivement leur démission au Conseil confédéral de mercredi dernier qui a finalement été ajourné sine die après cinq minutes de chahut.

C'est sur l'insistance de sympathisants, a indiqué M. Dion, que les trois hommes ont décidé "ne pas lâcher" et de participer à un regroupement de ceux qui veulent "mettre de l'ordre" à la CSN. Déjà, 150 partisans de cette

option se sont réunis lundi le 15 mai à Québec et ont recommandé aux syndicats intéressés de ne plus payer leurs cotisations à la CSN "pour une période indéterminée".

Priés d'identifier les personnes ou les groupes du "réseau parallèle" qu'ils dénoncent, MM. Dion, Carey et Dorval ont hésité à dire maintenant ce qu'ils comptent annoncer plus tard. Au fil de la conversation, cependant, ils ont cité des noms.

Ont été cités par l'un ou par l'autre, d'abord des personnes et des groupes de l'intérieur de la CSN: le service de l'action politique, le service du journal de la CSN, le Conseil central de Montréal, les intellectuels du mouvement, MM. Pierre Vadboncoeur et Richard Daigle, ainsi que le comité des 12, chargé de diffuser au sein de la CSN le document de travail "Ne comptons que

Voir page 6: La dissidence

Ce qu'il faut attendre de ce premier sommet en terre soviétique depuis Yalta

MOSCOU (AFP) — La première rencontre après Yalta d'un président américain sur le sol de l'URSS avec les hauts dirigeants soviétiques, a priori fournit déjà un critère pour juger de l'importance du dialogue qui doit s'engager.

Le fait que celui-ci se tienne en une période de crise politique et de confrontation idéologique intense donne l'échelle qu'il devra prendre et qui, en principe, devrait définir les dimensions du développement des futures relations entre l'URSS et les États-Unis.

Pour le Kremlin, il ne fait aucun doute que cette visite, en dépit de la réactivation de la confrontation, est d'autant plus nécessaire, qu'il estime que les voies diplomatiques normales dont il a usé

ces dernières années ne sont plus adaptées à la réalité politique.

Le voyage préliminaire de M. Henry Kissinger à Moscou, les 24 heures qu'il

Lundi, fête légale, LE DEVOIR ne sera pas publié. Les bureaux de la rédaction seront cependant accessibles à compter de 14h. Les bureaux de l'administration ouvriront à 9h, mardi. Dimanche, le service de la rédaction sera fermé.

passées en tête à tête avec M. Leonid Brejnev, confirment l'intérêt des États-Unis, soucieux de l'enfermer de vive voix les positions réciproques.

Ainsi, Moscou et Washington espèrent tirer tous les avantages de cette visite pour commencer d'une façon concrète à trouver les termes d'une solution aux problèmes du désarmement, SALT d'abord, puis la réduction progressive des armements conventionnels. En ce qui concerne la réduction et la limitation des armes stratégiques, un accord limite pourrait être signé à Moscou pendant la visite. Cette seule signature justifie déjà la rencontre, qui ouvrirait alors les portes à toutes les étapes suivantes: limitation des armes nucléaires stratégiques offensives, négociations sur les

mouvements des forces navales, réduction des forces armées en Europe, extension des échanges économiques, et développement de la coopération technique, scientifique et culturelle.

Concernant l'Europe, MM. Brejnev et Nixon auront d'autre part une occasion unique pour examiner le problème de la mise en vigueur des récents accords sur Berlin, ainsi que pour discuter des conséquences des traités signés par l'URSS et la Pologne avec la République fédérale allemande.

Dans la partie de poker engagée entre la Maison-Blanche et le Kremlin, la sécurité européenne, dont aux yeux de Moscou, le principal fondement est constitué par le traité germano-soviétique, se

Voir page 12: Depuis Yalta

L'HOMME CULTIVE
 LIT
 Nouvelles
 Littéraires
 PARIS FRANCE
 L'HEBDOMADAIRE DE
 L'ACTUALITÉ CULTURELLE
 60 cents - vente au numéro
 et par abonnements

Une rencontre épiscopale interaméricaine

L'engagement politique des prêtres est vu différemment selon les pays

par Pierre-L. O'Neill

L'engagement politique du prêtre risquerait de nuire aux intérêts de la communauté chrétienne. L'Eglise est au service de tous les chrétiens sans distinction, et s'identifier, à la politique d'un gouvernement serait la négation de cette fonction.

Cette inquiétude, parmi d'autres, ressort d'une semaine de réflexion entre un groupe d'évêques de l'Amérique latine, des États-Unis et du Canada.

La rencontre épiscopale interaméricaine portait sur deux thèmes particuliers: "L'Eglise et la politique" et "L'Eglise et les jeunes". Au nombre de 27, les évêques étaient réunis à la maison de retraites des Soeurs Grises, sur l'île Saint-Bernard, à Châteauguay. Au terme de ces discussions à huis clos, les participants ont donné une conférence de presse.

Alors que les évêques américains et canadiens ont semblé plus réticents à se prononcer sur l'engagement politique du prêtre, il est apparu que pour l'Eglise d'Amérique latine, le problème se pose différemment. Mais s'il y a divergences de vues, il y a surtout différentes interprétations du terme politique.

Ainsi, l'évêque de Bogota, en Colombie Mgr Lopez explique que le prêtre d'Amérique du sud est souvent impliqué, mais malgré lui, dans les affaires publiques. Il précise qu'un faible pourcen-

tage de la population parvient au niveau universitaire et que les citoyens demeurent formés et aptes au leadership font l'exception.

Du même avis, l'archevêque de Panama, Mgr Marcus McGrath, souligne que les prêtres sud-américains sont souvent amenés à diriger ou à collaborer à des coopératives et des comités de logement. Il arrive, note-t-il, que ces groupes traduisent leurs préoccupations sur le plan politique mais sans autant compromettre le rôle du prêtre.

Enfin, Mgr McGrath estime surtout essentiel de distinguer la fonction du prêtre de celle du simple chrétien de sorte à éviter le cisaillement de la solidarité communautaire.

Pour sa part, Mgr Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe, rappelle que les laïcs au dernier synode ont clairement indiqué: Nous ne voulons pas que les prêtres prennent note place, mais nous sollicitons votre appui dans le sens de nous pénétrer de l'Évangile.

Sur le thème "L'Eglise et les jeunes" la rencontre épiscopale interaméricaine en est venue à des conclusions communes. A cet égard, Mgr Alphonso Lopez, a résumé la pensée de ses collègues américains et latins. "Il s'agit de rechercher des signes plus purs et plus valables pour que les jeunes voient dans

l'Eglise, la parole de Dieu. Par ailleurs, l'évêque d'Antigonish et président de la conférence, Mgr Power, s'est montré sceptique quant à la valeur chrétienne des mouvements du genre "Jésus Christ Super Star". "Les jeunes acceptent le Christ comme un agent de révolution, mais peut-être pas comme fils de Dieu."

Mais dans l'ensemble les évêques se sont montrés favorables à ce que l'Eglise déploie encore plus d'efforts d'adaptation à la jeunesse. Ils reconnaissent que nombre des nouvelles valeurs prônées par la jeunesse pourraient s'intégrer à l'Eglise. "Ils attendent beaucoup, du dynamisme de l'Évangile."

Enfin, la rencontre épiscopale interaméricaine a reconnu que l'Eglise est toujours à la recherche d'une conscience universelle.

C'était la première fois, que le Conseil épiscopal latino-américain (CELAM), la Conférence épiscopale américaine (NCCB) et la Conférence catholique canadienne (CCC) se réunissaient au Canada. Au nombre des observateurs participants, on remarquait la présence de M. Gérard Dion, qui est intervenu sur le thème de l'engagement politique et Claude Michaud, de l'Office national de l'éducation chrétienne, qui a donné une communication sur les problèmes de la jeunesse vis-à-vis l'Eglise.

Les partis d'opposition voteront en bloc contre le projet de loi sur le syndicalisme agricole

QUEBEC (PC) — Les trois partis d'opposition voteront contre l'adoption du projet de loi sur le syndicalisme agricole, malgré l'effort du ministre Normand Toupin pour assouplir les mécanismes d'accréditation.

Le titulaire de l'Agriculture a été incapable, hier à l'Assemblée nationale, de refouler les critiques acerbes de l'opposition qui s'interroge sur "la sincérité" du gouvernement au sujet de ce projet de loi tant attendu par la classe agricole.

M. Toupin annonçait le 4 mai dernier que le nouveau pourcentage de participation nécessaire au référendum avait été porté à 66 pour cent, et que 66 pour cent des votants devraient se montrer favorables à la retenue syndicale de \$15 par année. Ce double pourcentage, jusqu'alors, était fixé à 60-60.

Devant la vive réaction des partis d'opposition comme des représentants du monde agricole, M. Toupin a donc décidé jeudi d'accréditer un organisme, en l'occurrence l'UCC, si 60 pour cent des 50,000 agriculteurs québécois se prévalent de leur droit de vote et si 66 pour cent consentent à verser une cotisation de \$15 à l'association accréditée.

Ces derniers amendements du ministre Toupin n'ont toutefois pas suffi à calmer le mécontentement des députés de l'opposition, et probablement de la classe agricole.

Ce "demi-pas en arrière" du gouvernement est perçu comme un "geste

hypocrite" par M. Rémi Paul, leader parlementaire d'Unité-Québec, qui soutient qu'il n'y aura pas de "vrai syndicalisme agricole au Québec".

M. Clément Vincent, ex-ministre de l'Agriculture, a suggéré à M. Toupin d'obliger tous les cultivateurs à verser une cotisation à partir du premier juin, avec le pouvoir de se désengager trois mois après.

Le ministre a expliqué cependant que cette formule ressemble en tous points à celle qui est déjà en vigueur au sein de l'UCC, qui reçoit une cotisation de quelque 23,000 cultivateurs en assurant des services aux 50,000 agriculteurs québécois, sans distinction aucune, ce qui cause souvent des ennuis aux dirigeants de l'UCC.

Le Parti québécois, quant à lui, aurait souhaité l'adoption d'une formule Rand, adaptée au syndicalisme agricole, de sorte qu'une majorité simple suffirait à l'UCC pour se faire reconnaître par l'ensemble des agriculteurs.

Le porte-parole crédité, pour sa part, a recommandé au ministre Toupin de revenir sur ses positions et d'adopter la formule 60-60.

Le parrain du bill 64 a décliné toutes ces propositions et a accusé l'opposition de vouloir retarder indéfiniment l'adoption de ce projet présenté à l'Assemblée nationale en juillet 1971.

ministre s'il avait "oui ou non" l'intention de doter le monde agricole d'une loi syndicale.

Harcelé, M. Toupin a finalement quitté la Chambre cinq minutes avant la fin des travaux sessionnels, qui ont été suspendus au cours de l'intervention d'un député crédité. L'étude du bill 64 pour adoption finale a donc été reportée à la semaine prochaine.

Cartes de compétence dans la construction

QUEBEC (PC) — Le ministre Jean Cournoyer fera appel aux Centres de main-d'oeuvre du Québec pour distribuer des certificats de qualification professionnelle, que tous les travailleurs de la construction devront posséder non plus à partir de juin, mais de janvier 1973.

Le titulaire de la main-d'oeuvre a annoncé ces mesures, dans un communiqué, en précisant qu'une action conjointe avec la Commission de l'industrie de la construction sera entreprise dès la première semaine de juin pour aider les ouvriers à se conformer aux dispositions de l'arrêté en conseil 2711.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA



UNIVERSITY OF OTTAWA

COURS D'ÉTÉ - 1972 - SUMMER COURSES

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT / MONDAY TO FRIDAY INCLUSIVE

CAMPUS

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

Table of summer courses for Campus Ottawa, listing course numbers, titles, and times.

Table of summer courses for Campus Ottawa, listing course numbers, titles, and times.

3 JUILLET-21 JUILLET / JULY 3-JULY 21

Table of summer courses for Campus Ottawa, listing course numbers, titles, and times.

24 JUILLET-15 AOÛT / JULY 24-AUGUST 15

Table of summer courses for Campus Ottawa, listing course numbers, titles, and times.

Table of summer courses for Campus Ottawa, listing course numbers, titles, and times.

CORNWALL

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

Table of summer courses for Cornwall, listing course numbers, titles, and times.

3 JUILLET-21 JUILLET / JULY 3-JULY 21

Table of summer courses for Cornwall, listing course numbers, titles, and times.

24 JUILLET-15 AOÛT / JULY 24-AUGUST 15

Table of summer courses for Cornwall, listing course numbers, titles, and times.

PEMBROKE

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

Table of summer courses for Pembroke, listing course numbers, titles, and times.

HAWKESBURY

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

Table of summer courses for Hawkesbury, listing course numbers, titles, and times.

3 JUILLET-21 JUILLET / JULY 3-JULY 21

Table of summer courses for Hawkesbury, listing course numbers, titles, and times.

24 JUILLET-15 AOÛT / JULY 24-AUGUST 15

Table of summer courses for Hawkesbury, listing course numbers, titles, and times.

BARRY'S BAY

3 JUILLET-15 AOÛT / JULY 3-AUGUST 15

Table of summer courses for Barry's Bay, listing course numbers, titles, and times.

ÉCOLE INTERNATIONALE INTERNATIONALE SCHOOL

MADRID / 29 JUIN-5 AOÛT

Table of summer courses for International School, listing course numbers, titles, and times.

AIX-EN-PROVENCE / 3 JUILLET-4 AOÛT

Table of summer courses for Aix-en-Provence, listing course numbers, titles, and times.

GAP-D'AIL / 3 JUILLET-4 AOÛT

Table of summer courses for Gap-d'Ail, listing course numbers, titles, and times.

VAL-DE-LOIRE / JULY 3-AUGUST 4

Table of summer courses for Val-de-Loire, listing course numbers, titles, and times.

ITALIE / 4 JUILLET-3 AOÛT

Table of summer courses for Italie, listing course numbers, titles, and times.

ANDEAN SUMMER FIELD PROGRAMME / JULY 1-AUGUST 9

Table of summer courses for Andean Summer Field Programme, listing course numbers, titles, and times.

FRAIS DE SCOLARITÉ / TUITION FEES

Table of tuition fees for various courses.

DERNIER JOUR DE RÉCEPTION / LAST DAY OF ACCEPTANCE

Table of application deadlines for students.

26 MAI - MAY 26

Table of re-enrollment information for students.

Pour plus amples renseignements, composez 231-2390 (ou écrivez) / For further information, call 231-2390 (or write)

Form for application and re-enrollment, including fields for name, address, and contact information.

Le projet de Cité Concordia

Les cris des citoyens se mêlent au fracas des pics démolisseurs

par Solange Chalvin

Les démolisseurs sont à l'oeuvre depuis hier dans le quartier Milton-Parc pour jeter à terre certaines des 250 maisons fermées depuis près de deux ans et qui devaient être remplacées par le projet Cité Concordia.

C'est la goutte d'eau qui a fait déborder la fureur des citoyens de cette zone montréalaise qui manifesteront aujourd'hui, sur l'avenue du Parc, et occuperont certaines de ces maisons.

Rappelons qu'en 1960, les Domaines Concordia Ltée, corporation de développement privé, lancèrent l'idée d'une ville dans la ville; ce projet devint "Cité Concordia". La date du début des travaux fut maintes fois reportée, à cause de difficultés financières. Il s'agit d'un projet de \$250 millions qui devrait comprendre un hôtel, un édifice à bureaux, et deux tours d'appartements comprenant 1.400 logements à loyer élevé et 1.000 logements à loyer modéré pour étudiants, vieillards et familles, plus une place commerciale pouvant accueillir 150 marchands.

Dès le début, les citoyens de cette zone ont manifesté leur mécontentement et tenté de présenter des projets de rechange qui permettraient la rénovation des maisons sans délogement et sans augmentation des loyers. Récemment, le comité des Citoyens de Milton-Parc (CCMP) a reçu du président du comité exécutif de la ville de Montréal la promesse que le projet Concordia serait suspendu.

Des procédures sont actuellement prises par le CCKP pour obtenir une injonction afin d'arrêter immédiatement les travaux de démolition. Selon le por-

te-parole du CCMP, ces maisons bien que fermées depuis deux ans, pourraient être renovées et parfaitement habitables, moyennant \$2.500 par unité de logement.

Dans un document préparé par le comité de l'habitation de Montréal métropolitain du Conseil de développement social, rendu public hier, il est clairement indiqué que le CCMP planifie présentement une action en vue d'ouvrir les 250 logements barricadés depuis deux ans. Il se propose en outre de les occuper progressivement et d'y rester jusqu'à ce que la ville réagisse aux pressions.

Pour réaliser une telle action spectaculaire, le CCMP fait appel aux citoyens des autres zones défavorisées. Le but du comité est de rendre accessibles aux familles dans le besoin des grands logements familiaux que personne n'utilise et qui tomberont bientôt sous le pic des démolisseurs pour être remplacés - selon le plan Concordia - par des studios loués à \$140 par mois et des logements de 3 chambres à coucher loués \$275 par mois, selon le projet initial.

Le CCMP n'est pas sans savoir qu'il encourt des actions légales graves. Mais selon le document publié hier par le CBS, les citoyens éviteront tout geste susceptible d'entraîner des actions judiciaires.

Le CCMP souhaite en outre que la ville de Montréal se prononce sur la situation dans Milton-Parc. L'occupation des logements se poursuivra la semaine prochaine à moins que des procédures d'éviction ne soient prises contre les occupants.



A Milton-Parc, les démolisseurs font leur oeuvre. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

MM. L'Allier et Comiti font le point des échanges culturels franco-québécois

par Clément Trudel

L'OFQJ (Office franco-québécois pour la jeunesse), au terme de quatre ans d'échanges, se félicite du succès obtenu dans la connaissance mutuelle acquise par 14.000 jeunes Français et Québécois ayant bénéficié de ses stages. Jeudi et hier se tenait à Montréal la septième réunion du Conseil d'administration de l'OFQJ; lors d'une conférence de presse, les ministres Jean-Paul L'Allier, pour le Québec, et Joseph Comiti, pour la France, ont tenu à divul-

guer les principes qui, après étude des rapports des secrétaires généraux, régiront désormais les programmes de l'Office.

1 - ces programmes appuieront avec plus de fermeté l'ensemble des politiques du Québec pour faire du français la langue de travail;

2 - l'Office continuera d'intensifier ses efforts pour préparer les stagiaires à vivre une expérience de coopération.

Voir page 6: M. L'Allier

À la mémoire de Lionel Groulx

La commémoration du cinquième anniversaire de la mort de l'historien Lionel Groulx aura lieu à Vaudreuil demain.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Michel de Vaudreuil, à 15 h. L'hommage a été confiée au R. P. Richard Arès, sj, qui a longtemps collaboré avec l'historien décédé le 23 mai 1967.

Immédiatement après, au cimetière local, les groupements représentés à cet anniversaire déposeront des couronnes de fleurs sur la tombe du disparu, au

cimetière de Vaudreuil où le président de la SSB de Montréal, M. François-Albert Angers, prononcera un discours au nom de la nation québécoise.

Il n'y aura pas de rassemblement à Montréal. L'on attend les sympathisants et militants à Vaudreuil même (sortie 22 de la transcanadienne, direction ouest). Le tout se terminera par une visite à la petite école que fréquenta le chanoine Groulx, école devenue le musée de Vaudreuil.

■ aujourd'hui

De 08:30 à 18:30, à la polyvalente Thérèse-Martin, congrès régional sur l'éducation chrétienne.

A 11:00, au 3476 avenue du Parc, manifestation organisée par le Comité des citoyens de Milton-Parc.

A 19:00 une messe de rite oriental arménien sera célébrée par le père Alagiani qui a passé 23 ans en Russie soviétique et 13 ans dans les camps de concentration. Après la messe, le père Alagiani donnera une conférence dans le sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Paix de Verdun. Invitation à tous.

La Fondation J.I. Segal de la bibliothèque juive publique décernera ce soir des prix de distinction en littérature, art et éducation à Mme S. Dunsky, Ruth Wisse, M. David Hartman, le professeur Harry M. Bracken et M. Hertz Grosbard.

A 11:30, au Collège MacDonald, conférence de presse à l'occasion du congrès d'information nautique organisé par la Chambre de commerce de l'île Bizard et les Canadiens Power Squads.

Une réunion des représentants des 73 projets de Perspectives Jeunesse de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean a lieu à Alma au Collège du Lac Saint-Jean, 461 rue Champagna.

La semaine nationale de la paralysie cérébrale se tient dans le Québec à compter d'aujourd'hui.

Sous l'égide de l'Association internationale des universités partiellement ou entièrement de langue française, une première rencontre internationale des départements d'études françaises se tient à compter d'aujourd'hui à l'université Laval. Elle réunira quelque 400 universitaires d'origines les plus variées.

DIMANCHE

De 09:00 à 17:00, au Centre marial montfortain, 5875 est, rue Sherbrooke, journée conjugale sur la fidélité, la fécondité, l'évolution du couple. Pous s'inscrire,

communiquer avec Mario Poulin ou Guy Racine à 254-5376.

A partir de 09:30, à la polyvalente Armand Racicot, à Saint-Jean, congrès des militants libéraux des neuf comtés de la région du Richelieu. Le premier ministre Bourassa, six ministres et plusieurs députés seront présents.

A 10:00, à l'hôtel Windsor, le ministre de l'immigration, M. Bryce Mackasey, assistera aux cérémonies du 27e anniversaire de la libération de l'Europe de l'occupation nazie. Il y aura un défilé et des couronnes seront déposées au pied du cenotaphe.

A 10:00, en l'église Notre-Dame, une messe sera célébrée à l'occasion du rappel de la fondation de Ville-Marie par

A 10:00, une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame pour rappeler la fondation de Ville-Marie par Maisonneuve le 17 mai 1642. Une manifestation organisée par la Société historique de Montréal suivra.

L'exposition annuelle de la Fédération de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale se tient de 10:00 à 22:00, jusqu'au 24, aux Ateliers du Vieux Longueuil, 22 ouest rue Saint-Charles, à Longueuil.

Le premier ministre Robert Borassa sera le conférencier au dîner d'ouverture du congrès annuel du B'nai B'rith, district canadien, à l'hôtel Reine Elizabeth.

Le ministre Victor Goldbloom sera le conférencier au banquet de clôture du congrès annuel des Jeunes Chambres à Montréal, à l'hôtel Commercial.

LUNDI

A 14:30, à l'aréna Ahuntsic, rue Saint-Hubert, au sud de Henri-Bourassa, départ du 2e défilé annuel Chénier pour Saint-Eustache, afin de commémorer la bataille de Saint-Eustache.

A 16:30, à la librairie du Sacré-Coeur, 2244 Rouen, lancement d'une nouvelle méthode d'enseignement et de deux albums souvenirs des Frères du Sacré-Coeur.

Le juge ordonne une enquête sur les révélations de jurés au procès de Jacques Rose

par Guy Deshaies

Le juge Alphonse Barbeau, qui était saisi, hier, de la requête en cautionnement de Jacques Rose, a ordonné une enquête sur les circonstances qui auraient permis à Me Robert Lemieux d'apprendre par la bouche de plusieurs jurés que onze d'entre eux voulaient acquitter Jacques Rose, au procès d'enlèvement qui s'est terminé jeudi dernier.

Quant à la requête en cautionnement, il n'a pas permis que Me Lemieux la retire, contrairement à ce qu'il avait décidé quelques minutes plus tôt dans le cas de trois autres accusés.

Il a ajourné à mardi matin alors que la Couronne tentera de mettre en lumière ce que le juge a qualifié de "faits troublants" relatifs aux révélations des jurés.

Rappelons que ces faits étaient allégués dans la requête en cautionnement et que cette requête n'a jamais encore été présentée.

Dans sa première motion, hier, Me Lemieux a demandé au juge de se récuser.

Me Lemieux prétend que sa requête en cautionnement, d'après le rôle établi au greffe, devait être entendue par le juge James Knatchbull-Hugessen qui préside la 7e division des assises, assignée spécialement aux requêtes en cautionnement. Il a informé la cour qu'à la dernière minute, le juge Jacques Duros, ancien procureur ad hoc de la Reine contre les présumés ravisseurs de Pierre Laporte, avait demandé que la requête soit présentée plutôt devant le juge Alphonse Barbeau; que ce dernier avait fait preuve de partialité à l'encontre de la défense au procès de Francis Simard et qu'il s'était montré hostile au procureur de Simard. Pour toutes ces raisons, Me Lemieux a demandé au juge Barbeau de se récuser, demandant qu'il soit remplacé par le procureur en chef de la Couronne, Me Stephen Cuddihy, de "spectacle".

Le juge Barbeau a demandé à 50 personnes présentes dans la salle de ne pas manifester et il a simplement informé Me Lemieux que sa requête était rejetée.

Tout de suite, Me Lemieux a déclaré au juge qu'il désirait retirer sa requête en cautionnement. Quelques minutes plus tôt cependant, dans une autre affaire, le juge Barbeau avait dit à un autre avocat M. Denis Pontbriand, qui faisait la même demande que c'était son droit strict de se désister d'une requête et qu'il n'avait aucune objection. C'est

ainsi que Me Pontbriand, qui voulait faire une demande de cautionnement au nom de trois individus accusés d'importation de stupéfiants, avait pu retirer sa requête de cautionnement.

Mais le juge Barbeau a refusé à Me Lemieux d'en faire autant au nom de Jacques Rose.

De plus, à la demande de Me Stephen Cuddihy, qui voulait savoir comment Me Lemieux avait pu savoir que 11 jurés sur 12 étaient prêts à acquitter Jacques Rose de l'enlèvement de Pierre Laporte, le juge Barbeau a ordonné à la Couronne de faire tout ce qu'elle pouvait pour mettre de la lumière sur les "faits troublants" révélés par Me Lemieux.

Ce dernier, on le sait, avait révélé, au lendemain du verdict de désaccord dans la cause de Jacques Rose, la semaine dernière, que 11 jurés sur 12 voulaient acquitter son client.

Me Lemieux avait dit tenir ces informations de plusieurs jurés.

La requête pour le cautionnement de Jacques Rose deviendra donc mardi une enquête sur les faits allégués dans cette requête et plus précisément sur les informations que plusieurs jurés auraient communiquées à Me Lemieux sur le partage de leurs opinions quant à l'innocence de Jacques Rose.

Entre-temps on ignore quels moyens les procureurs de la Couronne prendront pour mettre en lumière les circonstances de ces révélations puisque les douze jurés ont prêté serment de garder secrètes leurs délibérations et qu'ils risquent d'être accusés d'outrage au tribunal s'ils ne se conforment pas à ce serment tout comme quiconque tenterait de les inciter à parler.

Me Lemieux, pour sa part, prétend que ce nouveau serment qu'on fait prêter aux jurés depuis 1969 est illégal et qu'on ne peut pas lier les jurés après que leur devoir est accompli, c'est-à-dire leur verdict.

De plus en plus d'autos

OTTAWA (PC) - Les concessionnaires du Canada ont vendu 91.857 véhicules automobiles neufs, en mars, soit 10,6 pour cent de plus qu'un an plus tôt, a fait savoir Statistique Canada.

Ces ventes ont atteint la valeur de \$368,8 millions, soit 16,5 p.c. de plus qu'en mars 1971.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal PROGRAMMES DE MAÎTRISES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1972-73 SESSION D'AUTOMNE

Maitrisés ès arts

- Etudes littéraires
- Histoire
- Linguistique
- Philosophie
- Psychologie
- Sciences politiques
- Sciences religieuses
- Sociologie

Maitrisés ès sciences

- Chimie
- Economique
- Mathématiques

Condition d'admission : posséder le baccalauréat spécialisé ou une formation jugée équivalente.

DATE LIMITE pour les demandes d'admission : 1er juillet 1972.

Service de l'admission
Bureau du registraire
Université du Québec à Montréal
Case postale 3050, succursale B
MONTRÉAL 110, Québec

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au Service de l'admission, 876-3161 ou au Secrétariat des études avancées, 876-8097.

École neuchâtel
4335 AVENUE HAMPTON, MONTRÉAL 261, QUÉBEC

ÉCOLE NEUCHATEL est une école primaire de langue française dont les méthodes pédagogiques les plus récentes sont alliées aux traditions scolaires qui ont déjà fait leurs preuves.

ÉCOLE NEUCHATEL est mixte et non confessionnelle. Elle accepte les enfants de cinq à douze ans. L'esprit d'observation et de déduction constitue la base de l'instruction.

ÉCOLE NEUCHATEL est située dans des locaux qui permettent les activités récréatives et para-scolaires.

Dates d'inscriptions : du 1er février au 15 juin

4335, avenue Hampton
Notre-Dame de Grâce 486-1214

CEGEP DE SHERBROOKE CAMPUS DE GRANBY

PROGRAMMES PROFESSIONNELS EN:

- Techniques de Chimie Analytique
- Techniques de Génie Chimique
- Techniques d'Électrotechnique.

Période d'admission prolongée jusqu'au:
31 MAI 1972

POUR INFORMATION: Secrétariat aux Étudiants,
100, rue Dufferin,
Granby, Qué.
Tél. (1-514) 372-6614.

VIENT DE PARAÎTRE... **LE GUIDE DU CHIEN ET DE SON MAÎTRE** ... AUX ÉDITIONS DU JOUR

par DR. LOUISE LALIBERTE-ROBERT, M.V. et DR. JEAN-PIERRE ROBERT, M.V.

- Pour l'amateur qui s'interroge, deux vétérinaires répondent à toutes les questions susceptibles d'intéresser tous ceux qui veulent élever un caniche
- Un fort volume abondamment illustré.

En vente partout au prix de \$5.00 - distribué par les Messageries du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée : 849-2228).

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Par-delà les querelles d'exégèse

Dans la lettre qu'ils m'ont fait parvenir, de leur prison d'Orsainville, à l'intention des lecteurs du Devoir, MM. Yvon Charbonneau, Louis Laberge et Marcel Pepin soulèvent au moins une dizaine de points différents.

Il est malheureusement impossible de revenir sur chacun de ces sujets dans le cadre d'un seul article. Je voudrais m'arrêter aujourd'hui à deux sujets qui paraissent l'un plus urgent et l'autre plus fondamental.

Avec MM. Charbonneau, Laberge et Pepin, je déplore le juridisme étroit qui a conduit M. Jérôme Choquette à contrecarrer en pratique, depuis quelques jours, les objectifs plus généreux que poursuit M. Jean Cournoyer.

Les risques sociaux pouvant découler de la libération des 36 détenus d'Orsainville sous l'empire de la loi 3 sont, dans le contexte nouveau qui existe à la suite du mouvement général de retour au travail, pratiquement nuls. Cette considération eût suffi, à elle seule, à justifier le ministre de la justice de considérer les demandes d'élargissement dont il a été saisi comme des cas exigeant une solution immédiate et particulière.

On ne saurait nier, d'autre part, qu'en liant leur sort à celui des 33 personnes venues les rejoindre à Orsainville mercredi, MM. Charbonneau, Laberge et Pepin ont rendu plus compliquée la réalisation de l'objectif visé par les autorités gouvernementales. Au moment même où l'on venait de trouver à leur intention une formule acceptable d'élargissement qui leur eût permis de vaquer sans délai à leurs devoirs urgents, ils ont ouvert pour ainsi dire une nouvelle négociation sur un sujet qui n'avait pas été prévu. Ils fournissaient, de ce fait, des arguments inattendus à ceux qui avaient intérêt, à ce stade précis, à compliquer les choses, en particulier à certains éléments du caucus libéral.

MM. Charbonneau, Laberge et Pepin maintiennent pour le moment leur décision de ne pas en appeler du jugement Côté. Ils invoquent, pour ce faire, des raisons qu'il serait trop long d'examiner ici, mais dont aucune n'emporte vraiment l'adhésion. Ils ajoutent cependant cette phrase importante: "Seules des raisons touchant l'intérêt supérieur du mouvement syndical pourraient nous amener à réviser cette orientation."

Si les trois leaders avaient seulement pu entendre les arguments qu'invoquent leurs propres collègues du Front commun pour souhaiter leur prompt retour à leur tâche première, ils n'éprouveraient probablement aucune hésitation à ce sujet. Le gouvernement, représenté par M. Cournoyer, affirme

vouloir reprendre les négociations. Pour que cela puisse se faire, la présence de MM. Charbonneau, Laberge et Pepin parmi leurs collègues est essentielle. A cela s'ajoute, dans le cas de M. Pepin, une autre considération non moins urgente. La centrale qu'il préside est actuellement en proie à des déchirements douloureux. "N'est-ce pas là une raison suffisante pour que son président veille, par tous les moyens légalement possibles, se retrouver sans délai dans le milieu où sa présence est plus requise que jamais?"

MM. Charbonneau, Laberge et Pepin soulignent avec raison que plusieurs aspects importants du conflit n'ont pas reçu, en page éditoriale du Devoir, toute l'attention qu'ils auraient méritée.

Je souhaite qu'on comprenne que cet examen fut rendu pratiquement impossible, à partir d'une certaine date, par la précipitation des événements.

On reconnaîtra, par contre, que Le Devoir a abordé à maintes reprises plusieurs problèmes majeurs qui sont au cœur du litige, notamment la responsabilité de l'Etat employeur en matière salariale et le rôle ambivalent du syndicalisme comme rouage du régime actuel et comme force contestataire qui voudrait en même temps en rejeter les fondements mêmes.

Sur la question salariale, les trois leaders raisonnent à côté du vrai problème quand ils reprochent au gouvernement de refuser le \$100 par semaine à cause de la servitude qui lie aux intérêts privés.

A supposer que les grandes firmes multinationales domineraient le gouvernement Bourassa, ce n'est pas elles qui feraient le plus obstacle à l'objectif de \$100 par semaine, car elles sont généralement les plus rapprochées en pratique de cet objectif. Ce sont plutôt les milliers de petits employeurs qui n'ont pas les moyens de l'accepter tout de suite qui risqueraient de souffrir d'une politique incohérente du gouvernement à cet égard. Ce sont aussi les quelque 700,000 contribuables dont le revenu est actuellement en-deçà du seuil minimum proposé par le Front commun et qui seraient appelés, à l'aide de leurs taxes, à participer aux frais d'une décision prise sans considération suffisante du contexte économique-social.

Nous ne refusons pas du tout l'objectif proposé par le Front commun. Nous en souhaitons, au contraire, la réalisation dans les délais les plus rapprochés. Le chemin proposé pour parvenir à cet objectif n'était cependant pas le meilleur. Le gouvernement, demandant MM. Charbonneau, Laberge et Pepin "peut-il et veut-il se situer autrement qu'en

pure économie de marché?" A cela, nous répondons que l'économie de marché n'est pas un mal en soi et que mieux vaut, à notre sens, chercher à en corriger et à en circonscrire les déviations que de tenter de la supprimer purement et simplement. Si le gouvernement, comme employeur, veut aller au-delà de ce que permet une étude honnête du marché, il dispose de plusieurs autres moyens pour le faire, y compris la fiscalité et les mesures de redistribution du revenu.

Le syndicalisme, comme il se pratique en Amérique du Nord, est une institution qui fait partie, de manière fonctionnelle, du système économique-social et politique. Il jouit, à cause de cela, de nombreux avantages qui ne sont attribués qu'à de très rares organismes dans l'ensemble de la société et qui lui confèrent, entre autres, des pouvoirs de prélèvement supérieurs à ceux dont disposent, par exemple, les partis politiques.

Ce régime peut-il se marier facilement à la fonction de contestation radicale et globale du système qu'incarne depuis quelques mois le leadership de MM. Charbonneau, Laberge et Pepin? Les trois leaders le croient sans doute, puisqu'ils ont entrepris de donner à leur action l'orientation que l'on sait.

On commence cependant à percevoir, non seulement à l'échelle de la société globale mais même à l'intérieur du mouvement syndical, les conséquences de telle option. Si elle devait être poussée jusqu'au bout, elle conduirait inévitablement à des fractionnements et à des redéfinitions de rôle qu'on ne semble pas avoir suffisamment prévus.

"L'unité de vues et d'action du milieu syndical a fait des pas de géant cette année", affirment MM. Charbonneau, Laberge et Pepin. A l'intérieur de la logique dans laquelle s'enferment les trois leaders syndicaux, cette affirmation n'est pas dénuée de fondement: il y a eu, en effet, rapprochement très réel entre éléments apparentés, au niveau des états majors de chaque centrale. Si l'on observe cependant la réalité dans une perspective plus large, on constate qu'au niveau des militants et des syndicats locaux, ainsi que des fédérations, les esprits sont peut-être plus divisés que jamais à l'intérieur du mouvement syndical. Les tensions actuelles conduiront peut-être à des réalignements de force plus conformes à la réalité. Tant que cela ne se sera pas produit, il est vain de proclamer que l'unité syndicale a fait cette année des pas de géant. Elle n'a jamais paru, au contraire, aussi menacée qu'actuellement.

Claude RYAN

Le Devoir et l'enjeu véritable de la bataille du Front commun

par YVON CHARBONNEAU, MARCEL PÉPIN et LOUIS LABERGE

Etant donné le caractère plutôt limité de nos activités ces jours-ci, nous avons eu le loisir de lire les nombreux commentaires publiés dans la presse en marge du conflit de la fonction publique et entre autres nous avons eu l'idée de répliquer à votre éditorial du 18 mai, intitulé: "Un tournant décisif à Québec?"

La pauvreté et la sécheresse mesquines de votre analyse contrastent étonnamment avec le texte que vous publiez le même jour en page 5, sous la plume de Léon Dion. Plutôt que de réduire le conflit actuel au niveau des "personnalités", plutôt que de disséquer, à la manière d'un vautour désœuvré, les difficultés du mouvement syndical, vous devriez, à la suite des Dion, Cardin, O'Neill, Dumont, Lorrain et al, vous livrer à un examen de l'enjeu lui-même, de son impact social, en esquisser certaines avancées de solution qui justifieraient votre titre "tournant décisif".

Tout observateur éclairé sait bien que ce conflit dépasse les personnes en place, et ce ne sont pas quelques recettes griffonnées avec négligence qui témoignent du sens des responsabilités que la société attend de vous.

Ne pas aller en appel

Notre orientation actuelle est de ne pas en appeler de la décision du juge Côté, même si une certaine argumentation "en droit" peut nous y conduire. Car sur le fond, nous n'avons rien d'atténué à dire. Nous avons recommandé le non-respect des injonctions, sachant bien que cela entraînerait l'outrage au tribunal. Ce que vous devriez savoir et dénoncer, c'est la prise d'injonctions avant même le premier recours à la grève de 24 heures, le 28 mars, c'est l'émission d'injonctions allant plus loin que la requête dans le cas de l'Hydro-Québec, c'est le recours intempestif au pouvoir judiciaire de la part d'un gouvernement qui refuse de négocier valablement.

Pourquoi en appeler? Pour espérer que par un recours juridique, et non pour des motifs de fond, la Cour d'appel réduise la sentence? D'abord, un tel jugement ne serait pas connu avant un an ou deux; surtout, le pouvoir judiciaire pourrait donner bonne conscience au pouvoir politique par une réduction de peine. Serait-ce plus juste? S'approche-t-on de la justice à mesure qu'on s'éloigne de la Cour supérieure? Si le procureur général croit qu'il y a eu une injustice de commission à l'égard des syndicalistes condamnés, c'est son devoir d'en appeler lui-même, et non de continuer à les accusés.

Seules des raisons touchant l'intérêt supérieur du mouvement syndical pourraient nous amener à réviser cette orientation.

Le recours à la Loi 3

Cette loi appelée "Loi de la probation et des établissements de détention" qui date de 1969 est généralement inconnue du public et même des avocats. Elle pourvoit à l'instauration d'un régime de probation facilitant "la réinsertion sociale des personnes incarcérées" (art. 4). Vous reprochez au juge de ne pas avoir lu l'article 5 de cette loi, qui lui permettait de "surseoir au prononcé de la totalité ou d'une partie de la sentence" et d'accorder un régime de liberté surveillée, et vous avez raison de souligner cette omission ou ignorer cette "savante" Loi 3. Vous vous référez par la suite à l'article 20 de cette loi, où il est question d'absences pour "raisons d'ordre médical ou humanitaire". Pouvons-nous attirer votre attention sur l'article 19 de cette Loi 3 qui se lit ainsi: "Le directeur général peut, conformément aux règlements qui sont adoptés à cette fin, établir des programmes permettant aux personnes qui sont incarcérées dans tout établissement de détention qu'il indique, d'exercer un emploi régulier ou de suivre des cours en dehors de l'établissement, ou d'exercer toute autre activité de nature à favoriser la réinsertion sociale de ces personnes".

Le recours à la Loi 3 n'est donc pas un compromis ni un tournant décisif. Ce n'est ni la demande d'un privilège ni l'équivalence d'une amnistie. Même si ce régime d'absence temporaire est normalement

De la prison d'Orsainville où ils sont toujours détenus, les présidents des trois centrales syndicales ont fait tenir hier une "lettre au directeur du Devoir" commentant l'éditorial signé Claude Ryan jeudi de cette semaine. En voici le texte intégral.

de l'éducation lui-même? Avez-vous évalué un instant le bien-fondé de la proposition de la C.E.Q. qui était prête à se soumettre à l'avis du C.S.E.?

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce gouvernement peut-il et veut-il se situer autrement qu'en pure économie de marché? Peut-il et veut-il reconnaître son devoir social comme employeur, envers sa propre main-d'œuvre? Peut-il et veut-il reconnaître que les travailleurs, organisés en syndicats, ont leur mot à dire dans la détermination de leurs conditions de travail?

Retour aux questions de fond

Quelles que soient les difficultés momentanées que connaissent certains groupes de syndiqués, cela n'enlève pas le bien-fondé de la cause que nous défendons.

Un éditorialiste peut être pour ou contre le \$100 par semaine; mais il ne peut pas cacher que la partie syndicale, par suite de compromis importants, fait cette demande pour la troisième année du contrat seulement. Quoi qu'on pense du \$100, on ne peut admettre que l'Etat-employeur contribue lui-même à la marginalisation d'un groupe important de citoyens, ses employés. On aura beau suggérer une politique de revenu minimum garanti qu'une politique salariale: à voir la "fermeté rentable" de monsieur Bourassa face aux ingénieries fédérales, ces politiques québécoises ne sont pas pour demain. Le seraient-elles d'ailleurs qu'on aurait fait un pas de plus vers "l'assistancisme" généralisé à l'égard de plus larges couches de la société. Nous avons préféré le terrain de la négociation salariale; va-t-on nous le reprocher, au nom de théories ou de mythes inaccessibles?

La sécurité d'emploi à l'intérieur de la fonction publique et parapublique, en particulier dans le secteur scolaire, a été reconnue valable et possible, à peu de frais, par quiconque a étudié le dossier avec attention. Plutôt que de taxer nos propos "de rhétorique démagogique et vide", vous devriez, monsieur le directeur, "livrer votre cerveau" au contact de la réalité actuelle. Quand avez-vous dénoncé les politiques archaïques de la Fédération des commissions scolaires, qui ne cessent de faire chanter en sourdine le gouvernement, qui est une "agression permanente" contre la démocratie scolaire? Jamais à notre connaissance. Et cela sent la partialité et la superficialité de votre part.

Quand avons-nous abordé avec soin les demandes syndicales au chapitre des conditions de travail des fonctionnaires, des travailleurs hospitaliers — la notion de "poste" — et des enseignants? Avez-vous seulement jeté un oeil sur la Concordance entre les demandes des enseignants et la plupart des recommandations du Conseil supérieur

de l'éducation lui-même? Avez-vous évalué un instant le bien-fondé de la proposition de la C.E.Q. qui était prête à se soumettre à l'avis du C.S.E.?

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce gouvernement peut-il et veut-il se situer autrement qu'en pure économie de marché? Peut-il et veut-il reconnaître son devoir social comme employeur, envers sa propre main-d'œuvre? Peut-il et veut-il reconnaître que les travailleurs, organisés en syndicats, ont leur mot à dire dans la détermination de leurs conditions de travail?

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Ce sont là quelques-uns des éléments majeurs sur lesquels un éditorialiste éclairé pourrait réfléchir abondamment. Comme directeur du Devoir, vous devriez prendre parti. Mais vous n'avez pas le droit de ravalier ces questions à leurs aspects secondaires. Le débat de force est suffisamment pollué pour que Le Devoir évite d'y contribuer.

Le cannabis en proie au flottement

par LAURENT LAPLANTE

Que les cinq commissaires de la commission LeDain présentent trois séries de recommandations distinctes voilà qui contribue sans doute à épaissir le mystère et les ambivalences qui entourent l'usage du cannabis. Pourtant, ces hésitations elles-mêmes illustrent bien le sérieux apporté aux recherches et la réflexion que se sont imposées les commissaires avant de soumettre des recommandations qui risquent fort de ne satisfaire pleinement personne. Pour la jeune génération, le rapport central de la commission semblera désespérément conservateur, tandis que la génération moins familière avec la marijuana et le haschich qualifiera le rapport de laxiste.

Les effets

Les commissaires ne divergent guère quant à l'évaluation des effets du cannabis. Ni le rapport mitoyen des signataires majoritaires, ni la version plus audacieuse du commissaire Marie-Andrée Bertrand, ni les recommandations crânitives de M. Ian L. Campbell ne se montrent péremptoires sur les effets de la marijuana et du haschich. Tous admettent, en somme, qu'un usage modéré du cannabis ne semble causer aucun effet nocif. Les abus? Peut-être provoquent-ils des conséquences fâcheuses, mais elles sont difficiles à localiser et, en outre, l'usage du cannabis ne semble pas glisser à l'excès aussi naturellement que, par exemple, l'amateur d'alcool.

A vrai dire, les recherches qui se multiplient ne sont parvenues elles qu'à maintenant qu'à un résultat: elles montrent qu'on sait fort peu de choses de façon certaine. Les usagers du cannabis affirment trouver dans cette drogue un stimulant pour leur activité créatrice; la commission n'en voit pas la preuve. En revanche, certains observateurs particulièrement méfiants estiment que les usagers donnent un rendement scolaire amoindri; la commission, une fois de plus, se montre sceptique. Bref, les différents tests confirment fort peu les craintes qu'entretiennent les observateurs "abstinents" et aussi peu les chatoysants enrichissements que les "consommateurs" prétendent puiser dans l'ivresse cannabique. Sur le plan des effets, par conséquent, une timide absolument s'étend à l'usage modéré de cette drogue.

Les jeunes

La commission insiste cependant sur une nuance d'importance. Aussi longtemps qu'un doute persiste, sans doute vaut-il mieux restreindre le plus possible l'accès des jeunes au cannabis. Ce principe gouverne l'ensemble des recommandations de la commission. En effet, le

rapport maintient l'interdiction sur la distribution, non en raison d'une nocivité certaine du produit, mais strictement parce que la vente du cannabis aux adultes permettrait nécessairement aux jeunes d'y avoir accès plus aisément qu'aujourd'hui.

Pourquoi les jeunes constituent-ils un public particulier? Parce que, aux yeux d'une majorité des commissaires, ils traversent une période de maturation que l'usage de la drogue risque de leur faire rater. On entre là sur un terrain infiniment subjectif et, du coup, les commissaires révèlent leurs divergences. Les recherches révèlent — avec la modestie qui les caractérise dans ce secteur — que l'usage du cannabis se manifeste chez des gens moins portés à la concurrence effrénée, moins soumis au dynamisme inquiet du monde industriel, mais désireux de réussite commerciale ou matérielle. Là-dessus, un certain accord existe; l'opposition renaît quand on demande à propos de ce "syndrome amotivationnel": "Est-ce un bien ou un mal?"

Selon le jugement que chacun porte sur la société, on dira tantôt que l'épanouissement de tendances plus humanitaires et de relations sociales moins utilitaires constitue un net progrès, et tantôt que la drogue est une évasion injustifiée et puérile vers le monde chimérique des verts pâturages. On verse ici, on le voit, dans les jugements de valeurs. Appartenait-il à une commission d'enquête de porter jugement, en même temps que sur le cannabis, sur l'ensemble de notre société, sur les tensions qu'elle engendre, sur le progrès ou la régression que constitue la diminution de ces tensions? Certes pas. La commission agit sagement en rejoignant les conclusions du chercheur Lundell: "Lundell estime que la drogue est de "la dynamite" pour les jeunes qui traversent des périodes d'identification et d'adaptation; il recommande d'aborder prudemment le problème du cannabisme jusqu'à ce qu'une étude méthodique ait déterminé s'il existe un rapport de cause à effet entre la drogue et les troubles d'adaptation qu'il a observés chez les adolescents".

Le fond du problème devient cependant, au fur et à mesure que l'absolution s'étend à tous les usagers du cannabis, d'ordre politique. Beaucoup considèrent comme un retour à la santé mentale le fait de ne pas se laisser happer par la frénésie du monde industriel; d'autres, au contraire, verront l'usage du cannabis comme un démissionnaire, un fervent de l'esquive, un "prisonnier de l'évasion". La question touche de si près aux options fondamentales de chaque tempéra-

ment qu'on comprend les hésitations du rapport mitoyen et l'apparition de tendances divergentes. On comprend surtout le flottement de la commission.

Le rapport LeDain devait quand même conclure de façon pratique. Les dissertations philosophiques et morales, même nourries de Stuart Mill, ne sauraient satisfaire l'honnête législateur moyen qui veut surtout savoir quoi il vote et quelles possibilités de réélection cela lui donne! Dans l'ensemble, la commission aboutit à des recommandations aussi nuancées que l'était son analyse, même si, sur ce terrain, le pragmatisme aurait pu la pousser plus loin.

Tous les commissaires tombent d'accord pour déplorer la sévérité des lois qui régissent le cannabis et qui encadrent l'activité judiciaire de douteuse façon. L'emprisonnement, comme toute, convient fort peu aux commissaires. Non seulement ils recommandent que "la peine maximale pour trafic ou possession en vue du trafic soit fixée à cinq ans sur acte d'accusation et à dix-huit mois sur déclaration sommaire de culpabilité", mais ils souhaitent que "dans chaque cas une amende puisse tenir lieu d'emprisonnement". On trouve donc là deux modifications d'importance au cadre législatif. D'un côté, une option permettrait désormais de procéder soit sur acte d'accusation, soit sur déclaration sommaire de culpabilité; ceci placerait tout simplement le cannabis sur le même pied que les produits déjà visés par les parties III et IV de la Loi des aliments et drogues. D'un autre côté, les peines de prison ne tomberaient plus comme un inévitable couperet; finie la peine d'au plus sept ans pour la culture du cannabis même si l'usager ne cultive que pour sa consommation personnelle... Tout cela est fort acceptable.

La commission va plus loin. Elle rétablit la présomption d'innocence dans un secteur d'où on l'avait chassée. Désormais, celui qui cultive du cannabis pourrait éviter les peines qui frappent le trafic de la drogue à condition, comme c'est normal, de susciter un doute raisonnable quant à son intention de faire commerce. De la même manière, l'individu surpris avec une quantité de cannabis qui laisse croire à une intention de commerce pourrait s'en tirer à condition qu'il sème le doute quant à son intention de trafiquer. Dans les deux cas, la présomption n'en serait plus une de culpabilité, mais bien d'innocence.

Un commissaire refuse de suivre ses collègues quand la commis-

sion juge bon de tolérer la simple possession de cannabis. Pourtant, c'est la réalisme bien modéré. Aujourd'hui, c'est par centaines de milliers qu'il faut dénombrer les Canadiens, jeunes ou moins jeunes, qui ont tâté ou tâtent de la marijuana ou du haschich. Pourtant, rien n'indique un lien quelconque entre la criminalité et la consommation du cannabis sous ses deux formes principales. Pourtant, aucune mortalité n'a pu être attribuée avec certitude au cannabis. Pourtant, le geste comme tout innocent que constitue la simple possession de cannabis a valu des dossiers judiciaires à des milliers de citoyens par ailleurs respectueux de la loi. Pourtant, la loi semble incapable, d'après tous les chiffres disponibles, de rejoindre plus de 1% des consommateurs de cannabis. Dès lors, n'est-il beaucoup plus sain d'assouplir la règle sociale et d'intensifier les recherches scientifiques sur les effets du produit en cause?

La commission elle-même gagnerait cependant à éliminer le hiatus assez étrange qu'elle a ménagé entre ses huit premières recommandations et la neuvième. On ne peut pas, en homme logique, autoriser ou tolérer la simple possession de cannabis et permettre quand même à la police de s'en saisir partout où elle se trouve.

D'autre part, la commission aurait dû sans nécessairement suivre jusqu'au bout la politique de mise en marché du cannabis que préconise Mlle Marie-Andrée Bertrand dans son rapport minoritaire, ouvrir la porte à un certain nombre de projets-pilotes. A compter du moment où il devient légal de posséder du cannabis pour l'usage personnel, comment éviter longtemps que les tribunaux absolvent la culture à des fins personnelles? D'ailleurs, qu'y a-t-il de blâmable à produire ce que les clients peuvent posséder légalement? On comprend les réticences de la commission, mais il n'en demeure pas moins qu'après s'être lancée dans la voie d'une saine tolérance pour la consommation adulte du cannabis, elle n'a pas voulu prendre conscience des conséquences de sa décision.

En période électorale, le gouvernement canadien aura l'occasion de constater qu'une assez large portion de l'opinion publique peut absorber l'essentiel du rapport LeDain et accepterait de nouveau — comme ce fut le cas en 1968 — un bill omnibus à fondation "libérale". Les recommandations centrales peuvent très bien s'appliquer dans un avenir rapproché, tandis que l'on pourrait, là où la preuve semble encore insuffisante, procéder sur base expérimentale.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trouvée: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, incorporée dans les ateliers situés à 9130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Éditions du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement sur la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

(1) D.H. Camara, Le dé-sert est fertile, pp 79-80.

(2) Les leçons d'un conflit de travail", Le Devoir, 15 mai 1972.

propos d'actualité

La participation des populations autochtones aux programmes et projets de télécommunication recevra une attention toute particulière au courant de la prochaine année. La création, au sein de mon ministère, d'un groupe chargé de s'occuper des télécommunications dans le Nord a pour but de s'assurer: premièrement, que les habitants des régions septentrionales soient consultés au sujet des projets de télécommunications et qu'ils participent à leur élaboration; deuxièmement, que les besoins en télécommunications du grand public, des gouvernements et des industries auxquelles le Nord offre un champ d'activité, soient bien compris; en troisième lieu, que la mise en oeuvre des services approuvés se poursuive activement en collaboration avec le gouvernement des territoires et les exploitants de télécommunications; enfin, que la formation des jeunes de ces régions soit encouragée dans le domaine des télécommunications. Le ministre ouvrira l'an prochain à Yellowknife un bureau permanent qui aura pour mission de veiller à ce que ces projets correspondent aux désirs des habitants. Nous espérons pouvoir offrir aux populations du Nord la possibilité de contribuer au développement et à l'exploitation des télécommunications dans leur région.

"Au début d'octobre 1962, je rendis visite à John F. Kennedy. Il évoqua le danger que constitueraient des bases de fusées dirigées contre les Etats-Unis. J'avais l'impression que le risque d'une erreur de calcul n'était pas exclu; des troupes étaient concentrées autour de Berlin. Lorsque le Président prononça, dans la nuit du 23 octobre, son grave discours sur Cuba, il évoqua à deux reprises les liens avec Berlin.

(Robert Stanbury, ministre des communications, devant les diplômés de Shaw College, Toronto, 16 octobre 1970).

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

Entre la démocratie de Bourassa et celle du Front commun

par MARC BÉLANGER, professeur

Au lendemain du conflit de travail qui a secoué et secoue encore le Québec, il importe de se demander quel type de société nous voulons.

Vu par en-dedans, comme syndiqué de la base, c'est à cette interrogation que nous tâcherons de répondre, en nous efforçant de bien lire l'échiquier social qui est notre présentement.

On rappelait, dernièrement, que le code du travail du Québec, tel qu'actuellement rédigé, place l'employeur et l'employé dans un rapport de force. Cette constatation nous oblige d'affirmer que lorsque dans une société la seule dialectique qui peut exister est une de force, cette société et une société de lous.

Victoire ou défaite?

Il y a quelque chose de profond qui vient de changer au pays du Québec. Cette grève de tout le secteur public et parapublic, ponctuée finalement par le bill 19, semble avoir été l'occasion d'une claque magistrale administrée au syndicalisme. Les témoins de la rue ont braillé leur joie: les "hot lines" de la radio en ont fait leur "hit parade". Vox populi, Vox Dei, on est les plus gros, on est ceux qui prennent le plus de place, dont on a raison. Voilà l'espèce de dogmatisme qu'on nous a servi.

Pourtant, si l'on considère que le mouvement syndical apparaît, en tant que groupe intermédiaire, comme étant un mécanisme privilégié dans une société démocratique moderne, force nous est alors de reconnaître que c'est la démocratie qui a mangé sa claque. Et si, d'aventures, on osait faire les funérailles du syndicalisme, il faudrait, alors, faire celles de la démocratie.

C'est pourquoi, à ce chapitre, parler de défaite du syndicalisme nous laisse à la bouche un goût plutôt aigre.

Le syndicalisme a trop mérité, dans notre société, pour qu'il subisse un tel sort. Il n'est que trop regrettable et que trop dommageable d'entendre tous les pompiers sociaux qui ont une tribune, de donner prise à tous les abatteurs du syndicalisme, "des unions", comme disent les gens.

Ces pompiers-pompistes, à force d'opposer les syndiqués aux non-syndiqués, traduisent l'inconscience la plus notoire face à un mécanisme social qui a su apporter d'ailleurs plus de justice et plus de respect pour l'ensemble de la collectivité. Rien ne se fait au bénéfice des syndiqués sans compromettre des retombées qui jaillissent sur l'ensemble des travailleurs.

Est-il possible de parler de victoire du syndicalisme, et, partant, de victoire de la démocratie?

La récente ronde nous laisse songeur.

Comme syndiqués, il est apparu, à la plupart d'entre nous difficile de croire en la démocratie de la société actuelle, telle que chapeauté par les récents gouvernements.

Rien n'a pu nous convaincre que la démocratie existait vraiment, si ce n'est la démocratie des corridors. Au niveau de l'institution, la démocratie nous semble difficilement décelable: l'organisme a beau être d'allure démocratique, il y a tant d'intérêts qui semblent s'infiltrer à tous les échelons de l'appareil politique! — Trois fois, au cours du débat L'Allier-Pépin, à la télévision, le leader syndical a cloué le ministre: "Votre gouvernement est à la remorque des grands intérêts financiers". Trois fois, le ministre a été incapable d'un quelconque rebondissement.

On a rappelé le côté excessif et par trop rapide de ces fameux jugements relatifs aux outrages au tribunal — sans user du recul du temps qui eût pu, seul, permettre de faire la part des choses — pour ne pas tiquer face à ces grossières entorses à la démocratie, et pour ne pas deviner qu'il y a du loup là-dedans qui se lèche les babines. Toute l'affaire de cet acte politico-judiciaire ravivait en nous l'image de l'adolescent de quatorze ans qui se bombe le torse, pensant, ainsi, projeter l'image de l'homme adulte et de sa virilité.

Au fond, il ne fallait s'attendre à rien d'autre de ce gouvernement. Il est malheureux de le dire, ce gouvernement est, trop souvent, un gouvernement d'images. Eût-il pu seulement être pensable qu'on en arrive à demander à un ministre, payé à "très bon rattrapage", de faire des commerciaux du genre "soyons réalistes"?

Triste réalité! Lorsque la démocratie est d'abord, une affaire "d'air démocratique", lorsque la démocratie est, avant tout, une affaire de publicité, c'est le mot "gouverner" est littéralement prostitué. Des gouvernants, qui font ce jeu,

gouvernement, alors, à la Martha Adams ou à la Louise.

La démocratie du mouvement syndical

Le syndicat couche-t-il dans un lit jumelé à celui des puissants? Dans un effort de recherche honnête, il faut poser la question.

Dans un camp comme dans l'autre, on y trouve des arrivistes et des gens peu personnels. Certes, il y a encore quelques leaders syndicaux, amis des pauvres. Il semble qu'ils soient peu nombreux.

Quand on parle de syndicalisme, il faut voir le syndicalisme en tant qu'institution de promotion sociale, soit le syndicalisme doctrinal, et voir le syndicalisme de stratégie, soit le syndicalisme en action conflictuelle.

C'est le second syndicalisme qui, évidemment, nous permet toujours d'en prendre la mesure.

Alors que le syndicalisme doctrinal, selon son étymologie "sun-dike" ("avec et pour la justice"), s'est rangé du côté des petits, le syndicalisme en stratégie n'a pas toujours cure des petits, actuellement.

Alors qu'au niveau de l'institution le syndicalisme est démocratique et féru de liberté, au niveau de la stratégie, dans les corridors, il fait facilement fi de la démocratie et de la liberté. Je n'en voudrais comme exemple que pi-ger certains faits survenus au cours de la dernière grève.

Parti du même principe de publicité — qu'on appelle, suavement, la sensibilisation du public à notre cause — que le gouvernement, et voulant sensibiliser le gouvernement à notre cause en le harcelant au bout des orielts, le syndicalisme ne craint pas, pour ce faire, de s'attaquer aux petits.

Ainsi, on n'a pas craint, chez nous, de bloquer la transcanadienne pendant deux heures. On s'est fait loup. On disait: on veut bloquer les remorques, "les vans", pour que le Gros — souteneur du gouvernement — soit puni. On faisait, alors, du globalisme et du totalitarisme. On oubliait également, que le petit doit produire, et lorsque la production est diminuée c'est son habitet qui est mise en cause, et il lui appartient de se justifier. Et puis, quand même, il n'y a pas que des remorques sur la transcanadienne!

Drôle de syndicalisme, drôle de caporalisme! J'ai voulu signaler le fait — post factum — à notre syndicat local pour qu'on en arrive à une auto-critique honnête. Pour ce faire, comme on me demandait de faire un papier pour notre feuille quotidienne, je le soulignai. Résultat: la censure syndicale

Si, au niveau de l'institution, le syndicalisme se veut promoteur de liberté, en état d'action conflictuelle il ne peut que nous laisser songeur.

Ceux qui ne savent que conjuguer "je mao, tu mao, il mao" et, frémissant comme une chatte, que miauler leur

"camarade", nous laissent perplexes sur "leur" syndicalisme.

Le coup du Bill 19

Le bill 19 a été très dur pour le syndicalisme. En partie, pour ne pas avoir pris la troisième voie, les syndicats se sont attirés.

Lorsqu'il fut question de vote sur ce bill, il est vrai qu'il fallut faire les choses vite. N'empêche que nos représentants syndicaux ne surent que dire: on nous a recommandé de dire non; courage; ne lâchons pas.

Rien qui nous permit d'intégrer la nouvelle problématique apportée par ce bill. Le droit de parole était limité à deux minutes: le temps, quoi, que de lancer des slogans.

Encore une fois, le temps pressait. N'empêche que c'est bête. N'empêche que ce vote était très mal situé.

Ce bill, en tant que matraque de la négociation, en tant que blocage de nos aspirations, n'était pas acceptable. On ne pouvait qu'y dire: non.

Mais ce non pouvait dire autre chose. Que l'on comprenne bien.

Alors que le combat se livrait au sein de notre système politique actuel, et qu'en cause se trouvait un patron avec ses employés, d'un coup il devenait nettement et globalement politique. Une nouvelle carte était jouée. C'était maintenant pour les travailleurs un tout autre nouveau conflit: un gouvernement d'autorité aux prises avec des "gouvernés".

En effet, une nouvelle mécanique des actes et des événements nous faisait, ipso facto, basculer dans une nouvelle perspective. Ce n'était plus seulement une convention de travail que l'on cherchait à négocier, mais ça devenait une société qu'on nous demandait de négocier.

Alors le choix était: ou bien on accepte globalement la société actuelle en essayant de la corriger, ou bien on refuse globalement la société, avec comme conséquence diverses hypothèses de lancée à la révolte systématisée, ou de nouvelles élections, ou de...

Et le syndicalisme était perdant. Le syndicalisme, ça n'existe pas dans un état totalitaire, qu'il soit capitaliste ou socialiste. C'est drôle ce que les choses peuvent se faire vite et entraîner brutalement la chute d'une société!

Le vrai défi

S'il est vrai que le syndicalisme a obtenu ses lettres de noblesse en dépit d'un pouvoir législatif et de sa force policière — bref, qu'il fut d'abord illégal avant de devenir légal — il n'en reste pas moins qu'il a su gagner cette légalité à cause de sa légitimité, et, parce que, sociologiquement parlant, il a su s'ajuster à l'âme d'un peuple et il a su s'appuyer sur diverses institutions qui avaient un prestige moral, une garantie d'authenticité et une voix. Il a su obtenir un consensus du peuple. Il a su prouver aux petits qu'il les défendait, qu'il les servait. C'est là sa force.

Raymond LEMIEUX
Longueuil, le 11 mai 1972

lettres au DEVOIR

Le chantage d'une pédiatre

Je tiens à porter à l'attention des lecteurs de ce journal, un incident qui m'a laissé complètement médusé, tellement son caractère violent ne me laissait prévoir qu'il fut même possible le cas échéant.

Deux jours après le ralliement monstre du Parti Québécois au forum de Montréal, je me présente avec mon fils aîné au bureau d'une pédiatre connue, attachée à Ste-Justine et à Charles-Lemoyne. Depuis le soir mémorable du forum, je porte épinglés sur mon veston deux macarons qui étaient vendus à la porte de l'enceinte en guise de laissez-passer et sur lesquels sont inscrits deux courtes phrases: "On veut le Québec!" "On va l'avoir!"

Cette dame que j'estime beaucoup pour sa compétence et son dévouement, m'enjoint, après m'avoir fait passer dans le cabinet de consultations, de faire un choix dont je ne comprends pas encore le bien-fondé, quatre jours après l'incident, à savoir: enlever mes macarons ou repartir avec mon fils sans qu'elle ne l'ait vu. L'enfant de 6 ans en l'occurrence souffre d'une infection grave à l'oreille droite (perforation du tympan, etc.) et s'est plaint sans arrêt depuis 24 heures de vives douleurs.

Ce qui m'arrive alors me semble n'avoir aucun rapport avec un service professionnel de cet ordre. Toute considération d'ordre idéologique passe après ce droit fondamental à la santé qui m'appartient la raison d'être même de la profession médicale. Le chantage exercé alors par le praticien en question sur la santé de mon fils me paraît inacceptable du strict point de vue "conscience professionnelle".

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis rapidement passé par tous les états. Au départ, j'ai pris la remarque à la légère. Après avoir vu deux autres patients défilés sous mon nez, alors que j'étais déjà dans le cabinet d'examen, j'ai compris que ce n'était pas drôle du tout, surtout qu'après chaque patient, elle entr'ouvrait la porte pour me demander si j'avais choisi. Avant jugé que la santé de mon fils était plus importante que toute position

idéologique, j'ai enlevé mes macarons afin que l'on puisse procéder à l'examen. De toute façon, l'enfant n'avait rien à voir avec nos divergences politiques dont il risquait de faire les frais.

La question que je me pose est la suivante: jusqu'où l'intériorité peut-elle conduire? Je me mets dès lors à rêver au projet de loi qui doit réviser le code des professions. L'état à l'obligation à mon sens de soustraire ses sujets aux abus de pouvoirs de ceux qui détiennent, de par leur statut, une position privilégiée. S'ils peuvent user de contrainte physique dans certains cas au gré de leur fantaisie, (les mêmes personnes préfèrent juger entre pairs leurs infractions), il importe que celui qui écope des retombées d'une telle mesquinerie puisse être à même de faire valoir ses droits.

Un détail, en terminant, qui a peut-être son importance: c'est que je n'avais pas soufflé mot de politique avant de subir l'agression que je viens de décrire.

propos d'actualité

Les politiciens et hommes d'affaires du Canada étaient convaincus que la "relation unique" existant entre le Canada et les Etats-Unis permettrait de développer librement le commerce entre les deux pays sans risque "d'accidents" de ce genre. Les politiciens et industriels américains le pensaient probablement aussi. Cette conviction est maintenant remise en question.

(Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, Montebello, 18 octobre 1971).

"L'histoire nous montre que les Canadiens français n'ont pas vraiment cru à la démocratie pour eux-mêmes et que les Canadiens anglais ne l'ont vraiment pas voulue pour les autres. Tels sont les fondements sur lesquels les deux groupes ethniques ont eu l'absurdité de prétendre édifier des formes

démocratiques de gouvernement. Il n'est pas surprenant dès lors que la structure qui en est résultée ait été peu consistante."

Pierre Elliott Trudeau, "Le fédéralisme et la société canadienne-française", Editions HMH, p. 107.

"A l'instar de l'homme de tous les temps, notre contemporain est souvent déchiré entre le désir de reconnaître effectivement le caractère aberrant de la violence et la tentation de lui accorder

une respectabilité quand elle est mise au service d'une communauté fraternelle, d'une patrie ou de la justice.

(Lettre des évêques catholiques du Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération, 7 avril 1967).

Il se pourrait, et je l'espère, que les actuelles difficultés commerciales entre le Canada et les Etats-Unis ne soient pas permanentes et proviennent surtout d'un conflit temporaire entre les intérêts multilatéraux et bilatéraux des Etats-Unis; on pourrait dire qu'il s'agit d'un petit court-circuit qui sera rapidement réparé. Mais même dans ce cas, les choses ne seront plus comme auparavant. Pour le meilleur ou pour le pire, les Canadiens et les Américains ne se feront plus une confiance aveugle. Les Canadiens devront travailler encore plus fort à la diversification du commerce et de l'industrie afin de diminuer le degré de vulnérabilité de leur économie.

(D.F. Parkhill, sous-ministre des communications (Ottawa), au Conseil inter-gouvernemental pour l'informatique, Rome, 20 octobre 1971).

FAITES LIRE DANS VOS MAINS
(SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE)
APPELEZ.

NOUVEAU CHIROMANCIEN

VENANT DE L'ANGLETERRE

Une Soirée Inoubliable!

Restaurant Maharajah

2124 rue Drummond, Montréal 107.
844-5702

(PERMIS COMPLET)
OUVERT TOUTS LES JOURS.

34

ECRITS DU CANADA FRANÇAIS

Distribution: ÉDITIONS H.M.H.
380 ouest, rue Craig, Montréal/849-6381

Anthologie

ALBERT PELLETIER (1895-1971)
Introduction de Lucien Parizeau
Souvenirs et Témoignages
Carquois — Egrappages (1933)
Les Idées (1935-1939)
Sur quelques livres

Récit

Thérèse Renaud
Récit d'une errance

Poèmes

Pierre Laberge
La fête

Texte ancien

Le rougisme en Canada: ses idées religieuses, ses principes sociaux et ses tendances anti-canadiennes.
Présenté par Yvon-André Lacroix

Le volume: \$3.00 / Abonnement à 4 volumes: \$10.00

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heure de tombée.

LAMONTAGNE Marguerite Donaldson subitement le 19 mai 1972, est décédée. Marguerite Donaldson. Elle était l'épouse de Gérard Lamontagne. Mère de Pierre et de Guy. Une funéraille privée aura lieu à la Chapelle de la Maison Funéraire Wray-Walton-Wray, 1234 de la Montagne, lundi le 22 mai à 2:00 p.m. Inhumation au Cimetière de la Côte-des-Neiges.

RINFRET Colette Mlle. A Boucherville, le 18 mai 1972 à l'âge de 50 ans, est décédée. Mlle Colette Rinfret, fille de feu Edmond Rinfret et de feu Juliette Mayer, demeurant à 1001 De Kinston, Boucherville. Elle laisse dans le deuil Mme Simone Rinfret, ses sœurs: Denise (Mme Fernand Dagenais), Micheline (Mme Pierre Sanche), Suzanne (Mme Guy Corbin), Francine (Mme J. J. De-Rouin); ses frères: Yves (époux de Thérèse Désy), Jacques (époux de Madeleine Désy) et Jean (époux de Marie Huot). Les funérailles auront lieu lundi le 22 mai. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire E. Tétrault et Fils et E. Charron, no 27 rue de Laperrière, Boucherville, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Sébastien où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière du même endroit pour la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INSTALLATION DE GOUTIÈRES HO-DO

ÉMAILLÉS • CUIVRE
GALVANISÉS • ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMÉS GRATUITS

MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL Inc.

Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO" spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

cim **ENTRAÎNEMENT INTENSIF À L'ANIMATION**

Programme d'été

SESSION	DATE
EIA I	4 et 5 juillet 1972
EIA II	4 et 5 juillet 1972
EIA I	6 et 7 juillet 1972
EIA II	6 et 7 juillet 1972
EIA I	8 et 9 juillet 1972
EIA II	8 et 9 juillet 1972
EIA I	10 et 11 juillet 1972
EIA II	10 et 11 juillet 1972
EIA I	12 et 13 juillet 1972
EIA II	12 et 13 juillet 1972
EIA I	19 et 20 août 1972
EIA II	19 et 20 août 1972
EIA I	21 et 22 août 1972
EIA II	21 et 22 août 1972

OBJECTIFS:

EIA I — favoriser la prise de conscience des caractéristiques de son style d'animation

EIA II — s'entraîner à la méthode d'animation non-directive sur le contenu et directive sur la procédure

Dépliant envoyé sur demande

Toutes ces sessions auront lieu au :

Centre Interdisciplinaire de Montréal
5055, avenue Gatineau
Montréal 247
Téléphone : (514) 735-6595 (poste 36)

Christofle

La marque d'argenterie mondiale reconnue. En exclusivité chez Lucas.

Illustré: le modèle "Marly". Couvert de 6 pièces, \$43.

LUCAS

1476, Sherbrooke, ouest, et Westmount Square
Stationnement gratuit

Une protestation auprès de l'OIT

Ottawa pourrait être invité à désavouer la loi 19

QUEBEC (par Michel Roy) — La Confédération mondiale du travail, dont le secrétaire général, M. Jean Brück, accompli à Québec une mission d'information, a déposé auprès de l'Organisation internationale du travail, à Genève, une plainte contre le gouvernement fédéral du Canada qu'il tient responsable de la Loi 19, jugée incompatible et contraire à la convention internationale no 87 concernant la liberté syndicale, convention ratifiée le mois dernier par Ottawa.

Le Comité de la liberté syndicale de l'OIT sera saisi de la plainte à la fin du mois. Après examen, a dit M. Brück, l'Organisation peut inviter le gouvernement du Canada à faire respecter la convention 87, donc à faire annuler les dispositions légales qui sont en contradiction avec une convention sur la liberté syndicale, même si ces dispositions légales sont le fait du gouvernement et du Parlement d'une province.

A la limite, si le gouvernement central devait donner suite à une telle invitation émanant d'une institution des Nations Unies, il serait forcé de recourir au droit de désaveu, prévu par la Constitution mais rarement invoqué.

M. Brück a déjà adressé un télégramme dans la soirée de jeudi, d'abord à M. O'Connell, ministre fédéral du travail, puis à M. Bourassa. Au premier il demande de confirmer si les gouvernements provinciaux, le Québec en particulier, ont exprimé un accord préalable sur la ratification de la convention internationale no 87 et s'ils sont, par conséquent, liés par cette ratification. Au second, il signale que M. Marcel Pepin, emprisonné à Orsainville, est vice-président de la Confédération mondiale du travail et que plusieurs des mesures adoptées par son gouvernement dans la crise actuelle "violent certaines libertés fondamentales". Il demande au premier ministre du Québec de le recevoir, en compagnie de M. Raymond Parent, secrétaire général de la CSN, avant son départ pour Bruxelles, prévu pour ce soir.

Le Cabinet du premier ministre a fait savoir que le télégramme de M. Brück, reçu dans la nuit de jeudi à vendredi, n'a été porté à la connaissance de M. Bourassa qu'hier matin. Le premier ministre, dans une réponse communiquée en début d'après-midi au secrétaire gé-

néral de la CMT, précise qu'il ne peut le rencontrer en fin de semaine en raison de son programme chargé mais qu'il lui fera plaisir de le recevoir au cours de la journée de mardi, 23 mai. Attendu en Belgique, M. Brück a fait savoir hier soir qu'il ne pouvait se libérer de son départ. Il ne verra donc pas M. Bourassa.

Consultés par les journalistes, les conseillers du premier ministre se disent convaincus que le Québec n'est pas lié par la convention no 87 ratifiée par Ottawa, ainsi que l'atteste, selon eux, un jugement du Conseil privé qui, en 1937, donnait raison à la Colombie-Britannique contre le gouvernement central au sujet d'une loi provinciale qui allait à l'encontre d'une convention internationale sur le travail à laquelle Ottawa avait souscrit.

M. Brück a d'autre part eu des entretiens avec MM. Pepin et Louis Laberge au parloir d'Orsainville, entretiens qui se sont déroulés en présence d'un fonctionnaire de l'administration des établissements de détention. Avant de gagner Montréal aujourd'hui, il avait bon espoir de rencontrer les cadres syndicaux qu'il

n'a pu voir la veille, en particulier les militantes détenues à la prison des femmes du Boulevard Saint-Cyrille.

Depuis son arrivée au Québec, il a quelques jours, le secrétaire général de la CMT a recueilli, principalement dans les milieux syndicaux, tous les faits susceptibles de compléter son dossier sur la Loi 19, les injonctions, les procédures judiciaires, les emprisonnements, les diverses mesures prises par le gouvernement, les négociations, l'état des services dans les hôpitaux au cours des débrayages.

Tous ces faits et renseignements a-t-il dit, ont seulement contribué à accentuer la réaction d'indignation et de stupéfaction qui fut celle de la Confédération lorsqu'elle apprit, de Bruxelles, les premiers événements de la crise. La CMT, qui regroupe 20 millions de syndiqués dans 82 pays, est "non alignée politiquement", mais son inspiration, précise M. Brück, est "démocratique, socialiste et humanitaire", contrairement à la Fédération mondiale des syndicats, qui est d'obédience communiste, et à la Confédération internationale des syndicats libres, à tendance social-démocrate, qui regroupe notamment les

grandes centrales nord-américaines (FATCIO et CTC).

Les mesures adoptées au Québec, a encore dit M. Brück, sont presque sans précédent dans les pays occidentaux. Certes, il arrive que la liberté syndicale soit brisée dans certains pays d'Afrique et d'Amérique latine, mais "jamais nous ne pensions que des choses pareilles pourraient se produire au Canada dont la tradition de fair-play est pourtant bien établie".

Dans tout pays de l'Europe occidentale, une telle loi, suivie des autres mesures, notamment l'emprisonnement des leaders syndicaux, aurait aussi tôt entraîné des grèves générales, a dit le représentant de la CMT qui "comprend très bien les réactions très vives des travailleurs québécois devant des mesures qui enlèvent aux travailleurs et aux syndicats le droit de négociation et le droit de grève".

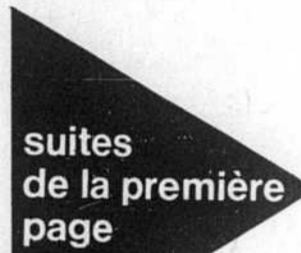
"En somme, on vide la liberté syndicale de sa substance". C'est pourquoi la Loi 19, de même que l'incarcération des présidents, sont dérogatoires à la convention internationale no 87, adop-

tée à la conférence générale de l'OIT, à San Francisco, le 10 juillet 1948 (1948), a conclu M. Brück.

Invité à dire ce qui pourrait se produire si le gouvernement fédéral ne donnait pas suite à l'invitation éventuelle de l'OIT de "faire respecter" la convention relative à la liberté syndicale, le secrétaire général de la CMT répond que, en dernier ressort, "la parole est aux travailleurs." Ordinairement, dans 90% des cas, les interventions de l'OIT (qui reçoit de 25 à 30 plaintes par année) sont suivies d'un rétablissement de la situation.

Entre-temps, le secrétariat général de la CMT a saisi toutes ses affiliées à travers le monde du dossier de cette affaire et de nouvelles protestations sont prévues. Déjà, la Confédération générale des travailleurs de France a protesté auprès du gouvernement québécois.

Si les trois présidents et les 33 autres syndiqués peuvent quitter la prison aujourd'hui et reprendre les négociations, a souligné M. Brück, il est certain que la situation à nos yeux serait sensiblement différente.



suites de la première page

LES TROIS LEADERS

à réviser cette orientation.

Dans le cas particulier de M. Pepin, il est certain que sa présence à la tête de la CSN, à l'heure où cette centrale est profondément déchirée, servirait "l'intérêt supérieur du mouvement syndical".

S'ils refusent de se prononcer officiellement, les représentants du Front commun, réunis dans un motel de Sainte-Foy, manifestent cependant la vive inquiétude que leur inspire la tournure éventuelle des réactions appréhendées dans l'ensemble du mouvement.

A trop vouloir exploiter la prétendue faiblesse des syndicats, confie l'un d'entre eux, le gouvernement, qui se retranche derrière un juridisme excessif, risque de commettre une erreur monumentale, coûteuse pour la société tout entière. Il eût certainement été possible, avec un peu plus de bonne volonté, précise-t-on de faire en sorte que les 36 prisonniers soient libérés aux conditions déterminées par le directeur général des établissements de détention.

On redoute les conséquences des délais annoncés par M. Choquette: débrayages spontanés, manifestations, mouvements de colère, etc., qui viendraient compromettre la reprise des discussions et le règlement négocié que souhaite et auquel se prépare M. Cournoyer.

Pourtant, les mieux informés d'entre les militants du Front reconnaissent que l'application indistincte de la loi de la probation à 36 prisonniers (dont les statuts varient beaucoup) suscite d'évidentes complications. Ils admettent même qu'il eût été sans doute préférable, malgré la nécessaire solidarité syndicale, que les trois présidents consentent à quitter seule la prison d'Orsainville, avec l'assurance que le sort de leurs camarades serait étudié avec diligence dans les jours prochains.

Soucieux lui aussi d'éviter une reprise de l'agitation sociale, M. Cournoyer a dépêché hier soir deux émissaires auprès des dirigeants du Front commun. Il aura voulu ainsi rassurer les Syndicats, tout au moins quant à sa bonne volonté au plan des négociations. Un communiqué, diffusé en soirée, en fait foi.

Le ministre du travail et de la fonction publique annonce la constitution d'une équipe de négociateurs patronaux entièrement nouvelle. Elle sera composée à la table centrale de MM. Régent Larouche, spécialiste en relations de travail; Yves Gérard, actuaire; et Robert Belisle, directeur général de la régionale de Chamby.

M. Roch Bolduc, sous-ministre de la fonction publique, n'interviendra plus dans les négociations. Et M. Reynold Langlois, qui était le premier porte-parole de la partie patronale à la table centrale, a remis sa démission au ministre.

Enfin, M. Cournoyer a donné à la partie syndicale des assurances qui autorisent le Front commun à penser qu'un sérieux déblocage devrait se produire, non pas seulement à la table centrale, mais aussi aux 15 tables sectorielles dès que reprendront les pourparlers.

Les attitudes prises par les parlementaires libéraux, réunis en caucus dans la nuit de jeudi à vendredi, ne semblent pas avoir contribué à la sérénité du gouvernement dans cette dernière phase de la crise. Une très large fraction du groupe ministériel considère en effet que M. Choquette, loin de se montrer trop formaliste comme on le lui reproche à l'extérieur, fait preuve d'une diligence excessive envers les prisonniers syndicaux.

Pour plusieurs députés libéraux, le gouvernement doit tenir aux syndicats la dragée haute, se montrer inflexible et, surtout, remettre à leur place les dirigeants du Front commun, c'est-à-dire en prison. Cette position du caucus, qui reflète dans une certaine mesure un large courant de l'opinion publique, ne retiendrait pas indûment l'attention si elle n'avait une aussi grande influence sur le gouvernement et son chef.

PAS D'ÉLECTIONS

touchant l'agriculture, l'habitation et le travail devront faire l'objet d'un débat aux Communes.

M. Trudeau a dit encore qu'il n'était pas de coutume au Canada de tenir des élections l'été et que cela cause des problèmes majeurs pour les vacanciers.

Aux Communes, hier matin, M. Trudeau s'est entretenu avec ses voisins de banc, le leader du gouvernement M. Allan Maceachen, et le co-président de la campagne électorale pour le parti libéral, M. Robert Andras, les journalistes en ont déduit que le premier ministre s'appretait à annoncer le déclenchement des élections.

Hormis une allusion de M. Trudeau à l'absence aux Communes de plusieurs leaders conservateurs, dont M. Stanfield, qui se trouvait en tournée en Ontario, la question des élections n'a pas autrement été évoquée.

Le premier ministre a pu prendre sa décision définitive après la réunion du Conseil des ministres qui s'est tenue jeudi soir.

Il a pu faire connaître cette décision au Conseil des ministres et au caucus général qui se sont réunis hier matin.

Les porte-parole des partis de l'opposition ont bien accueilli cette nouvelle.

Le conservateur Gerald Baldwin a dit quant à lui que son parti était prêt pour des élections au mois de juillet mais qu'en définitive une élection à l'automne était peut-être préférable.

Le leader néo-démocrate, M. David Lewis, de son côté, a dit que si M. Trudeau a décidé de reporter les élections à l'automne c'est seulement parce qu'il a senti qu'un scrutin plus rapproché ne serait pas bon pour lui.

Hier, le Sénat a adopté les deux lois augmentant les pensions de vieillesse et les pensions aux anciens combattants. On sait que l'adoption rapide de ces deux mesures avait accablé les rumeurs d'élections hâtives.

Aux Communes même les députés ont abordé l'étude en deuxième lecture du projet de loi sur les dépenses électo-

BELL CANADA

diaire d'une opératrice dans un rayon de 30 milles, et enfin, un montant minimum de 10 cents pour tout appel interurbain. Cette augmentation tarifaire apportera alors 11.2 millions de plus à Bell Canada.

Augmentation d'environ 20% des frais de services de la Bell, qui lui vaudra environ \$6.8 millions par année. La direction de l'entreprise avait déclaré un relèvement d'un tiers, ce qui lui aurait procuré environ \$11 millions.

Diverses augmentations, d'une "valeur" globale de \$4.4 millions, sur les circuits intercircuits, les appels zénith, les services de transmission de données, les taux applicables aux messages, les taux de location du télétype TWX et autres équipements.

Restructuration tarifaire

La décision annoncée hier par la Commission canadienne des transports autorise aussi Bell Canada à procéder à une restructuration de ses tarifs. Cette restructuration sera particulièrement avantageuse pour les abonnés des zones périphériques (essentiellement les banlieues éloignées) de certaines régions métropolitaines, dont celles de Montréal, Québec, Toronto et Windsor.

"Les groupes tarifaires, précise le communiqué émis hier par la Commission, sont établis selon le principe qui veut que les frais de service téléphonique soient basés sur la valeur de service offert. Par exemple, un abonné, dont le tarif mensuel de base lui permet de rejoindre 50,000 téléphones sans frais d'interurbain devrait payer plus qu'un abonné qui n'a accès qu'à 10,000 téléphones, du fait qu'il habite une région moins peuplée où il s'y trouve moins de circoscriptions."

La décision rendue hier par la Commission autorise Bell Canada à modifier le système rigide en vigueur actuellement, selon lequel les abonnés des zones périphériques doivent payer des tarifs plus élevés que ceux des zones centre-ville auxquelles ils sont reliés. "Bell Canada, poursuit le communiqué, pourra maintenant adapter son service de régions avoisinantes de manière à les faire bénéficier d'un service régional sans frais d'interurbain si elles le désirent." En courte période, cette restructuration tarifaire entraînera pour la Société une perte de revenus d'environ \$2.3 millions, perte qu'elle croit pouvoir recouvrer dans les années à venir, grâce au taux de croissance du système téléphonique et à l'amélioration du plan de service régional sans frais d'interurbain.

En vertu de cette restructuration, les abonnés du centre-ville de Montréal et de Toronto devront assumer le plein fardeau de l'accroissement de 5% des

tarifs mensuels de base. Tandis que ceux des zones périphériques de ces régions métropolitaines n'en assumeront qu'une partie et verront parfois leur tarif de base réduit.

À Québec et à Windsor, l'effet combiné de la restructuration et de l'augmentation tarifaire s'étalera en trois étapes. Dans la vieille capitale, par exemple, l'augmentation de première étape sera de 40 cents par mois pour les lignes de résidence du centre-ville et de 1.05 par mois pour les lignes d'affaires dans la même zone. En revanche, dans la zone voisine de Sainte-Anne-de-Beaupré, les tarifs de résidents baisseront de 75 cents par mois.

UN COMLOT

lutte des syndiqués du secteur public.

M. Parent s'est présenté hier à la prison d'Orsainville et a précisé au téléphone qu'on lui avait refusé la permission de voir M. Marcel Pepin, président de la CSN, dont il voulait connaître le point de vue sur les événements qui affectent la centrale.

Les trois présidents incarcérés ont déclaré par ailleurs dans une lettre au directeur du Devoir que "seuls des raisons touchant l'intérêt supérieur du mouvement syndical" pourraient les amener à réviser leur décision de ne pas aller en appel. Certains observateurs se demandent si le conflit qui déchire la CSN peut être inclus dans ces raisons.

Les fédérations et conseils centraux qui ont publié des communiqués (on s'attend que d'autres posent le même geste) remarquent pour la plupart que l'action de dissidence intervient au moment où les travailleurs sont occupés à se "battre sur le terrain".

Le Conseil central de Montréal, dont le président est M. Michel Chartrand, convoque tous les délégués et les responsables de ses syndicats affiliés à une réunion d'urgence jeudi le 25 mai à 19h30 à l'auditorium de l'école Le Plateau, "pour aviser des mesures à prendre face au sabotage du conseil fédéral, du congrès de la CSN et de la CSN" par les trois membres dissidents de l'exécutif.

Le conseil central de Sorel presse tous ses syndicats affiliés, les autres conseils centraux de la CSN et les fédérations d'ignorer l'invitation "clandestine" des dissidents à la réunion du 22 mai qui n'est, précise-t-il, contraire aux statuts et règlements, sans caractère officiel et nuisible.

La Fédération nationale des services (55,000 employés d'hôpitaux) lance un appel à tous les groupes de la CSN pour qu'ils "résistent à cette tentative suicidaire" des dissidents et demande à ses propres syndicats de continuer à verser leurs cotisations à la CSN. "Nous sommes convaincus, précise le communiqué, que la droite réactionnaire ne peut mobiliser les forces vives de la Fédération".

La Fédération du commerce déclare qu'une "infime minorité d'ex-confères syndicaux (...) continue à tout mettre en oeuvre pour saboter le fantastique et puissant mouvement qu'on appelle CSN". Elle dit par ailleurs des trois dissidents de l'exécutif qu'ils sont "inspirés par un sentiment de panique et de peur hystérique".

La Fédération de la métallurgie, des mines et des produits chimiques rappelle que la constitution et les règlements de la CSN ont été décidés par les travailleurs du mouvement dans des assemblées démocratiques à tous les niveaux de décisions: le syndicat, le conseil central, la fédération, le conseil fédéral, le bureau fédéral et surtout le congrès, "autorité suprême du mouvement". L'exécutif et les permanents de la Fédération doivent se réunir ce week-end.

Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Jean-Paul Breuleux, déclare que "nonobstant quelques différends qui ont pu survenir entre son syndicat et la CSN, il se sent obligé de donner son appui total au président général de la CSN et condamne "toute tactique qui viserait à diviser la centrale".

La Fédération nationale des enseignants déclare par la voie de sa présidente, Mme Francine Lalonde, que "c'est un véritable crime syndical de provoquer" cette situation et que depuis leur déclaration du 21 avril en faveur du retour au travail des employés de l'Etat, les trois dissidents de l'exécutif "n'ont cessé de miner le Front commun". Chercher à diviser les travailleurs, affirme Mme Lalonde, c'est "faire objectivement le jeu des gouvernements, des grandes entreprises et de la rue Saint-Jacques".

La Fédération des employés de services publics signale que pendant que le président est en prison et que la CSN se bat contre le gouvernement, la CSN est minée de l'intérieur. "Ce qui se tramait dans l'ombre depuis un cer-

tains temps éclate, poursuit la Fédération qui appelle tous les syndiqués du mouvement à "agir tout de suite", avant le congrès de juin puisque les dissidents ne leur laissent pas le choix: il faut refuser toute participation à des réunions non officielles et exiger la tenue d'un conseil fédéral dont les trois dissidents de l'exécutif ne veulent plus parce qu'ils y sont minoritaires comme au congrès, conclut la Fédération par la voie de son directeur, M. Guy Beaudoin.

Le président de la Fédération des ingénieurs et cadres, M. Jean-Guy Rodrigue, tient à affirmer l'appui de son groupe à MM. Marcel Pepin et Raymond Parent ainsi qu'à "tous les autres qui oeuvrent dans le but de maintenir l'intégrité de la CSN". M. Rodrigue ajoute que "le coup de force des trois "D" n'a aucune chance de réussir" et que ses partisans seront vite isolés.

L'exécutif du Conseil central de Hull annonce qu'il n'assistera pas à l'assemblée "anticonstitutionnelle" du 22 mai et le Conseil central des Laurentides annonce une réunion d'urgence le même jour "pour prendre position sur l'attitude rétrograde et les machinations déguisées des dissidents. Le Syndicat des journalistes d'Ottawa, enfin, réaffirme sa fidélité à la constitution de la CSN.

LA DISSIDENCE

sur nos propres moyens" qui préconise une orientation anticapitaliste et socialiste.

De l'extérieur de la CSN, n'ont été cités que M. Jean-Guy Loranger, le ou l'un des auteurs de ce document de travail, ainsi que les journalistes.

MM. Dion et Carey se sont notamment indignés des huées qui ont accueilli M. Dalpé quand celui-ci voulut prendre la parole devant la Croix-du-Sacrifice à Québec, le jour où les trois présidents furent incarcérés.

M. Carey a précisé que la réunion des "150", lundi dernier, rassemblait des syndiqués du bâtiment et du bois, de la métallurgie, du textile, des pâtes et papiers, des hôpitaux et de plusieurs conseils centraux (Québec, Sherbrooke, Victoriaville, Drummondville, Rimouski, etc.).

M. Carey a ajouté qu'à la réunion à huis clos de lundi prochain, ne seront accueillis que les membres des syndicats invités et qu'il était préférable pour les autres de ne pas se présenter. M. Carey a nié d'autre part que sa fédération ait organisé le chahut qui a mis fin abruptement mercredi à la session du Conseil fédéral, assemblée souveraine de la CSN entre les congrès.

Quant à une nouvelle convocation du Conseil fédéral, M. Dion a déclaré qu'il était en faveur, "s'il peut se tenir". M. Carey s'est demandé si c'était possible dans les circonstances présentes; et M. Dorval a estimé que c'était inutile parce que c'est "trop pourri à la base".

M. Dion a donné plusieurs exemples de la "politique d'écoulement qui se pratique à la CSN depuis longtemps.

"Quelques-uns de ces exemples impliquent M. Marcel Pepin, président de la CSN, à qui M. Dion reproche d'avoir souvent pris devant ses confrères de l'exécutif des positions qui s'opposent à l'extérieur.

M. Dion déplore notamment l'attitude de M. Pepin lors de la réunion de l'exécutif tenue le jour de l'adoption de la loi 19. Un avocat invité par M. Pepin, relate M. Dion, a alors clairement indiqué que le silence de l'exécutif quant à un éventuel retour au travail équivaudrait aux yeux de la loi à approuver le défilé à la loi 19 et rendrait la CSN juridiquement responsable des conséquences, notamment des fortes amendes dont sont passibles contrevenants.

Première conférence tripartite des affaires urbaines à Toronto

HULL (PC) — La première conférence tripartite devant réunir des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux se tiendra à Toronto au milieu du mois de novembre.

Elle a été mise au point par le comité préparatoire intermédiaire par M. Ron Basford, ministre canadien chargé des affaires urbaines, Darcy McKeough, trésorier et ministre de l'économie et des affaires intergouvernementales de l'Ontario de Marcel D'Amour, maire de Hull et président de la Fédération canadienne des maires.

L'organisation de cette rencontre sans précédent fait suite à une recommandation de la dernière conférence des premiers ministres, en novembre 1971. M. D'Amour, dans un entretien avec

C'est pour "sauver" la CSN de cette situation, quitte à aborder en suite un à un les problèmes dont souffriraient les syndicats désireux malgré tout de passer outre à la loi, que l'exécutif a décidé majoritairement de recommander le retour au travail, a expliqué M. Dion.

Celui-ci s'étonne, dans ces circonstances, que M. Pepin n'ait pas soufflé mot de toute la réunion, pour ensuite se dissocier publiquement de l'exécutif et finalement prendre avec le Front commun la même décision dont il se dissociait quelques heures plus tôt. "C'était un piège contre nous", a conclu la-dessus M. Dion, qui se défend d'avoir cherché à "faire mal" aux syndiqués du secteur public comme on l'en accuse.

"Il faut que des gens partent, souligne enfin M. Dion, il y a des gens avec qui je ne peux plus travailler. Je suis d'abord pour sauver la centrale, sinon il faut bâtir à côté".

M. Carey, pour sa part, a dit que les travailleurs de la construction étaient contre les fronts communs avec d'autres centrales parce qu'ils "sont pris pour se battre" contre leurs affiliés sur les chantiers. J'ai déjà dit à un conseil fédéral, a observé M. Carey, qu'on s'en allait vers une fusion des centrales qui placeraient les travailleurs sous l'autorité des grandes centrales américaines: "Je veux garder la CSN différente des unions américaines", a-t-il conclu.

M. Dorval, quant à lui, souligne que les intellectuels s'emparent des congrès de la CSN pour les politiser, sans que les travailleurs, qui se laissent entraîner et en subissent ensuite les conséquences, ne puissent s'exprimer. Au Conseil fédéral ajoute-t-il, la base est représentée, mais d'autres personnes exécutent les décisions pour d'autres fins.

M. L'ALLIER

Suite de la page 3

tion franco-québécoise;

3 — on verra à améliorer les méthodes pédagogiques correspondant aux besoins des divers groupes de stagiaires;

4 — l'OFQJ soutiendra davantage ses stagiaires dans la diffusion de l'information qu'ils auront recueillis en France ou au Québec.

Les deux ministres sont d'accord pour recommander à leurs gouvernements respectifs une hausse substantielle des crédits consacrés à cet organisme paritaire — augmentation qui pourrait être si elle était agréée, de cinq ou dix pour cent.

Le Conseil se réunira fin septembre en Corse pour analyser un rapport commandé à l'ICEA (Institut Canadien d'éducation des Adultes) et portant sur les suites de ces échanges franco-québécois; l'enquête présentée en cours se fait selon un échantillonnage scientifique des stagiaires anciens et nouveaux et tiendra compte des remarques des conseillers de séjour.

Les données statistiques communiquées aux journalistes révèlent que 34% des stagiaires ont été, l'an dernier, des étudiants, l'Office s'efforçant d'atteindre les jeunes travailleurs et d'intéresser davantage les techniciens et les jeunes orientés vers la recherche. L'âge moyen du stagiaire était en 1971 de 24.3 ans; les jeunes provenaient de la région de Montréal dans une proportion de 37% tandis que la région de Québec obtenait 18% de ces stagiaires d'une durée moyenne de trois semaines.

Interrogé sur le sens de la référence faite à la "politique linguistique" du Québec, le ministre des communications

a précisé que l'office n'entend pas donner une dimension proprement linguistique à son programme mais qu'il importait d'offrir aux jeunes Québécois un aperçu d'une communauté culturelle où tout se déroule en français: travail, loisirs, etc. Dans son allocution de jeudi, M. L'Allier avait aussi déclaré: "C'est à Montréal que le fait français doit s'épanouir si le Québec veut continuer à apporter sa collaboration à la communauté francophone nord-américaine et internationale. C'est aussi à Montréal que la France peut jouer son rôle le plus déterminant et le plus éclatant pour aider le Québec à affirmer sa culture sur ce continent".

Même préoccupation chez M. Comiti qui se réjouit de l'importance acquise par la francophonie dans ces échanges bilatéraux. Le secrétaire d'Etat français chargé de la jeunesse, des loisirs et des sports estime que l'OFQJ est en bonne santé et qu'elle est en état d'autocritique que permanente, ce qui ne saurait engendrer un progrès constant. La dotation additionnelle de 200,000 Francs consentie par la France à l'Office en 71 n'est pas aussi élevée que M. Comiti l'aurait souhaité mais elle s'est assortie d'une réduction considérable des tarifs de transport aérien, est-il précisé.

Selon un communiqué de l'OFQJ, une enquête a révélé que près de 70% des Québécois bénéficiaires de stages ont acquis "des connaissances nouvelles dans leur secteur d'activité, tout en améliorant leur connaissance de la France". On dit aussi que 55% de ces jeunes Québécois ont réalisé un stage qui était en relation directe avec leurs activités professionnelles ou leurs études. 25% disent que leur stage était lié à des activités para-professionnelles ou professionnelles et 15 à 20% se préoccupaient particulièrement de découvrir la France.

Deux pour cent seulement des stagiaires québécois — ils sont environ 1,500 chaque année — se rendent en France — semblent avoir été profondément déçus de leur stage, 14% de ces stagiaires disent avoir pu comprendre mieux le Québec en accomplissant le stage.

Notons que les stagiaires et les ex-stagiaires peuvent collaborer à une publication: "Le journal des stages" et se joindre aux clubs des stagiaires qui tiennent parfois des colloques sur les expériences nouvelles à encourager ou sur l'optique à modifier, selon les cas, dans la préparation ou le déroulement de ces stages.

Ce fut un conseil d'administration fructueux et sans histoire, a opiné M. Comiti. De cette cinquième saison d'échanges qui s'amorce, M. L'Allier pense qu'elle servira à confirmer l'efficacité des mécanismes de fonctionnement et la qualité de la documentation mise à la disposition des Français et des Québécois.

Un Québécois sur deux qui en font la demande peuvent jouir de stages en France, selon M. Saint-Martin, préposé pour le Québec à la sélection des projets et des stagiaires. Près de 90% d'entre eux s'acquittent de l'engagement pris de rédiger un rapport au retour du séjour en territoire français.

En principe, tout Québécois est éligible à ces stages, même s'il n'a pas de français comme langue maternelle; c'est ainsi que Donato Paduano a pu se prévaloir d'un séjour de consultation auprès de l'Office des sports, en France.

travail, toutes tenues à huis clos.

La première serait une revue générale des problèmes et des défis résultant de la transformation du Canada de société rurale en société urbaine.

La seconde étudierait le rôle des trois niveaux de gouvernement dans la solution des problèmes et défis au cours de la première session et la troisième séance établirait une définition de mécanismes efficaces de coopération et de consultation intergouvernementales en vue d'apporter des remèdes aux problèmes municipaux.

Comme l'a expliqué, M. D'Amour, tout sera fonction, essentiellement, d'une nouvelle distribution de l'assiette fiscale afin de permettre aux municipalités de répondre à leurs besoins de plus en plus nombreux et pressants.

le monde de l'éducation

La CECM dessert moins de gens

La population du territoire desservi par la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a diminué de 71,812 entre 1966 et 1971.

C'est ce qui ressort d'une analyse, basée sur les résultats provisoires du recensement fédéral de 1971, faite par le Bureau de la recherche de la CECM.

De 1966 à 1971, la population de la ville de Montréal est passée de 1,293,701 à 1,197,753 (baisse de 7,41%) tandis que celle du territoire de la CECM est passé de 1,418,930 à 1,347,188.

En outre, on constate que cinq municipalités de l'île de Montréal ont vu leur population augmenter de plus de 10,000 personnes durant cette période. Il s'agit de Montréal-Nord (faisant partie du territoire de la CECM), Anjou, Saint-Léonard, LaSalle et Dollard-des-Ormeaux.

Par contre, quelques municipalités situées à la périphérie de la ville de Montréal, ont connu des diminutions sensibles de population. Mentionnons, entre autres, Westmount et Montréal-Ouest (toutes deux desservies par la CECM), Montréal-Est, Mont-Royal et Saint-Pierre.

Marianopolis devient un cegep

Dès septembre 1973, le collège Marianopolis, situé au 3647 de la rue Peel, deviendra cegep. Il s'agira du premier cegep privé de langue anglaise au Québec qui en compte déjà quelques-uns de langue française.

La collation des diplômes

M. Gaston Denis nommé à la DIGES

Le ministre de l'éducation vient d'annoncer la nomination de M. Gaston Denis au poste de directeur général de la Direction générale de l'enseignement supérieur (DIGES) au ministère de l'éducation.

Diplômé en sciences de l'École Polytechnique et du Massachusetts Institute of Technology, M. Denis fut professeur et doyen à la faculté des sciences appliquées de Sherbrooke.

Depuis mai 1970, il était directeur du service de développement à la DIGES.

À l'époque des doctorats honorifiques

Comme à l'accoutumée, les universités québécoises profiteront de leur collation annuelle des grades pour décerner de nombreux doctorats honorifiques.

Le 26 mai, l'université de Montréal décernera des doctorats honorifiques à MM. Gerhard Herzberg, physicien, Carlo Mastrini, metteur en scène, Maurice Chartré, homme d'affaires et Léon Lortie, historien.

De son côté, McGill décernera sept doctorats honorifiques lors des collations des grades du printemps. Les récipiendaires seront: le docteur Jean-Paul Lussier, doyen de la faculté de chirurgie dentaire à l'U de M; M. Lloyd M. Pidgeon, ancien directeur du département de métallurgie à l'université de Toronto; M. Arthur C. Neish, directeur du Laboratoire régional de l'Atlantique; M. Burt Bacharach, musicien et compositeur; Madame Sylvia Ostry, directrice de Statistique Canada; M. Robert L. McIntosh, doyen de la faculté des études avancées à Queen's University.

À l'université Bishop de Lennoxville, on décernera quatre doctorats honorifiques, le 27 mai: M. Claude Castonguay, actuaire de profession et ministre des affaires sociales; Mme Jeannine Beaubien, comédienne,

metteur en scène et directrice de théâtre; M. Galt MacDermot, compositeur et principal auteur de la comédie musicale "Hair"; M. J.W. McCubbin, professeur à Bishop depuis 1946 et doyen des sciences depuis 1967.

Par ailleurs, le professeur Jean-Ethier Blais, directeur du département de français à McGill et critique littéraire au quotidien Le Devoir, recevra un doctorat honorifique lors de la collation des grades de l'université Laurentienne à Sudbury.

Manifestation pour les "3" à Paris

PARIS (AFP) — A l'appel de l'Association générale des étudiants du Québec en France, un groupe d'une quarantaine de jeunes gens québécois brandissant des pancartes, un drapeau rouge et le drapeau des patriotes vert, blanc, rouge, emblème de la révolte de 1937, se sont massés hier après-midi devant la délégation générale du Québec.

Ils venaient affirmer leur solidarité avec les dirigeants syndicaux du Québec qui ont été arrêtés et condamnés la semaine dernière.

Donald MacDonald est réélu président du Congrès du travail

OTTAWA (PC) — M. Donald MacDonald a été réélu hier à la présidence du Congrès du travail du Canada, centrale syndicale regroupant environ 1,7 millions de membres.

Il a remporté une victoire facile par 651 voix contre 380 sur son unique adversaire, M. J.-K. Ball, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la Nouvelle-Écosse.

Seulement 1,031 délégués se sont prévalus de leur droit de vote même si 1,657 étaient inscrits hier cinquième journée des assises de la neuvième assemblée statutaire du CTC à Ottawa.

Les deux vice-présidents élus, MM. Joe Mottis et Jean Beaudry, ont été réélus par acclamation.

M. MacDonald, qui est âgé de 63 ans, a déjà annoncé qu'il en était à son dernier mandat comme président du CTC.

Actif depuis l'âge de 17 ans dans les milieux syndicaux, il était à 21 ans président de son syndicat des Mineurs unis d'Amérique, en Nouvelle-Écosse.

1,300 délégués attendus au congrès des Acadiens

Plus de 1,300 délégués et observateurs sont attendus à l'important congrès qui tiendra les francophones du Nouveau-Brunswick à Fredericton au cours de la fin de semaine.

La rencontre qui s'ouvrira cet après-midi et se poursuivra jusqu'à lundi après-midi se tiendra sur le campus de la New Brunswick University à Fredericton, capitale de la province et ville presque entièrement anglophone.

On attend plusieurs jeunes délégués de toutes les régions du Nouveau-Brunswick, parti-

culièrement des régions de Moncton et de Bathurst qui ont été secouées par de forts mouvements de contestation au cours de l'hiver.

Des représentants du Parti Acadien, qui vient de lancer son manifeste, participeront également au congrès où l'on se prononcera entre autres sur la question d'une association provinciale pour tous les francophones du Nouveau-Brunswick.

En plus de cette question d'une association provinciale qui reviendra dans chacun des ateliers, les participants discuteront des thèmes suivants: fonctionnarisme provincial, bilinguisme, union des provinces maritimes, participation politique, mass-media, économie, industrie-chômage, ministère provincial d'éducation et assimilation.

Des votes seront pris dans chacun des 70 ateliers de travail qui seront dirigés par autant d'animateurs spécialement préparés pour la circonstance.

Au cours de l'assemblée plénière qui se tiendra lundi après-midi, les congressistes seront appelés à se prononcer sur l'action à prendre en regard des recommandations votées en ateliers.

Le secrétaire d'Etat à Ottawa, M. Gérard Pelletier, prendra la parole lors de l'assemblée plénière et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a laissé entendre qu'il viendrait rencontrer les délégués, samedi ou dimanche soir.

On a organisé pour ces deux soirées un Gala de la chanson et une soirée dansante.

Décès du syndicaliste Frank Hall réputé négociateur des cheminots

Frank Hall, qui fut un temps le plus puissant leader syndical du Canada et qui bataille pour améliorer les salaires des cheminots, est décédé hier à Montréal à l'âge de 78 ans.

Négociateur principal des 18 syndicats des employés non itinérants des chemins de fer, Frank Hall en fit une véritable force unifiée et c'est lui qui, en 1950, déclencha une grève qui paralysa tout le pays.

Ce fut d'ailleurs la seule grève pendant qu'il présidait l'équipe de négociations, de 1947 à 1965.

En 1967, il abandonna tous ses postes: co-président du comité de négociations des cheminots, directeur canadien adjoint au président international de la Fraternité des employés de chemins de fer, de lignes aériennes et de navires, ainsi que des entreprises de manufacture.

Né le 21 juin 1893 à Norfolk, en Angleterre, Frank Hall adhéra au syndicalisme en 1918 en acceptant un emploi de vérificateur de fret, au Canadien Pacifique, à 37 cents l'heure, 10 heures par jour, six jours par semaine.

Chassé en 1948 du Congrès canadien des métiers et du travail pour avoir combattu des syndicats infiltrés par les communistes, il était réintégré dès l'année suivante, et c'est lui qui fit chasser du Congrès ces syndicats.

Plus tard, il a joué un rôle important dans la venue au Canada du Syndicat international des gens de mer, pour remplacer sur les Grands Lacs le Syndicat canadien des marins d'allégeance communiste.

Frank Hall n'a jamais caché sa préférence pour l'entreprise privée. Elle n'est pas parfaite, disait-il, mais elle est sûrement plus à l'avantage de nos industries et de nos travailleurs.

Mais lorsque les chemins de fer lui reprochaient de trop demander, ce qui se produisait presque chaque mois, il répondait que les cheminots ne doivent pas être traités en travailleurs de seconde zone pour subventionner le transport par voie ferrée.

La grève de 1950 mettait en jeu la semaine de 40 heures, et le syndicat a gagné. Onze ans après, devant la montée de l'automatisme, il exigea la sécurité d'emploi, et le principe

de sa position fut accepté.

Lorsqu'il entra au comité de négociations des non itinérants, en 1947, il fut le premier à convaincre les syndiqués qu'il fallait abolir les dissensions internes, créant ainsi le plus puissant syndicat au pays.

Au dîner qui lui fut offert lors de sa retraite, en 1967, on le considéra comme un des plus grands militants du syndicalisme, comme un maître de la stratégie.

En 1961, il accepta d'obéir à une loi interdisant pour six mois toute grève dans les chemins de fer. Comme certains le lui reprochaient, il fit savoir qu'il démissionnerait: les critiques se turent. A son avis, un syndicat n'a pas le droit d'être au-dessus de la loi, même lorsque la loi est idiote.

Quant à la politique syndicale, il en connaissait les risques. J'ai connu, rappelait-il, bien des dirigeants syndicaux qui ont été écartés dans une élection, malgré leur honnêteté, leur courage, leur sincérité.

Enfin, en 1963, ayant atteint l'âge de la retraite, 70 ans, dans le syndicat des employés de chemins de fer, on créa spécialement pour lui le poste de directeur adjoint.

Les hebdomadaires veulent une loi sur le secret professionnel

QUEBEC (PC) — Les hebdomadaires du Canada demandent qu'une loi de l'Assemblée nationale du Québec reconnaisse le secret professionnel du journaliste.

Cette recommandation est contenue dans le mémoire des hebdomadaires du Canada destiné à la commission parlementaire sur la liberté de presse, recommandation qu'elle a décidé de rendre publique devant le retard du gouvernement à faire siéger de nouveau cette commission.

Depuis, les hebdomadaires du Canada considèrent que le secret professionnel, s'il était accordé, devrait être soumis à plusieurs contrôles qui seraient assumés par le Conseil de presse du Québec dont la formation éventuelle a déjà fait l'objet d'accords entre les journalistes et les propriétaires d'entreprises de presse.

Ainsi, le secret professionnel ne pourrait être reconnu qu'aux journalistes détenant une carte de presse du Conseil de presse. Et les conditions d'émission de ces cartes comprendraient la nécessité

pour les journalistes de respecter le code d'éthique du Conseil.

En effet, selon le mémoire, c'est le Conseil de presse qui devrait émettre les cartes de presse à ceux dont la compétence aura été reconnue. Il pourrait toujours retirer cette carte au cas où un journaliste violerait le code d'éthique.

L'Association des hebdomadaires du Canada groupe la majorité des hebdomadaires régionaux et locaux du Québec.

CONSERVATOIRE LASSALLE

COURS D'ÉTÉ

26 JUIN - 28 JUILLET

Phonétique * Pose de voix * Lecture
Interprétation * Pratique oratoire

L'AMOUR DE LA LANGUE FRANÇAISE
EST LA SEULE CONDITION À L'INSCRIPTION

PROSPECTUS
861-4114

1290 rue St-Denis
523-2675

ACHETONS des obligations d'épargne du Québec

dès la première année

7%

d'intérêt

"ça n'vous dit rien ça?"

Les obligations d'épargne du Québec sont en vente en coupures de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000 avec un maximum de \$30,000 par personne, dans les banques, les caisses populaires, les sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières.

Elles rapportent 7% les trois premières années, 7 1/2% de la 4e à la 8e année inclusivement et 7 3/4% la 9e et la 10e année; à l'acheteur qui les conserve pendant 10 ans, elles donnent un rendement annuel moyen de 7,35%.

Seuls les résidents du Québec ont accès à ce mode de placement avantageux, sûr et à la portée de tous.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

SGMW

Admissions aux programmes d'études des 2e et 3e cycles pour la session d'été

Les étudiants intéressés par les programmes d'études des 2e et 3e cycles à l'Université Sir George Williams, et désireux de commencer les études dès la session d'été, doivent s'inscrire dès MAINTENANT.

L'Université accueille les étudiants gradués à temps complet et à temps partiel.

L'Université offre des programmes de 2e ou 3e cycle cet été dans les domaines suivants: anglais, génie, histoire, mathématiques, philosophie, sciences de l'administration, sciences de l'éducation, sciences religieuses.

L'Université offre de plus pendant la saison régulière des programmes en: beaux-arts, biologie, chimie, humanités, psychologie, sciences économiques, sociologie.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus dans le département offrant le programme sauf pour

- le génie, s'adresser au Secretary, Engineering Graduate Studies
- les humanités, s'adresser au Board of Graduate Studies
- les sciences de l'administration, s'adresser au Chairman of Graduate Studies, Faculty of Commerce and Administration

Pour toute autre information, téléphoner au Board of Graduate Studies, 879-4002.

Université Sir George Williams, Montréal 107.

NETTOYEUR
P.M.

Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

À ST-MALO BEAU
CENTRE DOMICILIAIRE ET COMMERCIAL
PORT DE MER
RELIÉ AU MÉTRO LONGUEUIL

Port de Mer, vallée incontestablement belle, luxueuse, élégance, panorama, une dimension nouvelle dans un cadre gai et enchanteur.

Chauffage tout électrique (Novelec) avec contrôle dans chaque pièce. Piscine intérieure chauffée, avec barbotage. Intercommunication (Bell Canada) innovation. Stationnement intérieur et extérieur. Câble pour télévision. Service de conciergerie et gardien de sécurité. Salles de lavage.

Nettoyeur. Salle de réceptions. Restaurant de classe. Salon de beauté. Épicerie pour utilités. Passerelle fermée au métro. Air compressé dans tous les corridors avec musique d'atmosphère.

OCCUPATION SEPTEMBRE ET DÉCEMBRE 1972. Ne signez pas un long bail. Venez nous voir auparavant. 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 à partir de \$165 - \$217 - \$265. Choix de 1 - 1 1/2 - 2 salles de bains. ESPACE POUR BUREAU DISPONIBLE. BUREAU DE LOCATION: STATION MÉTRO LONGUEUIL. Sur semaine, ouvert de 10 h à 9 h p.m. Samedi de 10 h a.m. à 6 h p.m. Dimanche de 11 h a.m. à 5 h p.m. 679-6010



101 CHARLES-LEMOYNE (Station du Métro) LONGUEUIL

LONDRES

Pour exposer la politique rhodésienne, un émissaire à Ottawa et à Washington

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a décidé d'envoyer un émissaire spécial aux Etats-Unis et au Canada pour informer ces deux pays de sa politique rhodésienne à la lumière du rapport de la commission Pearce...

Pas de nationalisation à Madagascar

TANANARIVE (AFP) — Le nouveau chef du gouvernement malgache, le général Ramanantsoa, a eu hier une entrevue avec la presse étrangère, à laquelle il a précisé qu'il n'était pas question de nationaliser l'industrie à Madagascar...

Le général a en outre indiqué, au sujet de la France, qu'il n'envisageait pas pour le moment la révision des accords de coopération existant entre Paris et Tananarive. Cette révision est l'une des principales revendications des manifestants, depuis une semaine.

Dacca à l'OMS

NATIONS UNIES (Genève) (AFP) — Le Bangla Desh a été admis comme membre de l'Organisation mondiale de la santé par 93 voix et 24 abstentions. Il n'y a eu aucune voix contre.

Le Bibliobus

Le nouveau bibliobus de la ville de Montréal, mis en circulation la semaine dernière, est actuellement immobilisé à cause du débrayage des cols bleus.

Appel d'offres

Le Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Bois-de-Boulogne demande des soumissions pour effectuer les travaux d'entretien ménager dans les pavillons Saint-Paul et Ignace-Bourget.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361
ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

ACHATS
DESIRONS acheter livres canadiens et revues canadiennes de tout genre. Tél.: 844-1816. 30-9-72.

ACHATS
GOVERNANTE
Enfant 2 1/2 ans. Dans Longueuil, boul. de Normandie.

AMEUBLEMENT A VENDRE
POUR DESSINATEUR: table à dessins en bois, dessus vinyl, 3' x 6', avec tiroirs d'entreposage et parallèle, banc inclus.

ANIMAUX A VENDRE
CHEVRES à vendre. Grosses laitières, aussi jeunes femelles, quelques vaches Charolaises. Tél.: 839-3051. 24-5-72

ANTIQUITES DEMANDEES
ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251, soir 667-0774. J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER
OUTREMONT: Haut-duplex. Sept grandes et hautes pièces. Clair, 4 côtés. Balcon avant. Terrasse arrière. Vue sur jardins. Place pour auto. \$240. Chauffé. Tél.: 273-2323. 25-5-72

APPARTEMENTS A LOUER
COTE-DES-NEIGES: près Université, rue Plantagenet, très grand 3 1/2, meublé, électricité, sous-sol d'un duplex détaché et ensoleillé. Entrée privée. 1er juin. \$130. Tél.: 342-1762. 25-5-72

APPARTEMENTS A LOUER
EDOUARD-MONTPETTIT: 3140: 4 1/2 pièces spacieuses, 2 salles de bains, ascenseur. Tél.: 384-5129. 29-5-72

ARTICLES A VENDRE
TAPIS ORIENTAUX dans trois grandeurs. Aussi tapis de passage. Aspirateurs électriques. Prix d'aubaine. Comme neufs. Tél.: 739-0162. 22-5-72

ARTISANATS
Peinture décorative, papier peint, rideaux, tentures. Travail artisanal. Tél. jour 321-8799, soir 1-294-2212. 23-5-72

ARTISANATS
MAITRE-EBENISTE français vous fera bibliothèque de luxe démontable ou très moderne. Travail très soigné. Tél.: 467-2223. 1-6-72

AUTOS A VENDRE
VOLVO, 1970, 144S, très bonne condition et propre. Toute équipée, radio AM-FM, 30.000 milles. Tél.: 342-1762. 25-5-72

BATEAUX-MOTEURS
Trojan 26'. Cruiser, 1969, couche 4 personnes. Coque en bois, très propre. 425 heures seulement. \$9.000. Tél.: 342-9584. 23-5-72

CHALET A LOUER
STE-AGATHE: luxueux Bava-rois. 5 1/2, chauffé, cheminée, Bava-rois, meubles Thibault, TV. Semaines. Prix réduit mai-juin. Location et piscine chauffée. école d'équitation. Tél.: 256-6825 ou 254-6728. 23-5-72

CHAMBRES A LOUER
OUTREMONT: chambre à louer pour jeune fille. Privilège de cuisine. Appelez après 6 p.m. 276-0224. 23-5-72

CHAMBRES A LOUER
Cherchons jeune fille pour chambre dans appartement près nouveau Radio-Canada. \$120 semaine. Toutes commodités. Tél.: 522-5071. 23-5-72

DUPLEX A LOUER
COTE-DES-NEIGES: près Université, rue Plantagenet, haut-duplex, grand 6 1/2, chauffé, propre et ensoleillé, 1er juillet. \$250. Tél.: 342-1762. 25-5-72

EDUCATION
ATTENTION PROFESSEURS: Camp de vacances pour enfants à vendre dans les Laurentides. Tél.: 341-3303. 23-5-72

ENTREPRENEURS
MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. 6-7-72

FEMMES DEMANDEES
SECRÉTAIRE
Expérience - initiative - bilingue. Travail de 9 h.m. à 5:30 p.m. Bureau d'avocats situé face à Berri-Dumontigny. Tél.: 526-6621. 23-5-72

FEMMES DEMANDEES
VENDEUSE à temps partiel au comptoir restaurant-cinéma. Appelez M. Pépin de 13 à 20 heures à 277-4145. 23-5-72

FEMMES DEMANDEES
CAISSIERE-TELEPHONISTE: Cinéma Verdi. Appelez M. Pépin de 13 à 20 heures à 277-4145. 23-5-72

FEMMES DEMANDEES
COUTURIÈRES
Pour magasin spécialisé dans la lingerie de dames. Excellent salaire. Expérience. S'adresser: Elizabeth Heger, 525 & Queen Mary Road. Tél.: 487-4488. 23-5-72

HOMMES DEMANDES
Jeune homme ponctuel, bonne apparence, comme PLACIER-cinéma. Temps plein ou partiel. Appelez M. Pépin de 13 à 20 heures à 277-4145. 23-5-72

FEMMES DEMANDEES
SECRÉTAIRE BILINGUE
RECEPTIONNISTE BILINGUE
Expérience 1 an et plus. Belle personnalité. Location: Centre-ville et extérieur. Salaire: à discuter. Jodoin, Smart, Hébert & Ass. Tél.: 871-1208. 25-5-72

SECRÉTAIRES JURIDIQUES
Expérience 6 mois et plus. Sténo, dactylo, bilingue, belle personnalité. Bureau individuel et moderne. Droit ouvrier, corporatif, civil, etc. Salaire: \$90. à \$150. Location: Centre-ville. Jodoin, Smart, Hébert & Ass. Tél.: 871-1208. 23-5-72

STÉNO-DACTYLOS BILINGUES
SALAIRE MINIMUM de base: \$590.00
Plusieurs postes sont disponibles dans divers ministères du gouvernement fédéral pour des candidates avec expérience, pouvant prendre de la dictée en français et en anglais. Adressez-vous à votre CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA dans le territoire métropolitain de Montréal ou composez 283-4080

LA CIE HISTART INC.
recherche pour le service
ADMINISTRATION-COMPTABILITÉ UN:
COMMIS-COMPTABLE
Exigences: - Au moins 2 ans d'expérience en administration. - 25 à 35 ans. - expérience dans une compagnie de construction ou dans le domaine de la publication de revues serait un atout. Traitement: Selon scolarité et expérience. Toute demande doit être adressée par écrit incluant curriculum vitae à: Hubert Nadeau, 163 est. rue St-Paul, Vieux-Montréal, Québec. 23-5-72

PROPRIETES A VENDRE
WESTMOUNT: charme européen, grand jardin, 6 chambres, grand living, 3 1/2 bains. \$66.000. Pas d'intermédiaire. Tél.: 932-0171 ou 634-5833. 23-5-72

MAISON UNIFAMILIALE
SPLIT-LEVEL, garage, 5 chambres, sous-sol fini. Prix: \$42.000. Pas d'intermédiaire, ni hypothèque. Jean-Marie Lebel, 3453, Bohlé (Cartierville) Montréal. Tél.: 334-9232 (8 à 10 p.m.). 23-5-72

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE
LANORAIE: bord du fleuve, maison, neuf pièces, grand solarium partiellement meublé, maisonnette adjacente. Prix demandé: \$15.000. Tél.: 671-6662. 23-5-72

PROPRIETES A VENDRE
LAVAL SUR LE LAC: luxueuse résidence, 12 pièces, terrain 50.000 pieds carrés avec piscine 18' x 36' entre golf et Marina. Prix demandé: \$62.000. Tél.: 627-3178. Propriétaire. 23-5-72

PROPRIETES A VENDRE
LAVAL: centre résidentiel exceptionnel près de Laval sur le Lac, cottage bord de l'eau, 9 pièces, foyer, garage. G.A. CN. \$43.800. Transfert. Tél.: 689-1594. 26-5-72

PROPRIETES A VENDRE
TERREBONNE: Bungalow, 4 1/2 pièces, bord de l'eau. Tél.: 351-1176. 23-5-72

PROPRIETES A VENDRE
ST-HILAIRE: (Otterburn Park) dans verger, cottage, 3 ans, 4 chambres à coucher, terrain 25.000 pieds carrés, foyer, garage double. Taxes peu élevées. A voir tél.: 467-7167. 23-5-72

ST-CÉSaire
Maison centenaire, en pierre des champs, complètement rénovée, 12 pièces, cuisine moderne, 2 salles de bains, planchers en chêne, filage électrique neuf, chauffage eau chaude. Terrain 75' x 120'. Prix demandé: \$24.900. Comptant: \$2.500. Tél.: St-Césaire: 1-469-3927. Montréal: 877-2746 (9 à 5 p.m.). 23-5-72

DOMAINE DES VENTES
Flint Laboratories, une filiale de Baxter Laboratories Inc., fabricant de médicaments à prescription, a présentement un poste vacant dans le domaine des ventes pour le territoire de la Ville de Québec.

les MOTS CROISÉS du Devoir
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Horizontalement
1 - Action d'étrangler.
2 - Réel. - L'année qui précède celle où l'on est.
3 - Qui outrage.
4 - Clief. - Relative aux meules à moudre.
5 - Aluminium. - Qui croît sur les murs. - Grand Nord.
6 - Chutas. - Troisième partie de l'intestin grêle.
7 - Parer. - Arbre greffé.
8 - Enivre. - Excès.
9 - Sulfure naturel d'arsenic. - Place qu'on doit occuper dans une assemblée.
10 - Répandre de la lumière. - Compagnie.
11 - Notre-Seigneur. - Souiller.
12 - Au Moyen Age, armée. - Frapper sur les fesses.

Verticalement
1 - Qui donne lieu à une évocation.
2 - Construction ronde et conique des Pouilles. - Du verbe vivre.
3 - Femme du rat. - Ensemble des phénomènes de la vie mentale.
4 - Atmosphère. - Réunion de trois cartes de même valeur.
5 - Titre donné à certains magistrats locaux, dans certaines régions de la Belgique. Es couché.
6 - Qui gage. - Altesse Royale.
7 - Clarté faible. - Pénurie.
8 - Exposé pour la vente. - Coupé court.
9 - Joueur de manille. - Cæsium.
10 - Arbre greffé. - Met en sac.
11 - Pointe de corne derrière le pied du coq. - Dire qu'une chose n'est pas vraie.
12 - Titane. - Couvrir de neige.

Solution d'hier
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
WAPILITI ESTOC
ISOLONS ARDU
STRETTE NUER
TIRE AUNAGE E
GA ALLAS LOT
OLIVETTE LUT
TENE I PRETE
H CULOTTE AS
ILL ANUITER
QUET ASSI DU
UNUIT E RE
EGENNE PESE

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

APPARTEMENTS A LOUER
Appartements de luxe
La Place du Cercle
à la station de métro SHERBROOKE
Bureau de location 3555 Berri
Ouvert midi à 9 p.m. Information Sam., dim. jusqu'à 6 p.m. 849-5365
AIR CLIMATISE • ELECT. • TAXES INCLUSES
ACCÈS DIRECT AU METRO 23-5-72
OUTREMONT
50 WILLOWDALE
Nouvel Immeuble
Immeuble en béton, insonorisé
2 ascenseurs - balcons
Taxes payées - sun-deck
1 1/2 - \$120. 2 1/2 - \$135.
3 1/2 - \$170. 4 1/2 - \$220.
(2 salles de bains)
738-8693
273-4451
1-6-72

informations

Les négociations SALT seront conclues au plus haut niveau, estime M. Rogers

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat William Rogers a déclaré hier que les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques avaient fait de bons progrès au cours de la session d'Helsinki mais que des problèmes encore non résolus devront être discutés par le président Nixon avec les dirigeants soviétiques lors de son séjour à Moscou.

Dans une conférence de presse donnée à la veille de son départ pour l'URSS où il accompagne le président Nixon, M. Rogers n'a pas donné de détails sur les divergences qui subsistent entre les deux super puissances sur un premier accord de limitation des armements stratégiques. Nous espérons que les négociations seront conclues au plus haut niveau, a-t-il dit. "Nous sommes à un moment très important de notre vie nationale, a poursuivi le secrétaire d'Etat. La visite du président en Union soviétique pourrait s'avérer d'une grande importance pour la paix et la stabilité du monde".

Outre les négociations SALT, M. Rogers a indiqué que les principaux problèmes qui al-

laient être discutés au sommet américano-soviétique de Moscou étaient la détente en Europe et les perspectives d'une conférence de sécurité européenne et de la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe.

Par contre, M. Rogers s'est refusé à tout commentaire sur l'importance que le problème du Vietnam risquait de prendre dans les conversations de Moscou. "Nous ne voulons pas spéculer sur ce qui peut ou ne peut pas être réalisé au sommet, a-t-il dit, en affirmant catégoriquement qu'il n'y avait eu jusqu'ici aucun accord secret entre les Etats-Unis et l'URSS à propos du Vietnam.

Le secrétaire d'Etat a estimé que le minage des ports du Nord-Vietnam avait été une opération pleinement réussie et que les derniers développements de la situation militaire au Sud-Vietnam étaient encourageants. M. Rogers a affirmé que, contrairement aux informations venant de Hanoi, les Nord-Vietnamiens n'avaient pas déminé les accès du port de Hanoi.

Comme on lui demandait si

le minage des ports du Nord-Vietnam allait réellement aider à changer la situation militaire au sud, le secrétaire d'Etat a répondu: "Il est encore trop tôt pour porter un jugement, mais nous sommes encouragés par les développements de la situation militaire au Sud-Vietnam et il peut très bien y avoir une relation de cause à effet."

Quant au Moyen-Orient le secrétaire d'Etat a déclaré que seuls les pays de cette région pouvaient parvenir à régler le conflit israélo-arabe mais que les grandes puissances pouvaient les aider

à négocier.

M. Rogers n'a pas voulu dire si le sommet américano-soviétique pouvait améliorer les perspectives de règlement du conflit. "Nous ne croyons pas qu'un règlement entre Israël et l'Egypte puisse être imposé par des nations extérieures, a-t-il dit. Un règlement doit être discuté par les pays en cause et il est d'une importance vitale que des négociations commencent dans le cadre défini par la résolution 242 du Conseil de sécurité. Notre politique (consiste à faire démarrer les négociations."

Activité "normale" pour un 19 mai

Le général Duong Van Minh Grand Minh, héros de la révolution qui renversa le régime du président Ngo Dinh Diem, le premier novembre 1968, a réuni ses amis politiques et les députés de l'opposition à son domicile pour examiner avec eux la situation au Sud-Vietnam, apprend-on de source bien informée.

Parmi les personnalités politiques sud-vietnamiennes qui participaient à cette réunion, se trouvaient d'anciens généraux ainsi que d'anciens membres du parlement qui avaient soutenu la candidature du grand Minh contre le président Nguyen Van Thieu.

Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de cette réunion privée, mais on croit savoir que le grand Minh s'est entretenu avec ses amis de l'évolution de la situation militaire, politique et diplomatique et de ce qu'il convient de faire pour le pays.

Sur le terrain deux accrochages ont eu lieu à deux kilomètres au sud Ouest de Bastogne. L'aviation qui a également effectué une opération de nettoyage entre les bases bastogne et Birmingham est intervenue. Les deux accrochages ont fait 34 morts parmi les forces de libération.

Le commandement américain à Danang croit toujours à l'imminence d'une attaque contre l'ancienne cité impériale mais certains responsables estiment maintenant que l'attaque de Hué n'aura pas lieu avant la visite du président Nixon à Moscou.

Plus près de la capitale, les forces communistes continuent à manifester leur présence autour de la petite ville de Trang Bang, chef lieu de district à quarante-cinq kilomètres au nord-ouest de Saigon, sur la route numéro un Saigom-phnom Penh.

Par ailleurs, des unités de sapeurs nord-vietnamiens et vietcong appuyées par des fantassins se sont lancés six fois à l'assaut du périmètre nord-ouest de Kontum à l'aube d'hier.

Toutes ces tentatives, qui sont allées jusqu'au corps à corps, ont été repoussées par les hommes de la 23ème division d'infanterie qui se sont battus dans leurs tranchées, mandant cette division, l'assaut lancé à deux heures du matin vendredi a été précédé d'un très violent bombardement d'artillerie, le premier bombardement massif de Kontum assiégré depuis près de deux semaines.

Un millier d'obus de tous calibres, dont pour la première fois des 130 mm soviétiques à tir rapide, ont explosé sur les positions du périmètre de défense et dans le

P.C. de la 23ème division dont les bâtiments ont été fortement endommagés.

Parmi une commémoration de la naissance du président Ho Chi Minh (19 mai) l'activité des forces communistes est considérée comme normale, avec 64 attaques dont 42 bombardements et harcèlements sur l'ensemble du territoire, selon le commandement sud-vietnamien.

Depuis le début de la guerre, le 19 mai a toujours été marqué par une nette recrudescence des activités militaires des forces vietcong et nord-vietnamiennes.

Minage continu?

HANOI (AFP) — Tandis que les opérations de déminage du port de Haiphong se poursuivent, les forces américaines continuent à y déposer des mines, apprend-on de source autorisée. Selon les autorités portuaires, l'accès à la haute mer pourrait être rétabli dans les prochains jours.

Dès que les autorités nord-vietnamiennes auront donné le feu vert, les convois de bateaux pourront s'engager dans le long chenal d'une vingtaine de kilomètres. En revanche, le port lui-même et les accès aux postes d'amarrage à l'intérieur de l'estuaire, qui s'étendent sur environ 18 km, ont été en partie déminés et les bateaux bulgares, soviétiques et allemands qui s'y trouvaient, avant les opérations de minage du port par les avions américains, le 8 mai, peuvent manoeuvrer, précise-t-on de source diplomatique. Dans le port lui-même, des navires circulent et les opérations de déchargement continuent.

Un cargo allemand, le Frieden, qui se trouvait à l'ancre depuis le 8 mai, a pu gagner le quai avec prudence et commence à être déchargé.

internationales

Les traités avec l'Est à peine ratifiés

Brandt ouvre les hostilités

(AFP) — Les événements se sont précipités hier à Bonn. La ratification des traités de Moscou et de Varsovie à peine acquise, le gouvernement Brandt-Schell a engagé devant l'opinion publique la lutte pour le pouvoir.

La journée avait commencé par la réunion du Bundesrat (conseil des Laender) qui, comme prévu, a laissé passer les traités avec l'Est sans objection, ce qui a mis fin à la procédure parlementaire de ratification. Le président de la R.F.A., M. Gustav Heinemann, pourra maintenant apposer sa signature sur les documents, ce qui sera fait mardi prochain. La R.F.A. aura ainsi ratifié les traités avec l'URSS et la Pologne. L'échange des instruments de ratification aura lieu dès que le Soviétique suprême, à Moscou, et le SEJM, à Varsovie, auront de leur côté, approuvé les textes.

Le chapitre traités avec l'Est a été clos, lorsque M. Walter Scheel, ministre des affaires étrangères de la R.F.A. a reçu à midi M. Valentin Faline, ambassadeur de l'URSS à Bonn, et ensuite les représentants des trois Occidentaux (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne). Le ministre a remis aux diplomates la motion commune du Bundestag réaffirmant les responsabilités des Quatre pour l'ensemble de l'Allemagne et réservant les droits des Allemands à l'autodétermination et à l'unité.

Simultanément, le chancelier Brandt a frappé un grand coup pour sortir de l'impasse, dans laquelle le gouvernement socialiste-libéral se trouve fourvoyé du fait qu'il n'a plus de majorité valable au Bundestag après les défections successives provoquées dans les rangs de la coalition gouvernementale par l'Ostpolitik. M. Brandt a adressé un appel à l'opposition chrétienne-démocrate en vue d'un accord sur l'organisation d'élections anticipées, un an avant la fin de la législature actuelle (été 1973).

Le chancelier a proposé un retour aux urnes à l'automne et, pour l'intervalle, des accords transitoires afin de pouvoir assumer les prochaines échéances gouvernementales aussi bien en politique étrangère qu'intérieure.

M. Rainer Barzel a immédiatement répliqué. Le chef

de l'opposition a souligné que la démocratie chrétienne ne craint pas de nouvelles élections. Mais elle n'a pas l'intention de succéder à la coalition socialiste-libérale avec une crise économique et financière sur les bras.

En conséquence, a estimé M.

Barzel, le gouvernement Brandt-Schell doit mettre d'abord cartes sur table et dire où il en est sur le plan financier. On pourra alors penser à voter le budget 1972 toujours en panne, puis le cabinet Brandt-Schell n'aura plus qu'à démissionner.

éliminez les ballonnements
LIMONADE
ASEPTIA
agréable au goût
LAXATIVE • PURGATIVE
chez votre pharmacien
RODECA

CONSERVATOIRE LASSALLE
COURS DE VACANCES
4 - 27 JUILLET
Enfants 6 à 11 ans • Adolescents de 11 à 15 ans
Interprétation * Art de la parole
Improvisation mimée
PROSPECTUS 861-4414
1290 rue St-Denis 523-2675

Agnew ne voit pas dans Connally un vice-président

WASHINGTON (AFP) — Le vice-président des Etats-Unis, M. Spiro Agnew, ne croit pas que la convention républicaine, à Miami au mois d'août, désignera le secrétaire au trésor démissionnaire, John Connally, comme candidat à la vice-présidence des Etats-Unis.

De retour d'un voyage en Extrême-Orient, le vice-président qui s'était entretenu peu avant avec M. Richard Nixon à la Maison-Blanche, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a été question de la vice-Présidence républicaine aux élections du 7 novembre.

La convention républicaine ferait preuve d'un manque

total de réalisme, a dit M. Agnew, en se prononçant en faveur de la candidature de M. Connally à la vice-présidence. Le vice-président a souligné alors avec insistance que M. Connally, affilié officiellement au parti démocrate, du moins à la mi-mai, ne pourrait, à ses yeux, être désigné pour la seconde fonction du pays à la convention républicaine.

Le président Nixon n'a pas demandé jusqu'ici à son vice-président de solliciter un nouveau mandat au même poste le 7 novembre a indiqué M. Agnew. "Quoi que le président décide, je serai heureux de l'aider dans toute la mesure de mes moyens," a-t-il déclaré.

La révolte a tourné court 178 mutins de la prison de Dublin sont transférés

DUBLIN (AFP) — Les prisonniers qui ont participé jeudi soir à une mutinerie à la prison centrale Montjoy à Dublin, ont été transférés dans la journée d'hier dans cinq centres pénitentiaires d'Irlande. Après six heures de troubles violents déclenchés par les mutins, la prison Montjoy était devenue en grande partie inutilisable et l'évacuation de la moitié environ des détenus s'est révélée nécessaire.

Selon le ministre irlandais de la justice, M. Desmond O'Malley, les dégâts matériels à la prison Montjoy sont évalués à plusieurs dizaines de milliers de livres et la moitié seulement des 400 détenus peuvent encore y être gardés dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Les 178 mutins, a-t-il indiqué, ont été évacués vers les prisons de Portlaoise

et de Limerick, du centre pénitentiaire pour jeunes de Saint-Patrick et les camps de détention militaire de Curragh et de Cork. Les meneurs de la mutinerie seront jugés, a précisé M. O'Malley.

La révolte avait été déclenchée peu après la promenade du soir jeudi, par 36 détenus appartenant à l'IRA qui avaient maîtrisé leurs gardiens et s'étaient emparés des clefs des cellules. Les mutins avaient aussitôt libéré la plupart des 400 prisonniers de droit commun. Ils s'étaient barricadés dans le bâtiment pénitentiaire et l'avaient saccagé. Après six heures de révolte, ils s'étaient cependant rendus à un ultimatum des autorités les menaçant d'une intervention de la troupe et de la police qui gardaient toutes les issues.

EX-FUMEURS

L'émission de Radio-Canada Format 30, en vue d'un reportage filmé sur les moyens de cesser de fumer la cigarette, sollicite votre témoignage à ce sujet.

MARDI, LE 23 MAI

Communiquez avec Mme Françoise de Repentigny, à Radio-Canada.

285-2811
de 10h.00 à 17h.00

POUR BIEN DIGERER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
sithines 33

YMCA
BILINGUISME FONCTIONNEL
Session de printemps
Nouvelle façon d'apprendre l'anglais
Méthode audio-lingual avec supports visuels
23 mai au 28 juin \$63.00
Programmes le matin, l'après-midi et le soir
Niveaux débutant, intermédiaire, avancé
Tests de classement le jeudi, de 17:00 à 19:00 p.m. à partir du 27 avril
Renseignements: 849-5331, poste 723
YMCA de Montréal, Succursale Centreville, 1441 Drummond (METRO PEEL)

UNIVERSITE D'OTTAWA
FACULTE D'EDUCATION
FORMATION DES ENSEIGNANTS
COURS D'ETE 1972

La Formation des Enseignants présente, en session d'été, un éventail de programmes d'avancement et de perfectionnement professionnels préparant aux certificats du Ministère de l'Éducation de l'Ontario ou à des diplômes universitaires professionnels.

Les cours d'été débutent le 3 juillet 1972 et sont d'une durée variant de 5 à 8 semaines selon les programmes.

I—PROGRAMMES PREPARANT AUX CERTIFICATS DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE L'ONTARIO

Pour être admis à l'un ou à l'autre des programmes des parties A et B, le candidat doit posséder un brevet d'enseignement de base reconnu par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

A — PROGRAMMES AU NIVEAU ELEMENTAIRE (5 semaines) :

- EDU 1500 Méthodes d'enseignement à l'élémentaire, partie I et partie II.
- EDU 1700 Enfance exceptionnelle, partie I.
- EDU 2600 Didactique des langues secondes
a) Français, langue seconde, partie I et partie II
b) Anglais, langue seconde, partie I.

B — PROGRAMMES AUX NIVEAUX ELEMENTAIRE ET SECONDAIRE (5 semaines) :

- EDU 3300 Orientation scolaire, partie I, partie II, partie III et partie IV.
- EDU 3200 Bibliothèque scolaire, partie I, partie II et partie III.
- EDU 4800 Education physique et éducation sanitaire scolaire, partie I, partie II, partie III et partie IV.

C — PROGRAMMES AU NIVEAU SECONDAIRE :

EDU 4000 Interim High School Assistant's Certificate, "Type A", (6 semaines)
Offert aux candidats qui possèdent déjà le "Type B".

EDU 4400 Recyclage "6" professionnel. (Professional Six-Week), (6 semaines)
Offert aux candidats possédant un brevet d'enseignement d'une autre province, lequel ne répond pas entièrement aux exigences du Ministère de l'Éducation de l'Ontario pour le niveau secondaire.

EDU 4200 Interim High School Assistant's Certificate, "Type B".
Offert aux "candidats d'âge mûr" (28ans au 1er septembre 1972) et pour les "candidats des districts territoriaux" (Territorial districts). Partie initiale: 8e semaines, partie complémentaire: 7 semaines.

EDU 0800 Interim Vocational Certificate, "Type B".
Offert aux candidats qui ont complété avec succès la 12e année de l'Ontario ou l'équivalent, qui ont 7 ans d'expérience dans un métier et qui désirent enseigner ce métier. Partie initiale: 7 semaines, partie complémentaire: 7 semaines.

EDU 2802 Interim Commercial Vocational Certificate, "Type B" (VC3) partie II. (5 semaines)
Offert aux candidats qui ont complété avec succès la partie I.

EDU 2000 Affaires et Commerce, partie I, partie II, partie III. (5 semaines)
Offert aux candidats qui possèdent le brevet d'enseignement H.S.A. et qui désirent enseigner les matières commerciales.

II—PROGRAMME PREPARANT A DES CERTIFICATS UNIVERSITAIRES PROFESSIONNELS:

A — EDU 3500 Didactique de la Formation humaine et religieuse, partie I et partie II. (5 semaines)
Ce programme est accepté en vue d'un reclassement des "standards" du brevet "E.S.T." (Elementary School Teaching Certificate).

N.B. Le dernier jour pour la réception des demandes d'admission aux cours d'été est fixé au 15 juin 1972. On peut obtenir sur demande, l'annuaire des cours d'été 1972 de la Formation des enseignants. Les personnes qui désirent connaître les conditions d'admission et qui désirent s'inscrire à l'un ou l'autre de ces programmes peuvent obtenir les formulaires de demande d'admission ainsi que la documentation particulière à chacun de ces programmes en s'adressant au:

Secrétariat de la Formation des enseignants,
115, rue Wilbrod,
Ottawa, Ont.
K1N 6N5

l'information

sportive

À TORONTO

Jacques Plante, à cause de Parent, ne deviendra pas (encore) instructeur!

par MARC THIBEAULT

Jacques Plante, le vétéran gardien de but qui, avec Frank Boucher, est un des grands novateurs du hockey, aurait peut-être déjà été nommé nouvel instructeur des Maple Leafs de Toronto de la ligue Nationale si ce n'était d'un concours de circonstances assez spéciales.

En exclusivité, un important représentant de l'équipe torontoise nous a laissé savoir qu'on avait très sérieusement considéré la possibilité d'offrir le poste au brillant athlète de 43 ans, né à Shawinigan.

"Mais parce que nous ne savons pas encore ce que Bernard Parent va faire au juste", de nous avouer le représentant des Leafs, "il faut que nous nous protégeons en gardant le nom de Plante sur notre alignement régulier comme gardien no 1". On sait que Parent, depuis quelques mois, flirte avec la nouvelle et future association mondiale du hockey afin d'obtenir plus d'argent qu'à Toronto. Une première tentative du genre, en direction de Miami, a totalement failli... comme le club de l'endroit qui, récemment, s'est tout simplement retiré de la Mondiale. Dame! quand on n'a même pas de patinoire pour jouer, que faire d'autre?

McLellan reviendrait

"D'autre part", a poursuivi l'important monsieur torontois dont nous cachons évidemment le nom, "nous avons réengagé John McLellan. Il est un gentilhomme et, si vous vous souvenez, remporta le titre d'instructeur de l'année en 1971. Mais, à cause d'ulcères récalcitrants, il a dû abandonner son poste (au vétéran King Clancy) au cours de la dernière saison.

"Nous nous devons de lui donner une autre occasion de réussir en espérant que la maladie ne le minera pas à nouveau. Pour le moment, donc, John McLellan demeure l'instructeur du Toronto".

Bien que ces commentaires semblent très positifs, il n'est pas dit que Jacques-Omer Plante soit définitivement éliminé pour remplir, tôt ou tard, le rôle d'instructeur des Maple Leafs.

On entrevoyait déjà que si McLellan est encore malade et que si le cas de Parent se règle (il pourrait très bien rester à Toronto à bon salaire plutôt que de risquer la grande aventure avec une nouvelle ligue dont l'avenir financier semble incertain), le sympathique Plante pourrait bien devenir le premier instructeur québécois dans l'histoire (de 45 ans) du club Toronto. Si nous écrivions québécois plutôt que canadien-français c'est que Joe Primeau, qui fut l'instructeur des Leafs de 1950-51 à 1952-53 (avant de céder la place au même King Clancy), est né à Lindsay, Ontario, plutôt que dans notre province.

Il a bien des talents

Que Plante soit considéré comme un futur, et sans doute excellent, instructeur dans la ligue Nationale n'est pas surprenant. Comme nous l'avons déjà écrit il y a quelques mois (alors que nous suggérions aux Canadiens, avant qu'on ne nomme Scotty Bowman, de lui offrir la succession d'Al MacNeil), le pittoresque Jacques a une foule de talents qui l'aideraient à réussir comme instructeur. Il a toute l'expérience requise et sera toujours considéré un des grands gardiens de l'histoire du hockey (7 trophées Vézina dont, de 1955 à 1960, cinq d'affilée). C'est aussi lui qui a imposé le port d'un masque protecteur et qui a été le tout premier à aller immobiliser la rondelle derrière son filet. Les deux idéés, au début, firent bien rire. Aujourd'hui, on voit des garçons de 6 et 7 ans le copier de "A" à "Z".

Plante n'aura donc pas, à peu près jamais, de difficulté à se faire respecter de ses joueurs puisqu'il est déjà reconnu comme un des grands analystes du hockey. D'autre part, son sens de l'humour, depuis longtemps reconnu également, lui permettra d'avoir constamment le dernier mot, autant devant les journalistes que devant ses joueurs, ce qui n'est pas peu dire.

Dans tous les cas, il nous fait plaisir de pouvoir prédire que le jour où Jacques Plante deviendra instructeur dans la ligue Nationale (et peut-être à Toronto à part ça!) n'est pas loin du tout.



DE QUOI POPULARISER LES... COUPS DE PIED! Les Métros de Toronto, de la ligue de soccer Nord-Américaine, distribueront 2,000 ballons aux 2,000 premiers enfants à se présenter, avec leurs parents, au match d'ouverture de demain à Toronto contre St-Louis. Au stade de l'université de Montréal, les Olympiques de la métropole, demain également mais sans distribution de ballons gratuits, inaugureront leur propre saison locale à 2 h., contre les Lanciers de Rochester. Pour mousser l'assistance, toutefois, un billet sera tiré au sort à chacune des parties locales. Un tirage, à la fin de la saison et parmi ces billets gagnants, récompensera le vainqueur par un voyage aller-retour parmi les vols de CP Air.



QUEL CHANGEMENT DE DÉCOR! Habitué aux hôtels de luxe et aux stades gigantesques, Denny McLain devra jusqu'à nouvel avis évoluer en des lieux moins connus. On sait que le gagnant du trophée Cy Young en 1968 a été envoyé aux mineures par les Athletics d'Oakland il y a quelques jours. Ci-haut, McLain repousse des journalistes venus l'interviewer. (Téléphoto PA)

LES SPORTS À LA PIGE

PETER MAHOVLICH ne jouera pas pour le nouveau club St-Paul de la future association Mondiale de hockey. A l'instar de son grand frère Frank, il a, en effet et hier, signé un nouveau contrat avec les Canadiens de Montréal. Les deux auraient signé des ententes de plus d'un an. Frank M., est passé au Canadien en janvier 1971 en échange de Mickey Redmond, Guy Charron et Bill Collins. L'ancien joueur de Detroit et du Toronto a 34 ans et, l'hiver dernier, a marqué 43 buts et 53 passes. Pete M., lui, est avec Canadien depuis 1969 et est aussi un ancien joueur du Detroit. Il a réussi 35 buts à Canadien de ses deux premières saisons avec Canadien.

JOE HAGUE, voltigeur et 1er-but, a été échangé par les Cardinals de St-Louis aux Reds de Cincinnati pour le voltigeur Bernie Carbo. Celui-ci a 24 ans et Hague, 28. Avant leur match d'hier soir contre les Cubs de Chicago, les Cardinals avaient perdu 8 parties d'affilée. Hague, jusqu'ici, avait réussi 3 circuits et frappait pour une moyenne de .237. Carbo, très bon en 1970, n'a pu faire mieux que .210 l'été dernier. Cette saison, il avait fait quelques apparitions au bâton comme frappeur de relève pour les Reds et n'avait pas obtenu un seul coup sûr en 11 présences au marbre.

JEAN-GUY TALBOT, ancien joueur de défense du Canadien, a signé un contrat de deux ans comme instructeur et directeur général des Spurs de Denver de la ligue de l'Ouest, un club affilié aux Blues de St-Louis. Après avoir pris la direction des Spurs le 1er novembre dernier, Talbot les a menés aux championnats de la ligue et des éliminatoires.

WILLIAM S. MORRIS, lieutenant-gouverneur du Missouri, a hier révélé qu'il mettait de côté ses efforts pour éventuellement obtenir une concession de la ligue de hockey Nationale pour la ville de Kansas City, qui a déjà une équipe dans la ligue Centrale. Il espère néanmoins qu'indépendamment de lui, une telle concession sera obtenue. Morris se serait retiré du projet parce qu'il est candidat pour devenir gouverneur.

LES EXPOS ne sont "dévancés" que par les Padres de San Diego parmi les clubs de la ligue de baseball Nationale ayant la plus faible moyenne d'équipe au bâton. Si les Padres ne frappent que pour une moyenne collective de .218, en date d'hier matin, les Expos, eux, ne frappent que pour .226, ce qui les place au 11ème rang. Ce sont les Pirates de Pittsburgh qui mènent avec .287 suivis de St-Louis avec .259, Los Angeles .258, et New York et Houston, .257. Dans la ligue Américaine, le Minnesota est en tête avec .252 suivi du Detroit .251, du Cleveland .248 et des clubs de Californie et Chicago qui ont tous deux .244. Les deux plus faibles équipes (ce qui peut consoler les Padres et les Expos) sont Texas (.192) et Milwaukee (.182).

JOHN McHALE, président des mêmes Expos, a été avisé d'une plainte faite par l'Association des joueurs de baseball ma-

jeur au sujet du programme double qui doit être disputé (en deux tranches) contre les Mets de New York au parc Jarry le samedi 1er juillet. On sait qu'une partie est prévue pour 1 heure l'après-midi et une autre pour 8 heures le soir, chacune imposant des prix d'admission distincts. Dans une déclaration en 12 points, McHale s'est dit opposé à ce genre de programmes doubles mais que plusieurs facteurs l'avaient incité à quand même agir ainsi. Si la plainte est maintenue, il s'est dit prêt à discuter l'affaire avec les joueurs. Selon Marvin Miller, directeur de l'association, "un tel programme double viole l'entente propres-joueurs conclue en 1970 pour une période de trois ans". Le match de l'après-midi sera la reprise de la partie que les Mets devaient disputer aux Expos le 19 avril dernier tandis que celui du soir est déjà prévu au calendrier régulier. Selon McHale, la présentation de deux parties en soirée aurait exigé un gros effort de la part des joueurs qui doivent revenir au jeu dès le lendemain après-midi. D'ailleurs, un programme double présenté le vendredi 30 juin ou le dimanche 2 juillet causerait aussi un problème. La direction de la ligue Nationale a déjà rejeté une demande au sujet d'un programme double au parc Jarry le lundi 3 juillet parce que les Mets doivent en disputer un autre le lendemain à New York. Le 1er juillet est un congé canadien et, en raison de diverses promotions prévues pour le match du samedi après-midi, le programme double en deux tranches permettrait aux amateurs de faire un choix. D'autre part, la présentation de ce programme double divisé a déjà été approuvé par le président de la ligue.

LES ALOUËTTES de Montréal ouvrent leur champ annuel d'un semaine pour les joueurs-étudiants espérant se mériter une bourse d'études dès aujourd'hui. Le chef-instructeur Sam Etcheverry le dirigera jusqu'à vendredi prochain. Quelque 87 jeunes joueurs de football s'y présenteront. Au cours des années, ce camp spécial a valu des bourses d'études aux États-Unis à des joueurs tels que Terry Evanshen, Pierre Desjardins et Al Phaneuf.

ROBERT McCOY, du bureau de conseils en relations publiques appelé Publicor, ne manque pas d'humour. Ainsi, il termine une invitation à une conférence de presse, mardi prochain, à l'Autostade à propos de la nouvelle grande course de montgolfières, pour ne pas dire ballons, commanditée par "Export A", de cette façon: "Nous n'avons pas soufflé outre mesure l'importance de cette manifestation..." qui, notons-le sera le première du genre au Canada. Robert L. Walingunda, président des courses de la Fédération des ballons d'Amérique et vedette de la télévision spéciale d'une heure "The Great American Balloon Adventure", sera là et invitera même des journalistes à monter à bord d'une montgolfière afin qu'ils aient une vue bien panoramique de Montréal! Comme nous souffrons vertige, merci!

BASEBALL

CLASSEMENTS			
Nationale			
Est	P	mo.	diff.
New York	21	750	
Philadelphie	15	556	5 1/2
Pittsburgh	14	538	6
Chicago	14	519	6 1/2
Montréal	13	464	8
St-Louis	10	333	12
Ouest			
Houston	18	643	-
Los Angeles	18	600	1
Cincinnati	16	552	2 1/2
San Diego	13	448	5 1/2
Atlanta	10	357	8
San Francisco	9	281	11
Avant-hier			
New York 2, Montréal 1	Cincinnati 8, San Francisco 5	Chicago 6, St-Louis 4	Houston 4, Los Angeles 3, 11 manches
Hier soir			
Montréal à Pittsburgh	New York à Philadelphie	Chicago à St-Louis	Cincinnati à San Francisco, 11h
Houston à Los Angeles, 11h	Atlanta à San Diego, 10h30	Demain	
Montréal à Pittsburgh, 2	New York à Philadelphie, 2	Chicago à St-Louis, 2	Cincinnati à San Francisco, 2
Atlanta à San Diego, 2	Houston à Los Angeles, 2	Américaine	
Est			
Cleveland	15	9	625
Detroit	15	10	600
Baltimore	13	12	520
Boston	9	14	391
New York	9	15	375
Milwaukee	7	15	318
Ouest			
Minnesota	17	7	708
Oakland	15	9	625
Chicago	15	10	600
Texas	11	15	423
Californie	11	16	407
Kansas City	11	16	407
Avant-hier			
Detroit 7, Boston 2	Californie 4, Oakland 3, 12 manches	Hier soir	
Boston à New York	Baltimore à Milwaukee	Oakland à Kansas City	Minnesota à Texas
Cleveland à Detroit	Californie à Chicago	Demain	
Boston à New York, 2	Baltimore à Milwaukee	Oakland à Kansas City	Minnesota à Texas, 2
Cleveland à Detroit	Californie à Chicago	Ligue de l'Est	
Nationale			
Est	P	mo.	diff.
Sherbrooke	11	8	570
Reading	11	11	500
Québec	10	11	476
Trois-Rivières	10	12	455
Américaine			
Pittsfield	13	11	542
Pawtucket	13	11	542
West Haven	11	13	458
Elmira	9	11	438
Avant-hier			
Québec 3, Trois-Rivières 1	Reading 9, Elmira 2	Sherbrooke à West Haven 2	Pawtucket 4, Pittsfield 1
Hier soir			
Québec à Sherbrooke	West Haven à Trois-Rivières	Pawtucket à Reading	Elmira à Pittsfield

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE C.A. PIERRE CARDINAL C.A. CLAUDE ROY C.A. RONALD PERRON C.A. ROBERT ST-JEAN C.A. 2345 est. Bélanger Montréal 729-5226	LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST C.A. ROLAND PROVOST C.A. 235 ouest, Boul. St-Joseph 274-6513	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. H. Lionel Robin, C.A. Jean Jacques Ouellette, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Waguish Boulos, C.A. Jacques R. Chadien, C.A. Jacques Joyal, C.A. 4926, ave Verdun, Verdun 204 769-3871 7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023
T. ROBICHAUD - GAGNON Comptable agréée 465 Le Royer Saint-Lambert Tél: 671-9628	

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec 692-1201
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

Voici ses pronostics pour le programme de ce soir:
1ère course: 1-Tiger Terry (3); 2-Roman Girl (2); 3-Golden Drop (4).
2ème: 1-Mr. Sam Bud (5); 2-Rapid Charger (1); 3-Nicks Pride (4).
Paris doubles suggérés: 2-5, 3-1, 2-5 et 2-1.
3ème: 1-Joyous Journey (3); 2-Drumquin (6); 3-Flaming Style (1).
Quinielas suggérées: roulette 1-3-6.
4ème: 1-Bold Bandit (1); 2-Bushers Duff (2); 3-Swing All (5).
5ème: 1-Envious (6); 2-Laird of Muskoka (1); 3-Lancashire Lass (4).
Quinielas suggérées: roulette 1-4-6.
6ème: 1-Welsh Idyll (6); 2-Rockard (1); 2-Button Dodo (2).
7ème: 1-Flights of Fire (5); 2-Mr. Executive (3); 3-Cedar Drift (2).
Quinielas suggérées: roulette 2-3-5.
8ème: 1-Spirit Doctor (2); 2-Homecookin (4); 3-Frosty Cat (8).
9ème: 1-Snatchpurse (6); 2-Aged Dust (5); 3-Salem Prince (1).
Exactas suggérées: roulette renversée 1-5-6.

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.
Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du DEVOIR le matin.
En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquiescer de l'initiative et le sens des affaires.
Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant
844-3361 poste 240

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE DES ABONNÉS DU DEVOIR

Afin d'éviter toute interruption dans la livraison de leur journal nous prions les abonnés du DEVOIR qui démentent de bien vouloir nous faire part de leur changement d'adresse au moins 10 jours à l'avance.

NOM:
ADRESSE ACTUELLE:
NOUVELLE ADRESSE:
À PARTIR DU
S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101.

La France face à l'élimination

PARIS (AFP, PA) - Andres Gimeno et Manuel Orantes ont permis à l'Espagne de prendre une avance de 2-0 dans les matches de quart-de-finale de la coupe Davis, zone européenne, disputés hier à Paris. Dans la première rencontre, Gimeno a difficilement battu Pierre Barthes 5-7, 6-4, 5-7, 6-3 et 6-3, tandis que dans la seconde partie, Orantes a vaincu Patrick Proisy 6-0, 6-3 et 6-3. Les Espagnols peuvent donc éliminer la France avec une victoire dans le double qui doit être disputé aujourd'hui.
A Bucarest, Ilie Nastase et Ion Tiriac ont remporté le match de double pour procurer à la Roumanie une avance insurmontable de 3-0 aux dépens de l'Iran. Les Roumains ont défait Shirzad Akhbari et Issa Khodai 6-1, 6-4 et 7-5.
A Prague, le Tchèque Jan Kodes a eu raison du Suédois Bjoern Borg 6-2, 6-3, 7-5. Le second simple de la journée a été interrompu par l'obscurité alors que le Suédois Ove Bengtson menait devant Fransisk Pala par 6-8, 6-2, 6-0 et 4-3. Cette rencontre se poursuivra aujourd'hui avant le double.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR



TORCHIE MILLAR, de l'équipe olympique du Canada, et son excellent sauteur "Le Dauphin", participeront, aujourd'hui, demain et lundi, au concours hippique annuel du Montreal Horsemanship Club à Hudson, les cavaliers seniors étant alors en vedette. Quant aux cavaliers de catégorie junior, ils seront en évidence, au même endroit, les 27 et 28 mai.

Sinden reviendrait...

KINGSTON, Ont. (PC) — Deux jours après que les Bruins de Boston eurent gagné la coupe Stanley, en mai 1970, Harry Sinden prenait le monde du hockey au dépourvu en démissionnant de son poste d'entraîneur de l'équipe championne de la ligue Nationale.

A cette époque il s'était déclaré peu intéressé à reprendre une équipe. Mais au cours d'une entrevue téléphonique de son bureau à Avon, N.Y., hier, Sinden a confié qu'il sauterait sur l'occasion, si elle lui était présentée, de diriger l'équipe canadienne qui affrontera l'équipe nationale d'Union soviétique dans un tournoi de huit matches l'automne prochain.

Il a précisé que l'idée d'opposer les meilleurs joueurs de hockey canadiens à l'équipe nationale d'URSS le fascinait et il a félicité les organisateurs du tournoi.

Toujours selon Sinden, il est faux que le Canada n'ait rien à gagner et tout à perdre dans une confrontation avec les Soviétiques qui ont remporté le championnat mondial amateur en neuf occasions. "Pourquoi nous qualifierions-nous de meilleurs joueurs de hockey au monde si nous ne l'avons jamais prouvé?"

L'URSS a gagné le championnat mondial neuf fois et elle mérite sûrement de nous affronter". Les références de Sinden pour diriger la sélection canadienne sont plus impressionnantes. Non seulement a-t-il conduit les Bruins à la coupe Stanley, mais il était aussi capitaine des Dunlop de Whitby lorsqu'ils ont gagné le championnat mondial pour le Canada en 1958.

Sinden, originaire de Collins Bay, Ont., a également évolué pour l'équipe de Kitchener-Waterloo qui a terminé au deuxième rang derrière les États-Unis, aux Olympiques de 1960 à Squaw Valley. Sinden, qui est âgé de 39 ans, n'a toutefois jamais joué dans la Ligue nationale.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Des billets infalsifiables pour les J.O., de Munich

MUNICH (AFP) — Les trafiquants de faux billets n'auront pas la partie facile à Munich. Le comité d'organisation a fait imprimer dans le plus grand secret des cartes d'entrée plus difficiles à imiter que des billets de banque affirmet-il. Ces billets, du format d'une carte postale, sont quadrichromes. Tous comportent une zone bleue et blanche, couleurs de la Bavière et des jeux. Les deux autres couleurs varient suivant le jour et le lieu de compétition.

Un filigrane reproduisant les anneaux olympiques et le millésime 1972, ainsi qu'un mince fil métallique incorporé rendent en outre la falsification quasi impossible.

Utilisation postolympique Les utilisations les plus diverses et même extra-sportives sont dorénavant prévues pour les installations olympiques de Munich. Le parti libéral F.D.P., a ainsi retenu

la grande halle omnisports de Loberwiesfeld pour y tenir du 1er au 4 octobre son congrès 1972. La municipalité de la capitale bavaroise a également posé sa candidature pour l'organisation des championnats d'Europe d'athlétisme en salle en 1975.

1,109 médailles 1,109 médailles seront attribuées dans les 21 disciplines inscrites aux jeux de Munich et de Riel: 364 en or, autant en argent et 381 en bronze.

Une loterie

Les éditions 1972 de la loterie olympique, dite spirale de la chance, ont vu vendre plus de 33 millions de billets qui ont rapporté 167,09 millions de dm. Plus d'un million de possesseurs de billets se sont partagés 1,302 automobiles et des prix représentant une valeur totale de 50,765,270 dm. Le comité d'organisation en empochant une centaine de millions de dm, s'est finalement avéré le plus gros gagnant.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

"Avis est par les présentes donné que Mintz Holdings Ltd., incorporée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, fera demande de permission d'abandonner sa charte. Michael Rusko, secrétaire."

"Avis est par les présentes donné que Westhill Development Inc., incorporée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, fera demande de permission d'abandonner sa charte. Michael Rusko, secrétaire."

AVIS AVIS est par les présentes donné que Mlle Fleurette Généreux du 218 rue Monselet à Montréal présente une Requête au Secrétaire de la Province afin que son nom soit changé de Fleurette Généreux à Fleurette Bruneau.

La compagnie "KLEINMAN INVESTMENT LTD." donne avis qu'elle s'adressera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte. 17 mai 1972.

AVIS est donné que Robert Fréchette, étudiant, domicilié et résidant au 5209 Ponsard, Notre-Dame-de-Grâce, dans la Cité et District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Robert Desjardins. Montréal, ce 18ème jour du mois de mai 1972

LAFLURE et MACDOUGALL, Procureurs du requérant

AVIS AVIS est par les présentes donné que YOUSSEF EL-BATHRAWI domicilié au 1160, Alexandre Desjardins, dans la Cité et District de Montréal, s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, au cours de la présente session, pour demander l'adoption d'une loi autorisant le Barreau du Québec à l'admettre à l'exercice de la profession d'avocat. MONTREAL, le 8 mai 1972

LEITE-MARCOITE BIRON & SUTTO, Procureurs du requérant

"Avis est donné par les présentes que "Angelette Fabrice Inc.", une corporation incorporée suivant la Loi des compagnies et ayant son bureau chef dans la Cité de Montréal s'adressera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte suivant les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 17ème jour de mai 1972

Mre. Bernard K. Schneider, Procureur de la compagnie, Suite 1416, 335 rue St-Jacques, Montréal, Québec. Tel: 871-1224

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE JOLLETTE COUR SUPERIEURE No: 25977 AMEDEO ERICO, résidant et domicilié dans la Cité et District de Montréal. Demander

CLAUDE GELLY, autrefois de Palate-ant Tremblay, District de Montréal, actuellement de lieux inconnus. Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur CLAUDE GELLY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de JOLLETTE à son intention. MONTREAL, ce 19 mai 1972

Mes Lionel Eymard, avocat 10339 St-Laurent Montréal 12, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE No 02-2758-72 REAL MICHAUD, résidant et domicilié au 771, Foucher, district de Montréal, Montréal, P.Q. demandeur

JEAN MARC CHOICHOE, autrefois résidant et domicilié à 4229, St-Hubert, district de Montréal, P.Q. maintenant de lieux inconnus. défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: IL EST ENJOINT à JEAN MARC CHOICHOE de comparaître dans un délai de trente (30) jours, de comparaître au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 18 mai 1972

Me Guy Rouleau 118 Place Crémazie, suite 320 Montréal 51, Avocat de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 02-0994-72 LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, corps légalement constitué en vertu du chapitre 14 des Statuts Révisés de 1964, ayant son siège social à 2875, Boul. Laurier, Ste-Foy, district de Québec, Québec. demanderesse

JEAN COURTOIS, faisant affaires seul sous la raison sociale de Monsieur Enseigne (1970), autrefois à 2400 A, Moreau, Montréal, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus. défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: IL EST ENJOINT à JEAN COURTOIS de comparaître dans un délai de trente (30) jours, de comparaître au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 18 mai 1972

Me Guy Rouleau 118 Place Crémazie, suite 320 Montréal 51, Avocat de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 05-0562-72 STEPHEN RICHARD RODGERS, Etudiant, de la Ville de Lachine, district de Montréal et résidant à 535, 27ème Avenue. demandeur

WILLIAM R. BONNER, de la ville de San Francisco, dans l'état de Californie, un des États des États-Unis d'Amérique, y résidant à 1235, 23ème Avenue et DAME DAPHNE KENNEDY, ménagère, de la Ville de Henderson, dans l'état de Tennessee, un des États des États-Unis d'Amérique, y résidant à 3, 22ème Avenue. défendeurs conjoints et solidaires

IL EST ENJOINT à WILLIAM R. BONNER et DAME DAPHNE KENNEDY à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 17 mai 1972

MARIUS D'AMOURS PROTOTAIRE, Me Drake & Freed 1255 Phillips Square, suite 605, Montréal, P.Q. Avocats du demandeur

GREVILLE CHEMICAL SELECTIONS, LIMITED On fait savoir que Greville Chemical Selections, Limited demandera au ministre de la Consommation et des Corporations de l'autoriser à abandonner sa charte. Montréal, le huit mai 1972

Le secrétaire-trésorier J.P. Proulx

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 05-02168-72 GANNOR CORPORATION, corps politique légalement constitué en corporation, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à 2750 avenue Keat, dans la ville et district de Montréal. demanderesse

FERNAND HERVIEUX, gentilhomme, de lieux inconnus. défendeur

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT D'ARGENTUEIL mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR: IL EST ENJOINT à FERNAND HERVIEUX à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 17 mai 1972

MARIUS D'AMOURS Prototaire

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 05-0562-72 STEPHEN RICHARD RODGERS, Etudiant, de la Ville de Lachine, district de Montréal et résidant à 535, 27ème Avenue. demandeur

WILLIAM R. BONNER, de la ville de San Francisco, dans l'état de Californie, un des États des États-Unis d'Amérique, y résidant à 1235, 23ème Avenue et DAME DAPHNE KENNEDY, ménagère, de la Ville de Henderson, dans l'état de Tennessee, un des États des États-Unis d'Amérique, y résidant à 3, 22ème Avenue. défendeurs conjoints et solidaires

IL EST ENJOINT à WILLIAM R. BONNER et DAME DAPHNE KENNEDY à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 17 mai 1972

MARIUS D'AMOURS PROTOTAIRE, Me Drake & Freed 1255 Phillips Square, suite 605, Montréal, P.Q. Avocats du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE No 05-0562-72 STEPHEN RICHARD RODGERS, Etudiant, de la Ville de Lachine, district de Montréal et résidant à 535, 27ème Avenue. demandeur

WILLIAM R. BONNER, de la ville de San Francisco, dans l'état de Californie, un des États des États-Unis d'Amérique, y résidant à 1235, 23ème Avenue et DAME DAPHNE KENNEDY, ménagère, de la Ville de Henderson, dans l'état de Tennessee, un des États des États-Unis d'Amérique, y résidant à 3, 22ème Avenue. défendeurs conjoints et solidaires

IL EST ENJOINT à WILLIAM R. BONNER et DAME DAPHNE KENNEDY à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 17 mai 1972

MARIUS D'AMOURS PROTOTAIRE, Me Drake & Freed 1255 Phillips Square, suite 605, Montréal, P.Q. Avocats du demandeur

VENTES POUR TAXES CITE DE COTE SAINT-LUC AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le Conseil municipal de la Cité de Côte Saint-Luc, par une résolution en date du 15 mai, 1972, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi des Cités et Villes de vendre les immeubles d-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arriérés des taxes municipale et/ou scolaire, générale ou spéciale, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, ledits immeubles seront vendus par encan public dans la Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Côte Saint-Luc, 5490 avenue Westminister, Cité de Côte Saint-Luc, le 19ème jour de juin 1972 à dix heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels ledites taxes pour l'année 1972 et des années antérieures, intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente. Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an. Ils font tous partie du plan cadastral et du livre de renvoi de la Paroisse de Montréal.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la Ville de Côte Saint-Luc et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter. Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.

Numéro du compte Nom Description de l'immeuble Montant des taxes

447-8 Mme D. Adler Ptie 88-620 \$ 150.31 Une partie du lot 88-620, mesurant 76.65 pieds sur ses lignes nord-ouest et sud-est, 23.34 pieds sur sa ligne sud-ouest et 22.9 pieds sur sa ligne nord-est, et ayant une superficie de 1747 pieds carrés, toutes ces mesures étant anglaises, et plus ou moins. Elle est bornée au nord-ouest par Ptie 88-620, au sud-est par Ptie 88-621, au sud-ouest par Ptie 88-645 et au nord-est par Ptie 88.

447-9 Mme D. Alder Ptie 88-621 \$ 177.59 Une partie du lot 88-621, mesurant 76.65 pieds sur ses lignes nord-ouest et sud-est, 26.66 pieds sur sa ligne sud-ouest et 27.1 pieds sur sa ligne nord-est, et ayant une superficie de 2964 pieds carrés, toutes ces mesures étant anglaises, et plus ou moins. Elle est bornée au nord-ouest par Ptie 88-620, au sud-est par Ptie 88-621, au sud-ouest par le lot 88-645 et au nord-est par le lot 88-351.

445-134 M. B. Hendler Ptie 115-23 \$317.85 Une partie du lot 115-23, mesurant 136.94 pieds sur sa ligne nord-ouest, 168.79 pieds sur sa ligne sud-est, 89.87 pieds sur sa ligne sud-ouest et 87.31 pieds sur sa ligne nord-est, et ayant une superficie de 13,163 pieds carrés, toutes ces mesures étant anglaises, et plus ou moins. Elle est bornée au nord-ouest par le lot 115-4, au sud-est par le lot 8713, au sud-ouest par le lot 115-138 et au nord-est par le lot 114-287.

399-7 au incl. Elmy Investment Corp. \$3412.412 \$ 119,152.57 399-57 Oxy Realty Corp. 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432

Numéro du compte Nom Description de l'immeuble Montant des taxes

399-35 Elmy Investment Corp. et Oxy Realty Corp. Ptie 93-633 \$ 282.81 Une partie du lot 93-633, mesurant 95.95 pieds sur sa ligne nord-ouest, 96.87 pieds sur sa ligne sud-est, 14.7 pieds sur sa ligne sud-ouest et 18.16 pieds sur sa ligne nord-est, et ayant une superficie de 1526 pieds carrés, toutes ces mesures étant anglaises, et plus ou moins. Elle est bornée au nord-ouest par Ptie 93-632, au sud-est par le lot 93-642A, au sud-ouest par Ptie 93-1066 et au nord-est par le lot 93-642A.

399-31 au incl. Elmy Investment Corp. et Oxy Realty Corp. 93-636, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

En lot de quoi j'ai signé à Côte Saint-Luc, ce 17ème jour de mai 1972. Le greffier, A.F. Kimmel

Palmer-Trevino dans la lutte

MEMPHIS, Tenn. (PA) — Bert Weaver, qui tente de devenir le premier golfeur en 11

Duran a repris l'entraînement

NEW YORK (AFP) — Le Panamien Roberto Duran qui, le 26 juin au Madison Square Garden, tentera de ravir le titre mondial des légers (version WBA) au Britannique Ken Buchanan, a repris l'entraînement hier, moins de 24 heures après son arrivée à New York.

Main de pierre — surnom donné à l'aspirant en raison de l'efficacité de ses poings — poursuivra sa préparation au gymnase de Bobby Gleason, dans le quartier du Bronx, sous la direction de son entraîneur Nestor Quinones et contre les partenaires d'entraînement Francisco Selles, un compatriote qu'il a amené avec lui, Freddy Brown et Ray Arcel.

Weaver détient une priorité d'un coup devant le grand J. C. Snead qui aurait pu terminer sur un pied d'égalité avec Weaver s'il n'avait pas obtenu un Bogey au dernier trou. Il a joué hier 70-141.

Par ailleurs, les vétérans Arnold Palmer et Lee Trevino ne sont pas loin derrière. Ils totalisent en effet 142. Palmer a joué une deuxième ronde de 71, tandis que Trevino a joué la normale, 72.

Ils sont ex aequo avec Mason Rudolph et Doug Sanders, ans à remporter un tournoi du circuit de golf américain sur son propre terrain, a réussi hier une ronde de 69, trois sous la normale, pour s'assurer du premier à l'issue de la deuxième ronde du tournoi Danny Thomas-Memphis riche de \$175,000.

Le vétérinaire de 40 ans est en effet le professionnel attitré du club Colonial depuis le 1er octobre dernier. Il totalise un compte de 140 sur le difficile parcours long de 7,195 verges.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Cleveland dans la Nationale?

CLEVELAND (PA) — Nick Miletta a déclaré, hier, qu'il était prêt à demander une concession à la ligue de hockey Nationale, mercredi prochain, alors que celle-ci se réunira à New York.

Miletta, déjà propriétaire des Cavaliers de Cleveland de l'association Nationale de balon-panier, des Indiens de Cleveland de la ligue de baseball Américaine et des Barons de Cleveland de la ligue de hockey Américaine, a dit que les gouverneurs de la LNH écouteront 5 demandes mercredi et 5 autres jeudi matin, une décision devant être rendue jeudi après-midi.

Deux nouvelles concessions doivent être accordées pour la saison 1974-75.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

Il a précisé que si le poste lui était offert, il l'accepterait.

suites de la première page

NIXON PRÉCISE

Iran et en Pologne, a affirmé que la prochaine réunion de Moscou a été soigneusement préparée depuis trois ans environ et que les discussions qui vont s'y dérouler seront franches et ouvertes.

Il espère, a-t-il dit, la conclusion d'accords dans trois domaines notamment:

● La limitation des armements nucléaires (SALT) et propos de laquelle il existe encore d'importants obstacles à surmonter, obstacles "dont je discuterai directement avec le secrétaire général Brejnev". Le président a ajouté: "Nous espérons arriver à un accord".

● Le commerce, domaine qui a déjà été considérablement débloqué par l'échange de visites entre des ministres de l'URSS et des Etats-Unis. Les chances de quelques résultats positifs sont bonnes, a dit M. Nixon.

● La coopération dans l'espace. Le président a rappelé qu'il avait déclaré dès 1959, lors de son voyage à Moscou en tant que vice-président: "Allons à la lune ensemble". Hier soir, à la veille de son départ, il a dit: "Nous allons essayer de faire aboutir ce projet".

M. Nixon a annoncé d'autre part qu'il comptait faire pendant son séjour en URSS deux discours très importants. Le premier de ces discours sera fait, a-t-il dit, le lundi 22 mai, jour de son arrivée à Moscou, au dîner qui lui sera offert par les dirigeants soviétiques et en réponse à un discours non moins important du secrétaire général du parti communiste de l'URSS, M. Leonid Brejnev.

Le deuxième grand discours présidentiel de Moscou sera, a-t-il annoncé, une allocution qu'il compte prononcer à la télévision soviétique le dimanche 28 mai. M. Nixon a dit qu'il s'efforcera de diriger cette allocution essentiellement à l'adresse du peuple soviétique et que celle sera rédigée de telle sorte qu'elle ne soit pas la dernière allocution d'un président des Etats-Unis au peuple d'URSS.

L'objectif de sa visite en URSS, a-t-il poursuivi, sera de bâtir un rapport constructif dans le cadre duquel les deux grandes puissances seront en mesure d'utiliser de leur influence non seulement l'une vis à vis de l'autre, mais encore dans d'autres parties du monde, en vue notamment d'y décourager l'agression et d'y soutenir les forces de la paix.

DEPUIS YALTA

rait un atout majeur que les deux interlocuteurs cherchent à s'approprier. Si telle est la réalité on pourrait être en droit de penser que la rencontre du 22 mai est associée à toute une série de conditions conjoncturelles, telles que les questions de l'Europe, du Vietnam, du

Proche-Orient, du Bangla Desh, du dialogue sino-américain.

Les résultats des pourparlers monteront dans quelle mesure le sommet soviéto-américain aura été influencé par le Package Deal. De source soviétique informée, on déclare que, certes toutes ces questions seront certainement évoquées, mais non dans la perspective de les régler, car de l'avis de Moscou, leur règlement incombe avant tout aux parties intéressées et directement concernées. L'espoir de M. Leonide Brejnev est donc que le prochain dialogue permette aux deux supergrands de chercher les moyens de favoriser les négociations politiques, tout en sauvegardant les intérêts réciproques. Tel était le sens de son rapport au 24ème congrès, tel est le principe des SALT et ainsi sera, pense-t-on, à Moscou, le principe qui régira le sommet de Moscou le 22 mai.

C'est sur cette base, croit-on savoir, que seront menées notamment les négociations économiques dont le dossier est en préparation depuis la visite de M. Stans en novembre dernier, et dont la dernière touche aura été mise pendant le voyage de M. Nicolai Patolichev à Washington, voyage qui, sur un autre plan, semble correspondre à celui effectué par M. Kissinger en avril à Moscou.

WEATHERMEN

nombreuses vitres sont brisées. Un corridor est encombré de débris et une section de 30 pieds de tuyau git non loin de là. La poussière soulevée par la destruction de la cloison des lavabos était telle que lorsque les premiers gardiens sont arrivés il leur a été difficile de voir si quelqu'un se trouvait à l'intérieur.

C'est le mouvement clandestin d'extrême-gauche Weatherman qui a revendiqué la paternité de l'attentat, soulignant qu'il coïncide avec le 82e anniversaire de la naissance de Ho Chi Minh.

L'explosion s'est produite peu après un coup de téléphone anonyme au New York Post d'un membre du groupe Weatherman, déclarant qu'une bombe venait d'être posée dans le bureau du Secrétaire aux forces aériennes, au Pentagone.

Un porte-parole du Pentagone a déclaré qu'une enquête était en cours. Les matériaux utilisés dans la fabrication de la bombe n'ont pas été révélés immédiatement.

Le correspondant anonyme a déclaré avoir placé un message dans une cabine téléphonique près de l'imprimerie du New York Post. Ce message, découvert dans un annuaire téléphonique, révélait que la bombe avait été posée en raison de la recrudescence des bombardements aériens et navals sur le Nord Vietnam.

Le correspondant anonyme a affirmé: "Jamais les Etats-Unis ne vaincront le Vietnam".

Le but avoué de l'organisation Weathermen est la révolution. Autrement que par les incidents qu'ils créent, ses membres font peu parler d'eux et révéler peu de leurs activités. Ils constituent la faction extrémiste du mouvement des étudiants pour une société démocratique (SDS) qui est maintenant considéré défunt mais dont l'esprit anime encore de nombreux groupes et groupuscules gauchistes.

Des arrestations les ont forcés dans l'underground. Il est difficile de dire leur nombre. Ils sont de races et d'origine sociale diverses: beaucoup sont blancs, de familles de la bourgeoisie moyenne, sortis souvent décalés parliculiers ou même de grands collèges. Ils tiennent leur nom d'un chanson de Bob Dylan, Subterranean Homesick Blues dont une strophe proclame qu'il n'est pas besoin d'un météorologiste (Weathermen) pour savoir d'où vient le vent. Les Weathermen estiment que par leur terrorisme ils préviennent les Etats-Unis de ce qui les attend.

CLAUDE MORIN

besoin d'un homme prestigieux dans la région de la capitale. Fort connu et estimé dans les milieux politiques et intellectuels, M. Morin est l'homme qu'il faut, estime le PQ.

M. Morin a été durant une dizaine d'années le conseiller de quatre premiers ministres du Québec en matières constitutionnelles. En octobre dernier, il quittait le poste de sous ministre des affaires intergouvernementales et devenait professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et à l'université Laval.

Il y a deux semaines, il a publié un volume sous le titre: "Le pouvoir québécois... en négociation" dans lequel il dressait le dossier noir des relations Québec-Ottawa depuis dix ans. Un autre livre est en chantier, dans lequel il veut préciser son orientation personnelle, et qu'il aurait préféré publier avant de faire ce saut capital.

M. Morin a donc suivi un cheminement semblable à celui de M. Jacques Parizeau, qui était quand à lui conseiller économique de MM. Lesage, Johnson et Bertrand. Comme lui, semble-t-il, M. Morin complètera son engagement politique en se lançant carrément dans l'arène, probablement dans le comté dont il est originaire celui de Montmorency.

L'éditeur officiel prend sa retraite

QUEBEC (OIP) — M. Roch Lefebvre, éditeur officiel du Québec, prendra sa retraite à compter du 16 juillet prochain après 36 années au service du gouvernement.

Au cours d'une réception en son honneur offerte par le ministère des communications à l'occasion de la tenue du Salon international du livre, le ministre Jean-Paul L'Allier a rendu un vibrant hommage à ce fonctionnaire qui a servi la population du Québec durant plus d'un tiers de siècle.

Né dans l'Estie 1907, M. Lefebvre a obtenu son diplôme de l'École technique de Montréal en 1922 avant de devenir professeur de typographie à la même institution de 1936 à 1942.

Après avoir été chef de la section de typographie de l'Institut des arts graphiques de Montréal, de 1942 à 1960, il a alors été nommé imprimeur de la Reine, poste dont l'appellation est depuis devenue Editeur officiel du Québec.

Membre de plusieurs comités gouvernementaux d'étude, M. Lefebvre a été membre actif de plusieurs associations professionnelles et publiques, ayant même participé à la fondation de plusieurs d'entre elles.

155 gallons d'alcool de contrebande saisie

L'escouade des alcools de la Gendarmerie royale du Canada a porté un autre coup au marché clandestin de l'alcool en saisissant hier 155 gallons d'alcool de contrebande à Saint-Antoine-des-Laurentides.

Un individu a été arrêté puis relâché. Il devra comparaître bientôt par voie de sommation.

Jeudi, le GRC avait saisi 8 gallons d'alcool frelaté à Laval et, la semaine dernière, près de 800 gallons avaient été saisis dans la région du Saguenay.

faits divers

Perquisition à la fromagerie Saputo

Le plus important fournisseur de fromage aux restaurants et pizzerias du Canada, la firme Saputo et Figli Ltee de Montréal, a de nouveau été la cible cette semaine des enquêteurs chargés de la lutte contre le Syndicat du crime de Montréal alors qu'une perquisition d'envergure a été effectuée par la section de recherche sur la criminalité de la police de Montréal (SRC) aux bureaux et à l'usine de fabrication de la compagnie située au 8,500, 8ème avenue, dans le nord de la métropole.

Propriété de M. Giuseppe Saputo, 67 ans, et de ses fils Francesco, 39 ans, et Emmanuel "Lino", 35 ans, la fromagerie Saputo et Figli Ltee avait été associée pour la première fois à des personnages louches, en 1964, alors que Giuseppe "Jos" Bonanno, l'un des cinq chefs de la Cosa Nostra de New York, avait tenté de s'installer au Canada en manifestant l'intention d'acquiescer d'importants intérêts dans cette compagnie.

Deux ans plus tard, lors d'une visite du fils de Bonanno à l'industriel Vincenzo Cotroni — propriétaire de la compagnie Reggio Food Inc., important fournisseur de viandes italiennes au Canada — le nom de la compagnie avait de nouveau fait surface puisque M. Vic Cotroni — qui a reconnu au procès Cotroni-Maclean qu'il connaissait le sicilien Giuseppe Saputo — s'était rendu à la fromagerie avant de rencontrer le fils Bonanno en compagnie de Francesco Saputo.

La perquisition de cette semaine fait suite à une longue enquête coordonnée par le Bureau de recherches sur le crime organisé.

Lors du raid, les quelque 30 enquêteurs étaient accompagnés d'un microbiologiste qui a pris plusieurs échantillons de lait et de fromage afin de vérifier la qualité des produits que l'on retrouve dans toutes les épiceries italiennes de la métropole.

Selon le mandat de perquisition émis par le juge Roland Langlois, de la Cour municipale de Montréal, la fromagerie Saputo est soupçonnée d'avoir passé outre au règlement municipal du Service de santé qui stipule que la production de fromage doit être faite loin de toute source de contamination.

L'infraction aurait été commise, selon la police, à l'occasion d'une construction à l'intérieur de la fromagerie.

Le mandat précisait de plus que la présence de bactéries dans les aliments produite était de beaucoup supérieure à la limite permise. Afin de vérifier ce fait, plusieurs caisses de fromage Saputo ont été saisies pour fin d'analyse scientifique.

La police a cependant précisé qu'aucune perquisition n'avait été faite aux édifices de la laiterie Saint-Lin Dairy (277, 12ème avenue Saint-Lin) et de la laiterie-restaurant Cayette sur la route 2 Montréal-Québec, toutes deux propriétés de la famille Saputo.

Blessé en voulant séparer les adversaires

Un homme a été blessé la nuit dernière alors qu'il tentait de mettre fin à une bataille entre deux autres individus au Chat Noir, boîte de nuit fréquentée par des étudiants et des Noirs, sise au 181 ouest, rue Sherbrooke.

L'incident s'est produit lorsqu'un inconnu à la suite d'une querelle frappa un autre client au visage avec un tesson de bouteille de bière. L'inconnu prit la fuite mais fut rattrapé par la victime, M. Diep Lemine, 24 ans, qui engagea avec le fuyard un combat à coups de poings.

C'est alors qu'entra en scène M. David Thaw, 25 ans, qui tenta de séparer les belligérants. Mais mal lui en pris car l'assailant de M. Lemine le frappa alors au visage et au cou avec un couteau à cran d'arrêt pour ensuite prendre la fuite avec un autre individu qui, selon la plainte, accompagnait l'inconnu.

MM. Lemine et Thaw — des Noirs tout comme l'agresseur et son complice — furent conduits à l'hôpital Sainte-Jeanne-D'Arc.

La police recherche toujours les deux autres hommes.

Trafic de \$2.5 millions: Madere coupable

NEW YORK (PA et AFP) — Un Montréalais, Lucien Madere, 61 ans, et un barman du Bronx, Paul Cdde Oddo, 52 ans, ont été déclarés coupables jeudi soir par un jury de trois hommes et neuf femmes d'une cour fédérale du district de New York d'avoir conspiré pour passer en contrebande de Montréal à New York 22 livres d'héroïne évaluées

à \$2.5 millions sur le marché noir.

L'héroïne avait été dissimulée dans un pneu de secours et découverte par des agents du Bureau américain des stupéfiants grâce à une information transmise par la Brigade des stupéfiants de la GRC au sujet du voyage de Madere.

L'affaire des boîtes de conserve truffées de haschisch: arrestation du 8e homme

La Brigade des stupéfiants de la Gendarmerie royale du Canada a arrêté jeudi matin le 8ème suspect dans l'affaire d'importation de 3,395 livres de haschisch dans des boîtes de conserves.

Camillo Porchia, 31 ans, du 6359 rue Papineau (appt 1), à Montréal, a été arrêté chez lui vers 11h00, jeudi matin. Il était recherché depuis le début d'avril par la Brigade des stupéfiants.

Cette importante affaire d'importation de drogue évaluée à \$15 millions sur le marché noir avait débuté par une longue enquête commencée à la suite d'une saisie de haschisch par la police londonienne.

Avisée de cette saisie, la Brigade des stupéfiants s'était mise sur la piste et, le 20 mars dernier, les policiers procédaient à l'arrestation de trois pre-

miers suspects, Primo Salcito, 39 ans, et son fils Louis, 20 ans, tous deux du 6820, 2ème avenue, Rosemont.

Le troisième présumé trafiquant arrêté était Frank Zaurini, un "gambler" professionnel qui avait déjà été arrêté, le 5 juin 1970, en compagnie de Frank Cotroni, Jos Di Maulo, Claude Faber, Paul-Emile Desormiers et Robert Théoret.

À la suite de l'arrestation de Zaurini, la GRC a mis la main au collet des dirigeants de la compagnie Vincent Packing Inc., sous le couvert de laquelle le trafic aurait été organisé. Il s'agit de Guy Lombardi, du 1020 rue de la Cardière, à Duvernay, et Albert Hamel, du 581 rue Hugues, à Montréal.

Enfin, la GRC avait arrêté Albert N. mi, alias Di Carlo, et Mike Capobianco.

Trois morts dans un accident de la route

Trois hommes ont été tués et un autre a été grièvement blessé vers 16h50 hier alors que le véhicule dans lequel ils prenaient place est entré en collision avec un camion lourd, sur la rue De Touraine, à Boucherville.

Au moment de mettre sous presse, on ne connaissait toujours pas l'identité des victimes. La police a cependant précisé qu'il s'agissait de quatre travailleurs d'origine italienne qui revenaient du travail.

L'accident s'est produit dans une courbe sur la rue De Touraine, près de la rue Montarville.

Selon la police, l'automobile aurait manqué la courbe et aurait foncé sur un camion-lourd qui arrivait en sens inverse. L'automobile a percuté le ca-

mion de côté après avoir évité de justesse une collision frontale. L'automobile a frappé le réservoir d'essence du camion dont l'éclatement a mis le feu à l'automobile des Italiens. Le camion quant à lui a versé sous le choc.

Deux des occupants de la voiture ont été tués sur le coup et leurs corps ont été calcinés par l'incendie qui a suivi; les deux autres occupants ont pu être sortis à temps du véhicule en flammes. Ils ont été conduits à l'hôpital Charles-Lemoyne d'Iberville mais en route l'un des rescapés a succombé à ses blessures. Son compagnon est toujours dans un état critique.

Le camionneur pour sa part n'a subi que quelques égratignures.

444 UNIVERSITAIRES
(PROFESSEURS ET CHERCHEURS)
DÉNONCENT LA POLITIQUE DU POUVOIR ENVERS LE MOUVEMENT SYNDICAL QUÉBÉCOIS

"Nous, soussignés, indignés par la condamnation qui frappe les présidents des trois centrales syndicales, dénonçons dans cette mesure le point culminant d'une série d'actes répressifs posés par le pouvoir et qui, en particulier depuis la loi 19 et la condamnation de nombreux militants syndicaux, visent à casser le mouvement syndical québécois et portent gravement atteinte aux principes reconnus de la démocratie".

Aux 341 noms publiés samedi le 13 mai dans Le Devoir et dans Québec-Presses s'ajoutent les 103 signatures suivantes:

Claude Leclerc	P. Mayrand	David Woodsworth	Gérald Kamp
Louise Miron-Brossard	R. Marie Arbour-Mayrand	Yves Vaillancourt	Claude Lajeunesse
Gérald Bourbeau	Jean-Paul Brodeur	Norman White	Jean-Paul Lamy
André Thibaut	Benoit Jacques	Michael Corballis	Paul Langlois
Delmas Lévesque	A. Desbans	Bernard Bernier	Roger Levasseur
Louis Roulet	Nadine Bednarz	Pierre Beaucauge	Georges Massey
Jean-Pierre Hogue	Claude Janvier	Frank Auger	Raymond Pagé
Alain Rondeau	Paul Lavallée	Pierre J. Demers	Gilles Pronovost
Marcel Côté	Réal Morissette	B.A. Alara Faurwerker	Claude Savary
Benoit Tremblay	Jean Bélanger	Georges A. Parent	Pierre Véronneau
Colette Moreau	Pierre Lamarche	Jean-Claude Simard	Jean Mandeville
Yves Lamarche	Monique Charbonneau	Francesco Laroche	Henri Wittmann
Denis Fagnan	Roche Desrosiers	Maximilien Laroche	Jean Mandeville
Colette Carisse	Robert Comeau	Lisanne Coupal-Dorion	Serge André Créte
Jacques Lazure	André Lavallée	Henri Dorion	Laurent Girouard
Vély Leroy	Nadia Eid	Antonin Tremblay	Rémi Savard
Pierre Fréchette	François Mercier	Joseph Melançon	Johanne Cadieux
Paul-M. Roy	Pierre Benoit	Bertrand Belzile	Richard Boivin
M.L. Malservizi	Marie-Andrée Bertrand	Fernand Turcotte	Marc Laberge
Louis Gill	Marcel Fréchette	Alain Prujiner	Sylvie Vincent
J.A. Guertin	José Rico	Claude Corrivault	José Mailhot
Denis Bertrand	André Normandeau	Lisette Blain - Mailhot	Martine Landriault
Jean Lapointe	Marc Leblanc	Michel Belfleur	Constance Sirois
L.H. Bouchard	Robert Bureau	Gaston Bellemare	Jacques Bacon
Jacques Lévesque	Patrick Deshy	Yves Carlier	Bibette Martel
Edouard Cloutier		Paul Gagné	Michèle "éclecte"

des universités de Montréal, Laval, du Québec à Montréal (UQAM) et à Trois-Rivières (UQTR), d'Ottawa, McGill, Sir George Williams, de l'école des H.E.C., du Centre de Recherches Urbaines et Régionales (INRS), du Centre de Recherches Énergie (INRS), du Centre de Recherches en Politique Sociale, du Centre de Recherches en Développement Économique (U. de M.), du Laboratoire d'Anthropologie Amérindienne (L.A.A.) et de la Société d'Archéologie préhistorique du Québec (S.A.P.Q.).

Cet espace est payé par les signataires.

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT COURS D'ÉTÉ 1972

Le Service des cours d'été du C.E.G.E.P. de Saint-Laurent organise durant les mois de juin, juillet et août, deux sessions de cours dans les disciplines suivantes :

SESSION DU SOIR	SESSION DU JOUR
GROUPE A : de 6.00 à 8.00 P.M. du 26 juin au 1er août inclus (examen le 2 août) les lundi-mardi-mercredi-jeudi	GROUPE D : de 8.30 à 10.00 A.M. de 3 juillet au 1er août (examen le 2 août) du lundi au vendredi inclusivement
ANGLAIS : 912 ANTHROPOLOGIE : 902 ART : 102, 201, 303 ÉCONOMIE : 920 FRANÇAIS : 102, 202, 231, 331, 302, 502 GÉOGRAPHIE : 221, 901 HISTOIRE : 913, 951 PSYCHOLOGIE : 101, 201 SC. RELIGIEUSES : 102 SOCIOLOGIE : 960	ANGLAIS : 101, 301 ANTHROPOLOGIE : 902 ART : 103, 303 ÉCONOMIE : 920, 921 FRANÇAIS : 102, 231, 302, 502 GÉOGRAPHIE : 902, 906 HISTOIRE : 913, 983 PHILOSOPHIE : 101, 201, 301, 401 PSYCHOLOGIE : 110, 201 SC. RELIGIEUSES : 102 SOCIOLOGIE : 960
GROUPE B : de 8.00 à 10.00 P.M. du 26 juin au 1er août inclus (examen le 3 août) les lundi-mardi-mercredi-jeudi	GROUPE E : de 10.30 à 12.20 A.M. du 3 juillet au 1er août (examen le 3 août) du lundi au vendredi inclusivement
ANGLAIS : 914 ART : 101, 103, 202 ÉCONOMIE : 921 GÉOGRAPHIE : 902, 906 HISTOIRE : 972, 983 PHILOSOPHIE : 101, 201, 301, 401 POLITIQUE : 940 PSYCHOLOGIE : 110, 210 S. RELIGIEUSES : 911 SOCIOLOGIE : 961	ANGLAIS : 201, 915 ART : 203, 403 ÉCONOMIE : 921 FRANÇAIS : 202, 331, 402 GÉOGRAPHIE : 221, 901 HISTOIRE : 951, 972 PHILOSOPHIE : 101, 201, 301, 401 POLITIQUE : 940 PSYCHOLOGIE : 101, 210 SC. RELIGIEUSES : 911 SOCIOLOGIE : 960, 961
GROUPE C : de 7.00 à 10.00 P.M. du 26 juin au 7 août inclus (examen le 8 août) les lundi-mardi-mercredi-jeudi	GROUPE F : de 8.30 à 11.20 A.M. du 3 juillet au 4 août (examen le 7 août) du lundi au vendredi inclusivement
BIOLOGIE : 301, 401, 921, 931, 999 (45 hrs) 943 (60 hrs) CHIMIE : 101, 111, 201, 202, 302 MATHÉMATIQUES : 101, 103, 105, 111, 203 PHYSIQUE : 101, 102, 201, 202, 301, 302	BIOLOGIE : 301, 401, 921, 931, 999 (45 hrs) 943 (60 hrs) CHIMIE : 101, 111, 201, 202, 301, 302 MATHÉMATIQUES : 101, 103, 105, 111, 203 PHYSIQUE : 101, 102, 111, 201, 202, 301, 302
ÉDUCATION PHYSIQUE : du 3 juillet au 31 juillet (Horaire particulier) Badminton, Natation 901, Natation 902, Tir à l'Arc 993	
MUSIQUE : du 26 juin au 21 juillet (examen 24 juillet) Horaire particulier Formation de l'oreille II.	Date limite d'inscription : 16 juin 1972

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au :

SERVICE DES COURS D'ÉTÉ, C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT, 625 Boul. Ste-Croix, SAINT-LAURENT 379, TÉLÉPHONE : 747-6521, poste 281 ou 282



La "galette" à D. Arcand

par
ROBERT GUY SCULLY

Il est toujours intéressant de constater l'écart — ou le peu d'écart — entre un film et son scénario. Etudier les rapports de l'un envers l'autre, c'est probablement refaire le premier travail que le réalisateur a dû faire. A moins que le scénariste ne soit entièrement au service de "son" cinéaste, ou vice-versa, on assiste à des transformations qui révèlent finalement l'art du réalisateur. Puisque j'ai rarement l'occasion de lire un scénario sur papier, je m'amuse souvent à "l'abstraire" d'un film, à écouter uniquement les paroles, à les retranscrire dans mon esprit, pour reconstituer ce document écrit qui a bel et bien existé avant le tournage. C'est souvent à ce moment-là que je sais exactement ce que "le gars a voulu faire" avec ce qu'il avait. En reconstituant un scénario de la sorte, je me suis aperçu, par exemple, que le scénariste était peut-être en train d'écrire une tragédie, mais que le cinéaste avait une vision irrémédiablement comique des choses! Aussi, j'ai dû constater que plusieurs dialogues superficiels avaient été sauvés par un artiste "profond". Les romans et les scripts rédigés par Steinbeck sont-ils si bons que ça? Relisez-les, si vous croyez que oui, en oubliant "East of Eden" au cinéma, ou "Des souris et des hommes" à la télévision. Comment avoir fait un grand film et un grand téléthéâtre à partir de ça? C'est la faute à Kazan et à Blouin.

A un moment donné, en visionnant cette "Maudite galette" qui paraîtra bientôt sur nos écrans et qui a remporté un certain succès à Cannes, j'ai cru sentir l'écart entre version écrite et version filmée, la part de Benoît et la part d'Arcand. Je me trompe peut-être: au cours d'une entrevue publiée récemment dans une plaquette sur son oeuvre, Arcand dit qu'il "travaillait" un scénario "avec" l'auteur; il emploie lui-même une définition que l'auteur ne

renierait probablement pas: "c'est un film de gangster". Néanmoins, je crois que deux sensibilités fort distinctes transparaissent dans la "galette". Il s'agit avant tout de la "galette" à Arcand, mais les péripéties imposées par le scénario prennent parfois le dessus, à mon avis, sur l'attitude du réalisateur.

Avant d'aller plus loin, je précise que les deux travaux sont de qualité, et qu'il n'est pas question de chercher mesquinement où se trouve le mérite de l'entreprise. Ce fut sûrement un beau travail d'équipe, comme tout film réussi. Vous aurez l'occasion de vous en rendre compte par vous-mêmes bientôt. Jusqu'à la musique (signée par un autre Arcand, si je me souviens bien) qui est belle, et émouvante. J'ai regretté d'ailleurs qu'elle n'apparaisse pas plus souvent. Il y a une tonne que l'on pourrait appeler le "thème du truck", car elle joue uniquement dans les deux séquences où le camion de Soucy prend la route: la musique à bouche, puis le violon donnent une dimension de réalité à la nuit humide, une nuit de campagne éclairée par deux phares.

La musique n'est pas du réalisateur, mais voilà un exemple de ce qui caractérise son attitude: une tendresse envers certains paysages (celui-ci, de Joliette), et envers certains personnages (le héros en particulier). Tout d'un coup, cette attitude chaleureuse cède la place à un goût de la caricature ou de l'observation plus froide: le salon-bar, le motel, le centre-ville de Montréal défilent comme autant de décors hostiles et inertes. Là nous sommes en plein dans la track qu'indiquait le scénario, film plus ou moins gangster, d'un comique "camp", pas prétentieux, ouvert aux réalités sociales sans trop les souligner. Premièrement ces deux attitudes co-existent, deuxièmement elles ne se ressemblent pas tellement. Le voilà.

Plus loin: "Je suis en train de développer un esprit criminel et négatif. Et comme tel, je me sens de plus en plus en sympathie avec les bandits, la petite pègre, et tous les autres marginaux."

Permettez-moi un petit procès d'intention. Le scénario de la "galette" est-il une fiction qui exprime cette "sympathie" avec les marginaux? La sympathie est une émotion. Benoît par contre a fait une bonne histoire d'absurde, où tous les personnages vont se corrompre et se tuer à cause d'un maudit magot. Il pourrait y avoir une tragédie là-dedans, mais l'auteur n'a

pas pris la chose de cette façon. Il s'en est distancé en prenant à peu près le ton de ses romans. Son ironie détachée et sa fascination pour l'absurde ne le mènent pas du côté de chez Beckett, du côté de l'absurde émotif. L'absurde ici est plutôt Ionesco, pour ainsi dire, plus cérébral et joueur. Benoît a le sens du gris, de ce gris qui caractérise tout un Québec. Il parle au début d'un livre de son village natal Lacolle, "triste comme la mort". Il serait d'accord avec ce qu'Arcand dit plus haut sur les "sous-hommes". Mais quelque part dans sa tête cela se transforme en caricature. Ça le fait sourire,

alors que je soupçonne, en lisant la deuxième partie de notre citation, qu'Arcand n'a pas le goût de sourire du tout. Il est, pour reprendre son mot, en "sympathie" avec cette misère. Donc, Benoît a été fidèle à sa vision, il n'a pas fait non plus un film de gangsters (trois ou quatre invraisemblances dans l'intrigue le démontrent), il s'est servi du genre pour traduire un vaste non-sens qu'il trouve comique: la vie des petits Québécois.

Arcand a obéi à cette vision par bouts, en filmant avec habileté les rebondissements de l'action. Je vous prévins qu'à chaque coup de fusil vous allez sauter. La mort de Soucy est un vrai petit bijou de suspense-surprise. Mais qu'arrive-t-il à la vision émotive et chaleureuse qui appartient au cinéaste? Elle est là, dans les séquences de Joliette dont nous parlions. Dans son choix d'acteurs aussi. Ce sont tous des acteurs qui ne peuvent pas rester au niveau de la caricature, dont l'humanité est inscrite dans leurs traits: Sabourin, Caron (cf. son disque très "chaleureux" de Jean Narrache, qui vient de sortir), J-Léo Gagon (presque un sosie de Sabourin!), Luce Guilbeault. Cette dernière est parfaite dans son rôle. Ils sont tous bien dirigés, avec un soin qui suppose un amour des personnages.

Je me demande finalement si Denis Arcand est si désabusé qu'il dit: dans l'entrevue, il nous annonce son désir de se retirer dans le spiritualisme, d'adopter l'optique "lousse" du Cinéaste "have gun, will travel". C'est sans doute par désabusement que ce grand émotif Bemanois avait entrepris un jour de faire un roman policier. Il a fini par faire du bon Bemanois... D.A. peut-il ranger si facilement sa gaité parmi les autres long-métrages de calibre 45?

René Caron

Denis Arcand

J. Léo Gagon



Le Canada à Cannes:

Des nouveaux riches...

La participation canadienne à Cannes offre, cette année, un spectacle des plus navrants: celle de nouveaux riches qui ne savent plus trop que faire pour arriver à attirer l'attention. Spectacle si navrant qu'il en devient presque gênant.

Il est vrai qu'après avoir affirmé à la face du monde que le Canada entendait "montrer ses dents" (slogan publicitaire de l'année dernière), maintenant on affirme avec le même sérieux que le "Canada n'a pas froid aux yeux". Et pour cause: s'il n'a pas grand chose à offrir, il n'en agit pas moins comme s'il était la principale nation productrice. On se paye donc deux stands (un au Palais des festivals et l'autre au Carlton), et un bureau de trois pièces au Carlton. Pour peupler tout cet espace, on arrive avec un personnel d'une quinzaine de personnes, et on prend soin d'ingurgiter une petite dose de pagaille pour rendre le tout plus réaliste. Voilà en gros le visage qu'aura pris le Canada à l'heure du festival.

Mais tout cela coûte de l'argent, beaucoup d'argent. Le gouvernement fédéral aurait à lui seul investi près de \$100,000. Cet investissement se répartit en fait comme suit: la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, qui coordonne et est en définitive responsable de la participation canadienne, aura dépensé la somme de \$20,000 en salaires, frais de séjour, et transport d'un personnel d'environ 15 employés, ainsi que pour la location d'un bureau à l'hôtel Carlton et de ses divers services

connexes. L'Office national du film a, pour sa part, consenti à verser une somme de \$29,100, dont \$7,400 pour défrayer l'impression du matériel publicitaire corporatif et un don de \$5,000 à l'industrie privée.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a affecté, de son côté, une somme de \$15,000 pour défrayer la location d'espace, de matériaux, etc. des deux kiosques "Cinéma Canada". Et la section Art et Culture du secrétariat d'Etat du Canada a consenti une somme de \$10,000 pour la publication d'un catalogue des longs métrages produits au Canada en 1971-1972. Nous ignorons à combien s'est élevée la participation de la division des affaires culturelles du ministère des affaires extérieures.

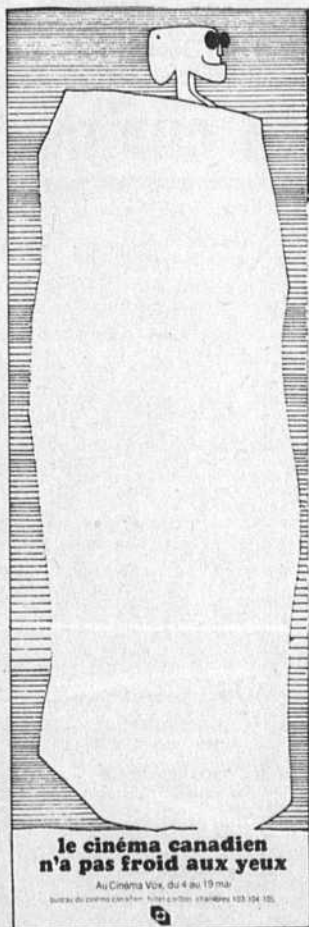
Quant à l'industrie privée, il est extrêmement difficile d'évaluer à combien lui reviendra exactement l'opération Cannes (nom de code: Prestige). Disons que sa participation à l'effort du gouvernement fédéral s'est réduit à défrayer les frais de projection de leurs films au cinéma VOX (\$600 par film pour deux projections), ainsi que le coût (en totalité ou en partie, il est encore difficile de le savoir) de la réception canadienne qui s'élève à \$15,000. Or, les deux grandes attractions canadiennes à Cannes auront été précisément le VOX et la réception canadienne.

Du VOX, il n'y a pas grand chose à dire, sinon que c'est une heureuse initiative, l'une des rares valables. Pendant toute la durée du festival, on y a présenté quatre films ca-

nadiens tous les jours. Cela aura permis aux éventuels acheteurs et à tous les festivaliers de se familiariser avec le cinéma canadien. On s'aperçoit seulement qu'on n'a pas grand chose à offrir, et que la production canadienne anglaise est encore plus insignifiante que la québécoise. Cela est peut-être triste à dire, mais c'est comme ça. En tout cas le VOX est nécessaire; c'est le Canada dans toute sa nudité. Là-bas, dans la noirceur de la salle de projection, on ne triche pas; les producteurs et les distributeurs en savent quelque chose.

Et puis, il y a eu la réception canadienne. Pourquoi une réception canadienne? Tous simplement, comme le dira un producteur distributeur canadien, parce que chaque pays dont un des films est présenté en compétition donne une réception à laquelle sont invitées les personnalités présentes à Cannes. C'est-à-dire les producteurs importants des pays étrangers, les distributeurs "éminents" qui diffusent les films canadiens à travers le monde, les personnalités officielles, etc. Or, si j'en crois les minutes d'un porcé-verbal qui m'est tombé entre les mains par inadvertance, "alors que le Canada est maintenant reconnu comme un pays producteur, il serait anormal de ne pas donner de réception. Ces réceptions, paraît-il, sont très importantes, non seulement pour le prestige mais aussi pour les résultats concrets qu'elles donnent si elles sont bien organisées".

Mais s'il allait de soi que le Canada se devait de donner



une réception, il y a réception et réception. Or, apparemment, le Canada ne peut se permettre que du "grandiose". Il vaut mieux ne pas avoir de réception, a-t-on fait remarquer, si on ne peut pas faire en sorte qu'elle soit grandiose. Il faudrait donc qu'elle soit tenue dans un des endroits les plus chics de Cannes. Il faudrait surtout éviter — car cela pourrait paraître désastreux — de donner une soirée de style "pauvre".

C'était là les vœux de l'industrie du cinéma. On a donc eu droit à une soirée canadienne dans le style "grandiose". Elle eut lieu — comme nous l'avons déjà mentionné — après la présentation de "La Vraie nature de Bernadette" de Gilles Carle. A minuit trente, le Canada recevait ses invités de marque pour un dîner de 640 couverts.

...qui n'impressionnent personne

de notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE TADROS

Et qui dit dîner, dit champagne à profusion pour vous aider à digérer l'excellent saumon du Canada, le non moins excellent carré d'agneau rôti périgourdine accompagné d'artichaut princesse et de pommes cocottes, et enfin des biscuits glacés grand marnier et du café. Si je donne aussi complaisamment le menu de ce dîner, c'est que ce repas aura provoqué tant d'angoisses, et aura donné tant de mal, qu'il serait injuste de ne pas en souligner la "perfection".

Mais le clou de la soirée, c'était naturellement Charlebois qu'Azavour est venu nous présenter vers les deux heures et demie. Charlebois et ses musiciens allaient nous offrir un spectacle des plus éblouissants. Mais je ne sais si c'était l'heure tardive ou plus simplement que la salle n'était pas à la hauteur de l'événement, en tout cas à la fin du spectacle la salle se trouvait à moitié vide (pour ne pas dire aux deux tiers). Cela n'a pas plu, mais pas du tout, à Charlebois, qui n'a cependant pas fait d'esclandre — il l'avait promis.

Maintenant, les critiques vont bon train. Et de plus en plus de personnes se demandent si une soirée moins "grandiose" n'aurait pas été plus profitable.

Car, il faut bien en arriver à se demander à qui peut bien profiter tout ce déploiement de "richesses". L'expérience de l'année dernière est là pour nous rappeler qu'on peut toujours s'amuser à jeter de la poudre aux yeux, mais qu'elle n'a finalement qu'un effet très limité: le temps d'un festival.

Un exemple: l'expérience du

film "Les Mâles" de Gilles Carle. On se souvient, en effet, que ce film avait bénéficié, l'année dernière à Cannes, d'une publicité sans précédent: le Festival n'en avait jamais vu de semblable, et n'en verra probablement jamais plus. Le résultat aura été que les distributeurs étrangers se réservèrent, chacun de son côté, des options d'achat. "On a vendu le film à cinquante pays", a-t-on alors lancé triomphalement. Mais au cinéma, peut-être plus qu'ailleurs, il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Aussi, aujourd'hui, un an après, le bilan officieux du brouhaha de Cannes est: un lancement avorté en France (à Marseille, je crois), et une honnête sortie au Mexique. C'est pratiquement tout. En d'autres termes, Cannes n'aura servi à rien du tout.

Le cri d'enthousiasme et d'espoir qu'avaient lancé l'année dernière les distributeurs canadiens, et que nous avions alors rapporté, demande donc à être réévalué. "Le cinéma canadien s'affirme sur le marché canadien", avait-on alors lancé. Effectivement; mais cela doit se faire lentement, se conquérir pratiquement film par film. Et ce processus ne s'en trouvera pas brusquement accéléré par une injection artificielle de \$100,000.

Or, cette année, on répète pratiquement l'expérience des "Mâles"; mais cette-fois-ci, c'est tout le Canada qui s'est mis de la partie. On veut à tout prix épater. Et comme on vient d'Amérique, on ne lésine pas sur les moyens: le Canada distribuera donc cartes pos-

tales, calendriers, affiches... et bonbons au sucre d'érable. Oui, des bonbons en sucre d'érable mou. Il y a quelque chose de symbolique, d'ailleurs, dans ce dernier choix: le Canada est toujours au stade de l'enfance.

Mais ce sont là des enfants terribles. Car si l'on a apparemment beaucoup d'argent, on se révèle aussi insurpassable au niveau de l'inefficacité. Les trois films québécois participant à l'une des manifestations officielles, "La Vraie nature", "Les Smattes" et "La Maudite galette", ont eu droit à un minimum de publicité. Il est vrai que tout le monde était alors occupé à préparer la fameuse soirée canadienne. Le succès de "La Maudite galette" est entièrement tributaire des efforts de Louis Marcorelles, organisateur de la semaine de la critique et critique au journal La Monde. Et si la conférence de presse de Jean-Claude Labrecque est passée pratiquement inaperçue, c'est qu'avec tout le personnel dont ils disposent les responsables n'ont pu trouver personne pour entamer un semblant de publicité.

Le Canada aura d'autre part loué, au prix fort, la seule vitrine du Palais des Festivals. Or, celle-ci a offert durant tout le Festival, le lamentable spectacle d'affiches et de photos mal accrochées et qui pendaient lamentablement (c'est le seul mot qu'on puisse ici utiliser).

Quant aux photos de films, il fallait se transformer en un fin limier pour pouvoir en trouver. Je pense que des photos auraient été plus utiles que... les bonbons au sucre d'érable.

Or, à qui profite toute cette opération de prestige, avouons-nous déjà demandé?

Au cinéma canadien? A très très court terme, peut-être. Car, comme on l'a déjà laissé entendre à propos des "Mâles", une option d'achat prise sur un film ne veut pas dire que le film a été vendu. Il faut bien comprendre que si l'on peut rencontrer beaucoup de gens, même influents, à Cannes, les centres de décision, eux, ne sont pas à Cannes; or ce sont eux, en dernier ressort, qui importent. Cannes, c'est tout juste bon pour entretenir des relations, mais le vrai travail se fait après. Cannes est pratique pour les acheteurs, mais pas pour les vendeurs.

A qui profite donc tout l'argent du fédéral? Tout simplement aux gros producteurs et distributeurs canadiens qui s'en servent pour raffermir leurs relations avec leurs confrères étrangers. La participation canadienne sert de façade à quelques gros intérêts canadiens. C'est tout.

Dans ces conditions, il faut demander que soit entreprise une réévaluation complète du rôle et de l'ampleur de la participation canadienne au Festival de Cannes. On aimerait également savoir le montant exact de la participation du gouvernement canadien, et la manière dont il a été dépensé. On pourrait poser alors quelques questions fort embarrassantes.

En attendant, on aura joué une agréable comédie cette année à Cannes. Mais peut-être est-ce là le prix qu'il faut payer pour être pris au sérieux dans le monde du cinéma.

arts

Beaux-Arts

La caissière et le tisserand

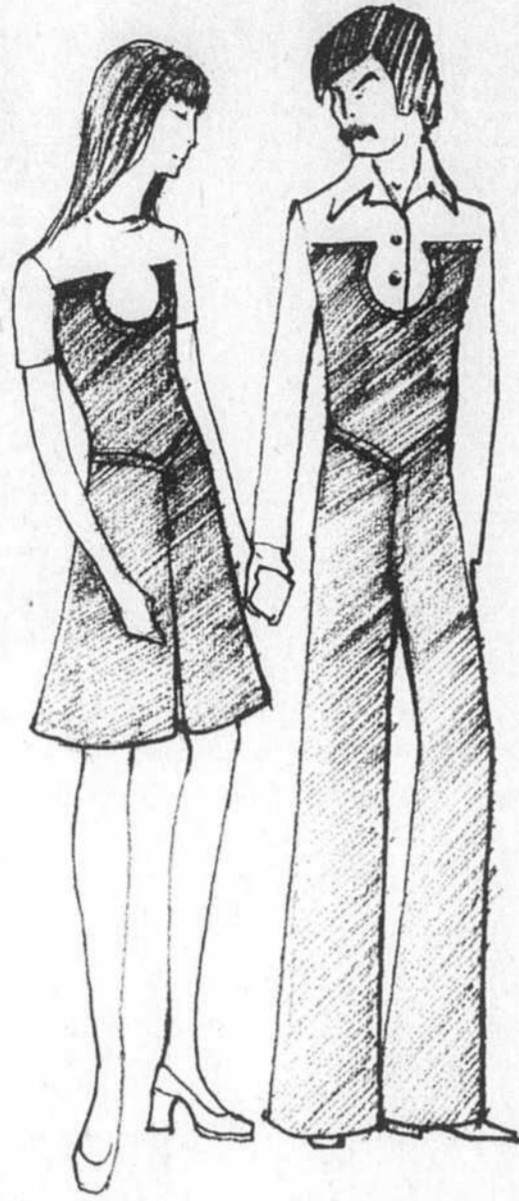
par CHRISTIAN ALLÈGRE

Que l'art dépasse le cadre d'un tableau ou l'espace d'une sculpture, nous le savons tous. Que l'art soit notre vie et ce que nous en faisons, nous l'avons répété et répété. Mais si je vous dis que l'art c'est aussi les vêtements que nous portons, vous allez ou bien sourire ou bien froncer les sourcils — c'est selon — et penser que je m'en vais vous parler de mode. NON, je ne veux pas vous parler de mode, mais de la création, avec des tissus, leurs couleurs et leurs textures, de formes vestimentaires.

Jacques de Montjoye
En fait, ce n'est pas moi, mais Jacques de Montjoye à travers moi, et ses idées sur l'avenir du vêtement. Si on hypothèse se réalise, la mode disparaîtra pour faire place à la création individuelle et "personnalisée" de vêtements.

Il y a, entre mode et création vestimentaire, la même différence qu'entre la jeune Hippie qui confectionne et coud elle-même avec invention et amour quelques morceaux de tissus bariolés pour s'en faire une chemise ou rapécée les fonds de jeans de son compagnon avec des pièces de couleurs vives, et la caissière de banque qui change de "toilette" tous les jours pour le "kick" ou je ne sais trop quoi. "Ces concours de toilettes qui font par exemple que ma banque ressemble plus à une volière qu'à autre chose", dit De Montjoye.

C'est qu'en fait, Jacques de Montjoye préconise une solution double au problème du vêtement: vêtement de travail/vêtement de détente. Le vêtement spécialement dessiné pour projeter dans le public l'image d'une compagnie ou



Uniformes de Jacques de Montjoye.

d'un service". Rien de neuf, direz-vous. L'uniforme existe depuis longtemps; mais seulement pour les portiers d'hôtels et les hôtes des compagnies d'aviation. Ce n'est que récemment qu'il a gagné "les personnes que des organismes privés ou gouvernementaux mettent en contact avec le public".

C'est ce qui a mené Jacques de Montjoye à dessiner des tenues de travail pour un grand hôtel de Montréal, pour un restaurant savoyard, les costumes des hôtes et des guides du pavillon canadien à Osaka et récemment les uniformes d'hiver et d'été des hôtes du ministère de l'immigration du Québec.

La raison évidente est la simplification de l'identification: "que le public au premier coup d'oeil sache à quelle personne s'adresser parmi les quidams qui hantent l'endroit où il est venu dans un but précis", dit J. De Montjoye. Cela ne semble pas une idée neuve. Ce le devient si l'uniformisation est généralisée, si "en travaillant avec l'architecte ou le designer du lieu en question, soit par une recherche esthétique en harmonie avec l'environnement, on peut arriver à un résultat aussi plaisant à l'oeil qu'utile", dit encore De Montjoye.

La solution de l'uniforme est, d'une certaine manière, un pas vers l'anonymat, bien sûr, et bon nombre "d'égo-trips" en prendraient un coup au passage; mais c'est aussi à cause de cette "égo" et de sa capacité d'expression, que le "vêtement personnalisé", comme le nomme J. de Montjoye, prendra plus d'importance, en dehors des lieux de travail.

spectacles

La couture à la maison qui donne à la ménagère le sentiment d'avoir fait oeuvre créatrice s'est traduite par une grimpe de la vente du tissu au détail. La haute-couture pour les plus favorisés me semble prendre un nouvel essor, écrit-il. Et parmi les jeunes qui charrient avec eux les idées et les goûts de demain, les métiers d'art retrouvent un faveur qui va de pair et logiquement avec son besoin de retour aux sources. C'est que, perdus dans une foule que la publicité et l'industrialisation ont rendue plus en plus anonyme, les jeunes éprouvent le besoin de se sécuriser et le vêtement est évidemment le premier objet de leur préoccupations. Autrement, on voulait être habillé. Maintenant, on veut être différent des autres. Et pour ceux que le tissage, le tricot, le macramé, le crochet n'a pas encore gagnés, la chimie a trouvé un moyen d'identifier ces jeans si uniformisés: l'eau de javel et surtout la méthode Tie-and-dye qui fait d'un vulgaire T-shirt un tableau polynésien.

Depuis longtemps, je présente un renouveau des métiers d'art et j'en ai déjà expliqué les tenants et les aboutissants dans ces lignes. Une brève vérification auprès des fabricants de métiers à tisser et des fournisseurs de fils à tisser, à broder ou à tricoter, confirme cet essor depuis surtout un an. L'éveil s'est fait plus tôt aux États-Unis. Les écoles et différentes institutions enseignent le tissage et la tapisserie, et pas seulement aux enfants retardés, les professeurs sont meilleurs et plus

enthousiastes et ces passe-temps de vieilles dames sont devenus autant de sources de joies artistiques pour les jeunes, après un marasme de bientôt vingt ans.

Cette vision des choses est évidemment éminemment "citadine". Une civilisation campagnarde n'aurait que faire de ces distinctions et complications. La question reste donc posée: dans l'avenir, allons-nous vivre dans des villes (aussi écologiquement gigantesques soient-elles) ou bien assisterons-nous à un exode urbain de masse, pour vivre sur des millions de petites fermes? Au fond, pour l'instant, la réponse n'a guère d'importance, car il faudra bien continuer à s'habiller.

Raymond Senior
Il vous donne envie de tisser. Sa manière très originale de combiner les couleurs et les textures, sa générosité dans la quantité de matière, son geste ample et ferme, large et opulent que l'on sent à chaque cuite, ces vagues de laine 2 brins, 3 brins, 6 brins, tout cela est irrésistible.

Senior n'est pas un commencement. Il a exposé notamment au Salon des Métiers d'art en 1970, où il fut pour moi une découverte, et aujourd'hui on voit ses gros coussins un peu partout. Certains ne sont d'ailleurs pas de lui. C'est dire si son travail est apprécié (sic)...

Ses coussins sont des pièces tissées suivant la technique de la tapisserie, puis pliées en deux et cousues, puis bourrées. De chaque côté pendent des flots de laine verte sapin, violette grand-mère, des gros noeuds tor-

tillés de masses de laine, quatre, cinq, tout autour, partout des noeuds, et la laine court, passe, monte, ondule, descend, hop, nous voilà dans du rose, hop, dans le bleu, une vague et on retrouve le vert qui bifurque de nouveau, avale un flot de gris, conflue, saute une colline de fils tirés, vire à droite, avant de s'étouffer dans la couture... C'est comme le grand 8, c'est bon mais c'est toujours trop court.

Essayons les tapisseries. La trame est verticale; aussi le voyage sera-t-il moins ai-

sé, plus acrobatique. Mais notre oeil est si leste et exercé! Les couleurs sont plus sombres, les matières plus rudes, de la corde, du styrofoam, des bleus de prusse passés, des gris, de souris à anthracite, du noir, la mousse tortillée de surplus de corde bleue, et ces vagues toujours, qui ondulent de bas en haut. Nous sommes en pleine géologie. Quel tissage puissant, proche de la nature, vrai, si beau et si peu esthétique à la fois (ou alors au sens étymologique).

Galerias d'Art

GALERIE DE MONTREAL
ALAN GLASS
OEUVRES RÉCENTES
OUVERT: LUNDI AU SAMEDI INCL.
10.00 A.M. A 6.00 P.M.

2060 MACKAY 937-1530

CORNELIUS KRIEGHOFF
1815 - 1872
par HUGUES DE JOUVANCOURT
À l'occasion du centenaire de sa mort,
ÉDITIONS LA FRÉGATE

ont le grand privilège de vous présenter la très intéressante biographie de cet artiste qui a su bien peindre une époque joyeuse et insouciante de la vie de la province de Québec.

Édition de luxe tirée à 200 exemplaires. 112 photographies en noir et blanc. 44 en couleur. Papier Arches. 190 pages. Reliure exclusive et de grande qualité. Format 11 1/2 x 10.

2010, rue Crescent, 2e étage Mtl.
Téléphonez pour prendre rendez-vous à 849-8587

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

Le Foyer des Arts Eaton présente une exposition-vente de peintures de

LEO AYOTTE
jusqu'au samedi 27 mai

EATON

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

L'ART ET LA COUR

France et Angleterre,
1259-1328
jusqu'au 2 juillet
à
La Galerie nationale
du Canada, Ottawa

lundis, mercredis, vendredis, samedis 10 - 6
mardis, jeudis 10 - 10
dimanches et jours fériés 2 - 6

Films lundi au vendredi: La Cathédrale d'Exeter, Saint-Urbain de Troyes

Entrée libre (613) 996-1444
Membre des musées nationaux du Canada

**Poteries - Plaques de céramique
Lithographies - Affiches**

par **Picasso**

EXPOSITION RÉGULIÈRE
Peinture à l'huile et à l'acrylique

Suzanne Roussil
ATELIER ROUSSIL INC.
Tél.: 721-7852
2356 EST, RUE BÉLANGER

GALERIE "L'Art français"
370 ouest, Laurier (près Parc Avenue) 277-2179
Fermée le lundi

échos



J.-F. SÉNART ET LE CHOEUR KATTIALINE. Pour célébrer son dixième anniversaire de fondation, le chœur Kattialine que dirige Jean-François Sénart présentait un concert comprenant des oeuvres de Nibel, Berlioz, Poulenc, Debussy, Auric, Ravel, Martinet Mouton, Jannequin, Sermisy, Lassus Mau-

duit et Jannequin, jeudi soir à la salle Claude Champagne.

LABYRINTHE. L'office national du film annonce que "Labyrinthe", production qui eut un grand succès à l'Expo 67, sera présentée à Toronto mais dans une texture différente.

La version 1972 a été réduite à 20 minutes. Réalisée par la nouvelle technique IMAX, elle sera projetée sur un écran haut de six étages et de 80 pieds de largeur. Cette technique réalisée par Multiscreen Corporation of Canada a été utilisée pour la première fois à l'Expo 70, à Osaka.

Cet été, "Labyrinthe" qui symbolise le voyage de la vie, sera présentée à l'Ontario Place, lieu d'amusement et d'exposition installé sur trois îles artificielles, sur le lac Ontario.

ACTIVITES JM. Quinze jeunes québécois feront un séjour à Vichy, en France du 19 au 30 juillet prochain afin de participer aux rencontres d'été organisées par les Jeunesses Musicales de France. Ce voyage s'inscrit dans le cadre des stages d'observation que l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse organise chaque été pour les jeunes de 18 à 30 ans.

Les participants québécois sont: Jean-François Boivin (responsable du groupe), Danielle Godbout et Hélène Céline Martin de Montréal Carole Dion, Céline Potvin et Marcel Rousseau de Québec; Micheline Ellyson et Micheline Gauthier de Trois-Rivières, Suzanne Paradis et Louise Valois de Saint-Hyacinthe; Danielle Couture de Drummondville; Michèle Boucher de Hull;

Anne-Marie Liessens de Tracy, Louise-Aline Raymond de Crabtree, comté de Joliette et May McNeil de Chuteaux-Outardes, comté de Saguenay.

En échange, quinze jeunes musiciens français, étudiant aux Conservatoires de Paris et de Strasbourg assisteront à la deuxième période des cours au Centre d'Arts d'Orford des Jeunesses Musicales du Canada entre le 16 juillet et le 6 août.

COURS. L'Alliance Chorale Canadienne, Régionale de Montréal organise un stage "fin de saison", les 20 et 21 mai prochain, au Collège Militaire Royal de St-Jean.

Durant ces deux jours, il y aura ateliers de chant commun, concerts champêtres. Pour informations 324-7093

télévision

Samedi

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Yogi et Popotame
9.30 Le Roi Léo
10.00 Mon ami Ben
10.30 Tour de terre
11.00 Robin Fusée
11.30 Lassie
12.30 Les Corsaires
12.30 Le monde en liberté
1.00 Le Golf et ses étoiles
2.00 Baseball
4.45 Échos du sport
5.00 Drott de regard
6.00 Caméra-moto
6.30 Téléjournal
6.45 Nouvelles du sport
6.50 Politique Fédérale
7.00 Cent filles à marier
8.00 Billes de faveur
"Perdu dans la brousse" (Comédie dramatique - Australien - 1955)
8.30 A communiqueur
8.30 Téléjournal
11.45 Nouvelles du sport
11.45 Au masculin
11.30 Cinéma
"Étranges compagnons de lits" (Comédie-Américain 1964)
1.00 Cinéma
"Money, money" (Drame psychologique Français 1968)

CFTM 10

8.55 Mire-musique
9.00 Fused XL-5
9.30 L'araignée
10.30 Sentinelle de Fair
11.00 Super héros
11.30 Escadrille sous-marine
12.30 Bon week-end
1.20 Mes amis les animaux
1.30 Jeunesse en forme
2.30 Sur le matelas
4.00 L'Église sur la place
5.00 C'est arrivé cette semaine
6.00 Pop 72
7.00 Jeunesse
8.00 Les grands spectacles
"Souvenirs perdus" (Français 1960)
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 En pantoufles
"Les affameurs" (Western-Américain 1952)
12.30 En pantoufles
"Sans laisser d'adresse" (Comédie dramatique - Français 1950)
2.00 Le 10 vous informe
2.02 Fin des émissions

CBMT 6

9.17 Standby Six
9.30 Rocky and his friends
10.00 Daniel Boone

11.00 Arthur and the square knights
11.30 Sports international
12.00 The restless west
1.00 World of man
1.30 Klabiane
2.00 Kaleidopost
4.00 Canadian International Tennis
5.00 American triple crown of racing
6.00 Uplite
6.30 Replay
7.00 Let's call the whole thing off
7.30 Expos This Week
8.00 The six wives of Henry VIII
9.30 Haw and Lorne terrific our
10.00 The Performers
10.30 Countrytime
11.00 The National
11.15 Night Report and Sports Final
11.31 Night Report and Sports Final
11.37 Cine-six
1.15 Final report and weather

CFCF 10

7.45 Montreal Bulletin Board
8.15 Tomorrow Today
8.30 Heracles
9.00 Spiderman
9.30 The Flin-stones
10.00 Dastardly and Muttley
10.30 Penelope Pitopost
11.00 Ultraman
11.30 Underdog
12.00 Cool McCool
12.30 Star Trek
1.30 Saturday at the movies
"The pleasure of his Company" (Comédie - 1961)
3.25 Heritage highway
3.30 Grand prix Wrestling
4.30 Wide world of sports
6.00 Like Young
7.00 Rollin on the river
8.00 Academy Performance
"One more train to Hob"
10.00 Love american style
11.00 The TV National news
11.18 Pulse
12.00 Saturday night feature movies
"They died with their boots on" (Western - 1942)
2.00 Sign-off

Dimanche

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Laurel et Hardy
9.30 Le Prince Saphir
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 D'hier à demain
12.00 La semaine verte
12.15 Les Quatre Saisons
12.30 Les travaux et les jours
1.00 Formel 30 dimanche
1.30 Invitation au loisir
2.00 L'univers des sports
3.30 L'Heure des quilles

4.30 Son et images
5.00 Cinquème dimension (SD)
6.00 Le français d'aujourd'hui
6.30 Téléjournal
6.45 Nouvelles du sport
6.50 Politique provinciale
"Unité Québec"
7.00 Quelle Famille
7.30 Les Beaux Dimanches
8.00 "L'odyssée"
8.30 Expos This Week
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Politique atout
11.30 Cinéma
"Chronique d'un été" (reportage social - Français 1961)

CFCF 10

10.25 Horaire-bienvenue
10.30 Le Virginien
12.00 Bon dimanche
1.30 Cinéma-dimanche
"Les voyages de Gulliver" (aventures fantastiques Américain 1960)
3.00 Le choc des idées
4.00 Citoyens du monde
4.30 Télé-Quilles
5.30 Coup de filet
6.00 Commandos du désert
6.30 Les joyeux naufrages
7.00 Flipper
7.30 Les grands explorateurs
8.30 Bonne soirée
9.30 Choeur saint chanter
10.00 Brigade criminelle
10.30 Les Nouvelles TVA
11.00 Le Saint
12.00 Le 10 vous informe
12.05 Fin des émissions

CBMT 6

9.33 Standby Six
10.00 Reach for the top
10.30 Insight
11.00 Church service
12.00 TBA
12.30 Standby noon
1.00 Analog
1.30 Country Canada
2.00 Distinguished Canadians
2.30 Kaleidopost
4.00 Encounter
4.30 The new majority
4.56 CTC-TV News
5.00 Auhudon wildlife Theatre
5.30 Hymn sing
6.00 The wonderful world of Disney
7.00 The Rovers
7.30 The Jimmy Stewart Show
8.00 The Flip Wilson Show
9.00 Standby at nine
9.30 "Robo rider" (drame)
10.00 Weekend
11.00 The National

11.15 Nation's business
11.21 Night report and sports final
11.37 Cine-Camp
"Kitty Foyle" (1960)
1.25 Final Report and weather

CFCF 10

7.30 Montreal bulletin board
8.00 Cathedral of Tomorrow
8.00 Oral Roberts presents
9.30 Cross Roads
10.30 The Hellenic program
10.30 Telemonica
12.30 Continental miniature
1.00 Scouting today
1.30 Mr. Chips
2.00 Department "S"
3.00 Lloyd bridge water world
3.30 Under attack
4.30 Question period
5.00 Untamed world
5.30 Travel 72
6.00 Pulse
6.30 Her's Lady
7.00 Room 222
7.30 The Mad Squad
8.30 The Amazing world of Kreskin
9.00 W-5
9.30 Télé-Quilles
11.00 The TV National News
11.18 Pulse
12.00 Sunday night feature movie
"Fahrenheit 451" (science-fiction 1966)
2.00 Sign-off

théâtre

ASSOCIATION ESPAGNOLE: (Catanosi) Carlos Labrosse 2230
"Le cité de chez l'autre" Adaptation de Francis Weber. Matinée 10h, soirée 19h30.
LE PATRIOTE: Barbara
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Atelier 72" Y. Camel. Horaire irrégulier.
RIDEAU VERT: "Le canard à l'orange" de M. G. Sauvageon sam. - 19h. 22h. Dim. relâche.
REVUE THEATRALE: "Atonale" de M. Huldichinski. 21h dim. relâche.
THEATRE DE QUATROIS: "Boam Arbelle et Vieille Roperie" de G. Michel 22h30 dim.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "De Mesure" de D.C. German. 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Gilbert Bécaud 20h30
SALLE MAISONNEUVE: Jules César de Shakespeare. sam. 10h45, 20h45 par let.N.M. dim. relâche.
MONKLAND: "Klute" 3.30, 7.50. "McCabe and Mrs. Miller" 1.20, 5.30, 9.50.
OUTREMOUNT: "Sam", "Wow" 4.30 et "Yellow Submarine" 12.00. Dim. "La

demandes catalogue et magazine gratuits
marabout
 226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

arts

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
 MEDICAUX - FANTASTIQUES - CLASSIQUES - SUSPENSE

d'un écran à l'autre

Comédie humaine et farces plates

par ROBERT GUY SCULLY

"Le décameron", film de Pier Paolo Pasolini ("Teorema"), fondé sur le livre du même nom, recueil de contes écrits au milieu du quatorzième siècle par Boccace; met en scène une pléiade de comédiens italiens, dont Pasolini lui-même; environ une heure et cinquante minutes, précédé d'un dessin animé plutôt nul; tourné en couleurs, ce qui est très heureux, vu la qualité des images... et la qualité des paysages napolitains; oeuvre réjouissante et sensuelle, sous le signe de la riche "comédie humaine"; dans la grande salle du cinéma Place Ville-Marie.

Cette comédie humaine est "riche" parce qu'elle est composée de tous les faits humains que les siècles n'ont pas simplifiés; il y a les situations cocasses ou ironiquement injustes qu'un Balzac accumulera pour nous remettre face à nous-mêmes. Il y a aussi les regards, les diverses expressions du visage humain. Ça aussi c'est une richesse, et on s'étonne que plus de cinéastes ne cherchent pas comme Pasolini à la saisir, à l'offrir aux spectateurs tel un beau fruit mûr. On dirait que la plupart des metteurs en scène qui poursuivent un but dramatique doivent diriger et simplifier le regard de l'acteur pour l'atteindre. Si, selon le scénario, la femme est "fâchée" contre son mari, alors elle aura un regard "fâché", lui il aura une expression "blessée", etc. Tout ça se justifie. Mais il est magnifique de voir un créateur échapper à cette contrainte pendant une heure et demie. Un créateur qui peut "diriger" ses comédiens, tout en "laissant vivre" leur visage ou leur corps.

Dans le "Décameron", PPP (tellement plus élégant que PET, ma chère!) a littéralement laissé sourire ses comédiens. Au second visionnement, j'ai compté au moins une douzaine d'occasions où la caméra avait pour unique fonction de nous faire voir des dents. Quelques-uns de ces Italiens sourient bêtement, ou sans raison apparente. Est-ce cela la célèbre joie de vivre méditerranéenne? Souvent le sourire va contre toute logique: le petit Sicilien qui sent venir l'embuscade (et la mort) n'a pas affaire à rigoler calmement, par exemple. S'il s'énervait, ce serait plus dramatique. Mais non: plusieurs personnages font comme lui, portent ce regard ironique et enjoué dont on ne sait pas grand-chose. Mystère. Si le regard humain en liberté est mystérieux, alors notre cinéaste a choisi de le laisser tel quel.

Les comédiens "en liberté", à l'instar de ce chroniqueur montréalais bien connu et maltraité! Evidemment, ce n'est pas tout-à-fait juste. Pasolini a sûrement dirigé ses acteurs autant que n'importe quel perfectionniste. Disons qu'il a exploité leurs ressources naturelles. Je soupçonne que dans cette optique, une bonne part du travail - pour le réalisateur - se fait au casting: en trouvant des personnages humains qui ont un visage et un corps intéressants, il aura moins besoin de les "plier" au rôle. Les deux usuriers du film, par exemple, ont vraiment des faces d'usurier. Regardez (sur notre photo à droite) cette coquine qui trompe son mari imbecile: n'est-ce pas évident? On voit que la direction d'acteurs peut prendre... plusieurs directions.

Pour le "Satiricon", Fellini a aussi passé pas mal de temps à trouver ses personnages principaux ou ses figurants. Le parallèle à faire entre ces deux oeuvres est si facile que chacun aura des idées là-dessus: je noterai seulement une ressemblance et une différence. Travaillant sur des oeuvres séparées par treize siècles, les deux réalisateurs ont voulu montrer combien ces époques étaient "physiques". C'est à partir de l'ère industrielle que se forme une sensibilité nouvelle. Voilà pourquoi, d'ailleurs, ceux de la Nouvelle Culture croient annoncer une nouvelle sensibilité: nous entrons dans l'ère post-industrielle. On ne doit pas se surprendre de la parenté profonde qui semble sauter les siècles. Puis, dans les deux cas, il y a le soleil! Cependant, Fellini s'intéresse plus au corps qu'au visage, si j'ose dire, et Pasolini vice-versa. Dans le documentaire "Ciao Federico", on observe

le réalisateur en train de tourner le "Satiricon". Il se lève pour montrer aux comédiens comment danser furieusement. Son compatriote, moins joueur peut-être, s'attache à filmer soigneusement les visages. Qu'on se souvienne de la face du Christ, ou de celles du lépreux et du paralytique, dans "L'Évangile selon Saint-Mathieu".

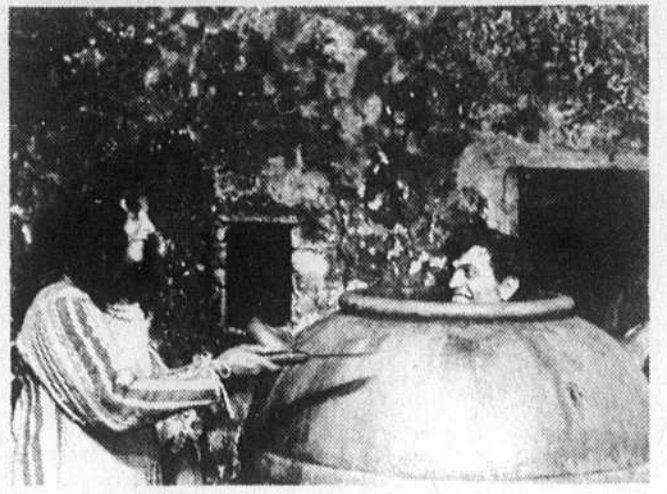
A cette richesse, il faut ajouter la richesse du patrimoine culturel italien. C'est quelque chose, vivre au milieu de deux mille ans de civilisation! Nous qui ne connaissons pas ça, il de quoi nous rendre jaloux. Déjà, Boccace pouvait regarder en arrière jusqu'à l'antique Rome. Il écrivait sur son temps, mais bien assis sur un passé. A plus forte raison, le cinéaste contemporain bénéficie de cette assise. Et il y a en Italie des lieux qui se sont conservés depuis Boccace, ruelles ou couvents ou jardins. Pasolini n'a pas à fabriquer son décor. Il replonge dans un coffre culturel bien garni. La mer non plus n'a pas changé, depuis le premier Décameron...

Bref, au moment où certaines élites de certains peuples craignent que "l'américanisme ne bouffe la vieille Europe", voici un film qui démontre tout le contraire, un film qui sait trouver les lignes de force de sa propre culture et les exploiter. Pasolini ou Fellini ont sûrement moins peur de l'américanisation que plusieurs créateurs d'Angleterre, d'Espagne, ou de France. Nous sommes en présence d'un

européanisme bien compris et bien assumé. On ressort de la Place Ville-Marie avec une espèce de confiance dans cet humanisme méditerranéen qui dure depuis les débuts de notre civilisation. On sourit et on cherche instinctivement le soleil. Mais attention: ne regardez pas trop longtemps notre ciel gris, la rue Cathcart est pleine d'automobilistes énervés qui n'ont jamais pris une brosse au vin napolitain, ou passé leur journée en barquette.

Sentir son linge sale....

"On n'arrête pas le printemps", film de René Gilson ("L'escadron Volapuk"); écrit par un professeur de lycée qui a quitté l'enseignement pour faire des films; met en scène quatre jeunes Français, dont certains furent les étudiants du cinéaste; ce dernier tient également un rôle d'importance; les comédiens font de leur mieux, compte tenu du scénario pâle et bavard qu'ils doivent rendre; tourné en super-16 couleurs par un caméraman qui n'invente rien, et commet quelques erreurs; son direct; environ 85 minutes; au Verdi depuis hier soir; tiendra (peut-être) l'affiche pendant deux semaines, puis sera suivi de la grande trilogie de Masaki Kobayashi, "La condition humaine". Quant au "printemps", c'est une oeuvre intellectuelle "au coton" mais malheureu-



sement R. G. est loin de l'intellectuel... intelligent qui sait écrire des dialogues, style Eric Rohmer.

Si deux cinéastes italiens peuvent concevoir des oeuvres où "l'europanisme" est bien compris (voir plus haut), il est remarquable de constater à quel point les Français ne peuvent pas y arriver. Ils sont coupés de quelque chose. Je dis quelque chose, parce que je ne suis pas sûr qu'ils soient coupés de la réalité, selon l'expression. Peut-être les petits étudiants placoteurs et fendants présentés ici sont-ils très réels. Mais j'ai peine à le croire. Je soupçonne qu'ils sont effectivement aliénés de leur véritable culture populaire, qu'ils ne la comprennent pas, et qu'ils s'en sont forgés une autre, à coup de pensées.

Cette culture artificielle, assez prétentieuse en plus, est faite de mots. Il est donc significatif que le film de Gilson ouvre sur un tableau où sont inscrits des slogans à la mai 68. Pour R. G., braquer une caméra sur un tableau où il y a des phrases à lire, c'est faire du cinéma; garocher deux ou trois chaises en place, asseoir des personnages dessus, donner à chacun un rôle de porte-parole d'une idéologie politique, les faire réciter un texte plat, ça aussi c'est faire du cinéma. Le professeur de lycée a changé de métier, mais pas de méthode, hélas. Ce qui prouve que malgré toutes ses bonnes intentions progressistes (il s'est donné dans son pseudo-scénario le rôle du professeur sympathique et compréhensif) il est resté aussi sélectif que tous ceux qu'il tente faiblement de dénoncer.

Nous savons tous, dans le fond, que la vie quotidienne des Français se déroule autrement. Que même les jeunes les plus politisés n'agissent pas comme les marionnettes bavardes de Gilson. Certaines scènes de Chabrol captent la réalité de la vie en province. Le film "Pierre et Paul", de son côté, passait "proche" de nous dire ce qu'est Paris aujourd'hui. Contrairement au film de Gilson ou même à "Deux ou trois choses que je sais d'elle", c'était une oeuvre plus modeste. Alors quand les grands intellectuels de France vont-ils vraiment s'intéresser à leur société, à leur pays? Au lieu de laver leur linge sale avec du détergent cartésien, qu'ils se mettent le nez dedans et qu'ils sentent leurs odeurs intimes. Ils se connaîtront enfin. Et ils arrêteront de nous conter des fines farces plates.

M-H Collin

Pourquoi écrire, pourquoi parler?

par JEAN ÉTHIER-BLAIS de l'Académie canadienne-française

Il ne faut pas lire Mourir en automne (1) dans l'espoir d'y revivre les événements d'octobre 1970. Ils n'interviennent qu'à la fin du roman. Est-ce la première partie d'un roman-fleuve? J'y ai vu surtout un petit manuel assez amusant de snobisme. Il s'agit d'un groupuscule de jeunes "intellectuels" montréalais, qui s'agitent avec fureur au cours des mois qui précèdent le célèbre octobre. Ils ne vivent que pour eux-mêmes, forment chapelle, sont ravis de l'état de leur nombril, se donnent des grandes tapes dans le dos, se battent avec des jeunes Anglais, sont contents d'être malheureux. De quoi parlent-ils? De la révolution, bien sûr. Leur grand art est de persuader leur interlocuteur qu'ils ont lu les classiques du remue-ménage. Que savent-ils au juste? Qu'ont-ils lu? Ce sont des primaires bavards et, sur le plan politique, absolument impuissants. Ils se gavent de bière en attendant le jour où un gouvernement fort et sans pitié les enverra travailler dans les usines ou à la campagne. C'est un manuel de snobisme que ce livre non pas parce que M. Claude Decotret propose ces épreuves en exemples à ses lecteurs (au contraire, il les juge sévèrement) mais parce qu'on y trouve une certaine façon d'être qui rejette les autres, le besoin de se confiner à soi et d'ériger en règle générale ce qui n'est qu'un comportement particulier. Ce qui ne participe pas aux beuveries d'une certaine taverne est anathème. Nous en revenons toujours à des schèmes religieux. Au moins le snobisme théologique a l'avantage de reposer sur

une conception excessivement raffinée du rôle de l'intelligence. Les séparatistes qui peuplent les pages de Mourir en automne sont des primaires qui font rire et qui font peur à la fois.

L'affabulation de Mourir en automne est simple. Deux êtres, Bernard et Anne-Marie se rencontrent. Ils sont seuls tous deux. La vie est ainsi. Il faut apprendre à aimer sa solitude sans quoi vivre est impossible. Nos deux héros ont peur d'être seuls. Ils s'aiment faute de volonté et se rendent vite compte qu'ils ont fait fausse route. Anne-Marie est la plus intelligente et la plus sensible des deux partenaires. Elle est belle, les hommes la désirent, elle est comme humiliée devant elle-même de n'être qu'un objet de lucre. Mais elle n'a pas le courage de fuir son milieu d'intellectuels-épaves. Comme la plupart des êtres humains, elle est emportée par le flot. Anne-Marie subit aussi la loi de sa propre beauté. La beauté se paie cher et d'abord par l'isolement au milieu des autres qui ne pardonnent jamais à un semblable de ne pas être laid. On admire, mais on enrage. Remarquez que je donne aux personnages de Mourir en automne une densité qu'ils n'ont pas. J'imagine qu'ils sont ainsi, à partir du canevas que présente M. Claude Decotret. Bernard, lui, est le faible-type. Jeune, une femme mûre lui a enseigné l'amour et il n'en est jamais revenu. Il est à la recherche d'une femme qui l'aimera, qui lui donnera le plaisir physique et qui ne l'empêchera pas de penser d'abord à lui-même. Anne-Marie et lui prennent conscience de leur désir au cours d'une soirée où nos intellectuels, après avoir médité Fanon, boivent de la bière et font une sordide brigue. Anne-Marie et Bernard se reconnaissent dans la honte d'être mêlés à cette tourbe. Scène touchante et bien imaginée, qui se détache sur l'ensemble terne de ce livre.

Pendant que Roméo et Juliette vieillissent se livrent à leur passion, les événements d'octobre avancent à pas de loup. Quelques-uns des intellectuels bavards prennent les armes. Le livre se termine là où sans doute il devrait commencer. La prière d'insérer nous dit que M. Claude Decotret a situé son roman "au coeur de ces événements difficiles". C'est précisément ce qu'il n'a pas fait. Tout nous entraîne vers ces événements, mais nous n'y arrivons jamais. Le train s'arrête avant d'entrer en gare et les voyageurs sont priés de descendre, leur valise à la main. Ont-ils le droit de réclamer? Dans l'ensemble, un petit roman fait de dialogues, ces dialogues répétant ce qu'on lit tous les jours dans son journal. Un homme, une femme, une situation politique tendue, des palabres, des malheureux. Parfois je pense que Mao et Tchiang-tching avaient raison et qu'il faut une révolution culturelle. Au Québec, elle commencerait par l'apprentissage de l'alphabet, selon le principe de Pavlov. Aux personnages de M. Claude Decotret, on dirait, une bière, une lettre. On passerait ensuite aux mots: un mot, une bière, et puis aux phrases. Beau sujet pour Flaubert: L'éducation alphabétique.

Et parlera-t-elle? (2) est l'histoire d'une découverte. Deux jeunes gens devant une ville. Ils sont à Montréal. Mademoiselle Marie-Hélène Collin est à l'affût de chacun des gestes, de tous les bruits. Sur le ton de la confiance, elle raconte les mille détails de la vie quotidienne. Je me demande s'il y a un rapport entre un geste et son expression. Un robinet qui laisse échapper une goutte d'eau fait-il la même chose qu'un autre robinet qui, comme l'écrit Mlle Marie-Hélène Collin, "échappe" une goutte d'eau? Une jeune femme qui "ferme" la radio, que fait-elle au juste? Ce sont là des problèmes embarrassants. Les personnages de ce livre vivent

jean orieux
 l'aigle de fer

JEAN ORIEUX
 roman
 Flammarion
 L'auteur des biographies de Voltaire et Talleyrand nous fait vivre l'époque tragique de l'Allemagne Nazi.
 Mieux que "Les Damnés"
 Éditions FLAMMARION

jean hamburger
 LA PUISSANCE ET LA FRAGILITE

essai sur les métamorphoses de la médecine et de l'homme
 Flammarion
 Le célèbre professeur de la faculté de médecine de Paris nous fait part de ses réflexions. Malgré sa puissance, l'homme n'apparaît-il pas aussi plus fragile? Un livre admirable qu'il faut lire.
 Éditions FLAMMARION

LA LIBRAIRIE QUÉBÉCOISE 1567A, ST-DENIS, 842-3604
 LA BOUQUINERIE 1629, ST-DENIS, 842-1507

ENVIRON 15,000 LIVRES USAGÉS (Très propres) réduits de 40 à 60%

OUVERT À PARTIR DE MIDI

3,000 LIVRES DE POCHE:
 S: 0.50
 D: 0.85
 T: 1.00

NOUS ACHETONS LIVRES FRANÇAIS ET QUÉBÉCOIS

HMH Éditions Hurtubise - HMH
 380 ouest, rue Craig, Montréal 126,
 849-6381

Marie Hélène Collin
Et parlera-t-elle?
 roman

"... ce roman laisse filtrer à travers les tics d'écriture, avec une économie... cette idée et ces sentiments qui, entre autres choses, font un roman."

Collection L'Arbre — \$3.00 Réginald Martel, La Presse

Claude Charron parle
 La fin du bilinguisme?
 Le droit de grève
 La pilule est-elle dangereuse?

LISEZ
NOUVEAU MONDE
 La revue dont tout Montréal parle

Chroniques: Littérature, politique, économique, Proche-Orient.
 0.50 le numéro aux kiosques
 6338 avenue Victoria, suite 15, Montréal 26.
 Tél.: 739-3630

Pierre BOULLE a écrit:
 • LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI
 • LA PLANÈTE DES SINGES

Vient de paraître:

pierre boulle
 les oreilles de jungle

PIERRE BOULLE
 roman
 Flammarion

Un livre d'actualité sur la guerre au Vietnam. Un stratagème auquel les Américains ont certainement pensé.
 En vente chez tous libraires.
 Éditions FLAMMARION

AMOUR
BEAUTÉ
CONSEILS

ENCYCLOPÉDIE EN 2 TOMES DU JEUNE COUPLE, DE L'INFIRMIÈRE ET DE L'ÉTUDIANT

DISPONIBLE AUX
MESSAGERIES NATIONALES DU LIVRE INC.
 LIBRAIRIE ACCRÉDITÉE
 10351 St-Laurent, Montréal 381-0553

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR ET AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT

LE SOLEIL DE CUIVRE
 ROMAN DE ANDRÉ KÉDROS

• L'histoire de deux naufragés dans le Grand Nord
 • André Kedros a écrit un roman d'aventures d'une espèce supérieure.

En vente partout au prix de \$3.75 - distribué par les Messageries du Jour, 1651, Saini-Denis, Montréal-129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228).

ROBERT LAFFONT
 ÉDITIONS DU JOUR

Cannes

Grand Prix

Le grand prix du Festival de Cannes a été décerné ex-aequo à l'unanimité aux deux films italiens "L'affaire Mattei" de Francesco Rosi, et "La classe ouvrière au Paradis" d'Elio Petri. Le jury a tenu à récompenser les deux réalisateurs pour l'ensemble de leur oeuvre et a voulu souligner également la qualité exceptionnelle de l'interprétation de Gian Maria Volonté dans les deux films.

Jury

Le prix du jury a été décerné au film américain "Abattoir 5", de l'Américain George Roy Hill. Ce dernier a délibérément choisi le roman de Kurt Vonnegut, "Abattoir 5", pour exprimer la déshumanisation des Américains de sa génération venus se battre en Europe pour assurer la victoire d'une cause sacrée, et qui assistent partout aujourd'hui au triomphe d'une violence qu'ils voulaient abattre. Le film, très adroitement découpé, est composé d'une série de séquences qui se succèdent sans ordre chronologique. La projection dans le futur, les rappels de l'enfance sont très clairement indiqués. C'est la sûreté de la technique allée à la puissance d'émotion des thèmes évoqués qui ont retenu l'attention du jury.

"Solaris", URSS, de André Tarkovski, a reçu le grand prix spécial du jury. Ce film de science-fiction, adapté du roman de Stanislas Lem, ami du réalisateur, raconte l'aventure de trois cosmonautes qui vivent en orbite autour de la mystérieuse planète Solaris, recouverte par une substance pensante, véritable cerveau géant. Mais, au-delà de l'anticipation, ce film qui dure deux heures trente est bien plutôt une longue interrogation philosophique sur le mystère de la vie, de la science et de la connaissance.

Mise en scène

"Psaume Rouge" de Miklos Jancso, Hongrie, reçoit le prix de mise en scène. Miklos Jancso est l'un des plus célèbres réalisateurs hongrois. Né en 1921, Jancso, après des études parallèles à l'université de Détroit et à l'école supérieure d'art théâtral et cinématographique, a commencé ses activités au cinéma comme collaborateur des "actualités", puis metteur en scène de films documentaires et de courts métrages.

Interprètes

Le prix d'interprétation masculine du Festival a été décerné à Jean Yanne pour son interprétation dans "Nous ne vieillirons pas ensemble", de Maurice Pialot.

Le prix d'interprétation féminine est allé à Susannah York, pour son interprétation dans "Images", de Robert Altman, Irlande.

Jean Yanne est un bréton né à Paris en 1933. Il est le petit-fils de l'inventeur de la toupie, et compte même comme ancêtre un évêque qui évangélisa l'île Maurice. Après des études au lycée Chaptal à Paris, Jean Yanne a effectué des études de journalisme au Centre de formation des journalistes, tout en montant des spectacles de théâtre et de cabaret qui brillaient pour leur insolence et leur humour, mais aussi se rappelle-t-il, "par leur absence de spectateurs".

Susannah York est née à Londres pendant la deuxième guerre mondiale. Très tôt elle se destina au théâtre et entra à l'Académie Royale des Arts Dramatiques. Ses débuts au cinéma — elle joua la fille d'Alec Guinness dans les "Fanfares de la gloire" — lui ouvrirent une carrière foudroyante tant sur le petit écran que sur scène. Elle est, en outre, écrivain, et notamment de livres pour enfants. Passionnée de poésie et de littérature, elle va publier prochainement un troisième ouvrage.

Canada

Le Grand Prix de la Commission supérieure technique du cinéma français qui, sous l'égide de l'UNIADEC (Union Internationale des Associations techniques cinématographiques), décerne tous les ans pour couronner une réalisation technique particulièrement réussie, a été attribué au court-métrage canadien "Zikaron" de Laurent Coderre, pour l'originalité du procédé d'animation. Ce film retrace en quatre minutes trente le déroulement de la vie au moyen d'animation de particules et de morceaux de liège.

A l'affiche!

Ce film divertissant, intelligent, sincère, n'a rien d'un film compliqué. C'est le plus grand compliment qu'on puisse faire aujourd'hui à un film.

CE G.E.P. EN PRIMEUR **POUR TOUS**

POUVOIR ETUDIANT!

ON N'ARRETE PAS LE PRINTEMPS de René Gilson avec Jeanne Goupil et Marc Chapiteau en français en couleurs

verdi 5380 St-Laurent 277-3233

tous les soirs 7:30 - 9:30

Castel du Roy

Ce soir et demain soir, n'oubliez pas, le Régal Gastronomique Incomparable

Stationnement à l'intérieur au 1414 Drummond

\$6.75

2070 Drummond 842-8106

DEUX CLASSIQUES "WESTERN" 14 ANS

Lee Van Cleef dans sabata Barquero

2 films couleur en français

MONTROSE 722-0302 3180 rue Bélanger est

Sabata: 6h. et 9.45 - Barquero: 8h.

LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM ENR.

NOUVELLE ADRESSE: 5110 AVE. DU PARC (COIN LAURIER)

ÉTÉ '72

• EXPRESSION CORPORELLE • DANSE CONTEMPORAINE • AUCUN PRÉ-REQUIS

DATE LIMITE: 15 JUIN '72 TARIF: \$12.00 PAR MOIS

RENSEIGNEMENTS: 843-8768

"HAPPENING INTERNATIONAL" organisé par le Centre Monchanin au 3535 avenue du Parc, le 27 mai 1972.

- Au programme - **Los Quinchamalís, Michael Ruben, Richard et Marie-Claire Séguin, Antonio Artuso...**

Sam. 20 - Dim. 21 Mai 3:00-7:00-9:00 p.m. Héliation de HENRI VERNEUIL En couleur **POUR TOUS**

Admission: \$1.50 Étudiants et âgés de \$1.00 STATIONNEMENT GRATUIT

l'auditorium cegep st-laurent 625, Boul. STE-CROIX, ST-LAURENT

LE CLAN DES SICILIENS

ALAIN DELON JEAN GABIN LINO VENTURA

GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADÉMIE

"Fiddler on the Roof" POUR TOUS

AUJ. 3 REPRÉSENTATIONS À 1:30 - 5:00 - 9:00 P.M.

ACHÉTEZ VOS BILLETS À L'AVANCE GUICHETS OUVERTS DE 12:30 À 9:00 P.M. TOUTS LES JOURS

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI À 8 P.M. MER. 2 P.M. - 8 P.M. SAM. 1:30 P.M. - 5 P.M. - 9 P.M. DIM. 2 P.M. - 7:30 P.M.

TOUTES LES CARTES DE L'AGÉ D'OR VALABLES EN MATINÉE LE MER. ET SAMEDI SEULEMENT \$1.50

PLACE DU CANADA 861-1431 VIA CHATEAU CHAMPLAIN

le calvaire d'une famille 14 ANS

COULEUR Frissons et sueurs froides garantis PARIS MATCH

Un film insoutenable - LE PARISIEN LIBRE

LES INTRUS

PARISIEN 480 Ouest Ste. CATH. 861-2692

12.00, 2.00, 3.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00 Dernière Représentation Complète 9:30

ZERO présente **MAGIE CEREMONIELLE** poésie québécoise à **L'ÉLAN** 443 est, rue Ste-Catherine

Les jeudis, vendredis, samedis du mois de mai à 20:30 heures

Rés.: 842-4916 Entrée: \$0.75

LE SUCCES DE L'ANNÉE opération fou-rire! 6 mois

DOMINIQUE MICHEL YVON DESCHAMPS

TIENS-TOI BIEN APRES LES OREILLES A PAPA... giles richer jean bissonnette

JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON **MAISONNEUVE** CENTRE D'ACHATS

ROUYN: Paramount - LA SARRE: St-Georges Royal MONT-LAURIER: Laurentien - MANIWAKI: Azur QUÉBEC: Canadière

JULES CESAR (tm)

DE SHAKESPEARE

* un grand spectacle * une éblouissante distribution de 26 comédiens * plus de cent costumes

Réservez vos billets: 288-6139 Du mardi au vendredi 20h15, samedi 16h45 et 20h45. BILLETS à \$1.50 pour étudiants et détenteurs de la carte "jeunes travailleurs" du T.M. 15 minutes avant chaque représentation (si disponible)

mise en scène: Albert Millaire Traduction: Jean-Louis Roux

THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

5030, PAPINEAU 527-9131 METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27 **bijou**

L'OEUVRE MAÎTRESSE DU MARQUIS DE SADE 18 ANS Adultes

"Justine de Sade" EASTMANCOLOR Un film de CLAUDE PIERSON

HORAIRE: Justine: 12.25 - 3.32 - 6.19 - 9.26 - Lella: 2.04 - 5.11 - 8.18.

Également à l'affiche **LEILA LA BÊTE ÉROTIQUE** En couleurs - Version française de "Mantis in lace"

La Poudrière PREMIÈRE CE SOIR

DU CÔTÉ DE CHEZ L'AUTRE Adaptation de Francis Veber Mise en scène de Thomas Donohue avec Janine Sutto Gaëtan Labrière Roger Garceau Nicole Kerjean Marie Bégin Jérôme Tiberghien

Les 20 et 27 mai et 3 juin à 6:30 Les 21-22 mai du 4 au 10 juin à 8:30

HOW THE OTHER HALF LOVES du 15 mai au 3 juin Mardi au vendredi à 8:30 p.m. Samedi à 9:30

Billets en vente à l'Hôtel M. Royal, Suite G-20 M. Trust P.V.M. Réservations: 526-0821

théâtre du rideau vert présente **La Compagnie Renaud-Barrault**

dans **L'Amante anglaise** de Marguerite Duras

Mise en scène de Claude Régy Decor de Jacques Lemarquet

avec **Madeleine Renaud Claude Dauphin Michel Lonsdale**

du 22 au 27 mai à 20 heures

LUNDI 22 MAI SOIRÉE POUR ÉTUDIANTS demi-tarif

Renseignements: 844-1793 Métro Laurier, sortie Gilford - 4664, rue St-Denis

ON SUIT LES ORDRES DES GENS D'EN HAUT... UN JOUR, ON AURA AUTRE CHOSE À FAIRE... POUR TOUS

AUJ. **les smattes** un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE

DONALD PILON-DANIEL PILON

POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'ÉCRAN **LOUISE LAPARÉ**

PIERRE DAGENAIS • PAUL DESMARTÈUX • MARCEL MARTEL • MARCEL SABOURIN

2e film **"FORMULE - 1"** en couleurs **PAPINEAU** PAPINEAU & M. ROYAL 521-6853

REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 1.15, 4.40 & 8.05 P.M.

CINÉMAS FRANCE FILM centre de cinéma st denis

LE CINÉMA CANADIEN NOUS PRÉSENTE UNE NOUVELLE GRANDE VEDETTE **MICHELINE LANGTÔT** 14 ANS

avec **DONALD PILON** WILLIE LAMOTHE ROBERT RIVARD dans le film qui a fait l'actualité à Cannes

LA VRAIE NATURE DE BERTRADETTE PANAVISION COULEUR film de GILLES CARLÉ distribution FRANCE FILM

1590, ST-DENIS 849-4211 METRO ST-DENIS-DEMONTEIGNY **st denis**

"Le Temps des Loups" s'inscrit dans la lignée des films de gangsters tels "Bonnie & Clyde" et "Dillinger" 14 ANS

Robert HOSSEN Virna LISI Charles AZNAVOUR

LE TEMPS DES LOUPS EASTMANCOLOR Un film de Sergio Gobbi

1590, ST-DENIS 845-3222 METRO ST-DENIS-DEMONTEIGNY **chevalier**

Le Grand **BOURVIL** POUR TOUS

LE MUR DE L'ATLANTIQUE

EN COULEURS Un film de Marcel Camus SOPHIE DESMARETS • PETER MCENERY • JEAN POIRET

1590, ST-DENIS 845-3222 METRO ST-DENIS-DEMONTEIGNY **pierrot**

Horaires: St-Denis - La Vraie Nature de Bernadette: 12.15 - 2.20 - 4.25 - 6.15 - 8.20 - 10.00 - Chevalier: Le Temps des Loups: 12.05 - 2.30 - 5.03 - 7.12 - 9.37 - Pierrot: Le Mur de l'Atlantique: Som. et dim. - 12.37 - 2.49 - 5.01 - 7.13 - 9.25. Sur semaine - 5.01 - 7.13 - 9.25.

LA STATUE 14 ANS

TOUS LES HOMMES NE SONT PAS ÉGAUX!

COVIVIANO POUR UN HOMME SEUL. WHEN EIGHT BELLS TOLL NATHALIE DELON ANTHONY HOPKINS en couleur

AUX 3 CINÉS!

RIVOLI DENIS & BELANGER 777-4129 **ARLEQUIN** 1004 STE CATHERINE 1 255-2283 **GRANADA** 4333 STE CATHERINE 1 255-2209

RIVOLI & ARLEQUIN, REPRÉSENTATION À 1.00, 4.20 & 7.40 P.M. GRANADA, Le soir dès 6.10, Samedi dès 4.30 P.M. Dimanche et Lundi continué depuis 1.05 P.M.

Cinéma ODEON UN FESTIVAL / **KEN RUSSELL**

Renoir "LA 2e MOIS" 18 ANS Adultes

SYMPHONIE PATHÉTIQUE The Music Lovers

Tchaikovsky: "L'Amour de la Vie passée" jusqu'à la Finale!

Vendredi: 7:30 - 9:30; Samedi - Dimanche - Lundi: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.

le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-5060

3 jours de paix, de musique... et d'amour. 14 ANS

Woodstock Woodstock Woodstock en couleur

un film de michael wadleigh

joan baez • joe cocker • country joe & the fish crosby, stills & nash • arlo Guthrie • richie havens

Vendredi: 5:30 - 8:30; Samedi - Dimanche - Lundi: 1:30 - 4:45 - 8:15.

MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

CHEF-D'OEUVRE SERGIO LEONE 14 ANS

CLAUDIA CARDINALE HENRY FONDA

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST EN COULEURS

Vendredi: 8:00; Samedi - Dimanche - Lundi: 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00.

VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577

MONTY PYTHON'S UNE COMÉDIE POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION! POUR TOUS

AND NOW FOR SOMETHING COMPLETELY DIFFERENT 3e SEM.

Vendredi: 5:30 - 7:30 - 9:30; Samedi - Dimanche - Lundi: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.

ATWATER 2 ALEXIS NIHON PLAZA 831-3313

arts

spectacles

Brève revue de revues musicales

par JACQUES THÉRIAU

"En venant à Bruxelles fin mai, vous rencontrerez Meitschik (1) et plusieurs de nos amis russes, décidez-vous donc! J'attends la réponse par retour du courrier. Je vous embrasse bien fort, mon gros! (Attention au sucre!) Ma femme vous envoie son meilleur souvenir. Maman vous salut. Vite la réponse!!!!!!"

Écrites le 3 mai 1907 par le Russe Alexandre Scriabine (1872-1915), ces lignes étaient destinées au regrettable pianiste-compositeur canadien Alfred Laliberté (1882-1952) qui fut l'un des plus ardents défenseurs de l'art scriabinien tant au Canada qu'aux États-Unis. A l'occasion du centenaire de la naissance de l'auteur du "Poème de l'extase", les promoteurs des Cahiers canadiens de Musique (2) ont publié un article extrêmement pertinent de Marina Scriabine (3) sur le célèbre compositeur, ainsi qu'un choix de lettres susceptibles de montrer combien les rapports Scriabine-Laliberté étaient étroits. Cette amitié incita même le compositeur à confier à M. Laliberté d'importants manuscrits, dont "Desir op. 57 no. 1" qu'on a reproduit dans le cadre de ce présent numéro.

On y lira également trois comptes rendus qui témoignent de la vitalité des musiques d'aujourd'hui, et de la musique canadienne en particulier. Le premier brosse un bilan exhaustif de la VIII^{ème} Conférence annuelle que le

Conseil Canadien de la musique a tenue à Québec en mai 1971, sous le thème "La jeunesse canadienne et la musique". Les opinions des participants à ce congrès, jeunes et moins jeunes, sont exprimées avec beaucoup de franchise et, dans certains cas, avec virulence. Mais, il faut rappeler qu'on s'attachait, ici, à l'une des questions les plus brûlantes et les plus controversées de l'heure. Avec le conflit des générations en plus, on ne pouvait s'attendre à ce que cette réunion de musiciens se termine par une entente totale entre les partisans de Jimi Hendrix, Gilles Tremblay, Xenakis et Bach. C'était déjà un tour de force considérable de les amener à "vivre ensemble" durant trois jours...

Les deux autres comptes rendus sont consacrés à deux réunions internationales où la musique canadienne a été représentée: celle du Conseil International de la musique à Moscou en octobre 1971 et celle de la Société Internationale pour la Musique Contemporaine à Londres en juin 1971. Et, je ne voudrais pas passer sous silence la publication de l'allocution que le violoniste Yehudi Menuhin a prononcée à l'occasion de la réunion de Moscou: elle a l'avantage d'énoncer clairement sa position sur la politique culturelle de l'URSS et sur le conflit opposant le Kremlin au peuple juif de Russie. Ajoutons à cela des textes

d'Harry Somers et Bruce Mather, un reportage sur la place de la musique au Centre culturel canadien à Paris, des critiques de livres et de disques, ainsi que des chroniques concernant l'activité musicale dans toutes les provinces du Canada. A lire.

Sémiologie...

Venue de France, la revue *Musique en jeu* a d'ores et déjà six numéros en circulation. Consacré aux différentes tendances de la musique actuelle, ce périodique est reconnu pour le sérieux de ses collaborateurs. De nombreux dossiers concernant Pierre Boulez, la sociologie de la musique, Stravinsky, la musique américaine... et la musique pop se sont avérés extrêmement précieux, tant pour l'amateur que pour le spécialiste. Et cette initiative opportune a été saluée à quelques reprises dans ces pages.

Les deux derniers numéros



en lice constituent également une mine de renseignements. Le numéro 5 (4) présente un dossier sur la sémiologie de la musique, réalisé par Jean-Jacques Nattiez; il réunit, pour la première fois en langue française, un ensemble de textes classiques sur cette "science de tous les signes (qu'ils soient de l'ordre des sons phoniques ou des graphèmes, des conduites ou des images) qui débordent la linguistique qui ne traite que des seuls signes verbaux. "Somme toute, on tente d'apporter des réponses ou des esquisses de solutions à la sempiternelle question: "La musique est-elle un langage?"

Outre les deux textes de Nattiez (la situation de la sémiologie, un lexique des termes linguistiques et une biographie impressionnante), on lira ceux de Roland Harweg, George P. Springer, Umberto Eco, Roman Jakobson, Bruno Nettl, William Bright et François-Bernard Mache. Les livres de ce genre, on les en trouve généralement avec prudence, parce qu'ils supposent beaucoup de connaissances acquises, beaucoup d'idées reçues et énormément de principes admis. Mais, derrière la sévérité de ces propos, on a tout fait de découvrir tout un monde qui est la donnée sémiologique du musical et de connaître des chercheurs d'horizons variés qui, comme le note Nattiez, "tentent de trouver une nouvelle approche du fait musical à l'aide de concepts ou de méthodes issus d'une discipline autre".

Le numéro est complété par la publication de la deuxième partie de l'analyse de Pousseur: "Stravinsky selon Webern selon Stravinsky" (voir no. 4), et par un entretien avec Mauricio Kagel.

Le concert et l'improvisation

Dans le sixième numéro de *Musique en jeu* (5), une nouvelle rubrique est inaugurée sous le titre "Positions".



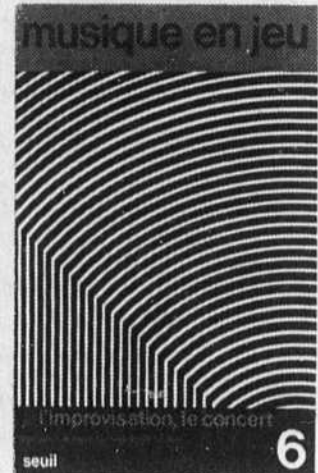
Comme on le précise, cette rubrique "va s'efforcer par ses contributions diverses d'aborder de manière plus large les questions portant sur la musique d'aujourd'hui", y compris le rôle que la revue peut jouer ou devrait jouer. Pour lancer cette rubrique, deux textes vigoureusement polémiques: l'un de Jean-François Hirsch sur la musique "institutive", l'autre de Michel Schneider sur le statut idéologique de la musique dans la société actuelle.

On notera cependant, que le numéro est placé sous le thème de l'improvisation. Comme le note l'un des collaborateurs à ce dossier, le tromboniste et compositeur Vinko Globokar, "l'éventail est large — certains possèdent une connaissance quasi nulle de notre culture musicale occidentale, ne sachant pas lire la musique, d'autres n'ont jamais appris à jouer d'un instrument d'une manière traditionnelle..."

Deux autres textes retiennent également l'attention: une étude théorique et philosophique de Martin Jagodje-Davorin sur la décision dans la musique, et une étude historique d'Anne-Marie Amiot sur la filiation Roussel-Duchamp-Cage. Comme dans les Cahiers canadiens de musique, on trouve dans *Musique en jeu* des chroniques diverses concernant l'édition musicale et phonographique, etc.

Et encore...

Deux numéros de la revue *Musique de tous les temps* (6)



nous sont parvenus. L'un est consacré au problème de l'enseignement musical; l'autre comporte notamment un hommage à Stravinsky signé Nicolas Nabokov et des propos très pertinents du compositeur français Jean-Claude Eloy sur les musiques d'Orient.

Notons enfin, que le numéro d'avril de *La Nouvelle revue française* (7) présente un entretien de François-Bernard Mache avec Luc Ferrari dont la réputation d'électroacousticien n'est plus à faire. Sa démarche de compositeur? Laissons-le parler: "J'essaie de faire une sorte d'anti-musique, et de recuser le mythe bourgeois du compositeur, qui tend en fait à perpétuer une certaine idéologie, une certaine culture. Moi, je ne suis pas cultive, vous savez..."

1- Pianiste russe qui interpréta de nombreuses œuvres de Scriabine en Europe entre 1890 et 1912.
2- Les Cahiers canadiens de musique (numéro 3); publié par le Conseil canadien de la musique. Case postale 156, station "E", Montréal 151, 198 pages.

3- Compositeur, critique et musicologue vivant à Paris. Marina Scriabine est la fille de l'auteur du "Poème de l'extase".

4- *Musique en jeu* (numéro 5): "La sémiologie de la musique", Éditions du Seuil, 141 pages.

5- *Musique en jeu* (numéro 6): "L'improvisation, le concert", Éditions du Seuil, 120 pages.

6- *Musique de tous les temps* (numéros 5 et 6); "Demain la musique" et "La musique aujourd'hui", publication bimestrielle comportant une vingtaine de pages. Adresse: 3, rue Freyenet, 75 - Paris 16^e.

7- *La Nouvelle revue française* (numéro 232), "Entretien avec Luc Ferrari", page 112 à 116, NRF.

LE FESTIVAL DES FILMS à 99c

AUJOURD'HUI SAMEDI 20 MAI

de Claude Jutra
"WOW!"
(en français)

de Claude Sautet
7:00 MAX ET LES FERRAILLEURS
Michel Piccoli, Romy Schneider

de Costa-Gavras
9:30 "Z"
(version intégrale)
Jean-Louis Trintignant, Irène Papas, Yves Montand, Bernard Fresson

MINUIT: YELLOW SUBMARINE
de George Dunning (avec les Beatles)

DEMAIN DIMANCHE 21 MAI et LUNDI 22 MAI

de Gillo Pontecorvo
2:00 LA BATAILLE D'ALGER
(version originale en français)

de Costa-Gavras
4:30 "Z"
(version intégrale)
Jean-Louis Trintignant, Irène Papas, Yves Montand, Bernard Fresson

de Claude Sautet (en français)
7:00 MAX ET LES FERRAILLEURS
Michel Piccoli, Romy Schneider

d'Elio Petri (version française)
9:30 ENQUÊTE SUR UN CITOYEN
au-dessus de tout soupçon
Gian Maria Volonté, Florinda Bolkan

MARDI 23 MAI
7:00 LE SOCRATE de R. Lapoujade
9:30 L'ÉTRANGER d'après Camus

MERCREDI 24 MAI
7:00 14-18 (de Jean Aurel)
9:30 HUIT ET DÈMI (de Fellini)

OUTREMONT
1248 Bernard 277-3233

Samedi - Dimanche 2-30 et 7-30 p.m.

LOUIS DE FUNES

Le Vêtu Baigneur

Annie GIRARDOT

ELLE BOIT PAS
ELLE FUME PAS
ELLE DRAGUE PAS
MAIS... ELLE CAUSE

SALLE BREBEUF
5625 AVE. DECELLES TEL.: 731-3297

8e SEM. POUR TOUS

AUSSI REMARQUABLE QUE "Z"

SACCO & VANZETTI

FLEUR de LYS
854 STE-CATHERINE, EST

CINEMA DE PARIS
806 STE-CATHERINE, OUEST

festival de films FANTASTIQUES

Ce soir minuit une messe pour Dracula de Peter Sarsy avec Christopher Lee. Ce soir en français et Berberella de Roger Vadim avec Jane Fonda. Ce soir en anglais.

Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est. St-Paul 861-7863

LUNDI - FÊTE OUVERT À 1H.

STUDIO B MARIA CALLAS

"UNE GRANDE TRAGÉDIE POUR UNE SUPERBE TRAGÉDIE"

POUR TOUS

PIER PAOLO PASOLINI DERNIERS SOIRS

ITALIEN ST. FRANÇAIS

MEDEA 7:30 9:40

COULEUR

"UN TRÈS BEAU POÈME D'AMOUR"

UN FILM DE ISTVAN SZABO

A LOVE FILM

HONORIFIÉS AVEC 7 ANGLAIS MIRO CHAMP DE MARS FACILE DE STATIONNER À L'ARRIÈRE

Les Cinémas du Vieux Montréal
116 est. St-Paul 861-7863
(Place Jacques-Cartier)

32e Spectacle Annuel

LE CIRQUE DES SARRAZINS

AU FORUM MONTREAL

22 MAI au 28 MAI '72

Dimanche inclus

• LUNDI 22 MAI 10:00 A.M. 2:30 & 8 P.M.
• MARDI A VENDREDI 22 AU 24 MAI 2:30 P.M. 8:00 P.M.
• SAMEDI 27 MAI 10:00 A.M. 2:30 & 8 P.M.
• DIMANCHE 28 MAI 1:30 P.M. 4:30 P.M.

Sièges réservés en vente au Forum avril 24, \$2.50 & \$3.00

Entrée générale enfants \$1.00 adultes \$2.00

FORUM

SPÉCIAL-FAMILLE Sam. 3 juin à 2h. p.m. Rabais de \$1.00 sur tous les billets

Billets en vente dès MAINTENANT au Forum - Mt Trust (PVM) Sauvé Frères et aux magasins Morgan

ETUDIANTS NCT

BILLET DISPONIBLES POUR SAMEDI SOIR

ATELIER 72

MISE EN SCÈNE YVAN CAUVEL

DECORS JEAN-LOUIS GARCEAU

SCÉNARIO GILLES MARSOLAIS

COSTUMES SOLANGE LEGENDRE

MUSIQUE ROBERT CHARLEBOIS

HELENE LOISELLE CLAUDE PRÉFONTAINE GILLES RENAUD JEANNE LE ROUX LOUISE LAPRADE GILLES MARSOLAIS JEAN-PIERRE CHARTRAND

DU 11 AVRIL AU 31 MAI 1972
1200, rue Bleury

Renseignements: 866-1964
Billets: \$1.25

NCT ETUDIANTS

BILLET EN VENTE MAINTENANT

LE MONDE MERVEILLEUX DES CHEVAUX

UNE PRODUCTION NATIONAL SHOWS

Tout nouveau en 1972!

avec en vedette

La Cavalcade Royale des bipizzars

et aussi un hommage au CHEVAL MORGAN et l'histoire de "Justin Morgan"

50 SUPERBES CHEVAUX

Seulement 3 jours 4 REPRÉSENTATIONS

2-3-4 JUIN

Vendredi à 8h. p.m.
Samedi à 2h. et à 8h. p.m.
Dimanche à 2h. p.m.

Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50

SPÉCIAL-FAMILLE Sam. 3 juin à 2h. p.m. Rabais de \$1.00 sur tous les billets

Billets en vente dès MAINTENANT au Forum - Mt Trust (PVM) Sauvé Frères et aux magasins Morgan

FORUM

SALLE RESNAIS 4e SEMAINE POUR TOUS LUNDI OUVERT A 1.30H.

ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET

LA VIEILLE FILLE

EASTMANCOLOR un film de Jacques Tati

SALLE EISENSTEIN POUR TOUS

C'EST TRÈS DRÔLE

un film de Jacques Tati

Du 25 MAI au 30 JUILLET

REPRÉSENTATIONS DU MARDI AU DIMANCHE INCLUSIVEMENT à 21h.00

(ATTENTION: Toutes les représentations seront données à 9h. p.m.)

A la demande générale... LE THEATRE DU TRIDENT reprend à compter du 25 mai:

"CHARBONNEAU ET LE CHEF"

de John Thomas McDonough

adaptation québécoise de Pierre Morency et Paul Hébert

avec **JEAN DUCEPPE et JEAN-MARIE LEMIEUX**

DANS LES ROLES-TITRE

MISE EN SCÈNE DE **PAUL HEBERT**

décors et éclairages — Jacques Pelletier costumes — Paul Bussières

"CHARBONNEAU ET LE CHEF" est une œuvre saisissante qui relate un événement marquant de la vie politique et sociale du Québec, la greve des mineurs d'Asbestos en 1949; cette greve souleva une polémique mémorable opposant violemment M. Charbonneau, Archevêque de Montréal et le Premier Ministre du Québec à cette époque, le "Chef".

() Qualité de réussite totale et de grand succès par plusieurs professionnels du théâtre au Québec, ce spectacle a profondément touché les spectateurs venus de partout au Québec et même de l'étranger.

"Au-delà de toute controverse d'ailleurs, Charbonneau et le Chef" est une des meilleures productions qu'il m'ait été donné de voir cette année."

"Son succès angle qu'on analyse cette production, Charbonneau et le Chef" est une réussite totale ()

LE DEVOIR, 17 avril 1971

Comme pour "Pygmalion" et "La Mort d'un Commis Voyageur", Charbonneau et le Chef" est une mise en scène du Directeur Artistique du Trident, PAUL HEBERT

Location 3 50 - 4 50 - 5 50

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE-CREMAZIE TEL. 643 8131

Disques Les Who's who du jazz

par GILLES ARCHAMBAULT

On connaît le principe du Who's who. En règle générale, ce bésotier trahit le désir de la société bourgeoise de nommer ceux qui l'ont faite. Par ordre alphabétique, on lit les noms des hommes d'affaires, politiciens, médecins et philanthropes qui ont réussi à s'élever des monuments aux dépens des prolétaires. John Chilton, lui, a choisi cette désignation pour l'appliquer à une nomenclature des musiciens de jazz nés avant 1920. Sous-titré "Storyville to Swing street", cet ouvrage est, selon les experts, la plus sérieuse tentative à ce jour qu'ait osé un historien du jazz. L'auteur a consulté une foule de musiciens et de journalistes, a correspondu avec plusieurs centaines d'entre eux, a compilé des notes, compulsé des dossiers. Rien n'est avancé qui n'ait été vérifié.

Si on compare ce travail à celui de Panassié et son "Dictionnaire du Jazz" (Albin Michel) on est frappé par la modestie, par la minutie de l'entreprise. Alors que ce dernier y va de larges traits, porte jugements par-dessus jugements, excommunique, bénit, etc. Chilton se contente d'apporter des précisions. Il nous apprend que Lester Young, par exemple, est entré dans l'orchestre de Fletcher Henderson le 31 mars 1934, qu'il l'a quitté au milieu du mois de juillet de la même année, etc. C'est exactement ce que l'on attend d'un ouvrage de référence: qu'il ne soit pas une apologie — le jazz n'a plus à se défendre — mais un instrument de travail. A ce niveau, le Who's who de John Chilton est irréfutable. Il

contient une information nouvelle sur des musiciens oubliés ou méconnus, des précisions étonnantes, corrige des inexactitudes depuis longtemps admises, etc.

Pour terminer dans la note capitaliste chère aux entrepreneurs ouze-ouzants, disons que ce livre édité par la Chilton Book Company contient 420 pages et qu'il coûte \$7.50. On peut faire de plus mauvais placements... d'après Dow-Jones!

Charles Mingus — LET MY CHILDREN HEAR MUSIC — Columbia KC 31039. Ce disque marque le retour de Mingus dans les studios. On est à la fois pris et déçu. Pris par la force de certaines compositions, en particulier "Adagio Ma Non Troppo" et "Don't Be Afraid", "The Clown's Afraid Too", par certains solos, de Charles McPherson et de Charles McCracken. Déçu aussi par une écriture qui manque peut-être de la force de compositions antérieures de Mingus, "The Black Saint and The Sinner Lady" par exemple. Bref, s'il ne s'agit pas, comme le prétend Mingus, du meilleur disque qu'il ait fait, ce micros'on se situe bien au-dessus de la plupart de ceux que j'ai entendus depuis quelque temps. A noter aussi à l'intérieur de la pochette un texte de Mingus sur le jazz, la musique classique et le pop.

Phil Woods — RIGHTS OF SWING — Barnaby KZ 31036. Comme pour la plupart des disques de Barnaby, il s'agit d'une remise en vente d'un 33 tours d'abord paru sur étiquette Candid, vers 1961. Dirigée par Quincy Jones, cette suite est composée par Woods. Les solos sont principalement le fait de l'altiste, qui était alors tout près de Charlie Parker; il est entouré de Curtis Fuller, Sahib Shihab, Julius Watkins, Tommy Flanagan, etc. Le titre du microsillon n'est pas qu'un jeu de mots, ces "Rights of Swing" sont inspirés du Sacre du Printemps "Rites of Spring" dans certaines de leurs parties. A mon avis, le travail que fait actuellement Woods avec son European Rhythm Machine est autrement plus intéressant que ce qu'il accomplissait, il y a une décennie.

Esther Philips — FROM A WHISPER TO A SCREAM — Kudu 05. Il y a un peu du style de Dihah Washington et d'Aretha Franklin chez cette chanteuse noire qui chante l'amour en le murmurant ou en le criant. En somme, une autre adepte du "soul". Hank Crawford fait partie de l'orchestre de studio qui, hélas, comprend des cordes.

Anthologie — THE STORY OF THE BLUES — Columbia G 30008. A peu près quarante ans de blues en 2 disques. Une trentaine d'interprètes différents qui vont de Leadbelly à Otis Spann, de Bessie Smith à Joe Turner, etc. Le florilège a été préparé par le spécialiste Paul Oliver. Tous les courants y sont représentés. Une excellente acquisition.

Compost — COMPOST — Columbia C 31176. Jack DeJohnette est un excellent batteur qui a travaillé avec Miles Davis. Lorsqu'il a formé ce groupe, il avait en tête une fusion rock-jazz, une recherche dans de nouvelles directions. Ce sera peut-être pour une autre fois. La première tentative est un échec total et ne donne que l'impression du déjà entendu.

en bref

(AFP) — La critique londonienne a accueilli avec grande satisfaction, souvent avec enthousiasme, le début de la tournée européenne du Ballet National du Canada qui s'est ouverte mercredi soir.

"Le B.N.C. est une plume au cheveu des canadiens", écrit le critique du Guardian qui, comme plusieurs de ses confrères, souligne que les danseurs de Celia Franca ont entamé leur tournée britannique (jusqu'au 27 mai) et européenne (jusqu'au 4 juillet) tous oriflammes déployés.

18 au 28 MAI

BARBARA

Le Patriote

1474 est. STE-CATHERINE

Réervations: 521-6666/523-1131

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 19 et 20

INFIRMIÈRES AUTORISÉES

Postes disponibles en:
 - Clinique d'urgence et de soins externes
 - Salles d'opération et de réveil
 - Unité médicaux-chirurgicales
Exigence: Expérience d'un an préférable.
 Adresser curriculum vitae à:

Directeur du personnel,
 Hôpital Ste-Anne,
 Baie St-Paul, Cté de Charlevoix, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

recherche

UN CONSEILLER D'ORIENTATION

Fonctions:
 - Conseiller les étudiants dans leurs choix de cours ou de carrières.
 - Participer à toutes les étapes individuelles du processus d'orientation conformément au programme établi par le directeur des services aux étudiants.
 - Assumer toutes les tâches inhérentes à la fonction.

Qualités requises:
 - Posséder une licence ou une maîtrise en orientation scolaire et professionnelle ou en psychologie.
 - Être membre de la Corporation des conseillers d'orientation ou de la Corporation des psychologues.

Niveau:
 Secondaire
Salaires:
 Selon l'échelle en vigueur à la commission scolaire régionale.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae accompagné d'un dossier complet à l'adresse suivante, dans le plus bref délai:

Commission scolaire régionale
 Dollard-des-Ormeaux
 Services au personnel
 300, rue Longpré
 St-Jérôme, Cté Terrebonne, P.Q.

AVOCAT

DROIT D'AUTEUR

L'Association des Compositeurs, Auteurs et Editeurs du Canada (CAPAC) désire retenir les services, à titre d'employé, d'un avocat nouvellement admis au Barreau du Québec ou d'un stagiaire sur le point de l'être.

QU'EST-CE QUE L'ASSOCIATION DES COMPOSITEURS, AUTEURS ET EDITEURS DU CANADA?

C'est une société qui groupe les compositeurs de musique du Canada et a pour but, de façon générale, de voir à leurs intérêts mais surtout d'autoriser en leur nom, l'exécution publique de leurs oeuvres et de percevoir des droits pour ces exécutions. Elle fait partie d'un réseau international et perçoit des droits non seulement pour les compositeurs canadiens mais également pour ceux du monde entier.

LE POSTE:
 Les affaires de la société pour le Québec sont conduites à partir de son bureau de Montréal. C'est un avocat qui dirige ce bureau et il a besoin d'un autre avocat pour l'assister dans son travail. Cette personne doit parler couramment l'anglais et le français.

Les avocats ou les stagiaires intéressés sont priés de laisser leur nom et leur adresse en téléphonant à 514-845-3139 ou en écrivant à l'Association des Compositeurs, Auteurs et Editeurs du Canada, (CAPAC), 1245 ouest, rue Sherbrooke, Bureau 1620, Montréal, et en demandant une formule de demande d'emploi.

CENTRE PSYCHO-ÉDUCATIF ET DE PLEIN AIR LA CALÈCHE

situé à Ste-Agathe-des-Monts, demande, POUR GARÇONS AFFECTÉS SUR LE PLAN SOCIO-AFFECTIF:

I ÉDUCATEURS (hommes seulement)

FONCTION: Personne qui anime une unité de garçons (8) vivant l'expérience du mi-temps pédagogique et du mi-temps sportif. Voit à l'application d'une stratégie de traitement définie avec une équipe multi-disciplinaire et voit au bien-être des enfants sur tous les plans.

QUALIFICATIONS:
 Diplôme de technicien en rééducation ou toute autre formation pertinente au poste. Préférence pour personnes pouvant pratiquer le sport.

II ENSEIGNANTS (hommes seul.)

FONCTION: Coordonner et animer une unité de vie, sur le plan académique.

QUALIFICATIONS:
 Posséder un brevet d'enseignement. Être initié, de préférence, à l'utilisation de fiches individuelles et aux méthodes actives.

III ÉDUCATEURS DE PLEIN AIR (hom. seul.)

FONCTION: Mettre en application un programme de développement physique et d'enseignement des sports, axé sur le plein air, dans un régime de mi-temps sportif, mi-temps pédagogique.

QUALIFICATIONS:
 15 ans de scolarité. Préférence pour diplômés en technique de loisirs, spécialisation sports.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
 Traitements selon compétence et qualifications. Bénéfices de l'emploi avantageux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 8 juin à:

COORDONNATEUR DU PERSONNEL,
 CENTRE PSYCHO-ÉDUCATIF LA CALÈCHE,
 125 Tour du Lac,
 Ste-Agathe-des-Monts, Qué.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

POSTES VACANTS:

Professeurs en management, marketing, méthodes quantitatives. Enseignement au niveau du baccalauréat et de la maîtrise, recherches et participation à différents comités.

QUALIFICATIONS:

Préférence sera accordée aux détenteurs d'un Ph.D. ou D.B.A. Les candidats avec une maîtrise seront également considérés. L'expérience dans l'enseignement et/ou l'industrie serait un atout.

RÉMUNÉRATION:

Rang professoral et salaire à négocier.

Faire parvenir un curriculum vitae sommaire le plus tôt possible à:

Directeur
 École de Commerce
 Université de Moncton
 Moncton, N.-B., Canada



collège de sherbrooke

Offre d'emploi

Poste:

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

FONCTIONS:

- Participer avec le directeur de la bibliothèque dans le choix de la documentation.
- Référence et aide au lecteur.
- Initiation de la clientèle à l'utilisation de la bibliothèque et de ses services.

EXIGENCES:

- Baccalauréat ou maîtrise en bibliotéconomie.
- De préférence, quelques années d'expérience pertinente.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 2 juin 1972 au:

Service du personnel
 Collège de Sherbrooke
 2965, boul. Université
 Sherbrooke, Qué.

OFFRE D'EMPLOI

Concours No. 5-72-6 (a)

POSTE:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au sens de l'article 204 de la loi de l'Instruction Publique, tel que modifié par la loi No 27-1971, article 44.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- 1.- Une formation universitaire (diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
- 2.- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
- 3.- Une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement;
- 4.- Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 de cadre ou l'équivalent.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le mercredi 24 mai 1972 à:

Comm. Scol. Rég. du Saguenay
 a/s secrétaire général et directeur du personnel
 36, est, rue J.-Cartier
 Chicoutimi

N.B.: S.V.P. mentionner le numéro du concours (5-72-6 (a)) ainsi que "personnelle et confidentielle" sur l'enveloppe.

La Commission Scolaire de Beloeil - St-Hilaire

(Élémentaire: 4200 élèves)

demande un

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

Attributions:

- Planifier, organiser, coordonner et évaluer l'enseignement.
- Aviser le directeur général et assister le directeur d'école relativement à l'organisation de l'enseignement, aux programmes d'études, aux méthodes techniques et documents d'enseignement, aux modes d'évaluation et de contrôle de l'enseignement.
- Animer le personnel d'enseignement.
- Assumer l'administration des services aux élèves: orientation scolaire, psychologie, culte et pastorale, services sociaux, services de santé, sports et loisirs, lesquels avec les activités d'enseignement sont orientés vers la formation intégrale de l'élève.

Critères d'admissibilité:

- Brevet d'enseignement du Québec.
- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme québécois ou au moins 17 ans de scolarité.
- 7 années d'expérience, dont au moins 3 en administration scolaire (principal d'école).

Traitement:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction: Début juillet 1972.

Les personnes intéressées, hommes ou femmes, doivent faire parvenir leur demande avec curriculum vitae pour le 30 mai à:

M. Robert Chartier,
 Directeur général,
 850, rue Laurier,
 Beloeil.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Département de génie mécanique INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

FONCTIONS: Participer à des travaux commandités par le centre de développement technologique de l'École Polytechnique et agir aussi comme auxiliaire d'enseignement.

QUALIFICATIONS: Être détenteur d'un baccalauréat en génie mécanique et posséder une expérience industrielle de deux à cinq années.

RÉMUNÉRATION: Selon l'expérience.

Faire parvenir candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le 15 juin 1972.

Directeur
 Département de Génie Mécanique
 École Polytechnique
 Case Postale 510, Snowdon
 Montréal 248, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

recherche

UN PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Fonctions:

- Étudier les cas soumis par le personnel de la commission scolaire.
- Faire les recommandations qui s'imposent après étude de cas.
- Assumer toutes les tâches inhérentes à la fonction.

Qualités requises:

- Posséder une licence ou une maîtrise en psychologie.
- Être membre de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec.

Salaires:

Selon l'échelle en vigueur à la commission scolaire régionale.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae accompagné d'un dossier complet à l'adresse suivante, dans le plus bref délai:

Commission scolaire régionale
 Dollard-des-Ormeaux
 Services au personnel
 300, rue Longpré
 St-Jérôme, Cté Terrebonne, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE VAUDREUIL

Offre d'emploi

FONCTION:

PRINCIPAL

ÉCOLE:

Écoles élémentaires de premier et deuxième cycles avec une clientèle de 530 élèves. Écoles situées à Rigaud.

QUALIFICATIONS:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Éducation;
- Une formation exigeant au moins quinze (15) années de scolarité;
- Une expérience de trois (3) ans comme principal ou principal-adjoint à l'élémentaire ou au secondaire, OU
- Une expérience de cinq (5) ans comme enseignant à l'élémentaire;
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif ou une formation en administration scolaire serait un avantage.

TRAITEMENT:

Selon les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les postulants doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le vingt-neuf (29) mai 1972, à l'adresse suivante:

M. Jean Lambin, Dir. Gén. des écoles
 Commission Scolaire de Vaudreuil
 8, Boul. Cité des Jeunes
 Vaudreuil, Québec (Tél.: 234-3391 ou 453-7881)



COLLÈGE DE SAINT-JÉRÔME

Offres d'emploi

PROFESSEURS ET TECHNICIEN

Options:

- Techniques d'assistance sociale
- Techniques infirmières
- Biologie
- Mathématiques
- Physique - Électrotechnique
- Techniques de laboratoire médical
- Techniques d'assistance dentaire
- Arts plastiques
- Philosophie
- Éducation physique
- Sociologie et Anthropologie
- Psychologie
- Techniques d'éducation spécialisée
- Technicien en électronique

Qualifications:

- Diplôme universitaire dans la matière enseignée, de préférence au niveau de la maîtrise ou du doctorat.
- Expérience de l'enseignement collégial et diplôme en pédagogie.

Prière d'envoyer curriculum vitae au plus tard le 31 mai 1972 au:

Secrétaire général,
 Cégep de St-Jérôme,
 295, avenue du Palais,
 Saint-Jérôme, Qué.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE MANICOUAGAN

recherche

UN PRINCIPAL

Pour une école institutionnelle entre les localités de Franquelin, Godbout et Baie Trinité pour l'année scolaire 1972-73.

Critères d'admissibilité:

- 1- autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère;
- 2- Formation exigeant au moins quinze années de scolarité;
- 3- une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
- 4- expérience de cinq (5) ans comme enseignant.

Toute personne intéressée est priée d'adresser son offre de services accompagnée des pièces justificatives de l'admissibilité à:

Simon Lavoie, directeur du personnel,
 La Municipalité scolaire de Manicouagan,
 275 boulevard LaSalle,
 Baie Comeau, Qué.

La Commission Scolaire Régionale Duvernay

recherche les services d'un

COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Attributions:

Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, il supervise l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement qui visent la formation générale des élèves.

Il participe comme membre de l'équipe de gestion des services de l'enseignement, à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service.

Qualifications requises:

- Brevet d'enseignement.
- Diplôme universitaire dans une des disciplines d'enseignement.
- 5 années d'expérience dans l'enseignement.
- Expérience au niveau de la direction.

Traitement:

De \$13,000 à \$16,175.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae le/ou avant le 1er juin au Secrétaire général de la Commission Scolaire Régionale Duvernay, 36, Place Centre d'Achats Duvernay, Duvernay, Ville de Laval.

Maurice Trudel,
 Directeur du personnel.



COORDONNATEUR SERVICE des SPORTS UNIVERSITÉ de MONTRÉAL

Fonctions:

Sous directives générales, voit à l'organisation et à l'élaboration du programme d'activités libres sur le campus, la diffusion de l'information sportive et à l'administration de la section de promotion et d'activités libres.

Qualifications:

Diplôme universitaire de premier cycle en Education Physique ou dans tout autre domaine relié à la promotion de programme éducatif; quelques années d'expérience à des fonctions connexes; très bonne connaissance du français et si possible familier avec le milieu étudiant, universitaire ou collégial.

Salaires à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir curriculum vitae complet au:

SERVICE du PERSONNEL,
 Université de Montréal,
 Case postale 6128,
 Montréal, Québec



COLLÈGE AHUNTSIC

offre d'emploi

Poste à pourvoir:

DIRECTEUR - SERVICE DU PERSONNEL

Le poste:

- Assumer la direction du service du personnel dans une institution d'enseignement public de niveau collégial.
- Participer à la formulation et à l'administration des politiques du personnel: recrutement, sélection, administration des salaires, formation du personnel, mutations, promotions, etc.
- Participer à l'interprétation et à l'administration de conventions collectives de travail.

Le candidat:

Le candidat choisi aura acquis à l'université ou par la pratique, une solide formation technique. Il possédera un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine des relations du travail ou de la gestion du personnel, de même que les aptitudes et les qualités requises pour transiger avec un personnel enseignant, professionnel, technique et administratif.

Les conditions de travail:

Salaires à déterminer selon la compétence.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 1er juin 1972 au:

Secrétaire général,
 Collège Ahuntsic,
 9155, rue St-Hubert,
 Montréal 353, Qué.

(Le personnel du Collège Ahuntsic est au courant de cette offre de service.)

Carrières et Professions

INSTITUTRICE

pour enfants anglophones, âgés de 3½ à 5 ans.

Ecrire en donnant votre formation, expérience, numéro de téléphone à :

Mme Abbott,
47 Young Street West,
Waterloo, Ont.

COMPTABLE DEMANDÉ

Tourbec recherche un chef comptable pour son secrétariat de Montréal.

Cette fonction, dont les tâches principales sont le tenue de livre, la préparation d'états financiers, les contrôles budgétaires, est doublée d'une responsabilité plus large au niveau de la coordination du personnel de soutien (secrétariat, réservations).

Qualités essentielles:
1) aptitudes pour le travail d'équipe
2) solides connaissances comptables
3) grande disponibilité.

Emploi permanent pour une personne de moins de 30 ans qui accepte un salaire de base de \$8,000.

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant jeudi le 25 (12:00).

Monsieur le Directeur Général
Tourbec Inc.
112 ouest, rue St-Paul
Montréal 125, Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

recherche les services

- D'UN COORDONNATEUR DES CENTRES DE DOCUMENTATION

Attributions:

Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, le coordonnateur des centres de documentation organise, coordonne, anime et développe les activités propres à son secteur de façon à ce que les centres de documentation soient de véritables instruments pédagogiques.

Qualifications requises:

- diplôme universitaire en bibliothéconomie ou en audio-visuel ou en sciences de l'éducation.
- cinq (5) années d'expérience pertinente.

Entrée en fonction: 1er juillet 1972.

Faire parvenir les offres de services avant le 2 juin 1972

à: Monsieur Jean Faillie,
Directeur des Services du Personnel,
47, rue Perreault,
Valleyfield, Qué.

AGENT DE LIAISON AU SERVICE DU PERSONNEL

Le Groupe La Laurentienne recherche un (e) agent de liaison au service du personnel pour sa division de Montréal.

Qualifications:

- 15 ans de scolarité.
- Connaissance sommaire des politiques salariales et systèmes d'évaluation des emplois.
- Expérience préférable.

Fonction:

Sous l'autorité immédiate du directeur de la division et en liaison avec le directeur-adjoint du service du personnel, appliquer les différentes politiques en gestion du personnel telles que l'application des politiques salariales et de promotion, l'administration des différents bénéfices marginaux et autres travaux connexes.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Claude Marceau,
C.P. 1780, Place d'Armes,
Montréal 126.

SERVICE SOCIAL

On demande deux conseillers sociaux diplômés:

- un au secteur famille-enfance à St-Hyacinthe, pour diverses tâches dont la principale est auprès d'adolescents placés en milieux substitués.

Exigences particulières:

• Sexe masculin
• Expérience pertinente de préférence

- un au service de l'adoption à St-Hyacinthe, pour travail d'adoption et surveillance d'enfants adoptés en foyers substitués.

Exigence particulière:

• Expérience minimum de 2 ans, soit en adoption ou au secteur famille-enfance.

S'adresser à :

M. Pierre Asselin
Service Familial Richelieu-Yamaska
2800, rue Morin
St-Hyacinthe, Qué.
Tél.: (514) 773-8411

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Employeur :
Hôpital Général et spécialisé d'enseignement universitaire (450 lits)

Exigences :

Maîtrise en Sciences infirmières de préférence.
Au moins trois (3) ans d'expérience à titre d'infirmier (ère)-chef.
Capacité de travailler en équipe et familier(ère) avec les nouvelles méthodes de gestion.

Traitement :
Selon l'échelle du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 mai 1972 à :

Directeur Général,
Hôpital Laval,
2725 Chemin Ste-Foy,
Québec 10.

SÉMINAIRE SALÉSIE SHERBROOKE

Institution privée de niveau secondaire (I à V) - Le Séminaire Salésien requiert les services de professeurs à temps plein pour septembre 1972 dans les disciplines suivantes:

Anglais - Secondaires I, III, IV, V
Arts Plastiques - Secondaires I, III, IV
Biologie - Secondaires I, II, IV
Français (programme cadre) Secondaire V
Géographie - Secondaire I
Initiation à la vie économique - Secondaire IV
Mathématiques - Secondaires I, II, IV, V
Physique - Secondaires IV, V

QUALIFICATIONS:

1. Permis d'enseignement du Ministère
2. Spécialisation dans la matière
3. Expérience (de préférence)

Traitement: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre demande accompagnée d'un curriculum vitae et pièces pertinentes dans le plus bref délai à :

Séminaire Salésien,
a/s du Père Petit,
rue Don Bosco,
Sherbrooke, Qué.

POSTES ADMINISTRATIFS

Les postes

Le Service de l'Éducation permanente de la Commission Scolaire Régionale des Laurentides recevra des offres de service pour deux postes administratifs.

1- un professionnel responsable de la formation professionnelle
2- un professionnel responsable de la formation générale.

Date limite: 26 mai 1972.

Exigences:

- 15 ans de scolarité
- brevet d'enseignement
- expérience dans l'enseignement et/ou dans l'industrie (pour le responsable de la formation professionnelle).

Salaire:

Selon l'échelle de salaire qui sera présentée par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 mai à l'adresse suivante:

M. Georges Steben,
Directeur du Service de l'Éducation permanente,
Régionale des Laurentides,
33, rue St-Vincent,
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.

L'Hôpital St-Michel de Buckingham

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions :

- diriger et coordonner toutes les activités de l'hôpital
- mettre à exécution les décisions du conseil d'administration
- administrer l'hôpital en étroite collaboration avec le comité de régie
- voir à l'organisation et à la surveillance de tous les services nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital.

Exigences :

- diplôme en Administration, relations industrielles ou administration hospitalière.
- l'expérience est un atout.

Salaire :

- Selon les échelles en vigueur dans le milieu hospitalier.

Faire parvenir le curriculum vitae le plus tôt possible à :

M. Rémi Plante
Président du Conseil d'Administration
Hôpital St-Michel
155 McLaren
Buckingham, P.Q.

Le CEGEP DE HULL

recherche les services d'un

CONSEILLER EN LOISIRS SOCIO-CULTURELS

FONCTIONS:

Dans le cadre des services aux étudiants et sous la responsabilité du Directeur de ces services, il doit, de concert avec les étudiants, promouvoir, organiser et évaluer les loisirs socio-culturels.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire terminal dans les sciences de l'homme ou en loisirs;

expérience pertinente dans un collège ou dans un milieu analogue.

Traitement:

Selon l'échelle de salaire du Ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTIONS:

Vers le 1er août 1972.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 mai 1972 à :

M. Gérard Dumont
Secrétaire général
CEGEP de Hull
C.P. 220
Hull, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

demande un

PRINCIPAL pour l'école secondaire polyvalente Louis-Philippe Paré de Châteauguay (2,400 élèves).

Les candidats seront soumis aux conditions contenues dans le document no 1 du Ministère de l'Éducation (politique administrative et salariale du personnel de la direction des écoles).

Exigences:

- L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère.
- Une formation universitaire exigeant au moins 16 années de scolarité.
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes.
- Une expérience de 3 ans au niveau I (principal) ou au niveau II (adjoint) au secondaire directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.

Envoyer les offres de service et les curriculum vitae à :

Direction générale des écoles,
C.S.R. Yoville,
333 St-Joseph,
Ste-Martine, Cté Châteauguay.
pour le mardi 30 mai 1972 à 17h.

LE CONSEIL PROVISOIRE DE LA NOUVELLE COMMISSION SCOLAIRE DE DRUMMONDVILLE

recherche les services d'un:

1°- SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

a) pour organiser et coordonner des activités de secrétariat pour l'ensemble de la commission scolaire et, en particulier pour les commissaires et le directeur général.

b) pour planifier, organiser, coordonner et évaluer l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives existantes à la Commission.

Qualifications requises:

Diplôme universitaire en droit ou en administration. Six années d'expérience pertinente, en particulier dans des services de secrétariat.
Traitement: De \$11,000.00 à \$14,675.00.

2°- ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

a) pour participer à la gestion des services de l'enseignement auprès du personnel de direction, auprès du personnel enseignant et des élèves.

Qualifications requises:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner
- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans l'une des disciplines d'enseignement
- Cinq années d'expérience dans l'enseignement
Traitement: De \$10,475.00 à \$14,150.00.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande pour le 30 mai 1972 à :

M. Ludger Lépine,
Secrétaire-Trésorier Intérimaire
Case Postale 308,
Drummondville, Qué.

LE CEGEP DE VICTORIAVILLE

recherche

DES PROFESSEURS POUR L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES INFIRMIÈRES:

- les soins infirmiers obstétricaux
- les soins infirmiers pédiatriques
- les soins infirmiers psychiatriques
- les soins infirmiers médico-chirurgicaux

Qualifications requises:

Baccalauréat spécialisé en sciences infirmières avec expérience pertinente auprès des malades et dans l'enseignement du nursing;

ou

un minimum d'une année d'études complète après l'obtention du permis de pratique (certificat en nursing-post scolaire dans la spécialité mentionnée ou l'équivalent);

ou

inscription effective à un ou des cours en vue de l'obtention d'un degré universitaire.

Traitement:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Toute candidature doit être soumise par écrit, avant le 30 mai 1972 à :

Directeur des services pédagogiques,
Cegep de Victoriaville, C.P. 68,
Victoriaville, P.Q.
Tél.: (819) 758-1571, poste 45.

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NIAGARA SUD

invite des professeurs à poser leur candidature aux postes suivants pour septembre 1972.

École secondaire Confédération

670, avenue Delta, Welland, Ont.
Directeur: M. Jacques W. Giroux
École: (416) 732-1361
Domicile: (416) 735-3612

1- Construction (menuiserie et dessin industriel)
2- Économie domestique (art culinaire)
3- Électricité - Électronique
4- Entretien d'automobile
5- Matières commerciales (comptabilité et mathématiques)

6- Musique instrumentale

La Ville de Welland est située dans le cœur de la péninsule du Niagara, à proximité de centres métropolitains et universitaires.

Échelle de salaires: les négociations se poursuivent présentement.
Échelle 71/72: \$7,100 - \$15,750.
Excellents bénéfices marginaux. Expérience connexe, Etc.

Entrevues:

Montréal, Hôtel Sheraton-Mont-Royal
M. Gérard Raymond,
vendredi le 26 mai, de 10h. à 20h.
samedi le 27 mai, de 9h. à 12h.

Ottawa, Hôtel Holiday Inn - Place de Ville
M. Raymond Desjardins
jeudi le 25 mai, de 19h. à 21h.
vendredi le 26 mai, de 19h. à 21h.
samedi le 27 mai, de 13h. à 16h.

Prière d'apporter demandes écrites et curriculum vitae à l'entrevue ou de les faire parvenir à :

M. Gérard Raymond,
Surintendant des écoles de langue française,
Le Conseil Scolaire de Niagara Sud,
250 ouest, Chemin Thorold,
Welland, Ontario

Dr R.H. Raitton, Président

R.A. McLeod, Directeur

Voir autres Carrières et Professions,
en page 18 et 20

ÉDUCATEUR

Fonctions:

Éducateur auprès d'enfants socio-affectifs de 6 à 12 ans.

Exigences:

• Diplôme d'éducateur de groupe ou diplôme de technicien en rééducation institutionnelle.
• Aptitude à travailler en équipe.
• Quelques années d'expérience dans un milieu institutionnel.
• Entrée en fonction: le plus tôt possible.

Traitement:

Selon les normes reconnues par le Ministère des Affaires Sociales et la convention collective.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae dans le plus bref délai possible à :

Mlle Gisèle Guérin, Directrice générale,
AUX BONS COPAINS,
(Orphelinat St-Joseph),
4675 est, rue Bélanger,
Montréal 409, P.Q.
Tél: 722-6844

COMPTABLE

Poste:

Directeur du service de la comptabilité

Tâches:

- Direction de douze employés.
- Participation à l'équipe de gestion financière.
- Préparation des états financiers mensuels et autres états ou analyses.
- Participation à la préparation et au contrôle du budget.

Profil:

- 26 à 35 ans.
- C.G.A., B.Sc. Com. avec spécialisation en comptabilité ou l'équivalent.
- Au moins 5 ans d'expérience dont 2 dans un poste de direction.
- Dynamique et ouvert aux possibilités qu'offre l'utilisation de l'informatique.
- Facilité de communication écrite et verbale.

Faire parvenir toute demande d'emploi à :

Directeur du service du personnel,
Société de Service Social aux Familles,
3415, rue St-Urbain,
Montréal 130.

Votre curriculum vitae sera traité confidentiellement.



université
du québec
école nationale
d'administration publique

CONSEILLERS EN PERFECTIONNEMENT

Le poste:

Dans le cadre des activités de l'École, les conseillers en perfectionnement ont la responsabilité de concevoir, d'organiser et d'exécuter des activités de perfectionnement conformément à la politique de perfectionnement des administrateurs des collèges d'enseignement général et professionnel des commissions scolaires et des commissions régionales (document no 7 de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation).

À ces fins, ils devront travailler en étroite collaboration avec des représentants d'autres centres de perfectionnement, avec les responsables de la politique de développement des administrateurs au secrétariat général du ministère.

Les conseillers en perfectionnement devront:

- participer à l'interprétation des besoins de perfectionnement des administrateurs au niveau des collèges et des commissions.
- élaborer des programmes de perfectionnement.
- programmer et organiser les activités de perfectionnement.
- animer et diriger des sessions.
- participer à l'évaluation des programmes.

Les candidats:

La préférence sera accordée aux candidats qui:

- ont une bonne connaissance des sciences de l'administration et du comportement.
- travaillent ou ont déjà travaillé durant quelques années dans le milieu scolaire.
- peuvent faire valoir une expérience dans le domaine du perfectionnement.
- possèdent une certaine connaissance des méthodes pédagogiques propres à ce genre d'activités.
- peuvent avoir occupé une fonction de gestion.

Le traitement:

- À déterminer selon la compétence et l'expérience.
- En fonction des échelles de l'Université du Québec.

Lieu de travail:

Québec. Il faudra toutefois que les candidats soient prêts à voyager à travers la province.

N.B. Les candidats qualifiés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, avant le 12 juin:

Le coordonnateur du perfectionnement,
L'École nationale d'administration publique,
31, rue Mont-Carmel,
Québec 4e.

toronto

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table.

montréa

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table.

COMPAGNIE DE REASSURANCE CANADIEN REINSURANCE COMPANY



LEO LAVOIE

C'est avec grand plaisir que Messieurs Michel Sais, président de la Compagnie Canadienne de Réassurance et Robert F. Clark, président de la Canadian Reinsurance Company annoncent la nomination de Monsieur Léo Lavoie au conseil d'administration des compagnies d'assurance de Léo Lavoie est président de la Banque Provinciale du Canada et membre du conseil d'administration d'autres compagnies.

Carières et Professions

À Montréal, institution privée d'enseignement secondaire (reconnue d'intérêt public) pour jeunes filles, recherche pour septembre 1972: PROFESSEURS: - P.S.S.C. - sec. IV (5h/semaine) - "Chem Study"-sec. III (15h/sem.) - I.S.P. - sec. II (4h/sem.) Permis d'enseignement exigé.

Voir autres Carrières et Professions, en page 18 et 19

RESPONSABLE DES PENSIONNAIRES DE SEC. I: Références exigées. Adresser curriculum vitae à: Case 1805, Le Devoir

OFFRE D'EMPLOI POUR POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL: La Fédération des Franco-columbiaiens ouvre un concours public en vue de l'engagement d'un Directeur général.

HÔPITAL LAVAL recherche: PHYSIOTHÉRAPEUTE(S) DIPLOMÉ(ES) pour travailler en physiothérapie respiratoire, services de chirurgie et de médecine.

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES DE DIÉTÉTIQUE

ASSURANCE-VIE ASSISTANT DU DIRECTEUR DES VENTES: La compagnie: Compagnie canadienne-française, avec siège social à Montréal, en affaires depuis plus de 35 ans.

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON Offres d'emplois: TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN BIBLIOTHÉQUE (72-73)

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal Bourse, including columns for stock names, prices, and changes.

Bourse canadienne

Table of stock market data for Canadian Bourse, including columns for stock names, prices, and changes.

au comptoir

Table of commodity prices for Montreal, including columns for commodity names and prices.

au comptoir

Table of commodity prices for Canadian Bourse, including columns for commodity names and prices.

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON Offres d'emplois: TECHNIQUES INFIRMIÈRES. Le CEGEP de Lévis-Lauzon recherche des professeurs à plein temps en: - pédiatrie - obstétrique - psychiatrie - médecine - chirurgie

Commission scolaire REGIONALE de TILLY Poste ouvert PRINCIPAL-ADJOINT. St-Vincent Katimavik High School. Qualités requises: Être légalement qualifié et avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement dans une institution reconnue.

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES. Postes: - concepts santé maladie (101-201) - soins psychiatriques (501) - soins en médecine - chirurgie (601) - soins en obstétrique (902) recyclage. Été 72

Collège de Maisonneuve Offres d'emploi: PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES. Postes: - concepts santé maladie (101-201) - soins psychiatriques (501) - soins en médecine - chirurgie (601) - soins en obstétrique (902) recyclage. Été 72

l'actualité

La bourse Canadienne rend plus sévères ses exigences d'inscription des titres

par Denis Giroux

La bourse Canadienne de Montréal a annoncé hier qu'elle haussait les normes requises pour l'inscription des actions d'une société et le maintien de cette inscription à la bourse Canadienne.

Aux termes des nouvelles exigences, une compagnie classée comme industrielle (ou de placements) devra avoir un actif tangible net de \$500,000 au lieu du \$250,000 exigé précédemment. Les revenus moyens pour la dernière année fiscale et le revenu annuel moyen pour au moins trois des cinq dernières années fiscales devront dépasser \$25,000 (contre le \$15,000 actuel).

De plus, le pourcentage des actions inscrites à la bourse entre les mains du public à l'exclusion des promoteurs, directeurs et administrateurs devra être d'au moins 25% en comparaison de 20% maintenant. Les nouvelles normes de la bourse spécifient aussi qu'une part "substantielle" des actions devra être détenue par des personnes demeurant au Canada, ce qui constitue une innovation dans les normes de la bourse montréalaise.

M. Jacques Dupuis, vice-président des bourses de Montréal et Canadienne a de son côté précisé qu'il s'agissait essentiellement d'un retour aux exigences qui existaient en 1970 alors

que les autorités de la bourse Canadienne avaient abaissé les exigences requises pour l'inscription de titres.

Ce retour aux anciennes normes a été décidé pour accroître la protection et/ou l'impression de protection du public, impression qui a été mise durablement à l'épreuve à la suite de certains événements récents (Pan American Buffalo Oil & Gas). La bourse Canadienne est reconnue par définition comme un marché à caractère spéculatif par opposition à la Bourse de Montréal. M. Dupuis a cependant expliqué que les nouvelles exigences n'entraîneraient probablement la radiation de titres déjà inscrits.

Il semble que la bourse Canadienne pourrait décider de rayer un titre si des transactions survenues après l'admission à la cote viennent à l'encontre des exigences mentionnées plus haut.

Dans le domaine minier et pétrolier, les compagnies devront avoir un fonds de roulement net d'au moins \$10,000 dans le cas des firmes minières et de \$25,000 pour les sociétés pétrolières.

Pour être inscrites à la bourse Canadienne, les compagnies minières et pétrolières doivent avoir émis au moins 1 million d'actions dont 500,000 ne doivent pas être sous écriture; ces 500,000

actions doivent être détenues par au moins 150 actionnaires du grand public.

Dans le cas des compagnies minières, il est également prévu qu'une part substantielle des actionnaires doit être composée de résidents canadiens. Cela voudrait par exemple dire qu'une compagnie comme Pan American Mines aurait quelque difficulté à être de nouveau inscrite à la bourse Canadienne puisque d'une part la quasi-totalité de ses actionnaires importants étaient américains.

Huit radiations

Notons en terminant que la bourse Canadienne a également annoncé hier qu'elle avait rayé de la cote huit des actions de huit compagnies minières.

Ce sont: Consolidated Northern Exploration (rayée à la demande de la compagnie), Pine Ridge Exploration (déjà suspendue depuis le 9 décembre 1971), Pinex Mines (compagnie en liquidation), Associated Arcadia Nickel Corp., Bankfield Consolidated Mines, Consolidated Manitoba Mines, New Formaque Mines et Peace River Mining and Smelting (toutes radiées parce qu'elles n'ont pas fourni les renseignements requis par la bourse).

economique

Des compagnies... en bref

Cons.-Bathurst vend sa filiale Concel à APL Corp. de New-York

Consolidated-Bathurst Limitée de Montréal et APL Corporation de Great Neck, New York, ont annoncé hier qu'ils en étaient arrivés à une entente par laquelle APL ferait l'acquisition de toutes les actions de Concel Inc., une filiale à part entière de Consolidated-Bathurst, qui fabrique des papiers mousseline aux États-Unis.

En échange de ses actions, Consolidated-Bathurst recevra une quantité qui n'a pas été divulguée d'une nouvelle série d'actions privilégiées de APL, une compagnie inscrite à la Bourse de New York. La transaction finale est soumise à certaines conditions et aussi certaines mesures prises par APL, Consolidated-Bathurst et Concel, qui entre autres, serait de disposer d'unités d'exploitation de Concel à l'est des États-Unis.

de Cemp et de ses filiales. Cemp est une compagnie sous contrôle de la famille Bronfman.

À la Bourse de Toronto, l'action de Giant Mascot a débuté vendredi dernier à \$5.05 et était coté à hier. Il s'agit d'une compagnie minière - nickel et cuivre - dont le siège social est à Vancouver. Elle détient une participation de 4.52 pour cent, dans Panarctic Oils Ltd., compagnie sous contrôle gouvernemental, engagée dans la recherche de gaz et de pétrole dans l'Arctique canadien.

Après la vente d'un million d'actions, Cemp détendra 3.66 millions d'actions de Giant Mascot.

4½% à 5%, entrera en vigueur le 1er juin.

Selon un porte parole de la société, cette augmentation reflète la hausse des taux sur les prêts hypothécaires et autres taux du marché monétaire.

Imperial Oil

A compter du 1er juin 1972, les cartes de crédit ChargeX seront acceptées par les détaillants Esso participants ainsi que dans tous les centres de service Esso et dans les restaurants Voyager.

L'entente a été divulguée hier même par l'Imperial Oil et la Banque Royale du Canada. Les services de l'Imperial Oil seront ainsi à la disposition de quelque trois millions de détenteurs de cartes de crédit ChargeX et d'environ 23 millions de détenteurs de la carte BANKAMERICARD.

Le dollar canadien

MONTREAL - Le dollar américain a avancé de 3-32 et cotait à 98 7-8 en devises canadiennes.

La livre sterling a avancé de 1-4 et cotait à \$2.58 7-16.

NEW YORK - Le dollar canadien a reculé hier de 1-32 à \$1.01 5-32, par rapport à la devise américaine.

La livre sterling a baissé de 1-64 à \$2.61 23-64.

Trust Royal

Le Trust Royal augmente de ½% le taux d'intérêt sur ses comptes d'épargne. Le nouveau taux qui est passé de

Cemp Investments

Cemp Investments Ltd. a annoncé récemment la vente, sujet à l'approbation officielle, d'un million d'actions de Giant Mascot Mines Ltd.

Un communiqué révèle que les actions ont été vendues à des membres de la famille Bronfman, de Montréal, associés à Cemp et à certains dirigeants et administrateurs

Bombardier dans le meuble?

La compagnie Bombardier envisage de fabriquer des meubles de plastique ou de vinyle afin d'utiliser le plus possible ses installations de production. Présentement, la production ne dure environ que de mai-juin à septembre alors que si le programme de diversification dans le meuble se concrétise, la production se poursuivrait de septembre à janvier, répartissant ainsi sur une plus de produits des frais fixes encourus même si les usines de Valcourt ne sont pas utilisées.

"Il s'agit d'utiliser le plus intensivement nos ressources de production, c'est tout".

Dans un autre ordre d'idées, il semble que les motocyclettes 125cc et 175cc connaissent un succès intéressant pour Bombardier qui cherche le plus possible à se diversifier.

Pour l'exercice financier terminé le 31 janvier 1972, les ventes de Bombardier ont été de \$182,974,008 contre \$164,924,863 en 1970.

Les bénéfices nets ont par ailleurs connu une forte baisse, passant de \$16,008,873 (\$1.01 par action ordinaire) en 1971 à \$12,077,204 (\$0.76 par action) en 1972.

Le fonds de roulement a connu une forte augmentation par suite d'une émission d'obligations de \$20 millions. Au 31 janvier 1972, le fonds de roulement était en effet de \$40,905,275 contre \$20,975,477 à la même date en 1971.

Le président de Bombardier Ltée, M. Laurent Beaudoin attribue la baisse des bénéfices aux coûts de fabrication plus élevés de la division Moto-Ski aux frais encourus pour doter les motoneiges de dispositifs de sécurité. Il s'ajoute comme facteur de baisse "les conditions de marché difficiles" et la nécessité de dépenses promotionnelles plus élevées.

Les marchés boursiers

L'indice Dow-Jones grimpe de 10 points

Clôture à la hausse d'une semaine forte à la Bourse de Montréal hier.

Le volume combiné des transactions a été de 1.62 million d'actions aux Bourses de Montréal et Canadienne, contre 1.49 million jeudi.

Selon certains observateurs, la vigueur de Wall Street a été à l'origine de celle du marché montréalais et torontois. Les échanges ont marqué un net progrès aux deux bourses.

Dans les indices, les industrielles et le composé ont clôturé à une fraction de point sous la cote record de 1972, gagnant 2.11 à 210.21 et 1.67 à 207.11 respectivement.

Les valeurs

Toronto

La séance d'hier à la bourse de Toronto a été la meilleure de la semaine, alors que les cours à la clôture étaient en hausse dans la plupart des secteurs à l'issue d'un marché actif.

Les pétroles de l'ouest et les valeurs industrielles avaient pris la tête de l'avance, tandis que les aurifères clôturaient légèrement en baisse lors de cette séance qui était la huitième consécutive en progrès.

Les hausses l'ont largement emporté sur les baisses.

Mouvement des valeurs:

Ven. Jeudi

Hausses	352	329
Baisses	203	211
Inchangées	230	235
Total	785	775

A la Bourse de Toronto, 3.02 millions d'actions ont changé de mains, chiffre inégalé depuis le 7 avril et supérieur à celui de 2.81 millions enregistré jeudi. La valeur des parts échangées se monte à \$33.82 millions, contre \$27.39 millions lors de la précédente séance.

Les bancaires, les chimiques, les raffineries de pétrole, les industrielles minières, les pâtes et papiers et les immobilières ont pris la tête. Les secteurs des matériaux

et de la construction sont généralement demeurés stables, tandis que les services, les grands magasins, les aciers et les communications perdaient du terrain.

Bell Canada a perdu 3-8 à \$45 1-8. La Commission canadienne des transports a autorisé cette compagnie à augmenter ses tarifs, mais moins que l'on ne s'y attendait.

Au total, 87 valeurs ont touché leur plafond pour cette année, tandis que 16 autres atteignaient leur plus bas niveau depuis le 1er janvier.

New York

La tendance est restée très ferme à Wall Street vendredi l'indice des industrielles progressant à nouveau de plus de

10 points.

Diverses statistiques confirmant la reprise de l'expansion et le ralentissement de l'inflation, ont encouragé les investisseurs. La cote a progressé tout au long de la séance pour clôturer à son meilleur niveau de la journée. Les affaires ont été actives.

Les chimiques, ordinateurs, pharmaceutiques et automobiles ont été particulièrement fermes de même que les aéronautiques, les transports spatiaux, les transports aériens, les grands magasins et les électroniques qui ont clôturé en hausse.

Les pétroles et les mécaniques ont été soutenus tandis que les papiers, les télévisions et les sidérurgiques se sont améliorés par endroits.

les indices

MONTREAL	65	13	7	8	85
	Industr.	Serv. publ.	Banques	Papiers	Comb.
Change.	+ 2.11	- 0.10	+ 1.70	+ 1.81	+ 1.67
Clôture	210.21	162.45	267.24	90.13	207.11
Sem. dern.	204.45	161.77	269.50	86.94	203.14
Mois dern.	204.64	163.84	275.00	83.63	204.24
1971 haut	210.41	167.20	277.17	91.45	207.48
1971 bas	187.56	156.26	227.56	81.22	185.12

TORONTO	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétales
Changement	+ 1.79	- 1.07	+ 1.32	+ 2.87
Clôture	203.84	200.69	98.47	217.04
Sem. dern.	199.88	187.52	95.18	211.95
Mois dern.	201.95	177.19	97.06	221.40
1971 Haut	204.63	206.58	98.31	232.38
1971 Bas	181.66	140.58	79.15	209.19

DOW JONES	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	955.90	967.56	950.11	961.54	+ 10.31
Transport	261.10	263.80	259.14	261.04	+ 0.85
Serv. publ.	108.54	109.09	107.81	108.03	- 0.35
Ensemble	325.03	328.47	322.88	325.83	+ 2.08

CP Rail Contrat de \$19 millions pour GM

CP Rail a commandé 40 locomotives à la division des diesels de General Motors of Canada Limited au coût d'environ \$19 millions.

Les diesels-électriques de 3,000 chevaux circuleront sur la voie principale de la compagnie entre Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver.

La livraison devrait débuter en décembre de cette année.

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
Acrofund	1.50	1.65
Adriane	2.25	2.46
A.G.F. Special Fund	3.33	3.49
All-Canadian Compound	8.68	9.49
All-Canadian Dividend	9.71	10.61
All-Canadian Fund 4000	4.41	4.82
All-Canadian Revenue	7.94	8.67
All-Canadian Venture	4.18	4.57
Am. Growth Fund	7.07	7.76
Andree	4.97	5.43
Assoc. Investors	5.97	6.03
Canada Growth Fund	5.98	6.57
Canada Security	3.38	-
Canada Venture	5.02	5.51
Can. Scudder	20.90	-
Can. S.A. Gold Fund	6.87	7.51
Can. Sec. Growth	5.38	5.91
Can. Gas & Energy Pfd.	14.08	15.47
Can. Invest. Fund	5.06	5.55
Can. Resources	11.21	11.17
Can. Trustee Income	10.74	11.61
Champion of Canada	8.68	9.49
Commonwealth Inter.	14.64	16.00
C. I. Leverage	2.95	4.34
Collective Mutual	6.79	7.46
Commonwealth Venture	7.63	8.38
Corporate Investors	6.17	6.73
Corp. Inv. Stock Fund	5.32	5.82
CSM Japan Fund	9.85	10.82
Dom. Compound	5.88	6.40
Dom. Equity	8.10	8.44
Dreyfus Fund	13.45	14.74
Dynamic	7.97	8.56
Eaton Viking	5.67	6.16
Exec. Fund of Canada	6.12	6.71
Fonds Collectif "A"	6.99	7.63
Fonds Collectif "B"	5.91	6.10
Fonds Collectif "C"	9.42	10.30
Fonds Desjardins "A"	4.25	4.55
Fonds Desjardins "B"	4.43	-
GIS (Compound)	11.31	12.43
GIS (Income)	4.08	4.49
Growth Equity	7.66	8.41
Growth Oil & Gas	30.82	-
Guardian Growth	9.83	-
Harvard Growth	7.31	8.01
Industrial Growth	7.39	8.12
Invest Growth	12.28	13.43
Invest Int'l Mutual	7.57	8.72
Invest Mutual of Canada	5.82	6.36
Invest Retirement Mutual	3.14	3.62
Japanes	6.48	7.09
Keystone Canada	9.09	9.97
Keystone Polaris Fund	5.95	6.50
Le Fonds P.E.P.	4.38	4.78
Lexington Research	17.35	18.96
Mutual Accumulating	5.87	6.46
Mutual Bond Fund	10.77	11.84
Mutual Growth Fund	5.80	6.38
Mutual Income Fund	5.25	5.77
Nat. Resources	14.93	15.51
Natrasco	4.67	5.13
Planned Resources	4.99	5.48
Principal	6.36	6.96
Provident	6.42	7.01
Prudential Growth	12.92	14.12
Putnam Growth	2.32	2.42
Radisson R. J.	9.95	10.93
Regent Growth	6.36	7.09
Regent Pension	4.71	5.18
Regent Venture	6.62	6.89
RoyFund Lt.	6.92	7.61
Sav. & Inv. Can.	10.17	11.17
Sav. & Inv. Amer.	11.15	12.19
Spec.	2.52	3.87
Taurus	5.51	6.05
Utd. Accumulative	2.54	2.79
Utd. American	2.73	4.10
Utd. Horizon	3.73	4.10
Utd. Venture	4.58	5.03
Universal Sav. Equity	9.04	9.84

Baisse de l'or

LONDRES - L'once d'or fin cotait hier, sur le marché européen de l'or, \$56.50, au regard de \$57.15, la veille.

Travelaire. La roulotte des quatre saisons.



Été comme hiver, vous n'hésitez pas de voyager en Travelaire. Cinq modèles "La Jolla" vous sont offerts dans les dimensions de quinze à vingt-deux pieds. Tous ont un châssis surbaissé qui procure une plus grande sécurité de remorquage et une consommation d'essence réduite. Tous offrent un confort de grand luxe à longueur d'année, quelle que soit la saison.

Neomex Leisure Products Ltd., 1055 ouest, rue Hastings, Vancouver 1, Colombie-Britannique. Usines à Edmonton et Red Deer en Alberta, à Winkler au Manitoba et à Woodstock et Amory en Ontario.

Achetez vos obligations d'épargne du Québec de

Québec

de

Opportunité

65% ou contrôle d'une compagnie minière-charte du Québec - qualifiée et en voie de distribution d'options - Hrs-liste - Montréal - Propriétés minières importantes - Travaux en cours. A vendre pour cause de maladie. (Pas d'intermédiaire s.v.p.)

Case 1804, Le Devoir Montréal

DOMINION SECURITIES (Quebec) Limitée

Tél.: 861-2581
Suite 3000,
1155 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 102, P.Q.

LAURENTIN TRAILER CITÉ LTÉE
1260, Boul. Labelle
Blainville, P.Q.
430-3434

DACO SALES LTD.
CAMPING TRAILERS
835, boul. Taschereau
Greenfield Park, P.Q.
672-3570

NASH CAMPING CENTRE
(Div. de Nash equipment Corp.)
5125, CÔTE VERTU O. Sortie 38 Transcanadienne
Montréal 384-Tél. 336-0900

Samedi de 9h A.M. à 5h P.M.
Dimanche: 12h A.M. à 5h P.M.

Lundi au Vendredi: de 9h A.M. à 9h P.M. (soirs)

The Alberta Gas Trunk Line Company Limited

AVIS DE RACHAT PARTIEL POUR FINS DE FONDS D'AMORTISSEMENT

POUR : Les détenteurs de débetures de 9¼%, à fonds d'amortissement, Série 2, échéance le 15 juin 1990.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE conformément aux termes du Contrat de Fiducie, daté au 3 février 1970, entre The Alberta Gas Trunk Line Company Limited et The Royal Trust Company, comme Fiduciaire, comme supplément par trois contrats supplémentaires, datés respectivement du 15 juin 1970, du 15 décembre 1970 et du 15 décembre 1971 (le contrat supplémentaire daté du 15 juin 1971, étant ici et après référé au et comme le "Premier Contrat Supplémentaire") et conformément aux termes du Premier Contrat supplémentaire, sous lequel les débetures de 9¼% à fonds d'amortissement, Série 2 (les "Débetures Série 2") en furent émises, les débetures non enregistrées Série 2, ont été tirées au sort pour rachat (en totalité ou en partie) pour les fins de fonds d'amortissement et seront rachetées le 15 juin 1972 (la "Date de Rachat").

LE MONTANT PRINCIPAL TOTAL DU COUPON SUIVANT DÉBETURES SÉRIE 2 - COUPURE DE \$1,000.00 :-							
2M00021	2M02370	2M04676	2M05446	2M07057	2M08618	2M13967	2M15523
2M00910	2M02511	2M04682	2M05500	2M07386	2M13398	2M14032	2M15792
2M01187	2M02915	2M05070	2M05918	2M08178	2M13538	2M15177	2M16600
2M01347	2M04648	2M05071	2M05934	2M08363	2M13929		

LE MONTANT PRINCIPAL FIXÉ DES DÉBETURES SÉRIE 2 SUIVANTES TOTALEMENT ENREGISTRÉES :-							
\$1,000 of 2R0020	\$1,000 of 2R0848	\$2,000 of 2R1355	\$1,000 of 2R1616	\$1,000 of 2R1798			
\$1,000 of 2R0048	\$6,000 of 2R1318	\$1,000 of 2R1363	\$1,000 of 2R1641	\$2,000 of 2R1801			
\$1,000 of 2R0050	\$3,000 of 2R1319	\$1,000 of 2R1377	\$3,000 of 2R1642	\$1,000 of 2R1820			
\$2,000 of 2R0059	\$1,000 of 2R1321	\$1,000 of 2R1395	\$1,000 of 2R1650	\$1,000 of 2R3806			
\$1,000 of 2R0081	\$1,000 of 2R1326	\$2,000 of 2R1407	\$1,000 of 2R1651	\$3,000 of 2R3809			
\$1,000 of 2R0309	\$1,000 of 2R1327	\$1,000 of 2R1408	\$1,000 of 2R1654	\$1,000 of 2R3811			
\$1,000 of 2R0311	\$1,000 of 2R1330	\$1,000 of 2R1410	\$1,000 of 2R1669	\$3,000 of 2R3813			
\$1,000 of 2R0313	\$1,000 of 2R1331	\$1,000 of 2R1431	\$1,000 of 2R1678	\$4,000 of 2R3814			
\$2,000 of 2R0336	\$1,000 of 2R1332	\$1,000 of 2R1441	\$1,000 of 2R1681	\$1,000 of 2R3831			
\$1,000 of 2R0337	\$1,000 of 2R1333	\$1,000 of 2R1453	\$1,000 of 2R1691	\$1,000 of 2R3834			
\$2,000 of 2R0825	\$2,000 of 2R1334	\$3,000 of 2R1454	\$1,000 of 2R1703	\$1,000 of 2R3846			
\$5,000 of 2R0826	\$3,000 of 2R1335	\$1,000 of 2R1582	\$1,000 of 2R1706	\$1,000 of 2R3909			
\$1,000 of 2R0829	\$12,000 of 2R1336	\$1,000 of 2R1588	\$1,000 of 2R1714	\$1,000 of 2R3932			

Escale à Hawaii en route vers le Pacifique sud
BOAC

A Francfort par Lufthansa

Les charmes du Sachsenhausen

par Urgel Lefebvre

"Quand vous serez à Francfort, rendez-vous dans le Sachsenhausen en empruntant l'Eiserner Steg pour franchir le Main, et entrez dans l'un des petits restaurants, pubs ou tavernes qui fourmillent dans ce quartier."

C'est ce qu'on m'avait conseillé à mon départ de Montréal sur les ailes de Lufthansa.

J'ai passé la journée à visiter le Jardin des Palmes et le musée Senckenberg. Je traîne la jambe en gravissant les marches de pierre qui conduisent à la passerelle et j'ai hâte de m'asseoir. Une couronne de pin, suspendue au-

jusque dans la rue.

Ce qu'il peut y avoir de monde dans un si petit endroit! Une petite table semble cependant m'attendre tout au fond et une serveuse s'approche aussitôt en me tendant la carte du menu. Elle prétend savoir l'anglais, mais c'est loin d'être vrai. Moi, j'ignore totalement la langue allemande. Qu'importe! La serveuse vient de dire "Bier?" et je répète d'un ton approbateur: "Biere." C'est l'essentiel pour l'instant car me voici en mesure de savourer une excellente bière sous pression, tout en examinant les lieux et en observant les gens.

zels" sculptés sur bois sont suspendus à l'un d'eux par du ruban rouge. Parents et amis sont assis à de petites tables carrées. Il y a un comptoir près duquel se tiennent trois jeunes hommes. L'un d'eux tente sa chance à une sorte de gobesous, tandis que les deux autres jouent aux dés. Le perdant paie la traite. L'on voit alors le tenancier placer un verre sous le bec d'une cruche reposant sur un berceau et pencher la cruche jusqu'à ce que le verre soit rempli aux trois quarts. Puis il finit de remplir les verres avec de l'eau gazeuse. Je reconnais le "bembel d'appelwoi" dont on m'avait parlé et j'en commande un verre, non sans une certaine inquiétude en voyant à la table voisine un grand-mère qui commence à être pompette et qui esquissera un pas de deux lorsque la tablée videra les lieux.

J'ai indiqué à la serveuse, en promenant mon index sur la carte de menu, ce que je voulais manger et la voici qui m'apporte une grosse "bratwurst" avec pommes de terre au beurre et salade verte. Mon verre de vin de pommes

cave (un luxe à l'époque), chaise se transformant en escabeau, table pliante à quatre pointes formant autant de lutrins de lecture autour d'une seule chandelle. L'horloge qu'un avocat, ami de Goethe, avait fabriquée dans ses moments de loisirs. Cette horloge marche toujours et continuera à indiquer l'heure, le jour, le mois et l'année jusqu'en l'an 2000!

Que je regrette de n'être pas resté plus longtemps à Francfort, dans ce petit hôtel à 26 marks (\$8 environ), afin d'en admirer plus attentivement toutes les beautés. Sans compter que j'aurais pu, à peu de frais, en train ou en autobus, voire en bateau, visiter quantité d'autres villes de la région du Main et du Rhin que l'on dit toutes aussi attachantes les unes que les autres.

Ma seule consolation c'est de pouvoir, sur le chemin du retour à Montréal, via New York, faire l'essai du Boeing 747 de Lufthansa, lignes aériennes allemandes, qui a été choisie comme transporteur officiel pour les Jeux olympiques de Munich, cette année même.



Goethehaus

Goethehaus et le secrétaire sur lequel Goethe écrit son Faust.

dessus d'une entrée attire soudain mon attention. C'est l'enseigne typique dont on m'avait parlé. On semble s'amuser ferme à l'intérieur car des éclats de voix traversent la porte close et parviennent

Des panneaux sur lesquels sont montés des crânes de petits cervidés encore garni de leurs bois décorent les murs. Les plafonniers sont en bois (de la Forêt-Noire peut-être) et de gros "pret-



Eschenheimer Turm

Eschenheimer Turm, dernier vestige du moyen âge à Francfort.

accompagne dignement ce repas à la fois frugal et délicieux.

J'ai encore une assez longue marche à faire pour regagner mon hôtel, mais j'ai le cœur joyeux, la ville est belle et le Main est beau.

Après une nuit reposante, j'entreprends le tour classique de la ville, dans un car du Syndicat d'initiative de Francfort. Notre guide, une jeune fille charmante, parle l'anglais et le français en plus de sa langue maternelle. Mais je suis le seul francophone de la tournée et je la dispense de répéter en français ce qu'elle raconte en anglais et en allemand. Pour me remercier, elle acceptera de causer avec moi en français, au Jardin des Palmes, tout en prenant une tasse de café.

Pour l'instant elle nous fait visiter le Römer avec sa salle des empereurs qui résume en quelque sorte toute l'histoire du Saint Empire romain. Et il est difficile, en voyant le Jugement de Salomon au-dessus du grand portail de Charlemagne, de ne point penser à cette Allemagne coupée en deux.

Du Römer nous nous transportons à la maison et au musée de Goethe. Bien sûr que nous nous extasions devant la table de travail sur laquelle Faust fut écrit, mais ce qui captive le plus notre imagination ce sont les curiosités de la vie courante que renferme cette maison du milieu du 18e siècle: presse à draps, pompe à balancier pour tirer l'eau du puits se trouvant dans la

Est-ce l'effet du hasard ou de la qualité du service de Lufthansa? Toujours est-il que j'ai attrapé chacun des vols de mon itinéraire Montréal-Francfort - Paris-Francfort - New York-Montréal à l'heure prévue (ou à quelques minutes près). Et je devais, la même journée, prendre trois fois l'avion! J'ai pu le faire sans trop de fatigue.

échos touristiques

Les tours de ville à bord d'autocars sont repris à Berne et il y en aura jusqu'au 31 octobre. Ils durent une heure et demie. Les guides parlent l'allemand, le français, l'anglais et l'italien (sur demande on peut aussi avoir un guide parlant russe, espagnol, hollandais, suédois, portugais et japonais). Départ chaque jour (sauf le dimanche après-midi) près de l'église du Saint-Esprit, à la gare principale. Du 1er au 30 avril à 14h15 et du 1er mai au 31 octobre, en plus à 10h. Prix, tout compris, par personne 9 francs. D'autre part, en été, les agréables tours de ville sur l'eau, c'est-à-dire les promenades sur l'Aar, du Schwellenmattli autour de la ville jusqu'au pont de Kappelen, seront repris. Le bateau confortable et insubmersible appareille c/jompte tenu du nombre de participants et des conditions atmosphériques - chaque mercredi à 18h45 et le samedi à 15h - compte tenu du nombre de participants et des conditions d'atmosphère à la gare principale. Inscription et réservation au bureau de l'Office du tourisme de la ville.

Vous pouvez vous procurer sans frais la brochure URSS '72, ainsi que de nombreux dépliants en français décrivant les seize républiques soviétiques, en écrivant à: Intourist, 2020 rue Stanley, Montréal 110, P.Q.

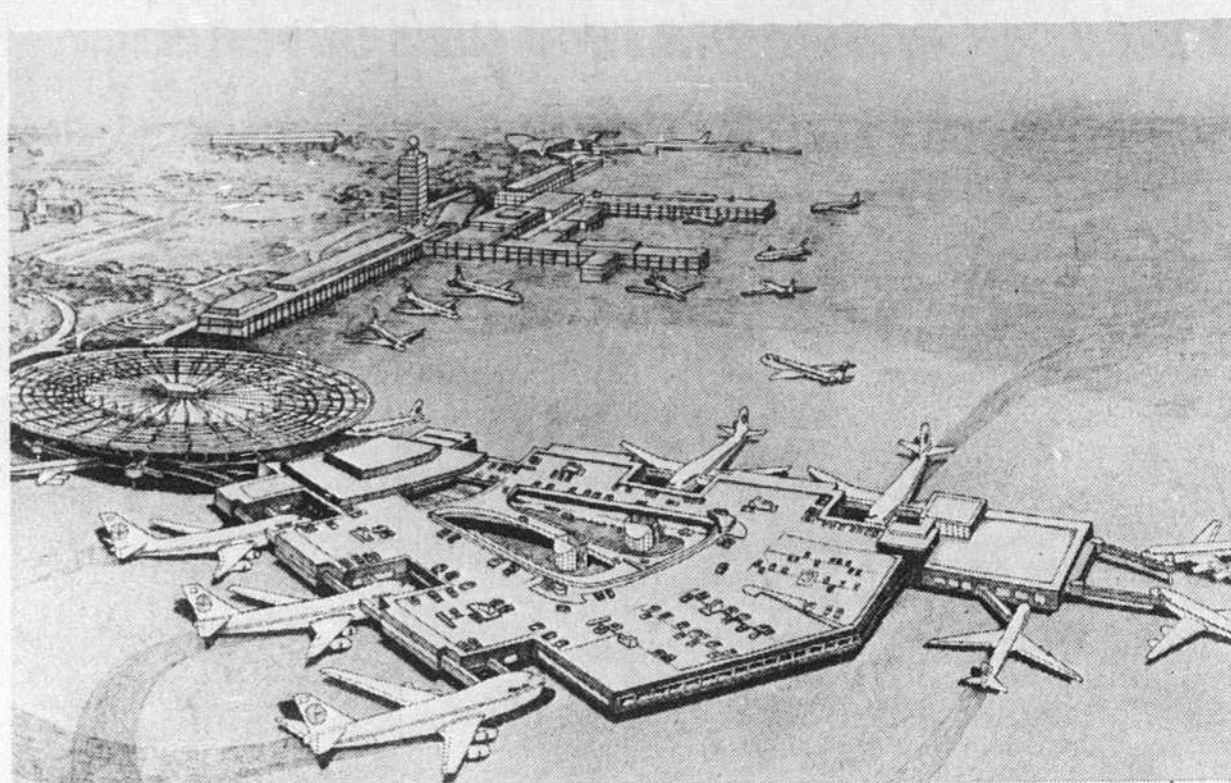
Swissair offre aux passagers de chacun de ses vols une "Gazette" de petit format que son service de publicité rédige en trois langues: français, anglais et allemand. En plus d'être un guide pour les emplettes, ce journal aide à mieux faire connaître aux visiteurs les villes de Montréal et de Zurich. On y trouve des articles sur la Suisse, le maire Drapeau, le port de Montréal, le Saint-Laurent, les autoroutes, l'art esqui-mau et les librairies. On y trouve également des conseils pour le voyage ainsi qu'une chronique des activités culturelles à Montréal.

Treize membres de l'Union valaisanne du tourisme sont en tournée en Amérique du Nord, dans le but d'attirer des touristes dans le Valais, en Suisse. A l'occasion de leur passage à Montréal, une réception "Raclette", sous les auspices de Swissair, a eu lieu au restaurant William Tell, rue Stanley, et un film-couleurs a été projeté. Le Valais est situé au sud-ouest de l'Helvétie, le long de la vallée du Rhône, et il est déjà réputé dans le monde entier pour ses centres de sports d'hiver (Saas-Fee, Zermatt, Verbier, Crans, Montana). La région bénéficie toutefois du climat le plus doux et le plus ensoleillé de Suisse; le brouillard y est pratiquement absent et les 10 millions de gallons de vin produits annuellement par ses vignobles lui octroie le titre de cellier de la Suisse.

Un hangar, dont la hauteur sera l'équivalent de celle d'un édifice de 14 étages, est en voie de parachèvement à l'aéroport de Zurich, en Suisse. Il aura coûté environ \$17 millions.

Cinq lignes aériennes ont collaboré à la publication d'un guide de 704 pages dans lequel sont inscrits 4,000 établissements hôteliers d'Europe et 1,000 autres répartis sur tous les continents, 127 pays au total. Ce guide, tiré à 20,000 exemplaires, sera distribué gratuitement et en exclusivité aux agents faisant partie de l'IATA.

L'OEIL SUR LES ROUTES



Pan Am inaugurera au début de juin son nouveau terminus de \$92 millions à l'aéroport international JFK de New York. Les clients de la compagnie passeront alors beaucoup plus rapidement aux douanes, à l'immigration ou à la santé et la récupération de leurs bagages ne sera plus un problème. Les taxis ne seront qu'à une trentaine de pieds de distance de la douane. En octobre, des signaux électroniques faciliteront au voyageur l'accès au comptoir ou à la barrière où il doit se rendre. Le dispositif de \$6.6 millions pour la manutention automatique des bagages sera en service en octobre également. Le toit du terminus est aménagé pour le stationnement de courte durée de quelque 400 voitures. Du toit on peut descendre dans l'aérogare par des as-

censeurs. Il y a 52 comptoirs pour le contrôle des billets et six des seize barrières sont réservées aux B-747. Des Plane Mates (salons motorisés) transporteront les voyageurs aux deux barrières les plus éloignées. Il y aura un salon à chaque barrière ordinaire et trois aux barrières réservées aux B-747. Au départ chaque salon sera relié à l'avion par une passerelle. Tous les autres services que l'on trouve dans les grands aéroports se trouveront également au terminus de Pan Am, et en mieux dit-on. Notre document montre au premier plan le terminus de Pan Am. Le complexe que l'on voit dans le haut de l'illustration est celui que continueront à utiliser 26 autres lignes aériennes internationales.

Randonnées à cheval dans les Rocheuses

Un organisme sans but lucratif, "The Trail Riders of the Canadian Rockies" offre, pour \$148, six jours de randonnée à cheval dans les montagnes du parc national de Banff. Les "Trail Riders", soucieux de mettre cette expérience à la portée de la plupart des bourses, fournissent durant six jours, nourriture,

chevaux, tentes, cuisiniers et guides. Le campement principal pour la semaine de randonnée est à une journée de chevauchée du quartier général de l'organisation. On dresse une vingtaine de tentes indiennes dans une clairière près d'une rivière ou d'un lac.

Les cavaliers, affamés après leur randonnée initiale, se dirigent habituellement vers la tente-cuisine où les marmions de service ont de quoi garnir ces estomacs stimulés par l'air des Rocheuses.

Après la boustifaille, les excursionnistes s'installent à leur aise dans la tente qu'on leur a désignée. Au centre du campement, une immense tente circulaire, percée au sommet, entoure le feu de camp. Chaque soir, après la randonnée, on s'y rassemblera pour chanter en choeur aux sons de l'accordeon, danser un quadrille et participer à la fête, souvent improvisée.

Chaque tente est pourvue d'un réchaud. La fatigue aidant, le sac de couchage et le

matelas pneumatique font l'effet de lits de plumes.

Dès neuf heures le matin, les guides-palefreniers ont déjà sellé les chevaux. Le groupe entreprend chaque jour une nouvelle randonnée et les surprises ne manquent pas.

Un jour, on montera vers un lac situé à seulement 2,000 pieds du sommet d'une montagne. Le lendemain, on trottera à travers les champs fleuris jusqu'à un lac bleu qu'alimente un glacier. Un autre jour, les cavaliers graviront le versant d'une montagne pour admirer, du sommet, les lieux inaccessibles qui s'étendent à leurs pieds.

Les "Trail Riders" mènent leurs cavaliers dans sept régions différentes du parc, d'une année à l'autre. L'entreprise a débuté en 1923 avec une seule randonnée pour quinze cavaliers. Cette année, le groupe offre sept randonnées de six jours chacune, durant juillet et août.

Comme les excursionnistes ne sont pas tous cavaliers che-

ronnés, la randonnée adopte habituellement un rythme facile. Les chevaux, dressés pour la chevauchée en montagne, compensent le manque d'expérience des cavaliers.

Les montures, passant l'hiver dans les hauts pâturages, ont le pied aussi sûr que les chèvres de montagne. Habités chèvres de montagne. Habités chèvres de montagne. Habités chèvres de montagne.

Plusieurs amateurs d'équitation en sont déjà à leur quatrième ou cinquième semaine d'excursion dans les Rocheuses. L'été dernier, les "Trail Riders" ont accueilli une respectable institutrice de 72 ans qui ne connaissait à peu près rien à l'équitation. Elle a promis d'être là encore cet été.

On peut obtenir des renseignements sur les randonnées de l'été 1972 en s'adressant à: Trail Riders of the Canadian Rockies, Case postale 6742, Succursale "D", Calgary 2, Alberta.

en bref

M. Eric Scher, de CP Air, président local de "La semaine des bagages", campagne mise sur pied par tous les transporteurs aériens du monde, rappelle aux voyageurs qu'une bonne identification, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bagages assure leur recouvrement en dedans de 24 heures lorsqu'ils sont égarés. A cette fin, les transporteurs distribuent des collants en duplicata sur lesquels le voyageur peut écrire son nom et son adresse avant de les poser à l'intérieur et à l'extérieur de ses bagages.

La Roumanie...

paradis de rêve, marqué par l'histoire

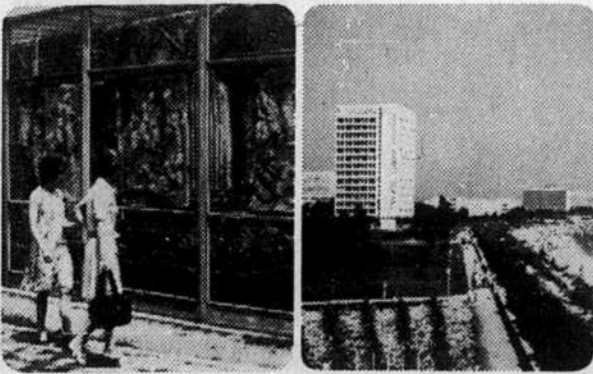
L'univers n'en finit plus de découvrir la Roumanie.

Ce furent d'abord les Légions romaines en l'an 106 avant J.-C. Puis, l'an dernier, un nombre fantastique de touristes venant de Suède, de Finlande, d'Allemagne de l'Est et de l'Ouest ont fait de la Roumanie le rendez-vous à la mode de l'Europe.

Bucarest, une ville éternellement jeune... ce "Paris des Balkans"... offre aux touristes une joie de vivre extraordinaire. Des vacances fascinantes où le sport est à l'honneur en été comme en hiver et où les auberges reflètent l'hospitalité... voilà la région montagneuse des Carpathes.

En Roumanie, le voyageur découvre une multitude de trésors historiques et folkloriques. Mais le plus grand trésor est certes le soleil... il brille 12 heures par jour sur les plages sablonneuses de la Mer Noire. Race séculaire, le peuple roumain est vraiment l'un des plus gais de toute l'Europe.

La Roumanie... un paradis de rêve pour le touriste.



Pour renseignements:

L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME DE ROUMANIE

Case 1762, Le Devoir
434 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

Veuillez m'envoyer, gratuitement, une brochure sur la Roumanie

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

VOLS NOLISÉS ET GROUPES

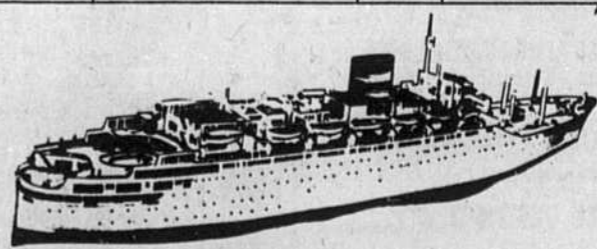
Europe

AIRTOURS

1434 Ste-Catherine ouest
Suite 303 - Montréal
866-5900

Croisières au Saguenay

Départ Montréal	Nom du bateau	No. Jours	Ports d'escale	Prix: Min.-Max.
19 juin	MIKHAIL LERMONTOV	6	Québec, St. Pierre/Miquelon, Rivière Saguenay (Bagotville)	\$175-\$395
23 juin	VARNA	7	Rivière Saguenay, St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$225-\$395
30 juin	ALEXANDR PUSHKIN	7	Québec, St. Pierre/Miquelon, Gaspé, Rivière Saguenay	\$195-\$455
30 juin	VARNA	8	Rivière Saguenay (Bagotville), St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$260-\$455
8 juil.	ALEXANDR PUSHKIN	6	Québec, St. Pierre/Miquelon, Rivière Saguenay (Bagotville)	\$175-\$395
8 juil.	VARNA	7	Rivière Saguenay, St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$225-\$395
15 juil.	ALEXANDR PUSHKIN	13	Québec, Rivière Saguenay, Bermuda, St. Pierre/Miquelon	\$310-\$695
15 juil.	VARNA	7	Rivière Saguenay, St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$225-\$395
22 juil.	VARNA	7	Rivière Saguenay, St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$225-\$395
29 juil.	ALEXANDR PUSHKIN	13	Québec, Rivière Saguenay, Bermuda, St. Pierre/Miquelon	\$310-\$695
29 juil.	VARNA	7	Rivière Saguenay, St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$225-\$395
5 août	VARNA	7	Rivière Saguenay, St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$225-\$395
12 août	VARNA	7	Rivière Saguenay, St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$225-\$395
19 août	VARNA	7	Rivière Saguenay, St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$225-\$395
26 août	VARNA	7	Rivière Saguenay, St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$225-\$395
2 sept.	VARNA	7	Rivière Saguenay, St. Pierre/Miquelon, Gaspé	\$225-\$395



Pour information voyez votre AGENT DE VOYAGE ou
march shipping passenger services
400 Ouest, Rue Craig, Montréal 126, Qué. Tél. (514) 842-8841

haute gastronomie
grand luxe
spectacles et danses

Sauvons Saint-Paul

La cathédrale Saint-Paul représente, probablement plus que tout autre immeuble d'Angleterre, l'histoire, vaillante quoique parfois troublée, du peuple britannique, à partir du paganisme jusqu'aux bombardements de la deuxième guerre mondiale.

Aujourd'hui, c'est son âge avancé qui menace Saint-Paul. On doit la reconstruire, sinon elle pourrait éventuellement s'effondrer. Les travaux coûteront \$7 millions, et une campagne a été lancée dans le monde entier pour recueillir cette somme. Au Canada, la souscription est sous le distingué patronage du gouverneur général, M. Roland Michener. Au Québec, le président de la campagne est M. Lionel Chevrier.

L'emplacement de Saint-Paul - Ludgate Hill, dans le centre de Londres - était jadis le lieu des rites païens. En l'an 604, sous le règne d'Ethelred de Norfolk, la première église Saint-Paul fut construite, mais on ignore tout jusqu'à aujourd'hui de son style et de son architecture.

C'est en 1087 qu'un temple de style normand fut érigé sur l'emplacement, puis reconstruit au cours des 12 et 13e siècles. C'est là que John Wycliffe subit en 1377 son procès pour hérésie. L'église fut détruite en même temps que les trois quarts de la ville de Londres en 1666.

Après l'incendie qui détruisit Saint-Paul et plusieurs autres églises on chargea de la reconstruction un jeune et brillant homme de sciences, Christopher Wren, dont l'intérêt pour l'architecture l'avait amené à faire une longue visite en France en 1665.



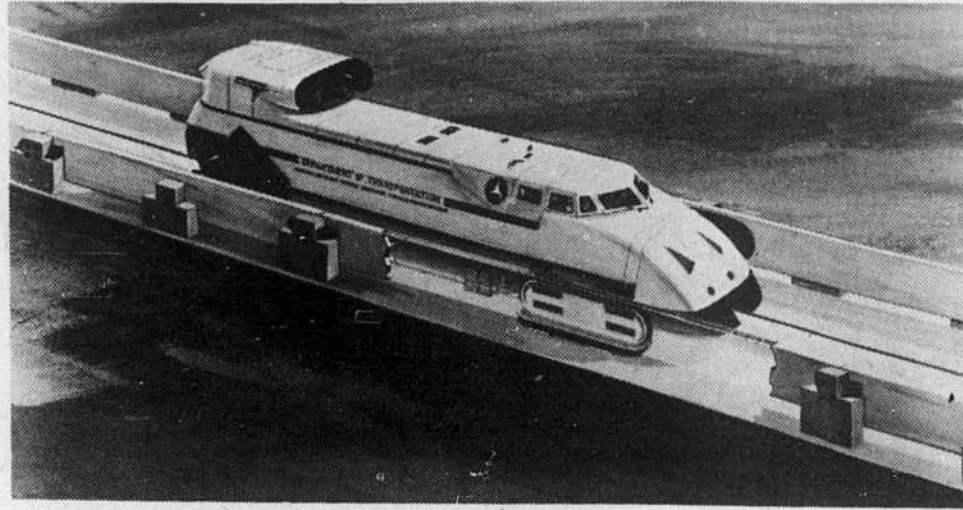
Wren travailla de longues années à la conception d'une cathédrale que le clergé accepterait, de style moyenâgeux, tout en y alliant sa tendance personnelle pour le style Renaissance des églises françaises à dômes immenses qu'il avait vues à Paris.

Les travaux commencèrent en 1675, deux ans après que Wren eut été élevé à la chevalerie en reconnaissance de ses découvertes scientifiques, particulièrement dans le champ de l'astronomie. Le premier service religieux y eut lieu en 1698, mais la construction ne fut terminée qu'en 1710.

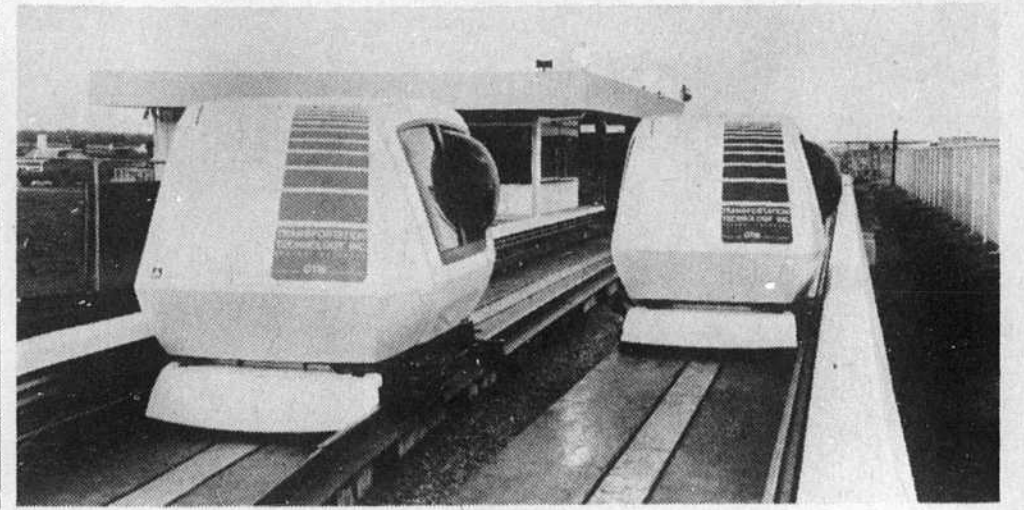
La cathédrale ne ressemblait plus aux plans de Wren, car on avait dû leur apporter plusieurs changements pour plaire aux traditionalistes. C'était tout de même un chef-d'œuvre. Les trois dômes représentaient une réalisation remarquable, tant au point de vue architectural que du côté esthétique. Saint-Paul était la plus grande cathédrale d'Europe.

Le monument échappa aux bombardements allemands durant la deuxième guerre mondiale. En septembre 1940, une bombe à retardement se logea à 27 pieds sous le sol, près du campanile, mais on réussit à l'enlever avant qu'elle n'éclate. Le transept nord et le coin est de la cathédrale furent cependant fortement endommagés par les bombes en 1941. L'histoire rapporte que sir Winston Churchill, à son lever le lendemain d'un bombardement, demandait: "Est-ce que Saint-Paul est encore debout?"

Au Québec, les intéressés peuvent envoyer leurs dons au Trust Royal, C.P. 1810, Station "B", Montréal 110.



Véhicule expérimental du ministère des transports des États-Unis que l'on pourra voir circuler sur un mince coussin d'air, au lieu de roues, à Transpo 72. Il sera mis à l'épreuve à Pueblo, Colorado, dès cet été. Sa vitesse est de 300 mph.



Prototype d'un véhicule, appelé Personal Rapid Transit ou PRT, que Transportation Technology Inc., présentera au public à Transpo 72. Il s'agit d'un véhicule à moteur linéaire se déplaçant sur coussin d'air et contrôlé par ordinateur.

Exposition internationale des transports

TORONTO - Une exposition internationale des dernières nouveautés au domaine du transport maritime, aérien et terrestre permettra à ceux qui se rendront à Washington au printemps d'effectuer un merveilleux voyage dans l'avenir.

C'est ce qu'affirme M. John Jaekel, directeur régional de l'Office du tourisme des États-Unis à Toronto.

Cette exposition, appelée Transpo 72, se tiendra à l'aéroport international Dulles de Washington, D.C., du 27 mai au 4 juin.

S'étendant sur une superficie de 360 arpents, elle constituera la plus grande

"salle de montre" de produits, systèmes et technologie perfectionnés des transports jamais mise sur pied.

Toutes les nations du monde sont invitées à y participer et on s'attend à ce que plusieurs entreprises canadiennes ainsi que le ministère fédéral des transports y prennent part.

De centaines de véhicules seront exposés en plein air et notamment des avions civils et militaires, des fusées spatiales, des hélicoptères ainsi qu'une vaste gamme d'équipement de transport de surface comprenant de nouveaux trains, hydroglisseurs et petits bateaux.

À l'intérieur des pavillons, les visiteurs pourront voir des présentations sur tout ce qui se fait au domaine de la technologie des transports tant aux États-Unis que dans les autres pays participants.

L'exposition sera ouverte quotidiennement de 9 heures à 18 heures, mais sera fermée au public de 9 heures à midi les 30 et 31 mai et les 1er et 2 juin.

Tous les jours, les visi-

teurs pourront assister à des spectacles aériens ainsi qu'à des démonstrations de toutes sortes de véhicules.

Des spectacles à grand déploiement sont prévus pour les 27, 28, 29 mai et 3 et 4 juin.

On s'attend à ce que Transpo 72 attire entre 925.000 et 1.3 million de visiteurs et la plus grande affluence devrait se produire pendant les week-ends où seront présentés les spectacles aériens et les démonstrations de transport de surface.

On a prévu à l'intention des visiteurs des centres commerciaux, restaurants, salles de repos, infirmeries et moyens amusants de déplacement sur les terrains de l'exposition.

Le Bureau des congrès et

visiteurs de Washington a accepté d'assumer le rôle de coordonnateur de l'hébergement pour les exposants et visiteurs de Transpo 72. Le Bureau oeuvrera en collaboration avec l'Association des hôtels et motels du Maryland, l'Association hôtelière de Washington et l'Association hôtels-motels de Virginie. Il fournira, sur demande écrite, une liste de tous les hôtels de la région.

Les représentants de ce bureau demandent aux exposants et visiteurs de faire leurs réservations d'hôtel directement. Pour toute aide à ce sujet prière de contacter le Washington Convention and Visitors' Bureau, 1129 20th Street N.W., Washington, D.C. 20036.

échos touristiques

Le ministre de l'environnement et du tourisme de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Robert Schurman, annonce que son ministère a confié à Kings Resorts Inc., une compagnie de fondation récente, l'administration du centre de villégiature Brudenell, près de Montague. On mettra l'accent sur les vacances en famille, ainsi que sur la bonne table. Pour assurer aux touristes une alimentation de qualité, le ministère a envoyé un de ses actionnaires, M. Michel Bonnot, faire un stage en France et en Suisse.

Les familles qui désirent consacrer leurs vacances à visiter le Canada tout en surveillant leur budget peuvent adopter la formule appliquée depuis trois ans par Air Canada et Motorhome Holidays International. Des groupes de quatre, cinq ou six personnes peuvent explorer quelques-unes des plus célèbres régions du Canada dans un véhicule de camping bien équipé en ne payant que \$139, \$175 ou \$295 par semaine pour celui-ci.

Quatorze escales canadiennes sont prévues dans la formule y compris Montréal et Québec. Les trois modèles de véhicules prévus dans la formule d'Air Canada possèdent l'équipement suivant: cuisinière, évier, réfrigérateur ou glacière, toilette, literie et ustensiles. On fournit une provision d'eau et de gaz propane au départ.

Magasiner à 35.000 pieds d'altitude sans avoir à transporter de colis à la maison, voilà la dernière innovation que le service en vol de CP Air offre à ses passagers. On distribue aux passagers des catalogues de commande par la poste "Jet Shop", le premier service du genre offert par une compagnie aérienne canadienne. On distribue ces catalogues non seulement sur les vols transcanadiens et locaux mais aussi sur les vols CP Air qui desservent San Francisco, Tokyo, Hong Kong, Honolulu, Fidji, Sydney, Mexico, de même que sur la route polaire entre Amsterdam et l'Ouest canadien.

Cet été une diligence va parcourir la distance de 393 miles entre Edimbourg et Lon-

dres - pour la première fois en 127 ans. Elle partira le 3 juin du Passage du Cheval Blanc (en souvenir du palefroi blanc de Marie Reine d'Écosse) de la capitale écossaise, et sera attendue dans la Cité de Londres le 11 juin. Organisé pour différentes sociétés de bienfaisance, le parcours sera accompli par une diligence de 150 ans, la Border Union, et 20 chevaux en relais de quatre, se relayant tous les 12 miles. L'itinéraire suivra le plus possible l'itinéraire des cochons du XIXe siècle, par Coldstream, Newcastle sur Tyne, Durham, York, Stamford, Huntingdon et St-Albans.

Air Canada assurera un service 747 entre Toronto et Londres trois fois par semaine durant toute la saison estivale.

Le fort volume de réservations entre le Canada et le Royaume-Uni avait amené l'affectation du 747 à cette ligne depuis le 1er mai et, comme la demande de places pour tous les mois d'été a augmenté, ce service sera maintenu jusqu'au 2 septembre.

Le vol 856 d'Air Canada quittera Toronto les dimanches, lundis et jeudis à 21h et atterrira Londres à 3h40 le lendemain matin.

Le vol 857 partira de Londres à 12h05 les lundis, mardis et vendredis pour arriver à Toronto à 14h40 le même jour.

Le Manoir Richelieu, le plus important complexe de villégiature de l'est du Canada, ouvrira ses portes le vendredi 2 juin prochain. C'est ce qu'a indiqué le président, M. John B. Dempsey II, en annonçant que la date de fermeture sera, cette année retardée au début de mois d'octobre. L'hôtel, les maisonnettes et le Club de golf du Manoir, étaient auparavant ouverts à la clientèle jusqu'au lendemain de la fête du Travail. M. Frank J. Irving, vice-président exécutif et directeur général du Manoir Richelieu a pour sa part annoncé que M. G.A. (Gerry) Miron, vice-président et directeur des ventes, assumera la gérance sur place du Manoir au cours des mois de juin, juillet et août. Notons que le Manoir présentera pour la 45e année consécutive la Semaine

Phenix voyages vous propose

POUR L'ÉTÉ '72
LE SOLEIL - LA MER

EN ESPAGNE
\$221 (aller-retour)

EN ISRAËL
\$464 (aller-retour)

EN FRANCE
\$240 (aller-retour)

PHENIX VOYAGES
5871, av. Victoria
suite 108, Mtl.
Tél.: 737-2618

GRÈCE - ISRAËL - TERRE SAINTE

VOYAGE AUX SOURCES DE LA CIVILISATION

Sous la direction de Monsieur Jean Martucci

27 jours du 5 au 31 juillet
Départ de Montréal par Air France

\$1,230, can. prix tout compris
Avion - hôtels - repas - visites - excursions - pourboires - guides - transferts - taxes.

PRÉSENTATION DE DIAPPOSITIVES
par M. Jean Martucci qui commentera son itinéraire samedi le 27 mai à 2:00 p.m. (les personnes-désireuses d'assister à cette séance doivent communiquer avec Voyages Bel Air).

M. Jean Martucci

Renseignements et inscriptions
VOYAGES BEL-AIR INC.
2155, rue DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL 107.
Tél.: 844-8817

VOYAGE EN ITALIE

31 jours
Départ: le 4 juillet
Tout compris: \$1,195.00
Téléphoner: 343-7063

Laissez-nous prendre soin de vous...

...cet été à bord du ss Varna

CROISIÈRES HEBDOMADAIRES, Départ tous les Samedis à 6 heures du soir. Laissez-vous emporter sur la Rivière Saguenay. Voyez Québec, visitez la Gaspésie et St. Pierre/Miquelon. Pour information voyez votre AGENT DE VOYAGE ou march shipping passenger services 400 Ouest, Rue Craig, Montréal 126, Qué. Tél. (514) 842-8841

FRANCE... GRAND TOUR: Calais, St-Malo, La Rochelle, Lourdes, Châteaux de la Loire, Lyon, Strasbourg, Bruges, Waterloo, Genève, Paris... Autocar spécial. 29 mai (23 jours) \$850.

CROISIÈRE FRANÇAISE La Havre, Maroc, Tunisie, Tripolitaine, Égypte, La Caire (les Pyramides), Crète, Malte, Syracuse, Marseille, Paris... 27 juil. ou 17 août (Reserver 101) \$1,073.

VOYAGES A.F. Agences Franciscaines 500, 8e Ave. Québec 3, 523-0031

Montréal 861-8634 Riv.-du-Loup 862-7889 Ottawa 728-1938 Saguenay 542-6987 Lac-St-Jean 348-6392 Moncton 382-9556

TERRE SAINTE FRANCE - ITALIE du 24 juillet au 14 août 1972

M. l'abbé Robert Fontaine vous invite à son 4ème voyage Europe - Terre Sainte

\$995⁰⁰ tout compris (argent canadien)

HÔTEL: Catégorie touriste supérieure avec AIR FRANCE: Jet Boeing 747 et l'Agence VOYAGES-MISSIONS Ltée

PARTICIPANTS: 1969 - 32 1970 - 40 1971 - 37

NOMBRE DE NUITS: PARIS 3 NAZARETH 2 VENISE 2 TEL AVIV 1 JERUSALEM 5 ROME 4 ER VOL 1 NICE 3

Renseignements et inscription M. l'abbé Robert Fontaine St-Sébastien d'Iberville tél.: (514) 244-3304

BUREAU PRINCIPAL SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 MÉTRO-PEEL Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VOYAGES TRAVELAIDE

VILLE LAVAL* CENTRE LAVAL* 7 Autoroute Stationnement gratuit illimité 688-5310

VILLE LONGUEUIL* 1 PLACE LONGUEUIL Stationnement gratuit illimité 679-3777

PLAZA ST-HUBERT* 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert Stationnement arrière entrée St-André 273-7755

CENTRE VILLE MEZZANINE ÉDIFICE DOMINION SQUARE 9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m. Stationnement sous nos bureaux 861-7277 métro - peel

*Succursales: ouvert 9 h.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi à 6 p.m.

Nouveau-Brunswick, la Province Pittoresque qui vous attend cet été avec ses étendues de forêts admirables à souple texture, fleurs sauvages, landes de bleuets, vastes plages, et des villes et villages qui vous rappelleront des souvenirs. Pour un aperçu de ce qui vous attend, demandez la brochure, la carte routière et le livre touristique qui vous seront envoyés gratis.

MD-5-20-72

Tourisme Nouveau-Brunswick C.P. 1030 Fredericton, Nouveau-Brunswick

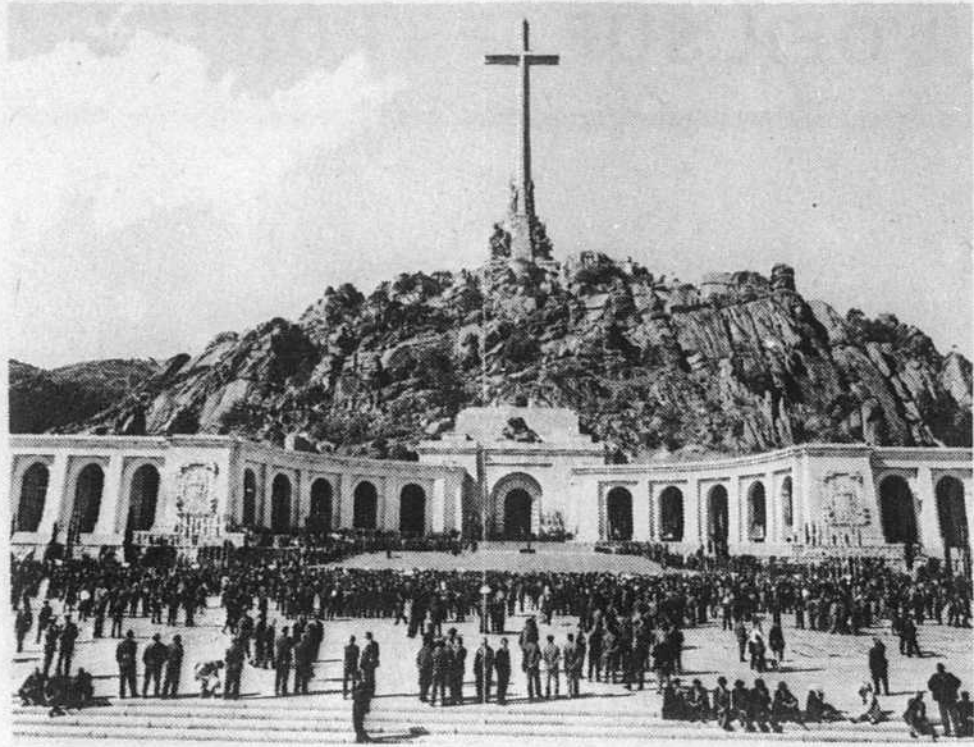
Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____ Zone _____

NOUVEAU-BRUNSWICK Un Coin à Découvrir



La cathédrale Sainte Croix de la Vallée des Morts, monument national érigé à la mémoire des trois millions de victimes de la guerre civile espagnole.

L'OEIL SUR LES ROUTES

En Espagne sur les ailes d'Iberia

par Urgel Lefebvre

Je reviens d'Espagne, et ce qui domine mes souvenirs c'est une croix immense, émergeant d'un rocher aux couleurs eschatologiques pour s'élever vers le ciel. C'est la Sainte Croix de la Vallée des Morts, mémorial érigé à tous les Espagnols qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la défense d'une cause durant la guerre civile de 1936-39: ceux qui envisageaient la vie dans un sens et ceux qui l'envisageaient dans un autre sens. Qu'importe! La Croix n'est-elle pas elle-même deux pièces de bois placées dans des sens différents? Et toutes les guerres ne sont-elles pas fratricides?

Plantée au cœur géographique de l'Espagne, à la jonction des monts Cantabriques et Ibériques, cette croix surmonte une cathédrale monumentale taillée dans le roc vif de ce nouveau Calvaire qu'elle traverse de part en part. On pénètre dans cette cathédrale après avoir traversé la Vallée des Morts. A l'autre extrémité de la crypte, où reposent les restes de milliers de soldats de toutes les provinces d'Espagne (pour représenter les trois millions de victimes de la guerre civile), une sortie donne sur l'oasis de paix que forment un monastère, une hôtellerie et un centre d'études sociales entourant des jardins fleuris.

Je me sens impuissant à décrire ce lieu grandiose de pèlerinage qui devrait attirer et qui attire autant les incroyants que ceux qui sont imbus de profonds sentiments religieux. Un compagnon de voyage doute de la valeur religieuse de ce monument, mais il est visiblement ému par ce qu'il reconnaît être un haut lieu de l'art. Tout comme moi, il fait partie de cette humanité écartelée sur la croix de cette liberté que nous chérissons tous mais dont nous ne savons trop souvent que faire.

Nous devons écourter notre visite car une foule impénétrable entoure le maître-autel où il y a concélébration. Des pèlerins de l'une des provinces d'Espagne sont venus prier pour leurs disparus et les supplications du rituel de la messe des morts ont d'étranges échos dans ce lieu sépulcral. Cris déchirants qui nous poursuivent et qui amplifient dans notre esprit l'importance d'une nouvelle que nous avons lue le matin même, dans les journaux européens, concernant "une grave crise au Québec".

Nous en sommes à notre deuxième journée en Espagne. Hier, après notre arrivée à Madrid par le vol inaugural du Boeing 747 d'Iberia, lignes aériennes espagnoles, nous nous sommes installés à l'hôtel Eurobuilding, puis nous avons fait le tour de la capitale et visité le Musée du Prado.

Maintenant, nous nous dirigeons sur l'Escorial, autre merveille de l'Espagne, qui abrite le panthéon des rois et qui se trouve à faible distance de la Sainte Croix de la Vallée des Morts et du panthéon du peuple. Autant de choses sur lesquelles il faudra sans doute revenir.

Pour être dans le ton après la visite de l'Escorial, nous déjeunons à l'hôtel Felipe II. Et le soir nous dînons au Café de Chinitas où il y a un très beau spectacle flamenco. La Chunga, qui est à la fois la propriétaire et la danseuse étoile de cette boîte de nuit, n'est pas du spectacle cependant, car elle attend un enfant. Mais sa sœur la remplace et danse, comme elle, pieds nus. La troupe d'artistes est sous la direction du danseur Tomas de Madrid. Le spectacle commence vers 23 heures et ne se terminera qu'à 04:00 le lendemain. Et à 08:30 il nous faudra quitter l'hôtel et nous rendre à Tolède, la ville-musée.

Après la visite à Tolède, nous irons déjeuner au restaurant Jose Luis (El Parador, de la rue Stanley à Montréal, en est une succursale), puis nous assisterons à un combat de taureaux. Et notre voyage en Espagne se terminera par un dîner de gala à l'hôtel Eurobuilding, qui se spécialise dans les congrès.

L'industrie touristique est, depuis quelques années déjà, la principale source de revenus de l'Espagne, et le gouvernement espagnol attache une importance de plus en plus grande aux congrès qu'organisent les compagnies canadiennes et américaines.

Les centres de congrès que l'on trouve en Espagne sont pourvus d'auditoriums, de réseaux de communications avec le reste du monde, d'installations pour la traduction simultanée et l'amplification du son, d'écrans et

de salles de projection, de petites salles pour les travaux en atelier, de salles de banquet et de tous les services connexes.

Le centre de Madrid, par exemple, comprend sept auditoriums; dans le plus grand on peut installer 1,790 sièges ou bien asseoir 832 personnes à des tables de travail. Le grand auditorium et un plus petit peuvent être reliés et contenir 2,604 personnes assises. La capacité des autres salles de réunion varie de 50 à 814 personnes. Le centre des congrès de Madrid possède en outre une salle de réception et de renseignements, un service de courrier, le télégraphe, le télex, une banque, une agence de voyages, des comptoirs de journaux et de tabacs, des vestiaires, un personnel médical, des téléphones publics, des laboratoires de photogra-

phie, un service d'impression et de photocopie, un circuit fermé de télévision, deux cafétérias, un restaurant de 400 places jouxtant une salle de banquet pour 1,300 convives, des bureaux pour les organisateurs de congrès, un salon de presse, une salle d'exposition de 12,000 pieds carrés.

Il y a également un grand centre de congrès à Malaga-Torremolinos, au cœur de la Costa del Sol. On peut asseoir 906 personnes dans le grand auditorium. Il y a un stationnement pour 500 voitures.

C'est d'ailleurs en prévision de l'importance que prennent les congrès en Espagne qu'Iberia, lignes aériennes espagnoles, vient d'inaugurer un service régulier sans escale Montréal-Madrid en Boeing 747, les mardi et jeudi de chaque semaine, en plus de son service régulier à Malaga via Madrid, en DC-8-63. Le vol inaugural était organisé par MM. Manuel Pinto, gérant général pour le Canada, et Luc Verroken, gérant des ventes au Canada de la compagnie Iberia, dont les bureaux se trouvent à 1245, rue Peel, à Montréal.

échos touristiques

DARJEELING, Inde — Les voyageurs ayant le goût de l'aventure pourront profiter de périples dans l'Himalaya l'été prochain. Ces excursions seront dirigées par le commandant M. S. Kohli, conquérant du mont Annapurna, dont l'altitude est de 24,258 pieds, et chef de l'expédition indienne qui escalada le mont Everest en 1965. Le commandant prévoit que les voyages seront de trois semaines, mais d'autres pourront être organisés de façon à ne durer qu'une semaine. Les départs se feront de Darjeeling, Kulu-Manali et du Cachemire. Naturellement, plusieurs autres régions de l'Inde pourront être visitées par la même occasion.

Le 21e festival "Sun Fun" du Grand Stand de la Caroline du Sud aura lieu du 8 au 11 juin et comprendra 80 événements à l'intention de tous les membres de la famille. On peut obtenir le programme en écrivant à: Greater Myrtle Beach Chamber of Commerce, P.O. Box 1326, Myrtle Beach, South Carolina 29577.

Voyage en Italie

Sous l'égide de la Société des études grecques et latines du Québec, le Département d'études anciennes de l'Université d'Ottawa organise, en collaboration avec les universités francophones du Québec, un voyage d'études en Italie à l'intention des étudiants, des professeurs et du public intéressé. Le nombre des participants à ce deuxième voyage de la SEGELQ, qui aura lieu du 4 juillet au 4 août 1972, est limité à 45. Bien que le programme tienne compte principalement des besoins des étudiants et des professeurs, toute personne qui s'intéresse aux humanités classiques peut participer au voyage.

Le coût total est fixé à \$1,195.00 dollars. Il comprend le transport (avion, autobus, bateau et train), le logement (hôtels de première classe), les repas, les guides, les excursions, les visites des sites archéologiques et des musées et les services académiques.

La visite des musées et l'étude des sites archéologiques sont précédées de séances d'information suivies de commentaires historiques et techniques. Des rencontres sont également prévues avec des spécialistes en archéologie et en civilisation romaine attachés aux universités italiennes et aux musées les plus importants.

Ce voyage est l'équivalent d'un cours pratique de civilisation romaine avec une valeur de six (6) crédits, moyennant la présentation d'un rapport de recherche sur l'un des aspects du cours; les autres participants pourront obtenir sur demande un certificat d'auditeur libre.

Pour obtenir des renseignements, téléphoner à 343-7063, ou écrire à M. D. Fasciano, Etudes anciennes et modernes, Université de Montréal, C. P. 6128, Montréal 101.

Nordair ira au Groënland

La Commission canadienne des transports a approuvé la demande de permis que Nordair lui avait présentée dans le but d'étendre le service commercial aérien de Frobisher Bay dans les Territoires du Nord-Ouest jusqu'à Sondrestrom Fjord au Groënland.

Nordair se propose d'ajouter à son horaire régulier un vol hebdomadaire pendant les mois d'été et un vol à toutes les deux semaines pendant le reste de l'année. Dépendant du trafic, d'autres vols pourront aussi être ajoutés. Tous ces vols s'effectueront par avions réactés Boeing 737 en extension du service déjà existant entre Montréal et Frobisher Bay.

TOUR EN EUROPE CENTRALE

10 au 31 juillet

Allemagne Vallée du Rhin, Bavière, Forêt Noire.

Autriche Vienne, Salzbourg, Alpes au Tyrol.

Suisse Lucerne, Bâle et les Alpes Centrales.

Plus en **France** Alsace - Lorraine - Paris

Circuit en autocar de luxe; itinéraire mis au point par 15 ans d'expérience; petit groupe homogène; organisation directe; hôtels de 1ère classe, tour entièrement accompagnée.

\$998. tout compris

Même tour : 4 au 25 sept.

Dépliant sur demande

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485

Qui dit voyages, dit Malavoy

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont:

A - Vente/achat d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B - Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C - Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO"

un plan exclusif et sans concurrence

AIR FRANCE/EUROPE AUTO

EUROP AUTO

CITROEN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL



5193 Côte des Neiges,
Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

VISITEZ L'EUROPE

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT

D'UNE **AUTOMOBILE**

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROEN - FIAT - SIMCA - PEUGEOT - VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

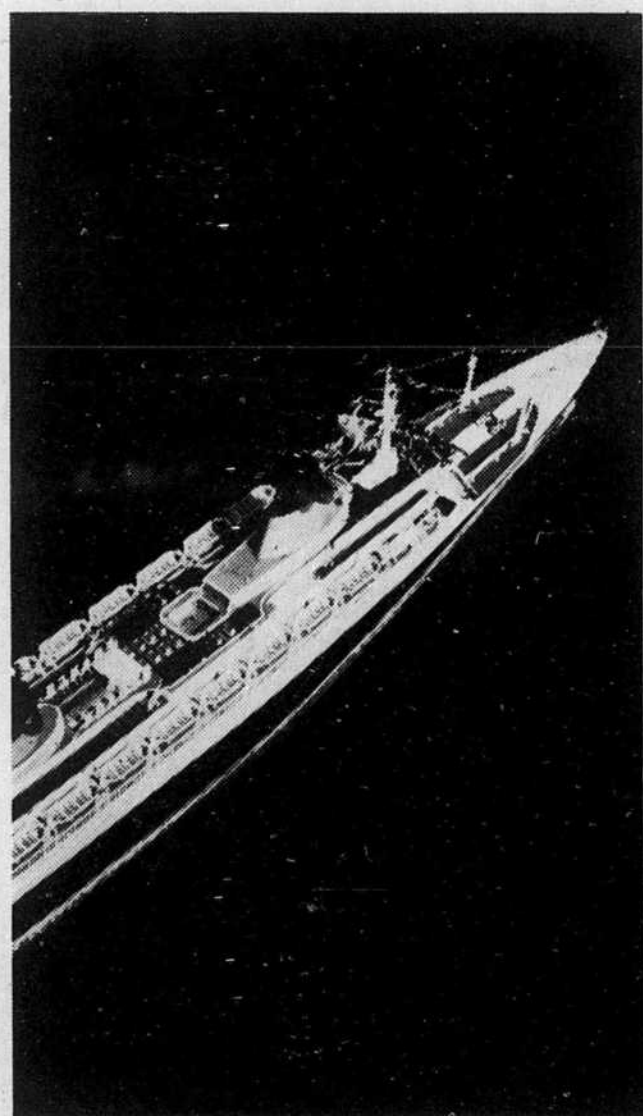
Kilométrage illimité Assurance internationale Permis conduire international etc... Réservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL - 861-0200

"Touring Club de France"

Laissez-vous choyer En mer... A terre...



vers l'Europe

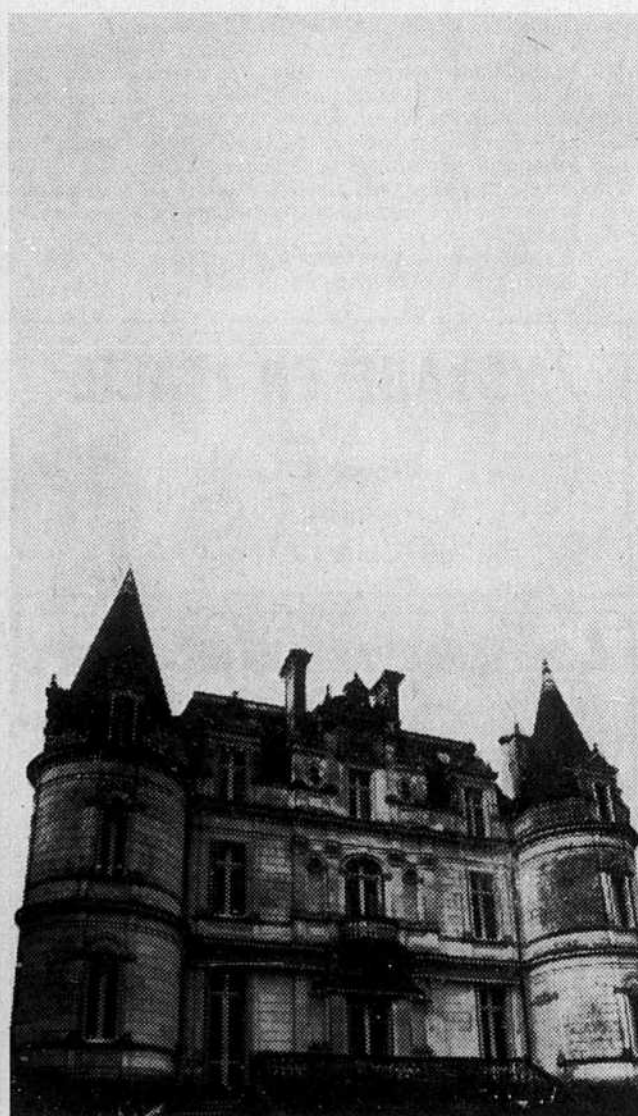
Goûtez la grande vie dans l'atmosphère détendue de la Rive Gauche, l'ancienne classe touristique de France. Cinq jours de repos, de joie de vivre et de haute gastronomie dans un des plus grands restaurants du monde. Service courtois et impeccable. Téléphone et climatisation dans chaque cabine. Distractions multiples: discothèques, théâtre, salles de bal, salons, piscine et salle de jeux pour les enfants.

Vraiment, on ne peut oublier un voyage à bord du France.

Départs de New York pour Southampton, Le Havre et Bremerhaven:

8 juin, 22 juin, 6 juillet,
19 juillet, 3 août, 17 août,
31 août, 14 sept., 28 sept.,
12 oct. et 18 nov.

Consultez votre agent de voyages ou la Compagnie Générale Transatlantique, 1255 Carré Phillips, Montréal. 866-4647



en Europe

La Compagnie Générale Transatlantique est maintenant agent exclusif des Châteaux Hôtels et des Relais de Campagne. Ces deux chaînes réunissent 210 hôtelleries en Angleterre, Belgique, Espagne, France, Italie et Suisse. Tous les châteaux, palais et manoirs se situent dans un décor champêtre. On vous y réserve un accueil chaleureux, une table garnie des spécialités de la région et les meilleurs crus du pays.

Vraiment, on ne peut oublier un séjour dans un Relais de Campagne ou un Château Hôtel.



Compagnie Générale Transatlantique.

Avec TRAVELAIDE voguez vers de beaux voyages...

BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

METRO - PEEL

VOYAGES TRAVELAIDE

VILLE LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755 Métro Beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
EDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277 Métro Peel

*Succursales: ouvert 9 h.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi à 6 p.m.

C'EST TOUJOURS... LE MONDE QUI VOUS INVITE... ÉTÉ et AUTOMNE

Choix de croisières en avion à travers le monde sous la direction d'accompagnateurs qualifiés

6 juillet - 7 pays - 22 jours - \$1,235
DANEMARK - SUÈDE - FINLANDE - URSS
POLOGNE - BERLIN (Est et Ouest) - ALLEMAGNE

13 juillet - 3 pays - 21 jours - \$1,375
ITALIE - GRÈCE - TURQUIE
Croisière d'une semaine - M.V. AQUARIUS

28 sept. - 5 pays - 21 jours - \$1,383
ALLEMAGNE - YOUGOSLAVIE - GRÈCE
TURQUIE - HONGRIE
Croisière "STELLA OCEANIS"
Iles de la mer Égée et Istanbul

5 oct. - 5 pays - 21 jours - \$990
LISBONNE/MADÈRE/CANARIES/MAROC/MADRID

7 oct. - 9 pays - 21 jours - \$1,685
SÉNÉGAL - CÔTE-D'IVOIRE - CAMEROUN - ZAMBIE
RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD - KENYA - OUGANDA - HOLLANDE

Tous les prix en dollars canadiens établis sur la parité avec le dollar US
Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h. 30 p.m. - Fermé le samedi

MAINTENANT POUR MIEUX VOUS SERVIR
SUCCURSALE OUVERTE AUX

GALERIES D'ANJOU
TÉL.: 353-7650

l'AGENCE Digne de CONFIANCE

EUROPE 72
Tourisme français et Air France

FRANCE-ITALIE-SUISSE 21 jours \$916
TOUR D'EUROPE 21 jours \$942
ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL 21 jours \$838

Demandez la magnifique brochure illustrée

- ESPAGNE
Hôtel "4 étoiles" - 2 repas par jour - \$95 par semaine, plus transport aérien à coût modique.

- L'EUROPE EN AUTO
location et achat de voiture - visitez l'Europe en toute liberté à un coût très bas - choix de marques - profitez des tarifs aériens de groupes.

OUEST CANADIEN 2 semaines
Rocheuses et Pacifique - train ou avion min. \$615

MEXIQUE Circuit au Mexique - Taxco et une semaine à Acapulco - 2 semaines avec groupes - départs les samedis - à partir \$451

BAHAMAS Séjour de 1 ou 2 semaines, à Nassau ou Freeport - Logement et avion inclus - départs tous les samedis - à partir \$161

CLUB MEDITERRANÉE
Des séjours de vacances tout compris - avion, 3 repas par jour, le vin à volonté - Guadeloupe - Martinique - Tunisie - à partir \$545

Bureaux ouverts tous les soirs jusqu'à 8:30 P.M.
Le samedi de 10:00 à 4:00 P.M.

3428 rue ST-DENIS, MONTREAL TEL.: 842-1751

AGENCE DE VOYAGES VIAU